
Annales de la Congregation de la Mission

Vincentian Journals and Publications

1961

Volume 126: 1961

Congregation of the Mission

Follow this and additional works at: <https://via.library.depaul.edu/annales>



Part of the [History of Religions of Western Origin Commons](#)

Recommended Citation

Volume 126: 1961, Annales de la Congrégation de la Mission (Congregation of the Mission).
<http://via.library.depaul.edu/annales/126>

This Article is brought to you for free and open access by the Vincentian Journals and Publications at Via Sapientiae. It has been accepted for inclusion in Annales de la Congregation de la Mission by an authorized administrator of Via Sapientiae. For more information, please contact digitalservices@depaul.edu.

SAINT VINCENT DE PAUL

ANNALES
DE LA CONGRÉGATION
DE LA MISSION
(LAZARISTES)
ET DE LA COMPAGNIE
DES FILLES DE LA CHARITÉ

TOME 126 — ANNEE 1961
N^{os} 499-500



A PARIS, RUE DE SEVRES, 95
1961

SAINT VINCENT DE PAUL

PATRON DES ŒUVRES CHARITABLES

INSTRUCTION PASTORALE DE L'ÉPISCOPAT DE POLOGNE POUR LE TRICENTENAIRE DE LA MORT DE SAINT VINCENT DE PAUL (22 juin 1960)

★

Frères et Sœurs très chers en Notre-Seigneur,

L'Église catholique célèbre, cette année, la mémoire du grand aumônier et bienfaiteur des pauvres, saint Vincent de Paul, mort il y a trois cents ans. Profitant de cette occasion, Nous vous adressons, nos très chers Frères, quelques réflexions avec notre salut pastoral.

I. — LA VIE DU SAINT DANS SON CADRE HISTORIQUE.

Dans les époques de déchéance et de décomposition de la société, quand à cause des guerres et des luttes, tout mal sévit sans obstacle et gagne en brutalité, jamais ne fait défaut une héroïque vertu, incarnée dans des personnalités qui ont mérité le nom de saints. Comme pour récompenser et consoler ses enfants affligés et souffrants, la Providence envoie de grandes âmes qui s'élèvent au-dessus du mal en propagation, pour que ne soit pas éteinte la lumière de l'amour et de la foi dans le bien, reflet de la Toute Puissance et de la Justice de Dieu.

Accablée des conséquences des luttes fratricides quand la haine poussait les hommes à tous les crimes, telle fut l'époque de la vie et de l'activité de saint Vincent, incomparable dans l'exercice et dans l'organisation des œuvres de charité, fondateur de la Congrégation des Prêtres de la Mission et de la Compagnie des Filles de la Charité.

En 1960, voilà trois cents ans depuis que saint Vincent de Paul a quitté cette terre pour recevoir la récompense du Seigneur. Français d'origine, il naquit au village de Pouy, en Gascogne, dans une famille paysanne comptant six enfants. Son père fut sans doute inspiré de Dieu quand par la vente d'une paire de bœufs, il rendit possible à son fils l'acquisition d'une instruction convenable, nécessaire pour atteindre le but tellement désiré : le sacerdoce pour lequel il manifestait des dispositions depuis sa jeune enfance.

Mais il ne fut pas d'emblée le modèle d'une sainteté consommée ; il s'élevait, vers ces sommets, par degrés, guidé par

la main paternelle de Dieu. Pour mettre au jour les valeurs cachées dans cette âme de prêtre, la Providence se servit d'une douloureuse épreuve. Le jeune prêtre, pris par des pirates en mer, vendu comme esclave, passa deux années dans cet état, au milieu des musulmans à Tunis. Ressentant profondément la vanité de ce monde, il cherche l'union à Dieu, et recourt à Notre-Dame qu'il prie avec ferveur. Il ne fut pas déçu, car il devient l'instrument de la grâce de Dieu dans la conversion de son maître, un renégat. Avec lui, il regagne sa patrie, et se rend à Rome, où il rencontre le Vicaire du Christ et trouve le chemin de sa vie auprès des tombeaux des Saints Apôtres. Arrivé à Paris, il commence, dans différents postes, un service totalement dévoué à Dieu et au prochain.

L'époque et les conditions dans lesquelles vivait saint Vincent de Paul n'étaient pas faciles. La France subissait de rudes secousses, causées par la guerre de Trente Ans et par des dissensions intérieures qu'accroissaient la misère matérielle et morale de la population. La mendicité, surtout dans les villes, s'avérait un véritable fléau. Les maladies épidémiques rendaient plus profonde la détresse. La vie religieuse faiblissait, le niveau de la vie morale baissait également. Il fallait un homme qui, par sa personnalité, sût réveiller les consciences et par son dévouement, en vint à parler aux cœurs : et ainsi par ses actes et par son amour du prochain pût montrer le chemin évangélique de la vérité et de la charité. Cet homme providentiel fut Vincent de Paul.

II. — UNE PERSONNALITÉ QUI FIT ÉPOQUE.

Saint Vincent de Paul s'enflamma de l'amour évangélique de Jésus-Christ qu'il vit dans son prochain, surtout dans les malheureux. A cette grande idée, il dépensa toutes ses forces : un jugement lucide, une observation perspicace, un sens exceptionnel d'organisation, une manière singulièrement simple et pratique de comprendre toutes choses, une ardeur pour la vie intérieure, une disposition pour tous les dévouements et tous les sacrifices. Il devint, pour sa génération, une nette révélation de l'amour surnaturel, actif, de Dieu et du prochain.

Dans le cœur de saint Vincent, l'amour du prochain était pleinement selon le Christ, il embrassait l'homme tout entier, les besoins de son âme et ceux de sa vie temporelle. En enveloppant dans cette pensée la génération de son temps, Vincent répète, après Notre-Seigneur : *J'ai pitié de cette foule* (Marc VIII, 2). Et aussitôt, il se met à l'œuvre, organisant des Missions populaires qui font une puissante impression et introduisent les fidèles dans la voie d'une renaissance spirituelle. C'est de ce besoin de la vie religieuse que naquit la Congrégation des Prêtres de la Mission. Tout en assurant aux âmes la nourriture de la vérité, saint Vincent médite les moyens d'offrir aux affamés leur morceau de pain quotidien. *Il faut, disait-il, atteindre l'âme*

à travers le corps. Aussi devint-il de règle que là où les Missions sont organisées, fut en même temps créée une Confrérie de la Charité. Saint Vincent enseigne avec insistance qu'il ne suffit pas de se contenter d'apporter une offrande pour les pauvres, mais qu'il faut remettre le don, personnellement, l'adoucir par une bonne parole chrétienne. Un réseau toujours plus serré des Confréries de la Charité en vint à couvrir la France. Pour les diriger, il fallut établir une Compagnie des Dames de la Charité à Paris. Cette fondation suscita le besoin de fonder un organisme permanent : la Compagnie des Filles de la Charité dont Louise de Marillac devint la première Supérieure. Désormais, des institutions de charité se multiplient, embrassant presque toutes les misères humaines : petits abandonnés, orphelins de guerre, enfants trouvés, malades dans les hôpitaux, infirmes dans leur domicile particulier, soldats blessés, forçats condamnés aux galères, vieillards, filles de mauvaise vie, personnes atteintes de maladies mentales...

Pendant les années de guerre, saint Vincent aidé par les Sœurs, organise des secours matériels pour les provinces qu'atteint la calamité de la famine. Il y envoie des grains pour les semailles, et assiste les réfugiés dispersés hors de leur pays natal. Pauvre lui-même, avec sa soutane rapiécée, il dispose de millions qui passent par ses mains pour le bien des malheureux. Ainsi mérite-t-il le nom honorable de *Père des Pauvres*, de *Père de la Patrie*.

Et il devient l'inspiration du monde, appelant un chacun dans la voie de la charité chrétienne. Il a la vive consolation de pouvoir diriger ses fils et ses filles spirituels, Prêtres de la Mission et Filles de la Charité, à leurs tâches évangéliques, même au loin, en dehors de France. Déjà, entre 1643 et 1646, les Prêtres de la Mission ouvrent de leurs maisons en Italie, et, bientôt après, ils se rendent en Irlande, en Ecosse. En 1651, invitées par la Reine de Pologne, Marie de Gonzague, les deux familles de saint Vincent viennent peu après à Varsovie où elles développent une bienfaisante activité dans tous les domaines.

Les Compagnies fondées par saint Vincent se trouvent, après trois cents ans de leur existence, en plein essor. Ses œuvres restent durables, vivaces et fécondes, parce qu'elles sont nées de l'esprit de Dieu et qu'elles ont pu résister à l'épreuve de trois siècles. Il les construisait sur le fondement inébranlable que demeure Jésus-Christ. Il ne cherchait que Lui, il ne vivait que pour Lui et par une fervente prière il Lui confiait toute fondation qu'il entreprenait. Il se modelait sur le Seigneur dans sa vie quotidienne, se posant souvent la question : *Comment Jésus-Christ agirait-il à ma place ?*

III. — LA BIENFAISANCE.

UNE NOTE DE L'ÉGLISE DANS L'HISTOIRE.

L'activité charitable de saint Vincent se joint, comme dans une chaîne unique, à la vocation de la Sainte Eglise. A cela rien

d'étonnant. Les travaux de charité appartiennent bien aux tâches fondamentales de l'Eglise qui, étant le Corps Mystique du Christ, suit fidèlement sa Tête. Jésus-Christ « *a passé en faisant le bien* » (Actes X, 38). De même, notre Eglise veut, dans chaque génération, renouveler l'amour actif du divin Sauveur et venir au secours des hommes qui souffrent.

L'Eglise, société parfaite dans son domaine, garde le droit de se servir des indispensables moyens pour atteindre les buts qui lui sont propres. Et l'un des moyens nécessaires pour cette réalisation c'est sa bienfaisante activité. Il est vrai que son but principal est de conduire les hommes vers leur salut éternel et vers la sainteté ; mais tout au long de ce chemin, elle rencontre l'indigence, la misère, la souffrance de ses enfants. Elle ne peut donc pas rester indifférente en présence de ces faits, et abandonner l'homme qui souffre. Les regards fixés sur le bon Samaritain, elle se penche sur l'homme malheureux pour lui offrir une assistance, pour lui apporter un soulagement.

A ces droits, comme à ces devoirs, elle ne peut renoncer. C'est pourquoi nous voyons l'action bienfaisante de l'Eglise se poursuivre, depuis ses origines, sans interruption, à travers les siècles. Inspirés par le Saint-Esprit, les Apôtres appellent à leur aide sept diacres à qui ils recommandent le soin des pauvres, et l'aide des veuves et des orphelins. Combien de sollicitude on trouve déjà chez saint Paul, pour organiser des quêtes au profit des pauvres et pour distribuer ensuite, parmi les besogneux, ces dons ainsi collectés. Les formes du secours porté aux pauvres vont varier dans la suite des temps mais l'activité charitable elle-même ne cessera jamais dans l'Eglise. Dans toutes les époques, le Saint-Esprit a suscité des bienfaiteurs éminents qui mettent ainsi ce champ du travail bienfaisant dans sa pleine lumière. Saint Vincent de Paul, de par la volonté de Dieu, devint l'initiateur qui, à l'époque moderne, jalonne les chemins de l'action bienfaisante.

Rien d'étonnant qu'il ait été déclaré patron de toutes les œuvres de charité. Malgré tous les louables efforts pour faire régner une justice sociale et pour éliminer la misère de la vie des hommes, les pauvres ne manqueront jamais. Les paroles de Notre-Seigneur se vérifient ici encore : *Des pauvres vous en aurez toujours parmi vous* (Jean XII, 8). L'Eglise distribue ces secours avec beaucoup de sens averti et de délicatesse. En effet elle fait appel à la conscience et au cœur de ses enfants. Elle ne leur arrache pas leur offrande par force, mais elle attend leurs dons volontaires, apportés par une charité qui enrichit celui qui donne. Ainsi, avec discrétion, elle assiste ceux qui ont besoin, en respectant la dignité de l'homme chrétien. Son action bienfaisante va jusqu'au fond de l'âme humaine pour guérir la misère morale qui constitue si souvent la source de l'indigence et de la souffrance qui en résulte.

IV. — LE CENTENAIRE DE SAINT VINCENT DE PAUL.
UN ENCOURAGEMENT A CONTINUER SON ŒUVRE.

Sa Sainteté Jean XXIII, dans sa lettre pour le troisième centenaire de la mort de saint Vincent de Paul (20 février 1960), écrit notamment : *...Nous estimons juste de célébrer saint Vincent de Paul d'une voix pleine d'admiration et de louanges comme un magnifique modèle de charité... Nous désirons avec ardeur que tous les enfants de l'Eglise le vénèrent et l'imitent avec un amour toujours croissant* ». Accomplir ces désirs du Saint-Père, voilà le fruit le plus propre et le plus précieux souvenir du trois-centième anniversaire de la mort de saint Vincent de Paul.

Vous les Prêtres, nos vénérables frères, méditez avec assiduité les vertus du saint, tout en suivant ses traces. Vous donc, les élus de Dieu, ses saints et ses bien-aimés, revêtez des sentiments de tendre compassion, de bienveillance, d'humilité, de douceur, de patience... Par-dessus tout, la charité en laquelle se noue la perfection, écrit saint Paul (Colossiens, III, 12-14). « Frères, aimons Dieu — nous exhorte saint Vincent — à la force de nos bras, à la sueur de nos visages ». Malgré nombre de nos occupations, nous devons trouver un moment pour la visite d'une maison où l'indigence, la maladie, la douleur ont fait leur séjour. Envers les souffrants, ayons des paroles d'apaisement, d'encouragement, de consolation. Ne pouvant remédier par nous-mêmes à toute infortune, appelons-en, au nom de Jésus-Christ, aux cœurs de nos paroissiens et, la grâce de Dieu aidant, ils s'ouvriront pour l'exercice des actes de charité.

Quant à vous, frères et sœurs en Notre-Seigneur, ne fermez pas la sensibilité de votre cœur au mal et à la souffrance d'autrui. Réjouissez-vous avec qui est dans la joie, pleurez avec qui pleure (Romains XII, 15). Pendant la Semaine de la Charité, devant la quête au profit des pauvres, soit au temps de Noël, soit à Pâques, ou en d'autres occasions, faisons toujours preuve d'un amour actif et dévoué. Combien de ressources, l'on pourrait accumuler ou économiser, en se privant de bon gré de plaisirs licites, et, à plus forte raison, de ceux qui sont nuisibles, tels l'alcool, le tabac, etc...

Grâces à Dieu, les cœurs des catholiques dans notre pays ne sont pas morts. Ils réagissent vivement quand il faut venir au secours du prochain qui a été atteint par une calamité particulière ou frappé par tout autre malheur. Des dons affluent alors, offerts quelquefois dans des circonstances qui rappellent l'obole de la veuve, car un pauvre sait mieux comprendre un autre pauvre.

Que le Père des pauvres, saint Vincent de Paul, nous introduise sur ce chemin royal de l'enseignement évangélique exprimé dans ces paroles : *Heureux les miséricordieux, car ils obtiendront miséricorde* (Mathieu, V, 7).

Pour vos efforts au service de la Charité, vénérables frères Prêtres, et vous nos chers frères en Notre-Seigneur, nous vous bénissons de tout cœur, au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Ainsi soit-il !

Donné lors de la Conférence de l'Episcopat de Pologne le 22 juin de l'an du Seigneur 1960.

Stefan Cardinal Wyszynski, archevêque métropolitain de *Gniezno et de Varsovie*, Primat de Pologne.

Eugeniusz Baziak, archevêque métropolitain, Administrateur de l'archevêché de *Cracovie*.

Antoni Baraniak, archevêque métropolitain de *Poznan*.

Stanislaw Adamski, évêque de *Katowice*.

Franciszek Barda, évêque de *Przemysl*.

Jan Kanty Lorek, évêque de *Sandomierz*.

Czeslaw Kaczmarek, évêque de *Kielce*.

Tadeusz Pawel Zakrzewski, évêque de *Plock*.

Piotr Kalwa, évêque de *Lublin*.

Czeslaw Falkowski, évêque de *Chelmo*.

Ignacy Swirski, évêque de la *Podlachie*.

Zdzislaw Golinski, évêque de *Czestochowa*.

Antoni Pawlowski, évêque de *Wloclawek*.

Edmund Nowicki, évêque de *Gdansk*.

Tomasz Wilczynski, évêque de *Olsztyn*.

Francisczek Jop, évêque de *Opole*.

Boleslaw Kominek, évêque de *Wroclaw*.

Wilhelm Pluta, évêque de *Gorzow*.

Karol Pekala, évêque, Vicaire capitulaire de *Tarnow*.

Michal Krzywicki, Administrateur apostolique à *Drohiczyn*.

Adam Sawicki, Vicaire capitulaire à *Bialystok*.

SAINT VINCENT ET SAINTE LOUISE

A l'occasion du Triduum vincentien, célébré avec tant d'ardeur à Fribourg, en Suisse (19-21 novembre 1961), deux évocations des Saints Fondateurs les ont saisis et campés pour un thème toujours vivant de méditation.

Dans leur brièveté, ces deux tableautins honorent l'Université catholique fondée en 1899. Bilingue (allemand et français), elle loge ses Facultés dans des bâtiments jeunes et accueillants, inaugurés en 1941. C'est un gage d'esprit ouvert et une attitude sympathique pour toutes les belles âmes et les nobles causes.

SAINTE LOUISE DE MARILLAC

La Fondatrice des Filles de la Charité, des saintes femmes à cornette blanche et à robe bleue que nous appelons communément Sœurs de Saint-Vincent de Paul, est à la fois l'Apôtre des Pauvres et l'admirable Précurseur du culte du Sacré-Cœur.

La grande Louise de Marillac est une personnalité mystique ; et sa hauteur surnaturelle la rend comme invisible à beaucoup d'intelligences.

Tout ce qu'elle a fait montre aux âmes, au-dessus de la zone intellectuelle, qu'elle a certainement compris que, seul, le Seigneur (et non pas, par eux-mêmes, les hommes) éprouve la pitié pour les hommes.

La pitié parfaite : naturelle et surnaturelle.

On dirait que Louise a reçu pour mission d'illustrer, de commenter, d'appliquer en œuvres la parole du Christ : « *Misereor super turbam*. J'ai pitié de la foule ».

Les hommes que sont les saints ont eu pitié des hommes par délégation du Cœur de ce Verbe Incarné. Et par association à ce Cœur : ainsi Marie Corédemptrice.

Nous avons la preuve *peinte* de cette doctrine de Louise de Marillac. Elle composait avec talent, au moins à partir de 1635, deux ans après la fondation des Sœurs, des aquarelles représentant, comme elle disait, *le Seigneur de la Charité*. C'était déjà le Sacré-Cœur, avec le Cœur rayonnant (comme environ quarante ans plus tard, à Paray-le-Monial, devant Marguerite-Marie) et les mains étendues vers la terre (comme Marie en 1830, à la rue du Bac, devant Catherine Labouré). La Maison-Mère à Paris en possède un grand tableau attribué à sainte Louise de Marillac. La sainte distribuait ses aquarelles, en donnant un double exemplaire à chaque maison des Sœurs : une pour leur chambre d'oraison, une pour le parloir afin de propager la dévotion dans le public.

Méditons bien sur ce nom. *Le Seigneur de la Charité* veut dire *le Seigneur de l'Amour*. Monsieur Vincent s'écriait devant les premières Filles de la Charité : « Qu'avez-vous fait à Dieu pour qu'il vous donne un tel nom ! » Il avait raison, raison profonde. En effet le nom signifie : *les Filles de l'Amour divin, les Servantes de l'Amour*. « La Charité » ne désigne pas seulement l'aumône. Elle en est la source infiniment haute.

Si l'on songe que la religion du Sacré-Cœur est devenue, à partir des révélations faites à Marguerite-Marie, le trésor de la Visitation, sans cesser d'être celui des Filles de la Charité, l'on comprend que saint François de Sales, frère spirituel de saint Vincent de Paul dans la dévotion à l'Amour divin, ait confié les Sœurs de la Visitation de Paris à Monsieur Vincent et que, depuis ce jour, Visitandines et Filles de la Charité s'appellent entre elles *cousines*.

Au commencement de chaque heure, les Sœurs de Saint-Vincent de Paul invoquent le Sacré-Cœur de Jésus, héritage de leurs parents spirituels : Vincent et Louise, dès avant les glorieuses visions de Paray-le-Monial. Louise a reçu le trésor dans la méditation (si ce fut d'abord en révélation, elle ne l'a point dit). Et Marguerite-Marie l'a reçu dans la vision.

Les mosaïques du transept gauche, à la Basilique du Sacré-Cœur de Montmartre, illustrent tout cet enseignement.

Louise de Marillac est également le Précurseur et l'Initiatrice du culte de l'Immaculée Conception, à laquelle d'ailleurs le peuple chrétien avait toujours cru, par instinct surnaturel, avant toute définition.

Louise priait le Christ, habituellement, ardemment, de révéler au monde l'Immaculée Conception de sa Mère. Elle fut exaucée cent soixante-dix ans après sa mort, car dans l'éternité, tout vit au présent, le soir où Marie apparut à Catherine Labouré, novice chez les Filles de la Charité, lui révélant l'invocation : *O Marie conçue sans péché*. La formule même, montrée en lettres d'or au-dessus de l'Apparition, est la première notification officielle (si j'ose écrire) de l'Immaculée Conception, faite à Paris vingt-huit ans avant Lourdes, au numéro 140 actuel de la rue du Bac.

La statue, à Fribourg, de la Vierge aux rayons, la grande œuvre du sculpteur Aeby, placée au-dessus du portail de la chapelle de la Providence, à la Neuveville, et la statue de l'autel restaurée par le peintre Niquille, proclament ce souvenir.

C'est donc cette notification, faite par Marie à une humble Fille de la Charité, que propage la Médaille Miraculeuse, laquelle porte également au loin l'autre doctrine de Louise de Marillac sur l'Amour divin : les deux Cœurs, l'un couronné d'épines, l'autre percé du glaive qu'on voit l'un et l'autre au verso de la Médaille sous l'M qui porte une croix. La croix et la lettre M signifient que Marie au pied de la croix et Jésus crucifié forment ensemble (et c'est la définition de saint Jean Eudes) « *une même personne mystique* ». Le double enseignement de sainte Louise de Marillac : sur le Seigneur de la Charité, sur l'Immaculée Conception, brille ainsi sur la Médaille qui résume les visions de sainte Catherine Labouré. La fille a hérité de sa mère. Catherine, même théologiquement, et non seulement en religion, est la fille de Madame de Marillac.

Par l'intercession de Louise, la Vierge Marie, qui l'avait annoncé à la novice, a révélé tout « son plus beau » à Catherine.

Quand l'Immaculée Conception apparut à Lourdes, Catherine Labouré qui, par une vision à distance, voyait de Paris tout ce qui se passait si loin, au pied des Pyrénées, fit cette réflexion à sa communauté, sans se dévoiler elle-même : « La Sainte Vierge apparaît là-bas, parce que nous n'avons pas tenu compte ici de ce qu'elle nous avait dit ».

A Lourdes, pendant ces mêmes semaines, la foule agenouillée derrière sainte Bernadette criait vers l'Apparition invisible l'invocation de la rue du Bac. Elle criait : « O Marie conçue sans péché, priez pour nous qui avons recours à vous ! ». Bernadette (qui voyait, elle) portait à son cou la Médaille Miraculeuse. Cette médaille de Bernadette est conservée aujourd'hui rue du Bac.

Ainsi Catherine Labouré est la Prière de Louise de Marillac, la Prière exaucée et pour ainsi dire incarnée.

Bernadette Soubirous, à son tour, est la Prière de Louise de Marillac, la Prière réitérée, confirmée et pour ainsi dire incarnée.

Quelle attitude alors, nous autres : peuple mortel, peuple pécheur, devons-nous observer devant tant de lumière ? Nous prosterner intellectuellement et spirituellement aux pieds de Louise la Grande, mère et aïeule des deux modestes vierges qui ont contemplé l'Immaculée Conception, et précurseur de Marguerite-Marie.

Serge BARRAULT.



SAINT VINCENT DE PAUL

La leçon d'un centenaire.

En marquant le Centenaire de l'arrivée des Filles de saint Vincent de Paul et de sainte Louise de Marillac ainsi que le tricentenaire de la mort de ces deux héros de la charité, Fribourg a le sentiment d'accomplir un geste de reconnaissance. Dans notre ville, en particulier dans nos quartiers populaires comme partout où le rayonnement de Monsieur Vincent a pénétré, la simple évocation de sa personne et de son œuvre fait surgir en effet un des visages les plus familiers, les plus aimés de la charité catholique. Chacun voit se dessiner l'image bien concrète d'une sollicitude qui ne se paie pas de grands mots, qui ne se laisse pas dessécher dans l'anonymat d'une bienfaisance toute administrative, mais qui se penche avec un cœur chaque fois nouveau sur toutes les nécessités, qui discerne dans le plus humble orphelin comme dans le vieillard le plus rebuté par la vie, ou dans le malade le plus déserté par l'espérance, la grandeur d'une personne créée à l'image de Dieu.

Pour saint Vincent comme pour tous ses héritiers, la détresse des hommes est non seulement un problème ou un ensemble de problèmes, objet d'inquiétudes, de mémoires ou de statistiques ; mais c'est un monde d'êtres concrets, pétris de chair et de sang, ayant chacun son histoire, son drame, sa vocation, ses défaillances et ses grâces. Aussi l'affection qu'il leur porte n'a-t-elle rien d'une bienveillance impersonnelle et protocolaire ; elle est le pur écho de cette tendresse du Maître qui connaît par son nom chacune de ses brebis, qui a donné

sa vie pour chacune d'elles comme si elle avait été seule au monde.

Le don qui passe par le cœur.

Don d'une personne à un autre personne... Voilà ce que doit être toute charité authentique. Le don d'une personne... parce que tant qu'on ne s'est pas donné soi-même, on n'a encore rien donné. Seul l'amour qui aboutit à une telle donation est digne d'un pareil nom. Tant qu'on s'est borné à donner *quelque chose*, on n'est encore qu'à la surface des âmes. Un don que n'accompagne pas ce mouvement du cœur a même toujours quelque chose de blessant, d'humiliant. Tant que notre intérêt pour le prochain ne s'exprime pas dans une donation du cœur, il ne saurait y avoir d'échange. Car que peut donner en retour celui qui n'a rien, qui est toujours réduit à recevoir sans pouvoir donner ? Mais quand, au contraire, le cœur y est, tout change. Parce que l'amour ne saurait être à sens unique, celui qui reçoit sait alors qu'il peut être non seulement bénéficiaire, mais donateur. Il se sent réhabilité dans sa dignité humaine aussi car la gratitude prendra la forme d'un vrai don de soi et souvent dans de tels échanges, celui qui reçoit le plus n'est pas celui qu'on pourrait croire.

Voilà pourquoi tous les vrais apôtres de la charité, un Vincent de Paul et un Ozanam nous invitent à nous mettre à l'école des pauvres, « nos seigneurs les pauvres », comme on disait jadis — et ce titre est autrement moins blessant que celui d'« économiquement faible » que l'hypocrisie du langage moderne a inventé. Aussi à cette profondeur, l'exercice de la charité ne peut être que la rencontre de deux personnes que la Providence a rapprochées pour leur permettre de découvrir, en s'aidant mutuellement, le visage de cette tendresse infinie qui les enveloppe tous deux.

Chacune par son nom.

D'une personne à une autre personne... La charité comprise à la manière d'un Vincent de Paul sait en effet regarder chacun de nos frères deshérités comme le reflet unique, irremplaçable, de la splendeur infinie, comme un visage authentique du Christ présent à chacune de ses créatures marquées à l'image du Dieu vivant. Elle ne risque pas de réduire chacun de ces nécessiteux à une fiche dans un dossier. Au-delà de l'inévitable technique administrative que nécessite l'organisation de la charité, elle s'arrête devant ce mystère que représente toute personne humaine. Elle ne procède pas en série, quels que soient les efforts qu'elle déploie pour se rendre efficace et rationnelle. Chaque misère rencontrée est un rendez-vous que le Christ nous assigne avec un de ses membres souffrants, un appel qui se détache de façon bouleversante sur cet immense bruit de fond que fait entendre la détresse de l'humanité.

Voilà pourquoi la charité ainsi comprise se renouvelle sans cesse, se fait merveilleusement inventive ; elle fait éclater toutes

les routines ; elle réagit contre cette accoutumance qui émousse à la longue nos réactions humaines, notre capacité de vibrer à chaque rencontre avec la souffrance. Elle sent chaque fois ses entrailles s'animer devant une telle découverte, jamais blasée, jamais lassée, parce que chaque fois c'est un visage nouveau de l'humanité souffrante qui se révèle à elle et parce que, chaque fois, c'est le Christ qui apparaît dans la personne de tous ceux qu'il a chargés de sa croix.

C'est d'ailleurs cette dimension surnaturelle de la charité chrétienne qui préserve du même coup sa noblesse humaine. Chaque fois que cette profondeur divine de l'amour et du service s'efface, la bienfaisance se dégrade en revendication et en révolte. C'est ce qui arrive toujours lorsque certains apôtres de la promotion humaine laissent leur amour du prochain se laïciser, dégénérer en solidarité purement humaine avec le peuple des opprimés. C'est toute l'histoire de certaines déchéances, où l'amour des malheureux s'est tourné, par manque de foi et de fidélité à l'Eglise, en une accusation passionnée contre celle-ci, comme si elle avait trahi la cause des malheureux et des pauvres.

C'est aussi l'histoire de ces vastes mouvements de révolte collective que notre siècle a vu surgir, qui prétendent libérer l'humanité de toute forme d'exploitation et qui ne réussissent qu'à remplacer une tyrannie par une autre plus inhumaine encore. Car le peuple, l'humanité que l'on prétend ainsi édifier deviennent bientôt des monstres anonymes auxquels la personne humaine est impitoyablement immolée.

Charité et justice sociale.

Ce n'est pas à dire bien sûr que la charité que nous enseigne Monsieur Vincent puisse nous dispenser de notre devoir de justice sociale, de notre lutte pour faire disparaître l'injustice de certaines inégalités. Comme s'il était possible d'opposer les exigences de la justice et celles de la charité ! La charité ne dispense pas de la justice ; elle ne serait qu'une caricature de charité si elle prenait son parti de certaines iniquités. Et, d'autre part, la justice ne rend pas superflue la charité ; celle-ci enveloppe la justice ; l'aménagement le plus équitable des situations économiques et sociales, nos efforts pour rendre ce monde plus humain doivent toujours être inspirés par l'estime et l'amour de nos frères, appelés comme à une même vocation et à une même destinée.

Si, à l'époque de Monsieur Vincent, la conscience des chrétiens était peut-être moins alertée que la nôtre devant ces exigences de la justice sociale, si l'on sentait moins l'injustice de certaines inégalités dans la distribution des biens humains, il ne faut pas croire que l'urgence de la charité se soit atténuée depuis lors. S'il y a tant d'âpreté et de dureté dans nos relations humaines, si chacun est devenu tellement imbu de ses droits, tellement sourcilieux à les faire valoir, c'est bien parce que l'esprit évangélique de charité est en baisse chez beaucoup de

nos contemporains. On en est même venu à déprécier cette charité, comme si elle avait quelque chose d'humiliant pour celui qui en bénéficie, alors que nous en avons tous besoin les uns comme les autres. Car même quand nos droits seraient parfaitement délimités et reconnus, même dans l'ordre social idéal, nous serions encore débiteurs les uns des autres, le monde aurait encore besoin de cette charité qui seule fait fleurir la paix, le pardon et la vraie communion des personnes.

L'irremplaçable rencontre.

Conçue dans la lumière de Vincent de Paul, la charité aura le privilège de préparer une société fondée sur l'amitié qui est la vertu sociale par excellence. Car c'est bien à elle que revient de dominer ce qui sépare et oppose, de fondre les antagonismes dans un don de soi qui dépasse toutes les limites et toutes les frontières.

C'est grâce à ce don de soi que chaque personne s'épanouit pleinement dans le moment même où elle s'efface et où elle s'oublie. Nous devons veiller à ce qu'elle ne devienne pas cette bienfaisance impersonnelle dans laquelle nous signalions le danger d'une époque de planification, d'organisation, de rationalisation à outrance. Certes, pour être efficace, à la mesure des nécessités immenses de notre monde, notre effort ne saurait se déployer en ordre dispersé. Notre bienfaisance doit devenir méthodique, institutionnelle. Et Monsieur Vincent, l'animateur de tant d'initiatives n'a eu garde de l'oublier. Mais à nous de veiller à ce que l'institution ne masque pas la personne, alors qu'elle doit lui être subordonnée. A travers les réseaux de service, à travers les organes spécialisés qu'elle se donne, elle doit demeurer toujours ouverte sur cette rencontre, ce contact irremplaçable avec les personnes en chacune desquelles brille une dignité plus précieuse que tous les biens de la terre.

Alors elle restera fidèle à l'esprit de celui qui l'a incarnée avec une telle pureté. Alors aussi elle sera l'écho de cet amour infini dont le regard se particularise de façon bouleversante en se posant sur chacun de nous.

Alphonse MENOUD.

(*La Liberté* de Fribourg, 19-20 novembre 1960.)



DEUX LETTRES INEDITES : LOUISE DE MARILLAC
ET VINCENT DE PAUL

★

Voici deux billets, tous deux autographes (1), tous deux motivés par la charité, comme il s'en trouve tant d'autres dans ce qui nous a été conservé et nous reste connu de la correspondance de Vincent de Paul et de Louise de Marillac.

Dans cet ordre de charité, le sujet du présent mot de Louise de Marillac, peut se rapprocher de la lettre 3305 (édition Coste, t. VIII, p. 527) que Vincent écrivait à Louise de Marillac. Peut-être même (cela est secondaire) avons-nous ici l'amorce de cette affaire et de l'aide à cette pauvre femme dit Louise de Marillac, cette créature comme écrit Monsieur Vincent. En tout cas, rien ne s'y oppose : les cas de ce genre ont dû se présenter plusieurs fois. D'autre part l'appellation de Monsieur — antérieure (comme l'a signalé Pierre Coste) — à 1650 favorise ce rapprochement...

Parmi les leçons qui est loisible de relever et retenir dans ces lignes sans prétention, on peut souligner le savoir-faire, la délicatesse et les nobles sentiments de Louise de Marillac : courageusement dans cet acte et ce motif de charité, Mademoiselle se résout, n'hésite pas à être importune, pour une admission à la Pitié. Monsieur Vincent en lisant cela reconnaissait la générosité et la grande âme de sa vaillante collaboratrice.

Quant à Sœur Barbe, dont parle Monsieur Vincent (voir Table Coste), Monsieur Vincent juge bon d'accorder le bienfait d'une retraite, où confession et direction auront leur place.

Ainsi donc apportent leurs enseignements et profits ces lambeaux de correspondance qui errent encore de-ci de-là inconnus et qu'il est bon de recueillir et d'assembler. Bonne chance à tous les chercheurs et travailleurs pour mettre du saint Vincent à notre portée. Quelques glanes, quelques épis après les gerbes que nous devons à M. Coste !

F. COMBALUZIER.

(1) Ils ont été donnés à M. Antonin Bonjean par la Sœur Charreyron, supérieur de la Clinique Saint-Charles à Montpellier.

LETTRE DE MADEMOISELLE LE GRAS A SAINT VINCENT

Monsieur,

J'ay esté priée de vous suplier très humblement pour l'amour de Dieu comme je fais de faire la charité à une pauvre fame quy a très grand besoin d'estre enfermée de faire prier Monsieur Gillot (2) marchant demeurant à la plase aux chas de luy aider à avoir plase à la pitié. Le besoin quy m'a esté représenté est tout à fait digne de compassion tant pour le salut de son âme que p(ou)r l'assurance de sa personne. Se quy fait Monsieur que je me suis résolue de vous estre importune et vous assurer par ce mot que je suis en l'amour de n(ot)re Seigneur

Monsieur

V(ot)re très humble et
très obéissante servante

L. de Marillac.

LETTRE DE SAINT VINCENT A MADEMOISELLE LE GRAS

Les deux lettres que je vous renvoie, Mademoiselle, me semblent bien. Je pense que vous fairesz bien de metre (3) ma Sœur Barbe à la retraite. Je l'entendray à confesse, Dieu aidant, et luy parleray par mesme moien samedy prochain, ne le pouvant plus tot à cause de l'embarras auquel je suis qui suis en l'amour de N(ot)re Seigneur

Mad(emois)elle

V(ot)re très humble serviteur
Vincens Depaul.

(2) M. Gillot, marchand, est logé en cette *Place aux Chats*, situé à l'ouest du Grand Cimetière des Innocents, à la jonction des rues de la Chausseterie et de la Lingerie (plan Gomboust, 1647, feuille V).

(3) Monsieur Vincent avait alors écrit : « Vous ferez bien de parler... il a corrigé par : ...mettre ».

AU JOUR LE JOUR



NOUVELLES PRESCRIPTIONS DE M. N.T.H. PÈRE.

1^{er} janvier 1961. — Avec l'an nouveau et en signe des temps, le T.H. Père promulgue quelques prescriptions dans l'esprit liturgique de notre époque. Conformément aux invitations du code rubrical, approuvé par Lettre apostolique du 25 juillet 1960, les Laudes du bréviaire servent désormais de prière du matin. Cette heure canonique étant dûment récitée, on lit pour la Communauté un thème de méditation qui se poursuit pour assurer l'heure intégrale d'oraison, prescrite par les constitutions. En cette octave de Noël (nouvelle appellation de la fête), en ce premier jour de l'an, les vœux continuent d'être présentés à genoux au T.H. Père M. Bizart, supérieur de la Maison-Mère, souhaite ce matin qu'aux lendemains de cette année du tricentenaire, chacun des membres de la Congrégation puisse être un fils authentique de saint Vincent ; c'est tout un programme, un idéal à réaliser.

Le P. Slattery remercie et souligne que les efforts de saint Vincent pour imiter le Christ doivent toujours inspirer notre conduite et notre générosité... Puis dans cette ligne suit l'Acte de protestation, voulu par le Coutumier et emprunté à l'*Introduction à la Vie dévote*, de saint François de Sales.

Le soir, à 19 heures, après les offices ordinaires du 1^{er} janvier (un dimanche, cette année) commence la lecture de la Circulaire qui, outre ses conseils et directives spirituelles, nous entraîne dans un classique tour d'horizon où consolations et épreuves trouvent et rencontrent leurs eaux mêlées.

L'ESPRIT DU SERMON DE FOLLEVILLE.

25 janvier. — Désigné pour la traditionnelle conférence de ce jour, M. Michel Lloret dégage avec flamme l'esprit du sermon de Folleville : *Mission et Charité*. Dès ce 25 janvier 1617, Vincent de Paul, sans le dire sûrement, ni sans s'en rendre compte très probablement, avait mis et lancé sa vie *sur son orbite*. Cette prédication des pauvres, ce rappel des vérités de la foi, ces âmes à sauver, Vincent s'y donne tout entier. C'est *la Mission*... Mais cette humanisation du pauvre, cette conscience que le pauvre a une âme, Vincent va bientôt y travailler concrètement par l'*Association de la Charité*, érigée le 8 décembre 1617, à *Châtillon-les-Dombes*. De là, sans trop tarder, et par une providentielle évolution, sortira la Compagnie des Filles de la Charité. Ces œuvres, ces étonnants dévouements de femmes, vont secourir le pauvre, lui redonner ou soutenir la vie qui lui permettra de prendre conscience qu'il a une âme. *Mission et*

Charité c'est désormais la note tonique, le sens profond de la vie de Vincent. Dans cette optique et pour le redire sans jamais se lasser, la Revue vincentienne *Mission et Charité* dont on parlait depuis quelques mois, vient de lancer son premier numéro. Beau et sérieux départ sous la direction de M. André Dodin. Sous sa plume, nous pourrons trouver une ample spiritualité de saint Vincent : délectables fruits de patientes réflexions, soigneusement limées... Solide article de M. Vansteenkiste (pp. 9-40). *Le Pauvre dans l'Eglise*, un écho des conférences de la Session des Sœurs Servantes de 1960, etc. Quel profit pour les auditrices et les lecteurs ! *Mission et Charité*... C'est Folleville, la piste d'envol, de lancement !

Dans un tout petit coin de la modeste chronique de ce jour, signalons que pour le service du réfectoire de la Maison-Mère, on inaugure aujourd'hui (là encore innovation soigneusement étudiée et annoncée) de légers chariots en aluminium chromé, à triple étage... Cela rend moins pénible le port des solides et pesantes assiettes que jadis les consignes du *Coutumier* des servants prescrivaient de ne pas charger à plus de vingt, sur les ronds, portés allègrement à force de bras. D'autre part, sous le récent éclairage *Holophane*, se diffuse une douce et ample clarté, où les lambris de chêne ciré prennent un aspect plus chaud, plus monastique, bien mieux que sous des tubes au néon...

UN SIÈCLE DE DÉVOUEMENT ET DE GÉNÉREUSES INITIATIVES.

2 février. — A *Fribourg, en Suisse*, sur les bords de la Sarine, s'achève en ce jour, la centième année de l'Ouvroir de la *Providence*, la maison bien connue en cette ville attrayante et sympathique. De ce *siècle de dévouement et de généreuses initiatives*, dans la *Liberté* du 20 novembre 1960, M. Jordan a retracé et déroulé une vue d'ensemble. Le film de ces lignes, comme toute bande documentaire, fait rapidement parcourir ou défiler, à grandes enjambées, ces générations et ces années de générosité que symbolise la cornette vincentienne, en ce canton et cette ville catholique de Suisse, si riche en maisons et activités religieuses.

LA MAISON DE LA PROVIDENCE (1841-1847).

Sa fondation et ses débuts

En cette année 1960, par une heureuse coïncidence, les Filles de la Charité de la Maison de la Providence commémorent tout à la fois le troisième centenaire de la mort de leurs fondateurs, Monsieur Vincent et sainte Louise de Marillac, et un siècle d'activité sur les bords de la Sarine.

L'institution et le développement des Filles de la Charité

A l'époque où il est curé de Châtillon (Ain) l'humble mais dévoué Vincent de Paul constate que les pauvres sont légion, que des gens de cœur sont prêts à les secourir mais que leur charité est mal organisée (1617). Aussi en vient-il bientôt à

grouper quelques dames de bonne volonté en vue « d'aider le corps et l'âme » de ceux que frappent la pauvreté, la maladie, l'abandon. Quelques années après, à Paris, il s'émeut fort à la vue de misères effrayantes : nouveau-nés exposés sur les places publiques ; garçons et fillettes errant dans les rues, déguenillés et affamés ; pauvres gens gagnant peu, voire sans travail, n'ayant pas de quoi manger à leur faim, laissés sans soin en cas de maladie ; vieillards totalement abandonnés. Il s'empresse alors d'intéresser des femmes et des jeunes filles de toutes conditions au sort des déshérités de ce monde, entre autres une veuve d'une quarantaine d'années, Louise de Marillac. A cette dernière dont il a remarqué les qualités d'esprit et plus encore de cœur, il confie la formation de ses douze premières collaboratrices.

De prime abord, en 1634, de ces Filles de la Charité, comme il les appelle, il n'a pas l'intention de faire des religieuses à proprement parler mais simplement des servantes des pauvres. Durant les six premières années, elles n'ont pas de costume particulier, « d'autre voile que la vertu de modestie », elles ne sont pas cloîtrées, elles ne prononcent aucun vœu ; elles vivent cependant en communauté. En 1640, à la suite de diverses expériences, il précise leur organisation. Les jeunes personnes, en règle générale âgées de pas moins de 19 ans, mais de pas plus de 28 ans, qui désirent vivre cette vie de dévouement, devront être postulantes pendant trois mois puis faire non un noviciat mais un séminaire d'une année. Puis ce sera la prise d'habit ; c'est alors qu'elles se mettent, comme les femmes du peuple, à porter la robe bleue et à se coiffer de la cornette blanche. Après quatre ans de généreux efforts, elles seront appelées à prononcer leurs vœux non à perpétuité mais pour douze mois seulement, vœux renouvelables d'année en année ; cette cérémonie se déroulera en la fête de l'Annonciation. Alors que dans la plupart des autres Ordres et congrégations féminins, les Sœurs doivent apporter une dot, Monsieur Vincent n'exige pas un sou!

Comme le grain de sénévé, cette modeste association ne tarde pas à prendre un magnifique essor. En 1660, on compte déjà une soixantaine de maisons, toutes en France ; cinquante ans plus tard, plus de 300, dont quelques-unes en Espagne et en Pologne ; en notre XX^e siècle, plus de 3 000, réparties sur tous les continents.

En Suisse, les Filles de la Charité s'établissent au début du XIX^e siècle à Neuchâtel et à Genève ; elles n'arrivent en pays fribourgeois qu'en 1858.

Fondation de la Maison de la Providence (5 mai 1841)

En 1841, Mme la comtesse Adelaïde de La Poype, française habitant Fribourg, a l'intention de faire bénéficier le canton du dévouement de ces servantes des pauvres. Depuis son enfance, elle éprouve une vive sympathie tant pour les campagnes que pour la capitale. C'est qu'en été 1789, au début de la Révolution,

sa mère y était venue s'y réfugier avec ses six enfants qu'elle avait placées au couvent des Ursulines et y avait séjourné quelques années. En 1831, probablement à cause du changement de régime politique survenu en France, Adelaïde de La Poype avait regagné nos contrées. Profondément pieuse, femme au cœur d'or, elle songeait plus aux malheureux qu'à elle-même; et sa fortune, elle entendait la mettre au service de son prochain. Pour l'évêque du diocèse, Mgr Pierre-Tobie Yenny, elle éprouvait une vive admiration : et avec raison, car tous ceux qui connaissaient de près ce prélat le considéraient comme un saint. En juin 1838, elle avait donné à l'évêché de Lausanne et Genève, le domaine qu'elle possédait à la petite Riedera, tout en s'en réservant la jouissance sa vie durant. De son projet de fonder à Fribourg un établissement des Filles de la Charité, elle entreprit sa Grandeur et obtint sa précieuse collaboration.

Le 15 avril 1841, les intentions de la bienfaitrice étant déjà bien arrêtées, Mgr Yenny en informa le gouvernement. Trois jours après le Conseil d'Etat donna son approbation, écrivant entre autre au Chef du diocèse : « En applaudissant Nous-mêmes aux vues généreuses de Mme la comtesse de La Poype et reconnaissant tous les bienfaits qui résulteront de cette double institution, nous n'avons pas hésité à accorder à Votre Grandeur l'autorisation qu'elle a souhaitée et à l'assurer de Notre protection en faveur de ces utiles et pieux établissements ».

Quelque temps après, le 5 mai, en sa propre demeure, à la Neuveville n° 25, se rencontrent le notaire M^e Philippe Roth, chargé de rédiger l'acte de donation, et les deux témoins, le P. Michel Neubert, recteur des Pères Rédemptoristes et l'un de ses confrères le P. François-Louis Czech. En ce jour mémorable, Mme de La Poyne donne à Mgr Yenny, pour lui et ses successeurs :

1. 20 obligations de 1000 fr. de France qui assureront un revenu annuel de 1687 fr. suisses ;
2. Des lettres de rente dont le total des intérêts s'élève à 1565 fr. suisses ;
3. Une rente annuelle de 675 fr. dont le capital de 16875 fr. sera remis plus tard, par ses héritiers, à Mgr l'évêque ;
4. Enfin une somme de 20250 fr.

Le total des donations s'élève à environ 100000 fr. suisses, comme qui dirait un demi-million d'aujourd'hui. En retour :

1. Mgr Yenny fera l'acquisition de l'ancienne maison des RR. PP. Rédemptoristes sise à la Neuveville pour y placer un établissement de Sœurs de la Charité de Saint-Vincent de Paul ;
2. Il s'assurera le concours de cinq Sœurs, dont deux seront destinées spécialement à soigner les malades, principalement les pauvres, selon les règles de leur institut ; les trois autres seront consacrées à l'éducation de petites filles pauvres. Le nombre de ces enfants au début ne sera porté qu'à dix et restera

tel pendant cinq ans ; à cette époque, il sera porté à quinze. Sur ce nombre de dix au début, il y en aura trois de Fribourg ou domiciliés à Fribourg. Les enfants admis dans l'établissement seront toujours choisis par Messieurs les évêques et toujours aussi parmi les plus pauvres. Ils seront reçus à l'âge de 7 ans, y recevront l'instruction, y seront nourris et entretenus, ils en sortiront à 21 ans ou plus tôt, si Monseigneur juge leur instruction achevée ou si leur avantage le requiert.

3. Madame la donatrice se réserve l'avantage de pouvoir se retirer et habiter autant de temps et aussi souvent qu'elle voudra dans l'établissement en payant une pension pour elle et sa femme de chambre et si, à sa mort, cette dernière, Antoinette Melinan, est encore auprès d'elle, elle sera admise dans la maison, où elle sera logée, nourrie et blanchie le reste de sa vie.

Dans l'acte de donation, il est encore prévu que Mgr Yenny, tant pour lui que pour ses successeurs, est investi de la propriété pure et perpétuelle, des montants et des rentes, fixés pour être utilisés comme il a été stipulé.

Les débuts de la Maison de la Providence (1841-1847)

Le 14 janvier 1842, l'Evêché acquiert de la Congrégation du Saint-Rédempteur, établie à Fribourg, la maison qui formait jadis son couvent et où, auparavant (jusqu'en 1811) avait été le Séminaire diocésain, soit le n° 45 de la rue de la Neuveville, avec une fontaine et un jardin contigus, pour le prix de 11 040 fr. suisses. Bientôt s'effectuent dans ce bâtiment des réparations et des transformations en vue de sa nouvelle destination ; ces travaux entraînent d'assez grosses dépenses et retardent un peu l'arrivée des Sœurs.

Aux vifs regrets de Mgr Yenny et de Mme de La Poype, les Filles de la Charité de Paris ne peuvent se charger de ce nouvel établissement. Se tournant d'un autre côté, sa Grandeur obtient le concours d'une congrégation similaire, celle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul, de La Roche, en Savoie. A quelle date exacte ces dernières arrivent-elles à Fribourg ? Nous ne sommes pas parvenus à le découvrir, aucune pièce officielle ne nous l'indique et la presse locale n'en souffle mot. Il nous semble que c'est vers la fin de l'été ou l'automne 1842 que cinq d'entre elles inaugurent leur activité. En effet, le 20 juillet, un violent incendie éclate à la Neuveville ; les journaux auraient certainement fait allusion à l'intervention des Sœurs de la Providence en faveur des sinistrés si elles avaient déjà été sur place.

Tout de suite, ces servantes des pauvres s'occupent des malades et en soignent dans leur Maison, recueillent les orphelins que leur envoie l'Evêché, bientôt au nombre de sept ; par là-même, elles s'attirent de vives sympathies. En voici une preuve : à la suite d'un concert qu'elle a donné le 2 janvier 1843, auquel assistaient environ 400 personnes (participation nombreuse par rapport au petit Fribourg d'alors comptant 3 000 habitants), la Société de Musique réalise un bénéfice net de 170 fr. (plus

de 800 fr. de notre époque) ; sur ce montant, nous rapporte la presse locale, elle remet 40 fr. « aux respectables Sœurs de la Charité pour être employés aux besoins des malades nécessiteux ». L'établissement sert en effet d'hôpital pour le quartier ; un grave accident survenu au début de mai 1845 nous en apporte indirectement la certitude : un cheval prend le mors aux dents à la descente du Stadberg, le véhicule donne contre une borne et se brise, l'un des occupants, une pauvre femme, est projeté à une grande distance et grièvement blessé, puis transporté à la Providence où les hommes de l'art et les Sœurs de la Charité lui prodiguent durant plusieurs jours les soins que son état réclame.

A la fin de novembre 1845, grand émoi, sans doute, dans la communauté, à la nouvelle que Mgr Yenny est gravement malade ; comme dans tout le diocèse, on prie pour son rétablissement ; douleur profonde, au moment de son décès, le 8 décembre 1845, la Maison vient de perdre un père des plus généreux. Lors de l'enterrement, les Sœurs et les enfants de la Providence se voient réserver une place spéciale dans le cortège funèbre. Quelques semaines après, l'établissement a, non un nouveau propriétaire, mais un bienveillant protecteur en la personne du nouvel évêque, Mgr Etienne Marilley.

Hélas ! les temps sont troublés ! Au début de novembre 1847, au moment où éclate la guerre du Sonderbund, les Sœurs s'attendent certainement à soigner des blessés. Comme on le sait Fribourg capitule presque immédiatement et le sang, pour ainsi dire, ne coule pas. Mais, à la faveur des événements, l'extrême-gauche s'empare du pouvoir ; le gouvernement provisoire qui s'est constitué le 14 novembre se montre violemment anticlérical. Si, le 18 novembre, il envoie à Mgr Marilley une adresse pleine de respect, l'assurant de ses bonnes dispositions envers la religion et l'Eglise catholique, le lendemain déjà, il lève le masque : il expulse du canton les Jésuites, les Rédemptoristes et les Sœurs de la Providence, ces dernières, étant, à ses yeux, affiliées à la Compagnie de Jésus ! La Maison est fermée, sans aucun égard pour les malades et les pauvres orphelins.

Etablissement fermé jusqu'au 1^{er} décembre 1850

Au lieu d'assurer sa protection à l'établissement créé par Mme de La Poype, comme s'y était engagé le gouvernement en 1841, le Conseil d'Etat en expulsa les religieuses qui le dirigeaient (19 novembre 1847) comme on l'a vu, et le tint fermé jusqu'au 1^{er} décembre 1850. Le 20 mars 1848, en présence de cet état de choses, la fondatrice de la Providence adressa d'énergiques protestations. Qui n'en aurait pas fait autant ?

Durant quelques mois, se maintint une faible lueur d'espoir du fait que l'immeuble et les capitaux étaient la propriété de Mgr l'Evêque. Peut-être Mgr Marilley parviendrait-il à trouver d'autres Sœurs de Charité pour s'occuper de l'œuvre ? Mais, le 5 juillet 1848, une nouvelle loi confiait la gérance des biens des

paroisses et de l'Evêché à la Commission administrative civile des biens du clergé. Le 2 mars 1849 seulement, le Conseil d'Etat daigna donner une réponse à Mme de La Poype, l'avisant simplement que les fonds, étant la propriété de l'Evêché, devaient être administrés conformément aux prescriptions légales en la matière.

Peu soucieux des clauses de la donation de 1838, le gouvernement ne versa plus à la généreuse dame les revenus de la petite Riedera qu'elle s'était expressément réservés. Comme la Providence était encore fermée, Mme de La Poype protesta à nouveau et demanda l'annulation de ses deux donations ou, si l'on veut, le remboursement des capitaux et des immeubles remis jadis à Mgr Yenny. A nouveau, le Conseil d'Etat rejeta la réclamation comme non fondée ; avec ce cynisme cher aux hommes d'extrême gauche, il prétendait même respecter toutes les clauses stipulées en 1838 et 1841 ; de fait, jusqu'en décembre 1850, il ne fit absolument rien pour les orphelines, il se contenta de capitaliser les intérêts.

Ouverture de l'Asile en faveur des jeunes filles pauvres
(1^{er} décembre 1850)

Pour ces anticléricaux au pouvoir, en particulier pour Julien Schaller, à la charité chrétienne, dont ils ne comprenaient d'ailleurs pas le sens profond, qu'ils confondaient avec l'aumône, devait se substituer la philanthropie. C'était à l'Etat uniquement de prendre en mains les œuvres de bienfaisance : hôpitaux, orphelinats, asiles pour vieillards, aliénés et indigents. Plus de religieuses à l'avenir pour s'occuper des malades, des orphelins, des personnes âgées ! Il fallait confier tous ces établissements à un personnel laïque. Les conférences de Saint-Vincent de Paul qui venaient de s'établir dans le canton ils ne pouvaient les supporter, bien que formées d'éléments laïques ; à leur avis, c'étaient des associations secrètes, à but politique, des plus dangereuses, des plus néfastes. C'est imbu de cet esprit que J. Schaller, directeur de l'Instruction publique et des Cultes, envisage la réouverture de la Maison. En vue de répondre, dans les limites de la loi, aux généreuses intentions de Mme de La Poype, il en propose le rétablissement, au début de juillet 1850. A l'ancienne dénomination de Maison de la Providence, à résonance par trop chrétienne, il préfère celle d'Asile en faveur des jeunes filles pauvres. Par un règlement organique de son inspiration, daté du 12 juillet, il en fixe l'organisation. Une directrice aura la responsabilité de l'établissement ; un Comité de surveillance de trois membres s'en occupera spécialement au point de vue financier, en vérifiera les comptes et soumettra toutes les affaires d'une certaine importance à la direction des Cultes. On envisage l'entretien gratuit de dix fillettes. Le budget prévoit 3 583 fr. 50 aux recettes comme aux dépenses. Les fonds productifs ayant augmenté de 6 000 fr. par capitalisation durant deux ans, s'élèvent à 79 640 fr. Le 30 juillet, le Conseil d'Etat approuve le projet.

Le 14 octobre, ayant eu vent de cette transformation, la fondatrice de la Providence adresse une vive protestation, car on ne tient aucun compte des conditions qu'elle a fixées le 5 mai 1841. Avec le même sans-gêne que les fois précédentes, les membres du gouvernement passent tout simplement à l'ordre du jour sur cette réclamation. Ne se tenant pas pour battue, Mme la comtesse, alors retirée en France, charge son représentant de présenter un recours au Grand Conseil, mais les députés passent aussi à l'ordre du jour.

Le 1^{er} décembre, l'Asile ouvre ses portes, avec Mme Conus à sa tête. Pour la seconder, la directrice a une cuisinière et une autre domestique. Le Conseil d'Etat a nommé membres du Comité de surveillance : M. Raedlé, comme président ; M. Cuony, comme secrétaire ; et M. Berguin, négociant, comme membre adjoint.

Marche de l'Asile, de décembre 1850 à décembre 1856

Par les comptes rendus de l'administration du Conseil d'Etat et aussi par le second volume des procès-verbaux du Comité de surveillance, conservé par hasard, on peut se rendre compte de la marche de l'établissement.

La maison réalise pleinement les bienfaits que l'on en attendait ainsi que les intentions de la donatrice (??), écrit J. Schaller dans son rapport de l'année. Les élèves qui fréquentent les écoles de la ville sont astreintes, à l'intérieur, à des heures de répétition, à des travaux d'entretien et de jardinage. La tenue sous le rapport de l'ordre, de la discipline et de l'arrangement répond aux exigences de l'hygiène. Les habitudes que l'on donne à ces jeunes filles en feront des femmes actives, adroites et rangées. L'institut se présente sous l'aspect d'une famille vivant dans l'intimité, où l'on vit dans la meilleure harmonie. Le premier compte rendu ne dit mot de l'éducation au point de vue religieux. C'est seulement dans celui de l'année 1853 que l'on y trouve une allusion : « La directrice s'efforce d'inculquer aux élèves des sentiments moraux et religieux ». Mme Conus, rendons-lui cet hommage, était une excellente personne, fort dévouée, qui mena fort bien la Maison. Pour encourager les jeunes filles dans leurs travaux de couture, de raccommodage et de broderie, elle en organise une exposition suivie d'une vente ; le produit obtenu, d'habitude autour de 50 fr., est réparti entre les orphelines d'après leurs mérites, les montants alloués allant crescendo de 1 à 10 fr. et placés pour chacune d'elles sur un livret de la Caisse d'Epargne de la Ville de Fribourg. En même temps, la directrice a souci de préparer pour chacune des filles qui lui sont confiées un modeste trousseau qu'elles emporteront au moment de leur départ définitif. En effet, une fois en mesure de gagner leur vie, elles quittent l'Asile, les unes trouvant un poste d'institutrice à la suite d'études faites à l'Ecole secondaire de la ville, les autres s'engageant comme domestique dans une famille.

A partir de 1853, l'établissement admet encore quelques pensionnaires, payant 300 fr. par an pour leur entretien ; elles sont au nombre de 6 en 1854, de 8 en 1855 et 1856, de 6 les deux dernières années.

Au point de vue financier, la Maison ne fait pas de déficit, du fait que le Conseil d'Etat lui a attribué le rapport net de la petite Riedera qui, en toute justice, devait revenir à Mme de La Poype ; son administration est économe, consciencieuse. Les trois membres du Comité de surveillance exercent leurs fonctions avec un réel dévouement, sans toucher de jeton de présence. Après la mort de M. Raedlé (29 novembre 1856), M. Xavier de Landerset le remplace et assume la présidence.

En 1858, à l'arrivée des Filles de la Charité, Fribourg ne comptait que 9 000 âmes ; les bas quartiers de l'Auge et de la Neuveville étaient beaucoup plus animés que maintenant. Comme dans toutes les villes, on y rencontrait un certain nombre de personnes bien à plaindre, victimes de la paresse, de l'alcoolisme, de l'inconduite, d'enfants chargés d'une fâcheuse hérédité ou laissés dans un plus ou moins grand abandon. Le travail des ouvriers était fort peu rétribué, parfois même, il venait à manquer. Pour les servantes des pauvres, le champ d'action s'offrait vaste ; il allait s'étendre de plus en plus avec le développement pris par la ville et les exigences nouvelles dans le domaine social. Si les Sœurs ne furent que cinq au cours des premières années, leur nombre alla croissant, s'élevant à 20 (autour de 1900) pour atteindre 33 à l'heure actuelle.

L'Orphelinat.

Aux sept fillettes qu'elles trouvent en prenant possession de la Maison, viennent tout de suite s'adjoindre d'autres dont les parents sont décédés, ou bien indignes, incapables de les élever. Comme l'expérience en avait été tentée entre 1853 et 1858, elles admettent aussi des pensionnaires, payant seulement de 10 à 15 F et non 25 F par mois, comme au temps de Mme Conus. Bientôt, l'établissement jouit d'une réputation si flatteuse que des Suisses allemands y placent leurs filles en vue d'y apprendre le français ; à partir de 1860, on en compte régulièrement de 12 à 15. Les autres enfants sont au nombre de 45 à 50 ; comme beaucoup ne paient rien ou presque rien et que les revenus de la Fondation se montent à 4 000 F environ, c'est une lourde charge pour la Providence. En revanche, comme nous l'apprend la chronique, cet orphelinat-pensionnat procure aux Sœurs d'abondantes consolations : quelques-unes de ces jeunes filles entrent plus tard dans une communauté religieuse, en particulier dans celle des Filles de la Charité ; d'autres apprennent un métier, s'engagent comme domestique dans une famille ; celle qui se marient deviennent d'excellentes mamans ; toutes gardent le meilleur souvenir de l'établissement et la plupart restent en étroites relations avec la Maison.

L'Asile.

Comme saint Vincent de Paul, Sœur Thierry, l'assistante de la Supérieure, portant simplement le titre de Sœur Servante, rencontre assez souvent dans les rues des petits enfants laissés sans surveillance ; elle sent la nécessité d'ouvrir pour eux une salle d'asile. Mgr Marilley auquel elle s'adresse, l'y encourage. Une souscription organisée à cet effet ayant rapporté 800 F, elle ouvre cet asile dans l'immeuble sis en face de la Providence, appartenant alors aux Rédemptoristes. Aussitôt des mamans qui vont en journée dans les familles ou qui travaillent dans un atelier, viennent, le matin, confier leurs petits pour les reprendre à midi ou seulement dans la soirée. Une deuxième religieuse et une collaboratrice laïque aident Sœur Thierry à distraire ces bambins, à leur apprendre des rondes, des chants, des cantiques et de petites prières. De 50 à 100 qu'il est au début, le nombre de ces petits s'élève au bout de deux ou trois ans à 150, 200, voire 270. Chose intéressante à relever, des protestants et des israélites envoient aussi leurs enfants. Suivant de près les progrès de la pédagogie, les Filles de la Charité en viennent, au début de notre siècle, à transformer cette salle d'asile en une Ecole froebélienne.

L'Ouvroir externe.

Le 2 février 1860, s'ouvre, dans le même immeuble que l'Asile un Ouvroir en vue d'initier la jeunesse féminine à la couture et à la lingerie. De 20 à 30 jeunes filles bénéficient aussitôt de cette innovation ; leur travail suffit à leur rémunération qu'elles touchent d'ailleurs tous les mois ; les Sœurs ne prélèvent aucun bénéfice sur les objets confectionnés. Avec leurs toutes premières ouvrières, elles ont un peu de peine mais rapidement, l'atmosphère change, toutes se mettent à travailler, dans une ambiance de franche gaieté et d'esprit chrétien. De cet ouvroir, sur l'initiative de Sœur Terraz est sortie en 1903 une véritable Ecole professionnelle pour blanchisseuses, tailleuses, lingères, et cuisinières.

L'ouverture de classes primaires et secondaires.

La première année, les orphelines et les pensionnaires fréquentent les écoles primaires de la ville ; puis en raison de divers inconvénients, les Filles de la Charité se décident à leur faire elles-mêmes la classe.

En 1862, les parents qui envoient leurs petites à l'Asile supplient Sœur Thierry de les admettre dans les cours primaires. Une fois que le gouvernement eut accordé son autorisation, l'école pour les externes s'ouvre dans l'immeuble où l'on a déjà aménagé l'Asile. A la première primaire, les dévouées religieuses ajoutent une deuxième, dite moyenne classe, puis une troisième, dénommée grande classe, enfin une classe supérieure. Pour couronner le tout, la Providence organise des cours secondaires, entre autres une Ecole normale que l'on appelle de prime abord l'Œuvre des Elèves Institutrices et à laquelle l'Etat alloue un

modeste subside annuel de 250 F. Aujourd'hui encore, cet enseignement primaire et secondaire est en plein essor ; les locaux n'étant pas assez vastes, il faut refuser de nombreuses demandes. L'Hôpital ou plutôt l'Hospice du district de la Sarine.

Entre 1860 et 1870, comme la création de l'Hôpital cantonal est fortement combattue, en tout cas renvoyée à des temps meilleurs (on avait songé un moment à l'installer à la Providence) on envisage, en pays fribourgeois l'ouverture d'hospices régionaux. A cet effet, les communes du district de la Sarine préconisent une étroite collaboration avec l'Evêché et les Sœurs de Charité. A cet effet, Mgr Marilley achète l'immeuble où se trouvent déjà les classes, l'Asile et l'Ouvroir (5 octobre 1869). Peu après, les mêmes communes ainsi que celles des cercles de justice de paix de Courmourens et de Cormondes passent une convention avec les Filles de la Charité en vue de l'ouverture et de la desservance d'un Hospice : on y admettra des malades et des blessés des deux sexes, des aveugles, d'autres infirmes, des incurables, toutefois à l'exception des aliénés.

A plusieurs reprises, cette convention est renouvelée et adaptée aux circonstances nouvelles. Actuellement, cet établissement ne peut rivaliser avec les hôpitaux de Billens, de Châtel-Saint-Denis, d'Estavayer, de Riaz et de Tavel ; il sert avant tout d'asile pour des vieillards, pour la plupart infirmes ; le médecin de l'établissement et les Sœurs les soignent quand ils sont malades, toutefois pas dans le cas où une intervention chirurgicale s'avère nécessaire.

Les dernières œuvres entreprises.

Voyant les dangers auxquels est exposée la jeunesse féminine à la sortie du travail et plus encore le dimanche après-midi, les religieuses créent pour elles en 1898 le patronage Sainte-Agnès. La Sœur Kamoska, Supérieure à ce moment, qui en a eu l'idée, groupe des jeunes filles de 13 à 20 ans, organise à leur intention des séances récréatives, les fait bénéficier de causeries instructives, les intéresse à la cuisine et à la préparation de leur troussseau, les initie à leur futur rôle de mères de famille, sans oublier une solide formation religieuse.

A peu près en même temps, les Filles de la Charité établissent aussi un patronage pour fillettes de 7 à 13 ans.

En 1911, elles fondent le patronage Saint-Louis pour les garçons.

A la demande de Mgr Déruaz, l'évêque du diocèse, elles ouvrent en 1903 dans le nouveau quartier de Beauregard, en ce temps habité surtout par des ouvriers, une Ecole maternelle, en fait une Crèche où les mamans travaillant hors de leur foyer viennent apporter leurs tout petits pour la journée comme à l'Asile, demander des conseils pour la tenue de leur ménage et les soins à donner en cas de maladie ; à cet établissement s'est ajoutée une Ecole froebélienne pour le quartier.

Le 21 novembre 1904, commence l'œuvre des Soupes scolaires. Depuis lors, chaque hiver, des élèves des écoles primaires, près d'une centaine, à la sortie de la classe du matin, reçoivent gratuitement de la soupe et du pain à discrétion.

En décembre 1906, c'est la création du Dispensaire : les blessés, surtout les accidentés, y reçoivent les premiers soins et y reviennent aussi longtemps qu'il le faut pour le changement des pansements.

Les bienfaiteurs de la Maison.

Si les dévouées Sœurs de Saint-Vincent de Paul, comme on les appelle aussi, peuvent étendre davantage leur action bienfaisante, c'est en raison des nombreuses libéralités dont leur Maison bénéficie, générosités qui permettent à l'évêché d'améliorer, de moderniser les installations comme aussi d'acquérir de nouveaux bâtiments. Persuadées que le bon Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité, elles comptent avec une confiance inébranlable sur la divine Providence et sur la générosité des Fribourgeois. En 1860 déjà, elles font une quête à domicile en faveur de leur Asile. Dès la fin du XIX^e siècle, les kermesses sont de mode, alors elles en organisent chaque année et, par ce moyen, renflouent la caisse de la trésorière, caisse plus souvent vide que pleine.

Si nous faisons une histoire détaillée de la Maison, nous mentionnerions tous les legs en sa faveur ; mais, dans le cadre d'un article de journal, cette énumération risquerait de nous mener fort loin. Quelques-uns sont magnifiques allant jusqu'à 100 000 F ; la plupart sont de 500 et de 1 000 F ; tous, même les plus modestes, montrent clairement quel intérêt on porte aux œuvres des Filles de la Charité. Parmi ces bienfaiteurs, nous rencontrons en tout premier Mgr Marilley ; dans son testament, il donne à l'établissement le peu de biens qu'il possédait, avec charge encore de payer une vingtaine de legs de 100 à 1 000 F chacun ; ainsi, de 1858 à sa mort, 1889, le vénéré prélat n'a jamais cessé d'assurer à la Providence son généreux appui. L'abbé Joseph Bapst, ancien recteur du Collège, décédé en 1879, lègue à l'établissement 5 000 F ; dix ans plus tard, le chanoine Schneuwly en donne 17 000. Plus près de nous, en 1910, la Maison hérite 190 000 F du baron Edmond d'Alt mais avec charge d'entretenir gratuitement 10 petites filles indigentes ; en 1929, 20 000 F sont légués par M. Baur, négociant.

Puissent les Sœurs de la Providence bénéficier de nouvelles libéralités afin de pouvoir développer et intensifier encore leur action si bienfaisante parmi nous. Avec une fervente prière pour le plein succès de leur apostolat, un généreux geste de notre part sera la meilleure manière de leur témoigner notre profonde reconnaissance pour le magnifique travail qu'elles ont accompli depuis un siècle.

J. JORDAN.

(La Liberté de Fribourg, 15-17-20 novembre 1960.)

FRIBOURG : LA « PROVIDENCE ».

UN FOYER : UNE MAISON DE CHARITÉ.

Elle n'a certes rien d'original cette vieille Maison située dans le vieux quartier de la vieille ville.

Son aspect extérieur serait même rébarbatif : visage austère de molasse grise. Heureusement, en été, des fleurs sourient aux fenêtres pour la joie des passants et de ceux qui y vivent. Vous diriez même qu'elle dort avec ses persiennes fermées comme des cils abaissés.

La porte brune sait se faire accueillante, depuis 5 heures du matin, jusque tard le soir. Vous la trouvez docile à s'ouvrir ou à se fermer sous la poussée de tant de mains jeunes et impatientes, donnantes ou sollicitieuses.

Et vous entrez.

Aussitôt, vous vous sentez dans un monde connu ; l'air que vous respirez dilate votre cœur. Il semble que l'âme de la Maison vient au devant de votre âme pour la forcer d'aimer.

Le premier contact n'est souvent pas du tout ce que vous aviez prévu. Vous aviez pensé être solennellement conduit dans un parloir sobre, véritable frigidaire... et voilà que la Sœur qui passait vous a introduit dans une petite pièce propre et très agréable. Ou alors dans l'autre parloir, c'est le tableau d'un saint Vincent — de bonne grandeur — qui vous reçoit avec un mystérieux et fin sourire.

Sévère et silencieuse, cette Maison ?

Détrompez-vous... toute la gamme des bruits : galopades des petites dans les escaliers, bruissement des cornettes pareilles à des ailes vivantes, exercices de solfège et de chants, serviettes bourrées de livres qu'on laisse glisser le long des murs, discussions et parfois... disputes.

Il en faut de la patience, de la douceur, de la fermeté, de la discipline ! Depuis cent ans, les Sœurs, éducatrices toujours à l'affût de ce qui se fait de mieux, mènent à bien, des générations d'enfants, de jeunes filles : la promesse féminine qui est tout l'espoir de demain. Mettre en valeur la richesse des cœurs, former des consciences, des personnalités, diriger les études, conseiller, donner le sens de la responsabilité, l'élan de l'enthousiasme pour tout ce qui est droit, beau et sain. Voilà ce à quoi s'appliquent, se consacrent, se donnent les Filles de Monsieur Vincent, en la vieille Maison, dans un quartier de la vieille ville, à Fribourg.

Et vous croyez que c'est tout ?

Encore une fois, détrompez-vous !

Dans le bâtiment voisin, voici toute la litanie des misères humaines qui défilent à la source de leur compassion : les malades, les infirmes, les vieillards, ceux qui ont besoin de secours matériel ou moral, les seuls, les crucifiés. Pour chacun,

elles trouvent dans leur charité le mot qui console, l'attention qui touche, le baume qui guérit.

Et encore : que se passe-t-il, là-bas, au fond du jardin ?
Voyons. Dans cette longue bâtisse sans étage ?

Là aussi se dépense le meilleur de leur cœur auprès des petits de l'École infantine. Là, dans une tâche essentiellement féminine, la Sœur remplace la maman qui travaille ou qui est surchargée. Rien n'est joli comme de voir cet essaim d'enfants qui tendent leur menotte, la jeune confiance du visage qui se lève pour un baiser ou l'âme qui elle aussi se tend pour apprendre le dur métier de la vie.

Et cela depuis cent ans. Réalisez-vous la somme que représente un siècle d'amour, d'oubli de soi, de générosité, de dons gratuits dans tous les domaines, uniquement parce que la « Charité du Christ les presse ».

(*La Liberté* de Fribourg, 20 novembre 1960.)

LE FRÈRE VANDAELE.

1^{er} mars 1961. — A Dax, en ce premier mercredi du mois de mars, après quelque soixante-sept ans passés dans la famille de saint Vincent, s'éteint pieusement et sereinement le bon, le généreux frère Vandaele, une des belles figures de coadjuteur de la Mission qui passa toute sa vie d'enfant de saint Vincent, dans cette maison de Notre-Dame du Pouy, qu'il a tant aimée et édifiée.

Né le 17 janvier 1873, à Warhem, proche Hondshoote, non loin de Bergues, frère Vandaele, dans son physique et dans son âme, portait nettement les marques de cette terre fertile des Flandres, basse sur son horizon, mais haute par sa foi et sa vie intérieure. Il reçut au baptême les noms bibliques d'Abel-Jonathas et tous ses autres frères et sœurs (il en eut treize) furent également placés sous l'invocation et la protection des grands noms de l'Ancien Testament, qu'on lisait dans ce foyer chrétien et dont vivait. Ainsi la famille de saint Vincent reçut des Vandaele deux garçons et deux Filles de la Charité, dont l'une mourut en Chine.

En 1946, lors de sa cinquantaine de vocation un de ses petits neveux, l'abbé Gérard Vandaele, représentait et interprétait la gratitude et l'admiration d'une bonne centaine de neveux et petits-neveux, et parmi eux l'on comptait six prêtres. Famille patriarcale, animée de profonds sentiments de foi et ayant le sens de la générosité dans le devoir : bref toute la vie de notre cher défunt.

Comme son frère Daniel qui, lui, mourut à Paris le 5 avril 1945, Prêtre de la Mission, frère Vandaele entrevit lui aussi le sacerdoce : il en avait les qualités, mais la santé, les déficiences de la vue stoppèrent ce désir. Ceux qui ont bien connu les deux frères estiment qu'Abel dépassait son cadet en qualités, dont il avait été pourvu plus généreusement par le Seigneur.

Abel poursuivit donc ses deux ans au Grand Séminaire de philosophie à Solesmes (Nord) : les effectifs étaient alors nombreux. Il y fut admis à la tonsure, qu'il reçut le 30 juin 1894. Après les vacances, cédant à l'appel d'en haut, le jeune abbé était reçu au séminaire interne de Paris, le 6 octobre 1894, mais sans retard des déficiences dans la vue (car pour le reste, il était bâti à chaux et à sable) le contraignirent à interrompre cette marche en avant.

Tel fut l'avis du Directeur et de son Conseil. Abel partit donc se reposer... mais les mois qui suivirent ne lui firent pas perdre de vue la direction généreuse de sa vie et le sacerdoce entrevu. Evidemment ce tournant ne fut pas pris sans douleur, mais la foi restait vivace en lui : aussi à l'exemple d'Abraham (toujours cette atmosphère biblique !) il sut immoler allègrement son Isaac : cette vocation sacerdotale souhaitée. Dès lors, après quelque douze mois de repos, de réflexions et de prières, il suivait sa décision. S'il ne pouvait être prêtre il lui restait la vie religieuse... sous l'habit de Frère de la Mission qu'il décidait de revêtir, frère Vandaele allait noblement exercer le *sacerdoce du travail, de la prière et de l'humilité*.

Admis au séminaire interne de Dax, le 23 février 1896, il y émit ses vœux le 24 février 1898, en présence du saint M. Vernière qu'il vénéra et apprécia tout comme chacun des dignes supérieurs de la maison. Et dans cette affection et ce service des confrères, des frères et étudiants, il consacra sa vie au *sacerdoce du travail*.

A Dax, devant ses soixante ans de labeur, deux postes lui furent confiés où il excellait vraiment : la cuisine et incidemment l'office de portier. Aux qualités que souhaite ce second emploi : contact avec visiteur et gens du dehors, il participait abondamment : discrétion, patience, doigté, fidélité et intelligence... De fait, cet office ne le vit que de temps à autre pour des remplacements, des intérimis qui le trouvait toujours généreux. En fait, ce fut la cuisine qui occupa et remplit ses journées et la quasi totalité de sa vie. Charge pénible et astreignante, office laborieux quand on a devant les yeux que l'installation actuelle (là comme ailleurs) n'était pas jadis ce qu'elle est devenue depuis, pour faciliter et épauler le labeur des cuisiniers. Ce n'est pas une petite chose que de faire la cuisine à près de cent personnes, surtout quand on n'a pas les aides aussi assidus et obéissants qu'on serait en droit de souhaiter et d'attendre. Mais les repas étaient prêts, et à l'heure, ce dont les usagers doivent être assez conscients pour reconnaître quelque mérite à cela. De plus les menus austères et solides correspondaient à l'ampleur et au solide appétit de quelque cent estomacs de jeunes. Cela représente aussi une jolie somme d'efforts et de mérites.

Dans les fastes et souvenirs de cuisinier du frère Vandaele un petit incident est resté célèbre car il fut inlassablement évoqué. Un beau matin, voulant chasser un chat indocile qui

se promenait indûment sur la table de marbre, le frère le saisit par la peau et, d'une main mal assurée, l'envoya malencontreusement dans la grosse marmite de soupe... Bien sûr, rappelé à la réalité, le chat ne fit qu'un bond pour sortir de cette eau bouillante. Mais ce bain forcé et intempestif l'avait atteint, il mourait le lendemain, sans craindre désormais du bon frère Vandaele le supplice de l'eau froide. Ce jour-là, après cette rapide baignade du chat, les étudiants fort sagement mangèrent et dégustèrent la soupe sans se douter de rien... Ce n'est qu'après l'avoir avalé qu'ils soupçonnèrent un mystère, en constatant que les jeunes frères (discrètement avertis) n'en prirent pas du tout et firent la grimace. De fait rien d'anormal dans le goût, si ce n'est ici ou là un poil égaré.

D'autre fois, ajoute la chronique, bien que ce fût rarement la Communauté mangea du vrai chat, mais bien mariné, dûment apprêté et relevé. Les chats infestaient la maison, et dit-on, certains étudiants (tel le vénéré M. Gracia qui mourut Visiteur à Madagascar), se montrèrent excellents chasseurs et habiles préparateurs culinaires. En dehors de l'imagination, chat et lapin sont, dit-on, interchangeables.

Dans cet office de cuisine, frère Vandaele, à plusieurs reprises mais sans y attacher de l'importance (quelle belle leçon pour nous tous !) sut faire montre d'abnégation de sagesse et d'humilité. A certaines occasions et pour divers anniversaires ou fêtes pour une table d'invités de marque, M. Marlats, l'économiste, qui savait lui aussi cuisiner, s'installait à l'office et venait préparer perdreaux et volailles de choix. De même en d'autres jours, la dévouée Marilyse, lingère et cordon bleu, prenait place devant les fourneaux pour quelque plat ou pâtisserie raffinés, exigeant aussi des yeux plus perçants. Sagement frère Vandaele ne s'offusquait en rien de ces collaborateurs ou suppléants occasionnels. Il savait même s'en réjouir en prenant les choses, tout comme les gens, par le bon côté. Par là il manifestait son équilibre et sa vertu, tenant ce milieu classique entre deux opposés... La cuisine achevée, frère Vandaele se hâtait de prendre place au réfectoire, à la seconde table, pour profiter alors de quelques miettes de lecture dont il restait friand. Devant un mot d'esprit, un trait édifiant, une citation spécialement choisie et remarquable, on constatait que le beau visage du frère se redressait, ses yeux brillaient et un discret sourire s'épanouissait sur le bord de cette ample figure où l'esprit affleurait.

Après un travail, inlassablement poursuivi et enchaîné au fil des journées, frère Vandaele n'oubliait pas le *sacerdoce de la prière* qui venait nourrir et soutenir ses efforts pour le don total au devoir d'état. Là encore, il restait un modèle de fidélité aux exercices. Jusqu'au bout et pour en vivre, frère Vandaele garda sa piété toujours jeune et solide, piété éclairée et nourrie de nombreuses maximes et textes du Nouveau Testament, alimentée de lectures spirituelles choisies et soigneusement faites, ou attentivement écoutées. Ses dévotions étaient solides et dans le style

vincentien. Comme tout véritable baptisé, il voyait sans cesse et partout, le Christ, sa divine personne, son enseignement, sa passion, ses saintes plaies... la Vierge et la Médaille Miraculeuse, saint Joseph ouvrier, saint Vincent... sainte Louise. Ce sens de la prière, il le manifesta chaque jour jusqu'au bout. Ainsi, après avoir reçu l'extrême onction et participé à la récitation de la prière des agonisants, simplement il demanda d'être assisté jusqu'à la fin, par quelques invocations et saintes pensées dans ce passage du temps à l'éternité. Sa foi s'épanouissait alors et se soutenait par d'incessantes prières, tant en latin qu'en français. La prière était la respiration de son âme. Il n'oubliait pas ses confrères. Ceux qu'il avait spécialement connus avant leur sacerdoce, il les suivait par le cœur et le souvenir devant Dieu, partout, au Viet-Nam, à Madagascar, au Liban, en Turquie, en Perse, en Amérique, partout...

Travailleur et priant, il a enfin rayonné ce *sacerdoce de l'humilité, de la délicate charité*, bref, ce sens de la vie communautaire. Il a beaucoup aimé ses supérieurs, ses confrères, les frères. Aux fêtes de famille, c'est lui qui, au nom des coadjuteurs, complimentait le supérieur ou le héros du jour, sachant agréablement tourner le mot de circonstance, relevé avec cœur par une pointe de malice et l'expression de sentiments fins et délicats : avec esprit. Il avait un grand et religieux respect envers Mgr Mathieu qui régulièrement venait à la maison. Sachant que pour le régime dudit Mgr de Dax, les poireaux étaient tout indiqués, en chaque fête de la Saint-Clément, il se faisait une joie d'être autorisé à envoyer à Mgr l'Evêque un bouquet de sa façon, à savoir : une botte de poireaux, évidemment choisis parmi les plus beaux et les plus juteux du jardin.

Ainsi aimable et délicat, le frère Vandaele était reconnu et apprécié par tous les Dacquois qui fréquentent Notre-Dame du Pouy.

A ce rayonnement s'ajoutaient le poids et le mérite de toutes ses souffrances, notamment cette cécité qui restreignait forcément les manifestations de son inlassable dévouement. La vue ainsi déficiente le contraignit, plusieurs années avant sa fin, à passer à d'autres le soin de la cuisine. Il la céda avec joie à des mains plus jeunes, plus voyantes : au cœur et dévouement de Filles de la Charité, désormais mieux outillées par les progrès que les arts ménagers et les machines ont prodigués pour épauler les bonnes volontés.

Le frère Vandaele continuait sa vie de prière et d'édification : il profitait de toutes les lectures qu'on pouvait lui faire ; il s'intéressait à toutes les nouvelles qu'on voulait bien lui donner et qu'il retenait. Comme ses pareils, il vivait ainsi au courant de bien des choses, mais recueilli pourtant et tout à l'amour de Dieu et du prochain.

Cette vie, le Seigneur la lui prolongea jusqu'à 88 ans. Malgré les années, sa force se maintenait suffisante dans ce grand corps.

Entouré de la sympathie de tous, serein et reconnaissant, il resta jeune jusqu'au bout. C'est ce que constatait Mgr Mathieu qui avait souvent l'occasion de le voir et d'échanger avec lui quelques propos savoureux. Frère Vandaele est toujours jeune... signifiant par là qu'il possédait une âme rayonnante de jeunesse. Aussi, Mgr l'Evêque tint-il à assister aux obsèques de ce bon Frère de la Mission et il eut à cœur de donner lui-même l'absoute rituelle des funérailles. Cela n'est pas tellement fréquent et vaut d'être ici mentionné. Cela souligne aussi et nettement, sa solide vertu et l'estime que lui conservent ceux qui l'ont connu et savent soupeser le mérite des âmes.

Ah ! que Dieu multiplie partout de telles vocations, solides, saintes, dignes de l'exemple vivant et équilibré, qu'a laissé la vie sereine, épanouie et dilatante du cher frère Abel-Jonathas Vandaele, frère coadjuteur de la Mission.

JUBILÉ ET JUBILATIONS FAMILIALES.

Lors des cinquante ans de vocation de frère Abel Vandaele, le 24 février 1946, comme il a été dit plus haut, sa patriarcale parenté s'unit à la joie et aux festivités de la maison de Dax.

Voici deux chants exécutés, avec cœur, par les nombreux étudiants d'alors. Le *texte* aimable et sans prétention de ces chants de circonstance ont le rare mérite, la spécialité unique, d'avoir été composé : le premier, par une des Sœurs du jubilaire, le second, par une de ses nombreuses nièces. Là encore rien de banal : tout reste touchant dans ces circonstances spécialement suggestives !

LA VOCATION : L'APPEL DE DIEU (sa sœur).

*Oh ! quitte la maison de ta mère, et tes sœurs,
Et tes frères, et l'étable et la ferme bruyante.
Laisse les champs de blés tout parsemés de fleurs
Les moissons ondulant en nappe jaunissante.*

*Viens ami. Traçons à nous deux cette page d'amour
D'une humble et sainte vie... et dans la solitude
Préluant au repos de l'éternel séjour
Moi, ton Jésus je serai ta béatitude !*

*Et dans un grand élan plein d'une vive foi
L'élu n'a dit qu'un mot : « Me voici ô mon père,
Mon frère, mon époux, mon seigneur et mon roi
Je suis à vous et Dax sera mon sanctuaire.*

*Autrefois j'ai rêvé de monter à l'autel
Et de vous immoler sur un nouveau calvaire.
Là n'était pas ma voie... ô mon Emmanuel
Qu'importe si je puis vous faire aimer sur terre ! »*

*Cinquante ans ont passé et le cher Frère Abel
Dont les cheveux blanchissent et dont le front s'incline
S'avance allègrement sur la route du Ciel
Fidèle et confiant dans la bonté divine !*

*Jour après jour, il a parcouru la maison
Semant dans les couloirs les grains de sa prière
Tantôt frère portier et tantôt marmiton
Mais toujours humble fils de la divine Mère.*

*Et la douce Marie n'écoutant que son cœur
Regarde et suit celui qui tout entier se donne.
Et dès lors pour tous ceux qu'il offre avec ferveur
N'a-t-elle pas été toujours la Mère bonne ?*

*Avec ferveur sincère
Fêtons notre cher Jubilaire.
Cinquante ans de fécond labeur
Mérite bien un peu d'honneur.*

*Heures bénies
O noble cœur
Que cette vie
Toute au Seigneur.*

*Avec vous, remercions
Le bon Dieu et tous ces dons
Notre âme en fête
Chante à l'envi
Et lui répète
Un grand merci.
Il a fécondé vos labeurs
Il a parfois séché vos pleurs.*

*Qu'aujourd'hui, votre modestie
Permette à notre mélodie
De chanter tout notre bonheur
Le frère Abel est à l'honneur.
Que dans votre âme
Pendant longtemps
Brûle la flamme
Du zèle ardent.*

*Dieu vous regarde avec amour
Et bénit chacun de vos jours
Notre âme en fête
Joyeusement,
Frère, répète :
Vivez cent ans,
Servez encore avec ardeur
Dans le champ du Seigneur !*

SENTIMENTS DE FAMILLE (nièce).

*Par des chants pleins d'amour, par des chants d'allégresse
De notre oncle en ce jour fêtons les noces d'or.
Vers Jésus, son époux, dans une douce ivresse
Que nos cœurs attendris prennent un doux essor.*

*O très cher et bon oncle, en ce jour ineffable
Nous voulons nous unir à vos hymnes pieux*

*Louer, bénir Jésus, ce Seigneur adorable
Qui depuis cinquante ans a reçu tous vos vœux.*

*Amour et dévouement furent votre devise
Et votre âme toujours en est restée éprise.
Cinquante ans de fatigue et de rude labeur
Ont encore augmenté votre première ardeur.*

*Et vous allez ainsi généreux et fidèle
Glanant à chaque pas une gerbe nouvelle...
Vous ne les comptez pas, mais votre Séraphin
Heureux va l'engranger dans le grenier divin.*

*Allez semant le bien, le dévouement, l'amour
Le Maître vous attend dans l'éternel séjour.
Mais n'allez pas trop vite achever la journée
Car la page là-haut n'est pas encore tournée.*

*Après les noces d'or, celles de diamant
Donc encore au labeur, ô vaillant jubilaire
Et pour longtemps encor, servant tout en aimant
Restez donc avec nous dans la douce lumière !*

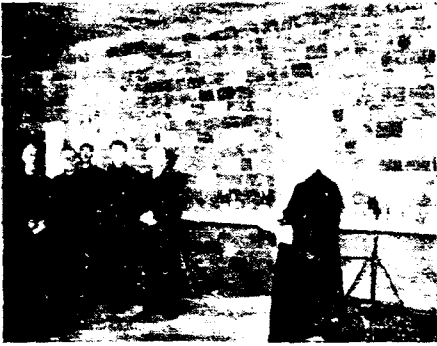
VILLEBON. BÉNÉDICTION DE LA PREMIÈRE PIERRE
DE LA NOUVELLE ÉCOLE APOSTOLIQUE.

9 mars. — Sur les 17 heures, par une belle soirée, sur invitations et autour d'un chantier déjà bien avancé, une assistance de choix groupait les autorités venues de Paris pour la première pierre... symbolique. L'on remarque, à côté du Très Honoré Père, ses Assistants et plusieurs confrères, et d'autre part, entourant la Très Honorée Mère, son Assistante, Sœur Semelaigne, Sœur Marie Basil, Sœur Lenglard, Visitatrice de Paris et maintes autres cornettes toutes dévouées à la maison. Sont aussi présents, MM. les curés voisins de Palaiseau et de Villebon, ainsi que l'architecte, M. Tandreau de Marsac et des autorités, sans oublier les ouvriers de l'entreprise Bouyges, chargée de la construction.

Evidemment l'École apostolique se trouve au complet et toute à la joie devant cette cérémonie qui vient consacrer les travaux tant désirés. Ils ont débuté depuis plusieurs semaines et sont menés dare-dare...

Comme ouverture de la réunion de ce jour, le psaume *Qui habitera dans ta maison Seigneur*, célèbre le bonheur qui doit loger ici. Puis, avec cœur et sans oublier quiconque, M. Houfflain, Visiteur, laisse parler sa gratitude devant tant de sympathies pour cette œuvre primordiale du recrutement et son nouveau pas en avant. Gratitude à Dieu et à tous les bienfaiteurs.

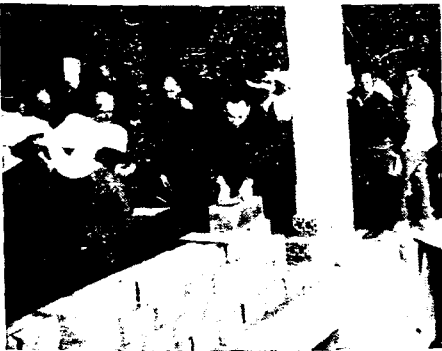
Après ces mots chaleureux, une chacune des personnalités s'avance pour apposer sa signature (hélas, quelques-uns au crayon-bille) sur le parchemin, artistement calligraphié par les doigts de M. Delmotte : texte habilement composé par M. Marie-Jean-Baptiste Bonjean, « un des piliers de l'École ».



L'allocution de M. HOUFFLAIN



Le T.H.P. SLATTERY signe le parchemin

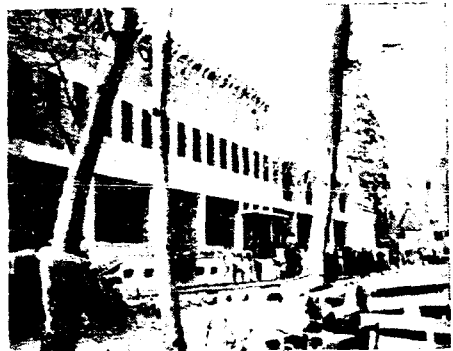


M. BOUVIER, supérieur, dépose le parchemin dans l' « aggloméré »

VILLEBON (9 Mars 1961)



Le T.H.P. SLATTERY pose la première pierre



Vue d'ensemble des travaux à la date du 9 mars 1961

N.B. — L'ensemble va vers son achèvement et a été mis en service en octobre 1961.

AD MAJOREM DEI GLORIAM
ET VINCENTIANAE FAMILIAE PROPECTUM
AUSPICIBUS
B.V. MARIA, B. JOSEPH ET B. PATRE VINCENTIO
ANNO DOMINI MCMLXI DIE 9 MARTII
JOANNE XXIII SUMMO PONTIFICE
IPSE CONGREGATIONIS MISSIONIS SUPERIOR GENERALIS
RR. A. DD. GULIELMUS SLATTERY
PARISIENSEM EJUSDEM CONGREGATIONIS MISSIONIS PROVINCIAM REGENTE
INDEFESSOQUE TOTIUS HUIUSCE OPERIS PROMOTORE D. H. HOUFFLAIN
LOCALEM E GENTILIANA CIVITATE IN VILLEBON TRANSLATAM DOMUM
D. AUGUSTO BOUVIER MODERANTE
SCHOLAE APOSTOLICAE SANCTI VINCENTII A PAULO
NOVARUM AEDIUM
HUNC PRIMARIUM LAPIDEM
SOLEMNITER BENEDIXIT ET COLLOCAVIT
ASTANTIBUS PLURIBUS UTRIVSQUE VINCENTIANAE FAMILIAE SODALIBUS
NECNON HUIUS SCHOLAE MAGISTRIS ET ALUMNIS
ARCHITECTO, MACHINATORIBUS ET OPIFICIBUS
QUORUM NOMINA INFRA SCRIPTA SUNT

*Pour la plus grande gloire de Dieu
pour le progrès de la famille de saint Vincent de Paul
sous la protection*

*de la B. Vierge Marie, de saint Joseph, de saint Vincent
Sous le pontificat de Jean XXIII
le 9 mars de l'an du Seigneur 1961*

*En présence du Visiteur de la Province de Paris
M. Hubert Houfflain, infatigable promoteur de cette œuvre
M. Auguste Bouvier étant l'actuel supérieur de cette maison
transférée de Gentilly à Villebon*

*Le Très Honoré Père William Slattery
a personnellement béni et solennellement posé
cette première pierre*

*des nouveaux bâtiments de l'Ecole apostolique
ayant à ses côtés*

*plusieurs membres de la double famille vincentienne
les maîtres et les élèves de ladite Ecole*

*l'architecte, les contremaîtres et artisans de l'Entreprise
dont les noms sont ici alignés...*

Dûment signé, le document est roulé dans un léger tube de plomb et scellé dans la pierre, qui en fait se trouve un aggloméré.

Puis, suivant le programme, le T.H. Père revêtu du surplis et de l'étole rituelle, prononce l'oraison liturgique de la bénédiction et commence le scellement de la pierre, travail parachevé en quelques coups de truelle par des mains expertes.

Et tandis que les inévitables photographes opèrent de leur côté, le psaume *J'étais dans la joie* traduit la jubilation de tous et les vœux pour cette inauguration tant attendue...

Après une distribution de cadeaux et souvenirs (Médaille Miraculeuse, album vincentien... cigarettes et gâteaux) un moussoux marque et scelle également l'allégresse commune, dans la prière et les souhaits pour l'Ecole apostolique et son fructueux rendement.

TÉHÉRAN.

15 mars. — Au Collège Saint-Louis, M. Le Cunuder, Supérieur et Visiteur, reçoit la Croix de Chevalier de la Légion d'honneur. Ses trente et un ans de séjour et de dévouement en Perse justifient amplement la décoration dont l'honore en ce jour M. Henri Roux, Ambassadeur de France en Iran.

Dans la cour du collège, avec les six cents élèves de la maison et le corps professoral au complet, sont rassemblés de nombreux amis, des parents d'élèves et maintes personnalités civiles et ecclésiastiques de la capitale iranienne.

Avant de conférer la Croix au nouveau Légionnaire, M. l'Ambassadeur de France, en quelques paroles brèves et senties, tient à dégager les motifs et les faits qui expliquent et justifient le sens de cette cérémonie : jour de la gratitude devant les services inlassables de M. le Cunuder, seuls la foi, le dévouement du Missionnaire l'ont animé pour les nobles causes auxquelles l'attache et l'anime sa vocation.

Après ces paroles, M. l'Ambassadeur épingle la Croix de Chevalier de la *Légion d'honneur* et procède aux gestes rituels de l'accolade prévus par le Cérémonial, aux applaudissements de l'assistance. Avec joie, le nouveau Légionnaire dit aussitôt sa gratitude, sans trop s'illusionner sur le sens personnel de cette cérémonie. Cette Croix atteste et magnifie les mérites de ses confrères et ceux des Sœurs qui se dévouent elles aussi et avec quel succès au Collège *Sainte-Jeanne-d'Arc*. A ces méritantes ouvrières que demeurent les bonnes Filles de Monsieur Vincent en Iran, M. Le Cunuder unit les lointaines Filles de la Charité de *Saint-Brieuc* qui, il y a quelque cinquante ans, assurèrent ses premiers pas dans la carrière : éducation et instruction. Puis remerciant les personnalités présentes, M. le Supérieur redit et atteste l'inlassable dévouement des Missionnaires et des Sœurs pour la formation de ces chers Iraniens, futurs artisans de la grandeur du pays, et ses serviteurs pour un progrès et une marche en avant dans les nobles traditions de l'Iran.

Voici d'ailleurs le texte des deux allocutions :

DISCOURS DE M. HENRI ROUX, AMBASSADEUR.

C'est pour le représentant de la France en Iran un grand privilège que de pouvoir remettre aujourd'hui à M. Le Cunuder les insignes de Chevalier de la Légion d'honneur. En discernant notre Ordre national au Visiteur de la Mission Lazariste qui est, en même temps, le Supérieur du Collège Saint-Louis, M. le Président de la République a voulu, à la fois, honorer justement une très belle et ancienne maison, et donner à un bon serviteur de

la France et de sa culture un témoignage éclatant de la satisfaction et de la gratitude du Gouvernement français.

Ordonné prêtre à Paris, en 1930, vous n'avez cessé en effet depuis lors, Monsieur le Supérieur, d'œuvrer efficacement et infatigablement dans ce pays, en enseignant notre langue et notre littérature, et en contribuant, par votre action exemplaire, à favoriser la compréhension et l'amitié franco-iraniennes. Vous avez été ainsi, pendant trente ans, un utile agent de la propagande intellectuelle de la France en Iran et un précieux artisan de notre cause dans ce pays. C'est à des hommes comme vous, Monsieur Le Cunuder, à des hommes dévoués et désintéressés, animés d'une foi solide et fervente, qu'à travers ses épreuves, notre patrie doit, pour une large part, d'avoir maintenu ce rayonnement qui fait sa gloire et sa force. Je me réjouis hautement d'être appelé, en ce jour, à en témoigner et à vous en féliciter publiquement.

Directeur de l'Ecole Saint-Vincent de Tabriz, Supérieur de la Mission Lazariste en Azerbaïdjan, professeur de français à la Faculté des Lettres de la grande cité du nord de l'Iran, avant de diriger le Collège Saint-Louis de Téhéran, il n'est pas exagéré de dire que vous avez fait connaître la langue de Descartes, de Bossuet et de Racine à plusieurs générations d'Iraniens dont certains ont vieilli, comme nous, dont d'autres sont encore jeunes, mais qui, tous, vous gardent, à juste titre, une profonde reconnaissance. Chemin faisant et dans de bien délicates et difficiles circonstances, vous vous êtes révélé aussi bon diplomate que professeur, en assurant la gérance du Consulat de France à Tabriz. Mais vos activités n'ont pas été modifiées pour autant, puisque vous continuiez à servir votre pays avec la même modestie et le même dévouement.

A tous ces titres, s'est jointe l'estime unanime dont vous avez été, dont vous êtes toujours entouré, de la part de vos distingués collègues, de vos supérieurs, de vos compatriotes et aussi, je le sais, de vos élèves iraniens, de leurs parents et des plus hautes autorités de ce pays.

Puissiez-vous poursuivre longtemps votre tâche, à la tête de la belle et noble Mission que vous dirigez. Puissiez-vous, l'an prochain, célébrer le centenaire de ce cher et vieux Collège Saint-Louis qui, grâce à vous, sera bientôt rénové, modernisé, agrandi et transporté d'ici sur les hauteurs et dans l'air pur de Chemiran. Puissiez-vous présider à l'inauguration de ce nouvel établissement dont la création devra beaucoup à la haute bienveillance et la sollicitude de Sa Majesté Impériale, à l'intérêt justifié de vos Supérieurs hiérarchiques et du Gouvernement français, et aussi à votre foi enthousiaste et à votre infatigable persévérance.

La distinction qui vous est aujourd'hui conférée récompense, très justement, la patience et la ferveur dont votre vie entière est la preuve. Permettez-moi, Monsieur le Supérieur, devant vos chers collègues et vos élèves réunis, de vous en féliciter chaleureusement.

reusement et de tout cœur, avec la parfaite estime et l'amitié sincère que je ressens pour vous.

Réponse de M. Le Cunuder

Je suis vraiment confus des paroles élogieuses que Votre Excellence vient de m'adresser et je ne sais comment lui exprimer ma reconnaissance. Il est vrai que ces paroles s'adressaient également à tous mes confrères ainsi qu'à toutes les Filles de la Charité travaillant, comme nous, à l'éducation et à la formation de la jeunesse iranienne et à l'extension, en ce pays, de la culture et de la civilisation chrétiennes et françaises.

Votre Excellence a eu la délicate attention de rappeler ce que les enfants de saint Vincent, Sœurs et Missionnaires, ont accompli, depuis plus de cent ans, en ce pays si hospitalier, si fraternellement uni, malgré les vicissitudes de toutes sortes, à notre France bien-aimée. Aussi c'est au nom de mes confrères et des Filles de la Charité de l'Iran, en même temps qu'à mon nom personnel, que je me permets de vous exprimer, Monsieur l'Ambassadeur, les sentiments de profonde gratitude que nous éprouvons envers votre personne qui représente ici le chef du Gouvernement de la République Française. La distinction qui m'a été conférée et que je dois aux démarches que vous avez bien voulu faire auprès de M. le Ministre des Affaires étrangères m'est d'autant plus précieuse qu'elle atteint aussi tous mes collaborateurs, tous ceux et toutes celles qui travaillent à faire aimer plus intensément Dieu et notre Patrie, dans les milieux où la Providence nous a placés.

Laissez-moi remercier, Monsieur l'Ambassadeur, toutes les personnalités qui vous entourent et qui ont bien voulu rehausser, par leur présence, l'éclat de cette manifestation. Son Excellence Mgr Vittore Ugo Righi, notre si distingué Internonce apostolique qui, en maintes circonstances, nous est venu en aide dans les démarches entreprises auprès du Saint-Siège, en vue de la reconstruction de notre Collège ; son dévoué Secrétaire, Mgr Henri Lemaître ; son Excellence Mgr Joseph Cheikho, archevêque des Chaldéens catholiques, et son Vicaire général, Mgr Youkhanna Semân Issayi ; les Révérends Pères Salésiens et les Curés des paroisses catholiques de la ville.

Permettez-moi également, Monsieur l'Ambassadeur, d'adresser mes remerciements aux Révérendes Mères supérieures ici présentes et à leurs Compagnes qui font partie de notre famille spirituelle. J'ai reçu ma toute première formation auprès des Filles de la Charité, à Saint-Brieuc, et je veux profiter de cette occasion pour leur redire, du plus profond du cœur, l'immense reconnaissance que je garde à leur endroit et que des circonstances, comme celles-ci, ne font que raviver plus intensément.

Près de Votre Excellence, j'aperçois plusieurs membres de l'Ambassade de France. A tous et à chacun et, en particulier, à M. Pierre Garrigue, Conseiller culturel, toujours si bienveillant

à notre égard, j'adresse très respectueusement mes remerciements les plus vifs.

Je veux remercier également M. Jean Christophe, Président de la Section d'Iran des Français à l'étranger, qui a tenu à représenter ici tous les membres de notre sympathique Colonie. En sa personne, je remercie tous nos compatriotes qui nous témoignent toujours tant de bienveillance.

Un grand merci enfin à toutes les personnes ici présentes. Que nos chers élèves de Saint-Louis, que leurs dévoués professeurs et particulièrement Messieurs Ahmadian, père et fils, soient assurés de mon affectueuse gratitude. Tous ensemble, nous formons une famille dont le souci essentiel est de fournir à l'Iran des hommes de valeur, conscients de leurs devoirs et qui puissent, un jour, avec l'aide du Tout-Puissant et sous l'égide de Sa Majesté Impériale le Chahinchat, servir efficacement leur Patrie, la faire prospérer, et, si les circonstances le demandent, la défendre vaillamment.

Je vois dans la cérémonie d'aujourd'hui un de ces faits qui se situent exactement dans le sens historique des destinées de la France, de cette France qui, moins sentimentalement qu'autrefois peut-être, moins belliqueusement certes, mais tout aussi efficacement, veut participer à la réalisation des Gesta Dei que l'Eglise confie à ses Missionnaires. L'appui que notre pays nous apporte ainsi ne peut que nous encourager à œuvrer avec plus d'ardeur et de confiance. C'est l'espoir qui remplit tous nos cœurs. Je souhaite pour tous qu'il se réalise brillamment.

RÉUNION ANNUELLE DES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL.

16 avril. — A Paris, au Collège Stanislas, 250 délégués des 120 Conférences de Saint-Vincent de Paul de la région parisienne, conduits par le R.P. Magentie, Lazariste, tiennent leur réunion annuelle, en ce jour anniversaire de la translation des reliques de saint Vincent de Paul, à la chapelle des Pères Lazaristes. Avec Mgr Ménager et d'éminents orateurs, en présence de dirigeants internationaux, nationaux et diocésains de leur œuvre, ils approfondissent leurs responsabilités sociales et méditent sur leur vocation charitable.

ORAN.

Le dimanche 16 avril 1961, le Séminaire fête les cinquante ans de sacerdoce de M. Emile Manière. Depuis quelque quatorze ans d'affilée, ce confrère se dépense au service du diocèse. En 1919-1927 un premier stage lui avait fait consacrer huit autres années de dévouement au même séminaire oranais. Ce stage en Oranie totalise quelque vingt-deux années au cours des cinquante ans de sacerdoce commémorés en ce jour. Les devoirs de la gratitude justifient donc pleinement cette modeste festivité qui veut marquer cet anniversaire. En réalité, ce fut le 1^{er} avril 1911

que, à Paris (rue de Sèvres), Mgr de Courmont, spiritain, conféra le sacerdoce à M. Manière, au cours d'une ordination particulière. L'ordonné, avec ses vingt-neuf ans, revenait en France après six années passées en Amérique du Sud. Diverses circonstances, et notamment la santé, l'avaient entraîné par-delà les mers pour enrichir une expérience avisée.

Tout comme Duvergier de Hauranne, universellement connu en tant qu'*abbé de Saint-Cyran*, et comme nombre d'autres, M. Emile Manière était né à Bayonne. Il vit le jour le 25 octobre 1882, en ce pays fertile en esprits perspicaces et courageux, sur les bords de l'Adour. Tout jeune, M. Manière perdait ses parents et, à ce titre, se voyait admis et confié aux soins de l'orphelinat de *Camp de Prats*, exactement dans le même cadre et site, à l'ombre des bâtiments où jadis Saint-Cyran et Jansenius, futur évêque d'Ypres, avaient consacré nombre de mois, de 1611 à 1616, à l'étude des Pères de l'Eglise et notamment de saint Augustin (Jean Orcibal, *Jean Duvergier de Hauranne*, t. II, pp. 139-140, 143-145).

Du Camp de Prats, le jeune Emile était peu après envoyé à l'Ecole apostolique du Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul où, entre autres, il eut comme condisciples M. Théobald Lalanne, « *un fin Landais* »... Admis à Dax au séminaire interne le 5 septembre 1902, frère Manière ne tarda pas à pâtir des efforts que réclame la vie du séminaire. Aussi la décision de ses supérieurs, dans l'espoir et le souhait d'une amélioration de santé, envoya frère Manière dans l'Amérique du Sud. Ce fut alors un séjour sur les hauts plateaux du Pérou, à l'Ecole apostolique d'Aréquipa. Le 19 mars 1908, frère Manière y émettait ses vœux d'enfant de saint Vincent.

Le 19 septembre de cette année, à la Paz, il recevait le sous-diaconat, et le 10 octobre de l'année suivante (1909), là encore c'était le diaconat que lui conférait le même évêque, Mgr Semendria, O.M. Sans retard, le nouveau diacre prenait alors le chemin de France et se trouvait à Paris pour y recevoir le sacerdoce en ce 1^{er} avril 1911 et retourner sans retard à Santiago du Chili, avant de remonter en 1913 à La Paz et en 1916 à Lima. Décidément les voyages longs et difficiles n'effraient pas notre confrère. La guerre alors sévissait et ses conséquences se faisaient ressentir dans le monde entier. Dans leur bouleversement et leurs répercussions une nouvelle mise en place ramenait M. Manière en Europe.

Ce fut alors le premier contact avec Oran en 1919-1928. Après ces neuf années méditerranéennes ce fut, sur les bords du Rhin, avec M. Kieffer comme supérieur, le stage à Strasbourg où le contact avec l'Université et quelques loisirs orientèrent M. Manière vers une étude approfondie et désintéressée qui émoustillait cet esprit averti. Il commençait un travail approfondi sur *Scot Erigène* qui devait aboutir, en 1944, au Doctorat ès-lettres à l'Université de Montpellier : *L'Etre et le néant chez*

Scot Erigène ; *L'Hexaméron de Scot* (cf. *Annales* 121 (1956), pp. 35-40).

Puis, après ces trois années strasbourgeoises, ce furent de triennat en triennat, la *valse des placements* qu'allait évoquer M. Jordy, lors du repas jubilaire de ce jour : à preuve Loos (1931), Cuvry (1934), Paris (1937), Prime-Combe (1939), Cuvry (1946), et enfin Oran (1949) « où le port est atteint, le bateau amarré... ».

En ce jour de la translation des reliques de saint Vincent, le jubilaire chante donc, au séminaire d'Oran, la messe d'action de grâces. A l'Evangile, M. Verhas, Visiteur d'Algérie, en quelques mots du cœur, exalte la mission du prêtre telle que le Christ l'a voulue et telle que le vénéré jubilaire s'est efforcé de la vivre, au cours de ces cinquante ans de sacerdoce.

A midi, quelques invités se trouvent groupés autour de Mgr Lacaste, évêque du diocèse. A l'heure traditionnelle des *santés*, M. le chanoine Burdet, au nom des premiers élèves de M. Manière lors du premier stage 1919-1928, puis M. Jordy, supérieur du séminaire, évoquent tous deux des souvenirs, expriment vœux et sentiments auxquels le jubilaire répond brièvement en redisant avec émotion sa gratitude au Seigneur.

En cette fête de la Saint-Vincent, pour un chacun de l'assistance, on se doit de souhaiter, qu'à la suite de cette grande âme et animé de la générosité et charité qu'attestent ses reliques et son histoire, nous soyons tous désireux de suivre saint Vincent quoique de loin, et de l'imiter le moins mal possible. C'est ce que disent les paroles de M. Jordy en ce toast amical, que donne *Semeurs et Moissons*, organe de l'Œuvre des vocations, au diocèse d'Oran (avril 1961).

Cher Monsieur Manière,

Cinquante ans et quinze jours, pour être précis, se sont écoulés depuis ce 1^{er} avril 1911 où dans la chapelle de Saint-Lazare, à Paris, vous receviez le sacrement qui devait faire de vous un prêtre pour l'éternité.

Je suis sûr que ce matin, en cette Messe anniversaire, vous avez revécu, non sans émotion, les douces joies qui ont été les vôtres, comme elles le sont de tout jeune prêtre au jour de son ordination sacerdotale et de sa première Messe.

Mais en ce 1^{er} avril 1911, il ne convenait pas de s'attendrir trop longtemps, les âmes attendaient et vous appelaient. Parce que le prêtre n'est pas prêtre pour soi mais pour les autres, il fallait donc, sans plus tarder vous mettre au service des âmes.

Ces âmes à sauver, le prêtre, surtout s'il appartient à une Congrégation religieuse, ne les choisit pas, elles lui sont confiées et donc désignées par ses supérieurs.

Quelles sont celles que l'on va vous confier ? Je pense que le T.H. Père Fiat n'a pas cherché longtemps. Pour raisons de santé, en 1902, à peine votre noviciat commencé, on vous avait

envoyé en Amérique du Sud où le climat, paraît-il, remplace avantageusement médecines et médecins. Il n'y avait pas à hésiter, il convenait de vous y renvoyer.

C'est donc au Chili que vous reveniez en 1911 comme professeur dans une Ecole apostolique. Et dès lors commence une longue carrière sacerdotale lourdement chargée et tellement mouvementée que les multiples étapes en arrivent à se brouiller aujourd'hui dans votre propre mémoire.

Ce que j'en sais, c'est que, après sept ans de professorat dans les grands et petits séminaires du Chili, de Bolivie et du Pérou vous fûtes rappelé en France en 1918 et reconnu « bon » à endosser l'uniforme bleu-horizon de l'armée française, preuve évidente que le climat américain avait eu, malgré les lourds travaux du professorat, un effet bienfaisant sur votre santé.

Heureusement la guerre 1914-1918 touchait à sa fin. Vous redeveniez disponible pour le travail sacerdotal et apostolique. Allait-on vous renvoyer une nouvelle fois en Amérique ? Il se trouvait que juste à ce moment l'Ecole apostolique du Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul avait besoin d'un surveillant d'étude. Vous étiez libre. On vous envoie donc au Berceau et ce fut ma première rencontre avec vous, vous dans la chaire du surveillant et moi sur les bancs des surveillés. Je n'ai pas à dire ici l'impression que vous me fîtes, ni si j'en ai gardé bon souvenir. Vous êtes trop psychologue pour ignorer que les rapports de surveillant et de surveillés ne sont pas d'ordinaire fondés sur la sympathie et la confiance réciproques...

Quoi qu'il en soit, si on en juge par le peu de temps où cette fonction vous fut confiée — six mois à peine — il ne semble pas que vous étiez fait pour un tel emploi. En septembre 1919, à la rentrée, un autre surveillant vous avait remplacé.

Où étiez-vous donc allé ? Mgr Lecat, M. le chanoine Combes, M. le chanoine Burdet et bien d'autres dans ce diocèse le savent fort bien puisqu'ils furent à cette époque vos premiers élèves à Oran. C'est en effet de 1919 à 1927 que vous avez exercé les fonctions de professeur au grand et au petit séminaire d'Oran.

Après ces huit années de stabilité, la valse, je ne trouve pas de mot plus expressif, va commencer ou recommencer, puisqu'en vingt ans, de 1927 à 1947, vous allez changer dix fois au moins de poste. C'est ainsi que successivement on vous verra Missionnaire à Alger, directeur au Séminaire International de Strasbourg, professeur aux Ecoles apostoliques de Loos, Cuvry et Prime-Combe, enfin aumônier à Palavas, Bois-Fleury et Granmont.

S'il est vrai que l'ennui naquit un jour de l'uniformité, vous n'avez pas dû vous ennuyer.

Enfin nouvelle période de stabilité et qui dure encore, à Oran, où vous êtes revenu en 1947. Ce qui semble bien prouver que vous êtes fait pour Oran et Oran pour vous, puisqu'en deux périodes, séparées par vingt ans d'interruption, vous y avez passé vingt-deux ans de votre vie sacerdotale.

A part donc quelques courtes années d'aumônerie, ces cinquante ans de sacerdoce ont été consacrés au professorat. Est-ce là, se demanderont certains, fonction vraiment sacerdotale ? Est-il nécessaire d'être prêtre pour enseigner le latin, le grec, l'histoire profane, les mathématiques et même la philosophie ? De simples laïcs s'en acquittent fort bien. Laissons donc les prêtres s'occuper de fonctions pour lesquelles ils sont irremplaçables : administration des sacrements, direction des âmes, en un mot des fonctions essentiellement sacerdotales.

Assurément la remarque serait valable si le prêtre-professeur se comportait exactement comme le professeur-laïc... mais il ne doit pas en être ainsi. Parce que prêtre, il faudra qu'il enseigne en prêtre, c'est-à-dire avec le souci constant non seulement de meubler et enrichir les intelligences, mais encore et surtout de former les caractères et à travers les beautés de la littérature, des sciences et des arts d'élever les âmes jusqu'aux beautés et réalités spirituelles et divines.

Quant à l'enseignement dans les grands séminaires, il est évident qu'il est tout ordonné au salut des âmes et donc éminemment sacerdotal. Tel est l'avis de saint Vincent de Paul, déclarant un jour à ses Missionnaires : « Oh ! Messieurs et mes Frères, former de bons ecclésiastiques, c'est l'ouvrage le plus difficile, le plus relevé et le plus important pour le salut des âmes ».

Cela vous le saviez et vous en avez fait, j'en suis sûr, le programme de toute votre vie sacerdotale. Voilà pourquoi vos élèves se sont attachés à vous et vous ont voué estime et confiance. L'une et l'autre ne pouvaient être mieux placées.

Que ce soit là une de vos joies et consolations en ce 50^e anniversaire !

Je termine par un souhait. Que le Seigneur vous accorde de continuer longtemps encore à dépenser les richesses de votre cœur sacerdotal auprès des futurs prêtres et des prêtres de ce diocèse d'Oran qui vous est si cher, et qui, par les vingt-deux années de dévouement que vous lui avez consacrées est devenu un peu le vôtre. Puissiez-vous dans dix ans y célébrer vos noces de diamant sacerdotales.

C'est notre vœu à tous. C'est aussi le vôtre, Excellence, puisque vous avez eu la grande amabilité d'accepter de présider cette fête de famille en l'honneur non seulement d'un professeur émérite de votre grand séminaire, d'un chanoine de votre cathédrale, mais encore d'un compatriote ; n'êtes-vous pas originaire du même diocèse, celui de Bayonne, si chrétien et si riche en vocations sacerdotales et religieuses ? Merci, Excellence, pour cette marque de paternelle bonté et pour toutes celles que vous ne cessez de témoigner envers ce séminaire.

Cher et vénéré jubilaire, je conclus par le souhait traditionnel, en y mettant tout mon cœur :

« Ad multos et felicissimos annos ».

A PÉRIGUEUX, SACRE DE MGR ROBERT BÉZAC,
ÉVÊQUE TITULAIRE DE METROPOLIS D'ASIE,
COADJUTEUR DE DAX.

25 avril. — La cérémonie a lieu dans l'église-cathédrale Saint-Front, dont les cinq coupoles byzantines remontent à l'antique abbatiale, consacrée en 1407, par Aimon de Bourbon, archevêque de Bourges. Devenu cathédrale en 1669, ce majestueux et trapu édifice (croix latine avec trois nefs) vit ses coupoles restaurées au XIX^e siècle par l'architecte d'Abbadie, le même, qui s'inspirant de cette réussite, a plus tard édifié dans ce style les coupoles du Sacré-Cœur de Montmartre, à Paris.

La cérémonie de ce jour commence à 9 heures. L'entrée, ainsi qu'il convient, se présente ample et digne. Au son des grandes orgues majestueuses sous les doigts du titulaire, M. Bon, voici, précédant la croix, les chanteurs du collège libre Saint-Joseph, puis le bataillon des enfants de chœur, la cohorte des séminaristes (ceux du diocèse de Dax sont présents ainsi qu'une délégation des clercs lazaristes de Notre-Dame du Pouy) conduits par MM. Morin, Parès et Rabaux. Vint ensuite un clergé fort nombreux, des amis, des invités. Parmi eux on remarque MM. Ancel et Félix Contassot, représentant le T.H. Père et, avec leurs toges, épitoges et toques voyantes, les professeurs de l'Institut de Toulouse ou Mgr Bézac enseigna. Suivent ensuite les évêques... Parmi eux les co-consécrateurs sont deux amis de Mgr Bézac, un ancien de Périgueux, Mgr Joseph Urtasun, archevêque d'Avignon, et un condisciple de Rome, Mgr Roger Johan, évêque d'Agen. Le consécrateur, Mgr Louis, évêque de Périgueux, est entouré de Mgr Pauzac, Vicaire général, et assisté de M. Gérard Poymiro, Lazariste, Visiteur de Toulouse comme diacre d'office et de M. le chanoine Magondeaux, supérieur du Petit Séminaire, en qualité de sous-diacre. Terminant le cortège, voici enfin le cardinal Richaud, archevêque de Bordeaux, dont la longue traîne de sa cappa magna est délicatement soutenue par deux jeunes clercs.

La cérémonie du sacre, longue (elle dura près de trois heures) est celle que les siècles ont fixée. Elle reste majestueuse et pleine d'enseignement. Elle est inévitablement nouvelle pour la quasi-totalité des fidèles qui n'ont jamais eu l'occasion d'assister à une consécration d'évêque. D'où la nécessité, partout reconnue et actuellement satisfaite, d'un discret commentaire. Il est ici particulièrement opportun pour détailler et faire saisir le sens et les symboles de ces formules et rites antiques. De ce rôle qui demande compétence, aisance et préparation, l'abbé Beaupuy, curé de *Chamiers*, s'en acquitte fort bien : ayant mis par écrit les formules et explications qui doivent éviter bavures, proximités et imprécisions : dangers de tout commentaire de ce genre.

Ainsi éclairées, les diverses parties de la cérémonie sont évocatrices du mystère et restent aisément parlantes : mandat apostolique, serment de fidélité, examen canonique, préface

consécratoire, prostration, litanies, onction de la tête et des mains, remise de la croix et de l'anneau. La concélébration de la Messe est dûment commentée. Viennent enfin l'imposition de la mitre et des gants, la bénédiction de l'élu, les souhaits liturgiques *ad multos annos*, le baiser de paix... La joie de suivre s'avère sur tous les visages, tandis que la prière est soutenue par les chants de la maîtrise de la cathédrale et les voix du collège Saint-Joseph. La chrétienté périgourdine et dacquoise vibrent à l'unisson : elles ont prié pour le nouvel évêque qui, aux accents de l'orgue et dans la sonnerie des cloches, quitte en cortège la cathédrale Saint-Front. *Te Deum !*

A quelques minutes de la cathédrale, au Grand Séminaire, voici peu après, le repas du sacre. Le réfectoire et salles annexes dûment parés et préparés accueillent le grand nombre des convives qui participent aisément à ce climat éternellement classique, à cette chaleur communicative des banquets... Puis bientôt commence le défilé des toasts, toujours attendus, ces plats savoureux de toute cérémonie de ce genre.

Voici tout d'abord Mgr Louis, dont les 79 ans n'ont pas amoindri une réelle jeunesse de parole. Elle redit : « En cette journée de Dieu, d'un cœur plein de reconnaissance, il faut remercier le Seigneur ». Puis Mgr de Périgueux fait l'éloge de son Vicaire général : clarté d'enseignement, sûreté de jugement, vigueur de décision, ardeur au travail, tout cela explique l'ascension, la carrière et l'avenir de l'élu de ce jour...

A ces mots aimables, le roi de la fête, Mgr Bézac vient redire à nouveau sa gratitude envers le Seigneur, et envers tous ceux qui, par leur exemple ou leur enseignement, l'ont ainsi providentiellement amené à cette journée, à ce tournant de sa vie : sa famille, ses maîtres du collège Saint-Joseph, le groupe des Jécistes qu'il anima durant de longues années, les aumôniers des étudiants de Bordeaux, les réfugiés alsaciens qui, en 1940, furent repliés en Dordogne notamment, et qui ont laissé à ceux qui les virent et les approchèrent un magnifique exemple de ténacité, d'organisation et de foi chrétienne, ses amis du Séminaire français à Rome, le corps professoral du Grand Séminaire de Périgueux, les membres de l'Administration diocésaine, les professeurs de Paris, ses collègues de l'Institut catholique de Toulouse où il enseigna quelque temps. Estime au pasteur Lespinasse dont *Unitas*, cri de son blason, traduit souhaits et prières. Merci spécial à Mgr Louis, son évêque vénéré... salut à l'administration locale, à la presse...

Il termine enfin par son assurance de cordiale union envers Mgr Mathieu à qui il souhaite longues années de vie pour le bien de ce cher diocèse de Dax : « *Landais, nous serons deux désormais pour vous aimer* ». Sentiments de respect à Mgr d'Auch, son nouvel archevêque, et enfin hommage au cardinal Richaud dont il redit la sûreté de doctrine, l'autorité de sa parole et la connaissance aiguë des questions sociales...

A ce toast du nouvel évêque succédèrent les paroles chaudes, délicates et aimables de trois orateurs : le Président de l'Amicale des anciens du Collège Saint-Joseph, l'Inspecteur diocésain de l'Enseignement libre et Mgr Urtasun, archevêque d'Avignon, neveu de Mgr Légasse, évêque de Périgueux, prédécesseur de Mgr Louis.

Puis, Mgr Mathieu, dans d'heureuses formules, traduit ses intimes pensées et ses souhaits. « Le meilleur moyen de remercier Dieu de ses grâces est de le servir dans et par le culte de la vérité, par une obéissance non pas seulement d'exécution, mais dans une totale adhésion spirituelle... ». Il redit que les Landes sont là qui attendent leur nouveau pasteur ; la patrie de Monsieur Vincent, le diocèse de Mgr Cazaux, évêque de Luçon, restent sinon très pratiquants, du moins naturellement chrétiens... « A leur service, Monseigneur, nos relations seront excellentes, car le moyen de s'entendre étant de ne pas trop s'écouter. D'ores et déjà, le diocèse est tout à son nouveau pasteur... cher Monseigneur, *Dax tibi...* ».

Mgr Audrain, archevêque de la Province d'Auch qui comprend notamment le diocèse d'Aire, rappelle qu'à son sacre, il y a vingt-trois ans, les co-consécrateurs étaient Nosseigneurs Richaud et Louis... La Province accueille à bras ouverts son nouveau frère.

Enfin, protocolairement, le cardinal Richaud termine la série de ces neuf toasts. Dans un sentiment d'union plus que jamais nécessaire, il présente et évoque le souvenir de M. Bézac Bordelais quelque temps, car avant d'accéder au sacerdoce, il fut, lui élève de l'enseignement libre, professeur de cinquième au Lycée Montesquieu de Bordeaux.

Un chacun fut ainsi assuré que, traduits par ces divers discours, tous vigoureusement applaudis, les sentiments d'affection et de respect sont acquis au nouvel évêque de Dax.

IZMIR. LA VIE DE LA SAINTE VIERGE.

Mai 1961. — Il y a soixante-dix ans (c'était en 1891), en ce début du mois de mai, à l'Hôpital français de Smyrne, Sœur Marie de Mandat-Grancey, supérieure des Filles de la Charité, faisait lire à ses compagnes la *Vie de la Sainte Vierge*, d'après Anne-Catherine Emmerich (8 septembre 1774-9 février 1824). Après la *Vie de Notre-Seigneur*, publiée en 1833 par Clément Brentano (1768-1840), la *Vie de la Sainte Vierge* paraissait en 1852, préparée et éditée par Christian Brentano, le frère de Clément. A quelque vingt ans de distance, les deux ouvrages rencontrèrent un vif succès, dû à des causes fort mêlées. Sans retard, ces deux publications allemandes furent traduites en diverses langues et notamment en français. Le travail, basé sur quelques notes rapides et décousues, prises à l'audition des dires de la mystique Catherine Emmerich, a été rédigé et complété par ces deux écrivains romantiques qui y ont ajouté beaucoup du leur, et notamment de leurs lectures, déductions

et talents littéraires. L'appréciation de ces productions qui ont suscité toute une littérature, favorable ou adverse, demeure un problème fort complexe et délicat (cf. Jacquemet, article *Emmerich*, dans *Catholicisme*).

Dans un des derniers chapitres de la *Vie de la Vierge*, publiée en 1852, nombre de détails et précisions évoquent et racontent son séjour ultime et sa mort, dans la montagne d'Ephèse. Ces dires, ces assertions, on le comprend aisément, prenaient une résonance et un intérêt bien compréhensible à *Smyrne*, à proximité des ruines éphésiennes. D'autre part le sens religieux affiné de la Fille de Monsicur Vincent vibrat à ces reconstitutions des derniers jours de Notre-Dame d'ici-bas. Puisqu'on était si proche, on pouvait aller voir sur place la véracité des dires et affirmations de Catherine qui, pas plus que les Brentano, n'avait mis les pieds, en cette Asie Mineure, au passé chrétien si riche, mais qui, depuis le XIII^e siècle, avait été conquise par les Turcs et quasi vidée de toute vie et population chrétienne.

Devant ces considérations et pour céder et obéir aux insistantes réclamations des Sœurs, une expédition d'investigation fut enfin décidée et conclue. Deux Lazaristes, logés au Collège de la Mission, fort peu crédules devant « ces rêveries de filles », décidèrent pourtant d'aller voir, d'excursionner, de s'adonner à la cueillette de l'antique. Il y avait là l'aumônier des Sœurs de l'Hôpital, M. Henri Jung, un solide et réaliste Alsacien et Benjamin Vervault, ancien zouave pontifical, de la maison de Santorin, futur Missionnaire de Madagascar (1843-1912), intrépide marcheur. Pour se lancer dans cette pénible randonnée, à travers collines rocailleuses et sans chemins tracés, il fallait notamment de solides jarrets.

Le 27 juillet 1891, au temps des vacances, les deux chefs excursionnistes partaient enfin de *Smyrne*. Ils étaient accompagnés de Thomaso, leur serviteur et de M. Pelécas, ancien employé des chemins de fer de la région. A Ephèse, pour les aider, ils devaient s'adjoindre Mustafa, nègre musulman. Dans leurs modestes bagages, ils avaient inévitablement le texte de Catherine Emmerich qui les poussait à la recherche. Après cette première randonnée, fatigante sous le soleil de juillet, les vacanciers, intrépides et piqués au jeu de la découverte sur le terrain à la poursuite de l'inconnu, renouvelèrent leurs excursions pour contrôler leurs observations et examiner minutieusement sur place les dires et visions attribués à la mystique de la lointaine Westphalie.

Chose étonnante, en se laissant guider par la *Vie de la Vierge*, après une première journée de recherches infructueuses, dès le 29 juillet 1891, à leur vif étonnement, ils avaient rencontré dans ces collines éphésiennes le paysage et la description de Catherine Emmerich. Rentré à *Smyrne*, M. Jung y fit part de sa découverte au supérieur de la maison qui, d'abord incrédule (ainsi qu'il se doit) décida d'aller voir lui aussi. Dès le 13 août

suivant, pour un premier contrôle, Eugène Poulin se rendait à Ephèse et, du 19 au 25 août, procédait, avec confrères et amis, à un minutieux examen de cette inopinée trouvaille, photographiant, mesurant, dessinant. Un an plus tard, le 15 novembre 1892, tentée par cette affaire extraordinaire et poussée par sa piété, Sœur de Mandat Grancey procédait, non sans négociations laborieuses et avec son argent personnel, à l'achat des bâtiments ruinés de Panaya Kapoulu et des terres environnantes.

Dès le 1^{er} décembre 1892, une Commission d'enquête de douze membres, décidée et constituée par l'archevêché de Smyrne, examina les prétentions de la découverte qui, sur des dires lointains étonnamment précis, plaçait là le cadre de l'ultime séjour de la Vierge à Ephèse. La solution s'opposait à la tradition et aux prétentions mariales de Jérusalem qui pourtant ne remontaient pas au-delà du VI^e siècle. Chose étonnante, au XVII^e siècle, de grands érudits de l'Histoire de l'Eglise avaient adopté la cause d'Ephèse. Evidemment il ne s'agissait pas de Panaya localement...

Sans retard, l'affaire fit alors du bruit et les polémiques allèrent bon train, mis en défiance par cette source trouble de Catherine Emmerich qui n'avait été qu'une occasion de localiser ainsi ce séjour de la Vierge aux environs d'Ephèse. Les savants archéologues autrichiens occupés à l'exploration scientifique des ruines d'Ephèse opinèrent pour trouver, dans les ruines actuelles de Panaya, une construction du V^e siècle.

Sans retard, dès 1896, le supérieur du collège de Smyrne, M. Eugène Poulin, se fit l'ardent champion de la cause de Panaya et dans des brochures ardentes, *Ephèse ou Jérusalem ? Ni Sion ni Geïhsémani !* s'avéra l'un des artisans de la cause : un de la triade *Detector, Mater et Miles* le découvreur, M. Henri Jung, la Mère. Sœur de Mandat Grancey et le soldat, M. Poulin (Gabriellovich)...

Ces soixante-dix ans de souvenirs et d'incidents, parus dans la revue *Notre-Dame d'Ephèse*, viennent d'être présentés dans une suite de causeries, par M. Joseph Euzet. Celui-ci, en ce début de 1961, a réuni ces dires de témoin fidèle et avisé dans une brochure : *Historique de la Maison de la Sainte Vierge près d'Ephèse (1891-1961)*. Notre-Dame d'Ephèse. Cami Sakak 29. Yedikule. Istanbul. Dans 172 pages l'auteur — qui a vécu cette histoire et en restait le survivant — a groupé les incidents de cette affaire. Ces notes narratives (sans s'attacher ici à l'évocation du passé lointain) sont l'écho d'un témoin zélé et de bonne foi qui laisse parler simplement son témoignage. Cette tradition, observe loyalement M. Florent Siffrid, l'éditeur de ces pages, sans être admise par un grand nombre mérité pourtant la considération de la science la plus objective.

En tout cas le pèlerinage de la Vierge à Ephèse où sa maternité fut proclamée au Concile de 431, a pris une ampleur

après la proclamation du dogme de l'Assomption de la Vierge. Très évidemment cette vérité de foi définie n'est pas le moins du monde rattachée à cette localisation et topographie. Mais ce fait nouveau a attiré l'attention d'une certaine manifestation de piété. Aussi l'Office du Tourisme turc a-t-il eu à cœur de tracer et d'aménager une route carrossable d'Ephèse vers Panaya Kapouli. Les pèlerinages qui présentaient jadis de notables difficultés se sont multipliés, et le 26 octobre 1955, pour desservir ce foyer de dévotion mariale, une Communauté de Petits Frères de Jésus (disciples du Père Charles de Foucauld) se sont installés et mis à la disposition des fervents de la Vierge.

C'est sous cet angle de pèlerinage, comme il y en a tant à travers le monde entier, que notre ardent champion de la Vierge, M. Joseph Euzet, dès 1904, entrevoyait la basilique qui sera peut-être réalisée un jour. En tout cas, on constatera dans cette évocation, une réussite où la foi et la piété s'unissent sous le talent de l'auteur, devant ce sanctuaire entrevu et souhaité, tel un vouloir d'en haut.

*Dominant la colline harmonieuse et fière,
Et sur un horizon de calme et de grandeur,
Je la vois se dresser, dans sa robe de pierre
Dont l'immuable azur avive la splendeur.*

*Noble portail, svelte clocher, flèche légère !
De notre pur amour portez au Ciel l'ardeur
Et toi, rosace épanouie dans la lumière,
De Marie, à nos yeux, la grâce et la candeur.*

*Basilique superbe ! ô vision chérie,
Hélas ! tu n'es qu'un rêve et sans doute jamais
On ne pourra te voir en ces lieux que j'aimais !*

*Mais ton chant triomphal en l'honneur de Marie
Vibrera dans mon âme, ô chef-d'œuvre irréel,
Impérieux et doux, comme un désir du Ciel.*

★

Depuis que ces lignes ont été écrites, une chute accidentelle du vénérable prêtre, dans la maison des Sœurs à l'Hôpital d'Izmir, a amené peu après (20 juin) la mort de l'ardent et avisé champion de Notre-Dame d'Ephèse. Le 21 juin, à 17 heures, en la chapelle de l'Hôpital français d'Izmir, avaient lieu les funérailles de M. Joseph Fuzet, prêtre de la Mission, décédé la veille à 16 heures. Il était arrivé à Smyrne en 1892 et depuis lors y resta, sans désemparer. Ainsi, en dehors d'un stage d'un an revêcu à Paris pour son ordination, à l'exception aussi de deux années de Constantinople (1924-1926), il a passé soixante-neuf ans à Smyrne (cf. *Histoire de Smyrne*, par J. Euzet, *Annales*, t. 122, pp. 510-522).

Ce *Smyrniote* était né dans le Languedoc, à *Vacquières*, au diocèse de Montpellier, le 12 décembre 1873. Admis au séminaire

interne, à Paris, le 26 septembre 1889, il en partit, simple clerc, dès septembre 1892, pour le collège de Smyrne où il allait consacrer toute sa vie. Il y émit ses vœux le 19 juillet 1894 et ne quitta son cher collège, en septembre 1896, que pour une dernière année d'études à Paris, où le 12 juin 1897, il reçut la prêtrise des mains de Mgr Reynaud. Rentré avec joie à Smyrne, il y reprit son incessant dévouement comme professeur de



Joseph EUZET, Lazariste (12 déc. 1873-20 juin 1961)

langue grecque et latine, et dans l'enseignement de la philosophie, il se dépensa au bien de ses élèves : il y prépara au baccalauréat des générations de disciples qui subissaient, à Smyrne même, les examens officiels devant un jury venu de France et renforcé de membres ou élèves de l'Ecole française d'Athènes.

Modeste et serviable, il s'épanouit dans cette existence paisible et cordiale, entretenant par d'incessantes lectures une culture qu'il maintenait à jour, tout en revenant sans se lasser aux éternels classiques, notamment ses chers auteurs grecs, ces maîtres de langue et de pensée.

Après avoir écrit un *Patmos*, volume publié chez Beauchesne en 1914 et qui fut une des victimes de la guerre, il se mit sur le tard à écrire pour la cause de *Meryem Dag* (Panaghia Capouli) dont il explique et défend la cause avec une inlassable jeunesse. Ainsi dans les *Annales* on peut par exemple lire de M. Euzet, quelques pages appréciées : tome 116, pp. 291-298 ; t. 117, pp. 357-360, 445-450 ; t. 118, pp. 241-245, 382-386 ; t. 119-120, pp. 137-145, 375-380, 608-620 ; t. 121, pp. 175-178, 405-415 ; t. 122, pp. 510-522, etc. Son dernier ouvrage de 1960 rassemble plusieurs articles écrits sur cette histoire : témoignages d'âme et d'une vie d'enfant de saint Vincent.

Dans ce sens, il faut comprendre les paroles cordiales que son confrère Mgr Descuffi, archevêque d'Izmir, prononçait devant le cercueil où des cœurs étaient unis dans la prière et l'affection.

Mes bien chers frères,

Après quinze jours de grandes souffrances supportées avec une patience admirable et que n'ont pu soulager les soins affectueux et intelligents dont il fut entouré, le bon Père Euzet, hier au soir, à 16 heures, rendait paisiblement sa belle âme à Dieu, tout heureux de faire le sacrifice de sa vie pour l'expiation de ses fautes, pour le salut des âmes, pour l'Eglise et pour les œuvres des Missions auxquelles il avait travaillé efficacement pendant soixante-deux ans.

Voire présence en si grand nombre ce soir, autour de sa dépouille mortelle est un témoignage consolant de l'estime et de la vénération que vous ressentez pour ce prêtre dont toute la vie d'études, de prière et de pénitence a été cachée en Dieu et comblée de bénédictions célestes.

Dès le début de sa carrière en Orient, il fut un brillant professeur de Lettres dont les élèves ont occupé des postes élevés ici et à l'étranger et qui lui ont gardé un souvenir inoubliable. Le Gouvernement français a bien voulu reconnaître ses mérites en le nommant Chevalier de la Légion d'honneur.

L'Eglise de Smyrne se réjouissait de compter parmi ses membres, un prêtre érudit qui connaissait à fond la littérature ancienne et la Patrologie grecque et latine. Encore, plus, appréciait-elle en lui, la connaissance approfondie de la Sainte Ecriture. La Bible était sa lecture préférée ; il la méditait tous les jours. Dès 4 heures du matin, et même avant, en été comme en hiver, il entrait en contact avec Dieu dans une oraison intime qui faisait ses délices, et qui, avec le saint sacrifice de la messe, illuminait son âme durant toute la journée et faisait de lui un homme de conseil, de charité indulgente et d'esprit de sacrifice, car Dieu l'avait plus doué pour la vie intérieure et intellectuelle, que pour la vie active et agitée. Il avait compris que la prière et la pénitence sont et seront toujours « l'âme de tout apostolat ».

Tous ceux qui l'ont approché ont été frappés de son esprit surnaturel et de sa discrétion à toute épreuve. Et si sa vie est

une de ces vies dont saint Paul dit qu'elles ont été cachées en Dieu, il faut conclure avec l'Apôtre, qu'elle se révèle avec tous ses mérites à la lumière de l'éternité quand apparaît la gloire et la plénitude du Christ !

Sur son lit de mort, le bon M. Euzet, m'avouait que sa longévité que jamais la souffrance corporelle n'était venue éprouver, ce qui était pour lui l'objet d'une grande confusion, était à ses yeux une indication providentielle de la mission qu'il avait à remplir pour faire connaître au monde les gloires de Notre-Dame d'Ephèse. Si Dieu veut encore me faire vivre, me disait-il, je continuerai encore à écrire sur la très sainte Vierge !

Je vous recommande donc, mes frères, de vous unir de tout cœur aux prières que fait l'Eglise en faveur des défunts, en cette cérémonie funèbre, afin que se réalise au plus tôt pour M. Euzet, le souhait contenu dans les prières pour les agonisants et qu'il formulait avec moi qui l'assistais à son chevet de mort : Que Jésus accueille avec bonté et avec joie, son serviteur vigilant et fidèle ! Que la douce Vierge Marie, tourne vers lui, ses regards maternels !

O Jésus, si bon et si miséricordieux, écoutez nos prières et introduisez dans votre joie et votre gloire éternelle, celui qui a été un autre Vous-Même, et qui n'a aspiré qu'à s'unir à Vous ! Et Vous, ô Marie, parlez à votre Jésus, de celui qui a tant parlé de vous pour vous faire connaître et aimer ! Admettez-le à vous contempler dans la gloire de votre Divin Fils ! Et faites que les prêtres et les fidèles de Smyrne, imitent ses bons exemples et ses solides vertus ! Requiescat in pace !

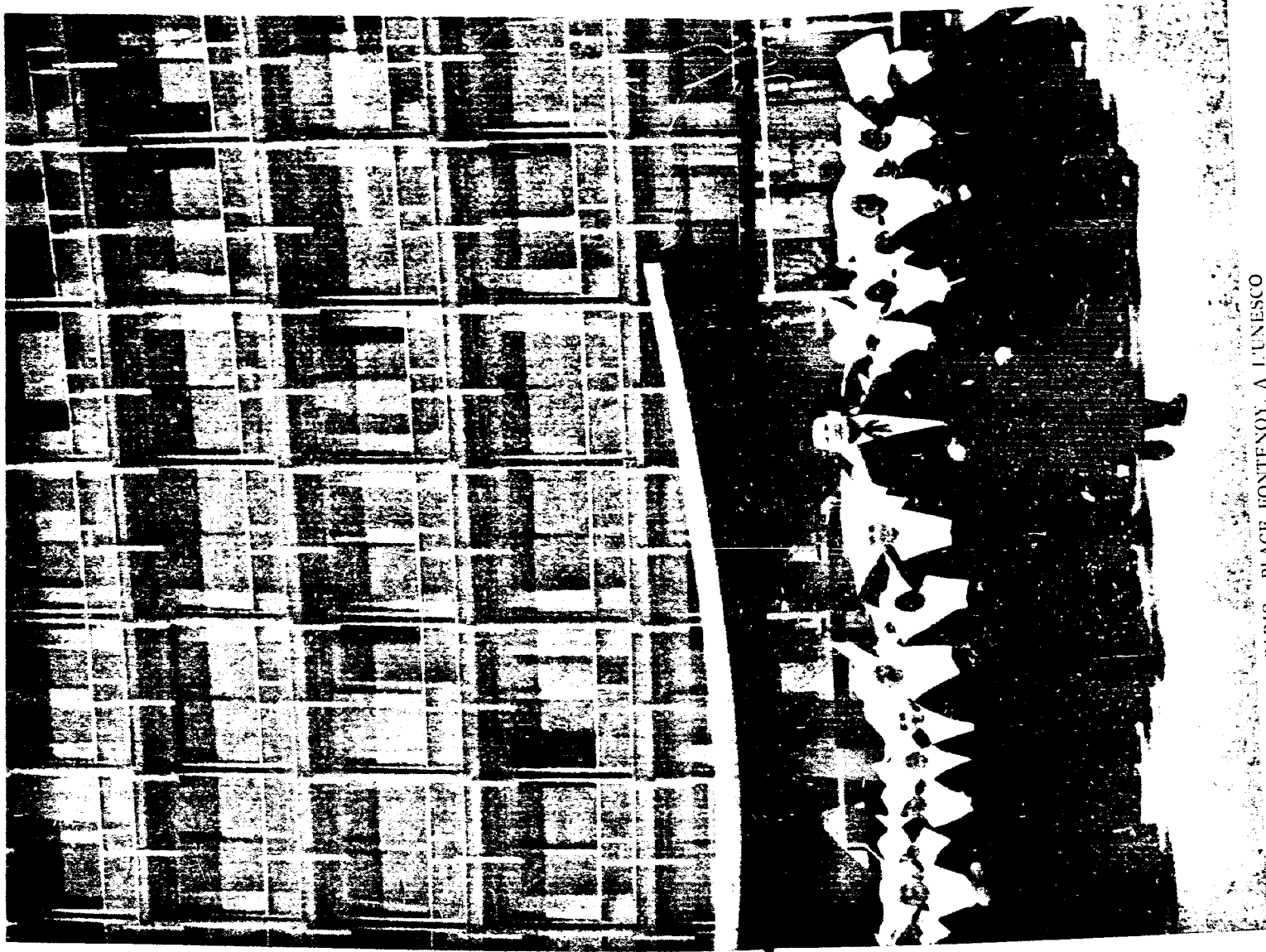
LES FILLES DE LA CHARITÉ EN POLOGNE.

3 mai. Sur le glorieux passé de la Pologne, avec un courage et une ardeur couronnés de succès, notre confrère, M. Alfons Schletz, professeur d'histoire à Cracovie, peut faire imprimer et distribuer le tome XII de la série de *Notre Passé. Etudes sur l'Histoire de l'Eglise et de la Culture catholique en Pologne* (318 pages).

Dans les pages de ce volume, à l'occasion du tricentenaire vincentien, quelques études fournissent diverses ébauches sur l'histoire des Filles de la Charité en Pologne qui, à ce jour, comptent trois Provinces sur le territoire de l'actuelle République : Varsovie, Cracovie, Chelmo. Trois Provinces vivantes et généreuses !

Se penchant sur ces trois cents ans d'histoire, une solide étude d'ensemble de ce passé (pp. 59-168) esquisse le passé de cette fondation vincentienne en Pologne. Ces pages étoffées se complètent par d'autres travaux historiques et une documentation iconographique abondante. M. Schletz, suivant la coutume de la revue, donne un résumé en français de son évocation historique. Voici l'essentiel de ces lignes de l'auteur lui-même.

En septembre 1652, la reine Marie-Louise de Gonzague put enfin obtenir l'envoi de quelques Filles de la Charité en Pologne



PARIS - PLACE FONTENOY, A L'UNESCO

29 février 1960, sur les 15 heures...

Sous les explications du polyglotte Jean Massé, chef des guides pour les visites dirigées, quelque quarante Filles de la Charité, en conclusion de leur Session missionnaire, parcourent salles et installations de l'Unesco : Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture.

Derrière les visiteuses se déploie la façade incurvée de 148 mètres. Le bâtiment offre exactement, avec ses 1 068 fenêtres, 8 109 mètres carrés de vitrage et monte à 28,50 mètres, le maximum qu'autorisent ici les sévères règlements d'urbanisme imposés aux architectes. Les sessionnistes quittent l'auvent d'accueil, de forme parabolique, s'ouvrant vers l'avenue de Sullyren. En son double envol, ce *voile concoidal* de 153 mètres carrés, est couramment comparé (lors des visites) à une *cornette*... notamment celle des Sœurs de Saint-Vincent de Paul. Techniquement, vu sa masse de 110 tonnes, ainsi ancrée en porte-à-faux, sur deux points d'appui, cette *cornette* s'avère une réussite de béton vibré...

(cf. Pierre Coste : *Monsieur Vincent*, t. I, pp. 504-513). Après un bref séjour dans une petite maison près de l'église Sainte-Croix de Varsovie, elles s'installèrent non loin de là, à *Tamka*, et cette résidence de Saint-Casimir devint bientôt la Maison Centrale de la Province polonaise. La maison eut comme toutes premières supérieures : Marguerite Moreau (1652-1660) ; Barbe Bailly (1660-1668) ; Catherine Beaucher (1668-1679) ; Marie Boulard (1679-1682) ; Marie de Bay (1682-1700) ; Françoise Luce (1700-1703) ; Marguerite Potel (1703-1711). Depuis leur arrivée les Sœurs exerçaient toutes sortes d'activités bienfaitantes, car la deuxième moitié du XVII^e siècle en Pologne vit nombre d'invasions suédoises : ces guerres fréquentes, ces calamités, compliquées d'épidémies, décimaient littéralement la population.

Pour diriger les Sœurs des fondations polonaises, ce furent tout d'abord et normalement des Françaises que l'on trouve alors comme supérieures pendant la deuxième moitié du XVII^e siècle, et comme Visitatrices, jusqu'au début du XIX^e siècle. Sous leur direction, la Compagnie des Filles de la Charité se développa toujours mieux, et embrassa un champ d'activités de plus en plus vaste. Les maisons des Sœurs se trouvèrent d'abord fondées dans la région la plus proche de la capitale, mais avec le temps, d'autres centres pour leurs activités furent ouverts jusque dans les coins les plus reculés de l'ancienne Pologne.

Nombre d'années après leur arrivée en Pologne, les Sœurs de charité dépendaient de la Maison-Mère formant autant de succursales, en dépendance immédiate des Supérieures majeurs de Paris. Une Province polonaise fut enfin créée en 1711, avec pour première Visitatrice Sœur Marie de Bay (1711-1718) ; elle eut alors à administrer six maisons et leurs annexes. Ensuite la Province fut dirigée par les Sœurs Madeleine Maurice (1718-1730) ; Barbe Gérard (1730-1750) ; Angélique Hesnard (1750-1759), élue en 1759 supérieure générale ; Rose Cordes (1759-1761) ; Madeleine Lezurier (1762-1777) et Henriette Thierry (1777-1804). Au temps de cette dernière Visitatrice, les vicissitudes politiques de la Pologne amenèrent la division de la Province polonaise. Unique jusqu'alors, elle fut scindée en trois : province de Varsovie, de Lithuanie et de Galicie, auxquelles, par la suite, vint s'ajouter une quatrième Province, celle de Poznan-Chelmno.

PROVINCE DE VARSOVIE.

La maison Saint-Casimir, à *Tamka*, continua d'être le siège de la Province varsoviennne. Sœur Ernestine de Hundt (1804-1812), formée en Pologne, devint Visitatrice. En 1809, la Province comptait sept maisons et 65 Sœurs. Le nombre des maisons s'accrut considérablement sous la direction de Sœur Maria Borzuchowska (1812-1827), puis sous celle des Sœurs Tekla Zukowska (1827-1859) et Joanna Schwartz (1859-1894) qui lui succédèrent dignement.

Au temps de Sœur Schwartz, les Sœurs de Charité de Varsovie prirent en charge vingt nouvelles installations charitables. Augmentation encore plus considérable avec quelque cinquante

établissements nouveaux, sous la direction de Sœur Augusta Sikorska (1894-1919). La Sœur Roza Okecka (1919-1932), morte en odeur de sainteté, entassa elle aussi de grands mérites dans la direction de cette Province qui, en 1930, comptait 97 maisons avec 835 Sœurs. Sous la conduite de Sœur Eufemia Kakowska (1932-1957), grâce au dévouement des Sœurs, la Province put se relever des ruines causées par l'occupation et la guerre. Actuellement, depuis 1957, la Province de Varsovie est sous la direction de Sœur Stefania Barwinska.

Les Sœurs de la Province s'adonnent aux divers domaines de leur travail charitable : crèches, garderies, hôpitaux, soins des malades, des pauvres, des vieillards, direction d'écoles et collèges, œuvre des émigrés en France et travaux en Chine. Parmi les épreuves et persécutions, elles restent fidèles à leur tâche charitable.

PROVINCE LITHUANIENNE.

En Lithuanie, les Filles de la Charité travaillaient depuis 1745. Une Province indépendante ne fut constituée en principe qu'en 1796. En fait, elle eut comme première Visitatrice Sœur Anna Puszowna (1828-1833). Cependant, déjà au temps de la Visitatrice suivante Sœur Henrika Domaniewska (1833-1859), les autorités tzaristes rendirent le travail pratiquement impossible aux Sœurs. Entravées dans leur propre organisation, les Sœurs furent encore gouvernées pendant un certain temps par Sœur Apolonia Ratowtowna (1854-1871), puis par Sœur Izabela Wojciechowska. Bien que la période de son existence fut vraiment courte, cette Province jouit aussi d'un développement prospère : les Sœurs s'adonnaient à de multiples travaux de charité et d'éducation.

PROVINCE DE CRACOVIE.

Le premier partage de la Pologne (en 1772) fut la cause immédiate de l'érection d'une troisième Province sur le sol polonais : celle de Cracovie, en Galicie. La Maison Centrale se trouvait d'abord (1783-1859) à Léopol (Lwow, Lemberg) ; elle fut par la suite transférée à Cracovie.

La première Visitatrice fut Sœur Françoise Saulais (1783-1800). Elle eut le soin et le mérite de fonder un séminaire qui, pour la nouvelle Province, préparait les futures servantes des pauvres. En 1800 Sœur Tekla Granowna (1800-1824) devint Visitatrice : elle fut obligée de s'opposer à quelques autorités autrichiennes notamment à propos du privilège de l'exemption. Sœur Rosalia Negroszowna (1824-1846) qui lui succéda, réussit à renouer, avec les Supérieurs majeurs de Paris, des relations et contacts relâchés ou interrompus. Sœur Lucja Borowska, Visitatrice de 1846 à 1859, réussit à ouvrir cinq nouvelles maisons de Filles de la Charité et eut le mérite de populariser en Pologne la dévotion à la Médaille Miraculeuse et au Scapulaire de la Passion. Grâce à ses efforts, à la Compagnie des Filles de la Charité, s'agrégea et s'adjoignit une Congrégation de Sœurs d'un esprit analogue

qui, dans le territoire de l'Autriche, s'adonnait au soin des malades, à l'éducation des jeunes filles : ainsi débuta la Province austro-hongroise. Sœur Borowska fut la dernière Visitatrice en résidence à Léopol. Le Supérieur général, le T.H.P. Etienne résolut en effet de transférer la Maison Centrale à Cracovie : ce qui fut réalisé, en 1859, grâce à une fondation de Mgr l'évêque Ludwik Letowski. Sœur Marie Talbot, venue de France, fut nommée Visitatrice (1859-1881) et la même année, le Séminaire fut transféré de Léopol à Cracovie : on l'établit dans la maison fondée par Mgr Letowski. Sœur Talbot agrandit considérablement la Maison Centrale : elle y organisa garderie, orphelinat, hospice pour femmes pauvres.

Dans la Province, les établissements de bienfaisance dirigées par les Filles de Charité apparaissent alors en grand nombre, tant à Cracovie que dans le reste de la Galicie. Comme témoignage du développement de cette vitalité de la Charité, on peut citer qu'après 1870 plus de 500 pauvres recevaient chaque jour et gratuitement des repas chauds, rien qu'à Cracovie même. Sœur Talbot quitta la Pologne, lors de sa nomination comme Visitatrice en Belgique, et Sœur Juhel (1881-1905) lui succéda. Sous la nouvelle direction, de nombreuses écoles et garderies sont ouvertes et dirigées par les Sœurs. A la mort de Sœur Juhel, pour la remplacer on choisit Sœur Jadwiga Zaleska (1905-1916) qui se consacra tout spécialement au développement intérieur de la Province. Puis avec Sœur Melania Czarlinska (1916-1931), toute une série de postes furent créés en Pologne et à l'étranger. La Visitatrice suivante, Sœur Wanda Bzowska (1931-1937), contribua aussi d'une efficace manière au développement de la Province cracovienne. Diverses œuvres et activités occupaient, en 1953, 58 maisons avec 792 Filles de la Charité. Les Sœurs exerçaient donc leur générosité charitable dans dix-sept établissements d'éducation pour orphelins, et quatorze garderies, dans six hospices pour vieillards et incurables, neuf hôpitaux privés, et onze ambulances, alors que, dans trois maisons, on distribuait gratuitement des repas. A la mort de Sœur Browska, les fonctions de Visitatrice furent exercées par Sœur Franciszka Willemska (1937-1957), qui dirigea la Province pendant la période difficile de l'occupation. Et quant à la fin de cet état de choses, les Sœurs perdirent leurs maisons de l'Est, Sœur Willemska eut à cœur d'organiser des centres de travail nouveaux dans les nouveaux territoires de l'Ouest. En 1957, lui succéda comme Visitatrice, Sœur Julianna Pozdal, qui, en 1960, pouvait compter sur 683 Sœurs.

PROVINCE DE POZNAŃ-CHELMŃO.

En 1850, le Supérieur général, M. Jean-Baptiste Etienne, sépara de la Province de Varsovie les maisons des Sœurs qui se trouvaient alors sous la domination prussienne et constitua une Province à part, celle de Poznań. Il lui préposa la Sœur Philippina Studzińska, qui eut alors la direction de 8 maisons avec 54 Sœurs. Il n'y avait pas encore de séminaire et la

situation contraignit d'envoyer les postulantes à Paris. En 1863, on transféra la Maison Centrale de Poznan à Chelmno (Külm en allemand). La Province comptait alors 13 maisons avec 98 Sœurs. Les Filles de la Charité se dévouaient dans des hôpitaux, orphelinats, écoles et pensionnats, sous la direction de Sœur Teresa Ostrowska (1863-1864). Dès 1864, la Sœur Balbina Hanke lui succéda et, à cette époque, le développement de la Province fut particulièrement brillant. A leurs travaux, lors de la guerre de 1870, nombre de Sœurs (il y en eut 90) allèrent se dévouer aux armées comme infirmières. Deux ans auparavant, en 1868, on avait pu enfin ouvrir le séminaire des Sœurs. A l'époque du Kulturkampf, les Sœurs perdirent tous leurs postes, à l'exception des hôpitaux et maisons d'incurables. Mais, bientôt après, l'activité de la Province commence à se réanimer. En 1894, lorsque mourut Sœur Hanke, personne de grand mérite, la Province avait recouvré, outre ses écoles, quelques-uns de ses anciens postes et en y ajoutant de nouvelles fondations, comptait alors quelque 18 maisons avec 231 Sœurs. En 1894, Sœur Bronislawa Giersberg devint Visitatrice : elle prit soin surtout de consolider la Province, et de la fortifier intérieurement. On lui doit la construction des édifices de la Maison Centrale de Chelmno et nombre d'autres maisons. Lors de sa mort, en 1920, la Province comptait plus de 500 Sœurs avec 42 maisons. Il convient de souligner que pendant le Visitadorat de Sœur Giersberg, la Province de Chelmno prit en charge quelques-uns des besoins des émigrés dans le sud du Brésil. De 1920 à 1924, Sœur Josefa Pradzynska fut Visitatrice : elle entreprit son travail avec beaucoup d'élan mais une mort subite vint empêcher la réalisation de nombre de ses projets.

La direction passa ensuite entre les mains de Sœur Aniela Przysiecka qui remplit ces fonctions jusqu'en 1952. C'était une notable personnalité. Pendant les années toujours difficiles de l'occupation et lors de la seconde guerre mondiale, au milieu des chicanes et persécutions des occupants, elle sut maintenir de nombreuses œuvres de bienfaisance et l'esprit de saint Vincent parmi les Sœurs souvent dispersées. Après la guerre, malgré une situation délicate, la vie de la Congrégation se concentre de nouveau avec Sœur Mellin dans la Maison Centrale de Chelmno et les œuvres de charité se développent dans la Province.

Ainsi donc de nos jours, en Pologne, trois Provinces : Varsovie, Cracovie, Chelmno se dépensent généreusement dans les œuvres vincentiennes, sous la sympathique cornette qui, depuis trois cents ans, proclame la charité et la générosité des bonnes Filles de Monsieur Vincent.

SACRE DE MGR CORNELIS VEERMAN,
A VOLENDAM (HOLLANDE).

22 mai. — Dans les Annales de *Volendam*, village de pêcheurs sur les bords de l'ancienne Mer intérieure (*Zuiderzee*), le lundi de la Pentecôte (22 mai) 1961 sera désormais marqué en lettres

VOLENDAM (Hollande), 22 mai 1961
Sacré de Mgr Cornelis VEERMAN
Evêque titulaire de *Numida*
Préfet apostolique de *Cameta* (Brésil)



Défilé : Mgr VEERMAN. — A sa droite : M. DIEIVORST, Visiteur de Hollande ;
à sa gauche : M. LANGEDIJK, curé de *Volendam*.



Mgr Cornelis VEERMAN et la famille de sa sœur à *Volendam*

d'or. Depuis deux mois les esprits avaient été en effervescence : tout au début de mars avait couru la nouvelle inattendue que Mgr Cornelis Veerman, déjà Administrateur apostolique de la Prélatrice nullius de *Cametá* (au Brésil, mai 1955), venait d'être promu au siège titulaire de *Numida* et constitué Prélat nullius de ce même *Cametá*. Quand on apprit ensuite que Monseigneur se ferait sacrer à *Volendam*, son pays d'origine, où saint Vincent de Paul est patron de la paroisse, la joie fut à son comble et aussitôt s'imposa la préparation convenable à cet événement unique.

Volendam est un village entièrement catholique et nettement caractéristique au point qu'à l'étranger on semble croire parfois que la Hollande c'est *Volendam*, avec ruelles en zig-zag, maisons partiellement en bois, canaux et pont-levis, typique habillement d'hommes et de femmes. Le costume malheureusement tend à disparaître, celui des hommes surtout, car le dessèchement du *Zuiderzee* a contraint beaucoup d'entre eux à changer de profession. La population du village forme une seule grande famille, et l'on y va bonnement et simplement, sans formes protocolaires.

Le dimanche de la Pentecôte, vers les 4 heures de l'après-midi, ce fut l'arrivée solennelle de Monseigneur. La flotille, comprenant encore 70 bateaux de pêche (autrefois on en comptait 300), toute pavoisée, était allée jusqu'à *Momikendam*, ancienne petite ville entre *Volendam* et *Amsterdam*, sise sur les bords du *Zuiderzee*. Là Monseigneur se rendit à bord du VD (= *Volendam*)-241, portant nom *Hillegonda*. Il était accompagné de M. le Visiteur, Léonard Dietvorst, et de plusieurs confrères. Aussitôt la flotille démarra. Un vent assez vigoureux soufflait, agitant allègrement drapeaux et fanions. Malgré la manœuvre difficile, chaque bateau fit si bien qu'il pût longer un moment le VD-241 pour échanger un salut et quelques mots avec « leur Evêque à eux ». Et tout cela n'était que le prélude de l'ovation grandiose qu'il y aurait au port. Un des marguilliers avouait le lendemain : « Je songeais au lac de Génésareth : Jésus étant dans la barque de Pierre et sur le rivage la foule qui l'écoutait ». M. le Maire, au nom de toute la commune, souhaita la bienvenue. Et à travers cette multitude de robustes croyants entouré de M. le Curé et ses Vicaires, de plusieurs confrères, Monseigneur s'achemina vers le presbytère, et de là à l'église pour un salut pontifical qui clôturerait l'Adoration des Quarante Heures. En cette même soirée, on put voir Monseigneur rentrant « chez lui », à la maison de sa sœur. On n'avait pas à la chercher cette demeure épiscopale : le petit canal qui passe devant se trouvait festonné et enguirlandé de lampes électriques qui se miraient dans l'eau transparente et projetaient tout autour leur vivante clarté.

Dans la matinée du lundi le sacre commença sur les 9 h 30. Le Consécrateur était l'Ordinaire du lieu, Mgr J. van Dodewaard, évêque de *Haarlem*. Les Co-Consécrateurs : Mgr Cons-

tant Kramer, O.F.M., évêque expulsé de Luanfu (Chine) et Mgr Théodore Hendriksen, auxiliaire du cardinal-archevêque d'Utrecht. Son Excellence J. de Souza-Leao, ambassadeur du Brésil aux Pays-Bas, avec son épouse, ainsi que Mgr van Tielbeek, Prélat nullius de Formosa, également au Brésil, rehaussaient la solennité de leur présence. La Communauté des Filles de la Charité était représentée par la propre sœur de Monseigneur et une délégation de ses compagnes. Les cérémonies, pour lesquelles — vu l'éloignement des divers fonctionnaires — il avait été impossible d'organiser une répétition générale, se déroulèrent avec une édifiante dignité, grâce aux soins d'un des vicaires de la paroisse. Elles sont toujours exceptionnelles mais sont ici suffisamment connues (1). Rapportons seulement la réflexion faite le soir dans son allocution par M. Veerman Thomas, frère du nouvel évêque et lui aussi Missionnaire au Brésil, depuis plus de trente ans : « Je fus fort saisi par la demande adressée au Consécrateur : « Père Révérendissime, voudriez-vous élever ce prêtre à la charge de l'épiscopat? ». « Pendant de longues années, dit-il, j'ai enseigné les éléments du latin ; or ce mot *onus*, *oneris* m'a toujours suggéré l'idée de *lourde corvée*. L'épiscopat est un grand honneur, certes, mais plus encore une pesante responsabilité. Saisissant également fut pour moi la question adressée à l'élu : « Voulez-vous être, pour les pauvres et les indigents, accessible et miséricordieux, pour le nom du Seigneur ? ». On ne pouvait mieux désigner les chrétiens de l'immense Prélature de Cameté. J'y ai été, je les ai vus. Monseigneur n'avait pas de peine à dire son *Volo, je veux*. Ses armes portent comme devise : *Evangelizare pauperibus* ».

Dans l'après-midi, vers 4 heures, nouvelle manifestation sur une grande place. M. le Maire prend la parole : il exalte la grandeur de l'Episcopat et le poids qu'y ajoute le pays du Tocantins. Il est heureux de pouvoir offrir le cadeau de tous : un chèque de dix mille florins, qui permettra d'acheter ou de faire bâtir un modeste palais épiscopal, inexistant jusqu'à présent mais nécessaire. La famille aussi offrait son cadeau par les mains de son patriarche, un oncle de 90 ans, qui s'en acquittait avec une charmante bonhomie. Les anciens compagnons de classe de l'école primaire — au nombre de 39 — s'étaient cotisés pour acheter un précieux anneau pastoral : leur porte-parole fut notre confrère M. Jan de Boer. Puis toute la paroisse, soit par groupes organisés (sport, scoutisme, etc.), soit sans autre titre que celui d'être de la fête, défila devant la tribune d'honneur, aux sons de la fanfare et à la bonne franquette, jetant un regard vers les hôtes exceptionnels, et heureux de recueillir un sourire sympathique.

Enfin Mgr Veerman se leva devant le micro et, dans un langage simple et senti, dit son mot de remerciement et rappela quelques

(1) Dans les *Annales* voir notamment la description du sacre de Mgr Fresnel et de Mgr Chilouet : 1953, pp. 35-38 ; cf. t. 123 (1958), pp. 340-347.

souvenirs d'antan. La K.R.O. (Radiodiffusion catholique de Hilversum) lui demanda encore un bref message en portugais, qui le soir, à l'heure de la diffusion pour le monde entier, serait relayé au Brésil, mot paternel et bénédiction spéciale pour ses chers *prélatiens* (une lettre venue du Tocantins a déjà assuré que le message y fut entendu).

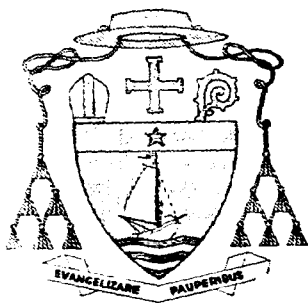
Terminons par un mot tout particulier à l'égard de M. le Curé Langedijk. Pendant toute la journée autant que possible il s'était tenu à l'arrière plan. Au sacre, il remplit la fonction d'assistant au trône avec M. le Doyen. Mais c'est grâce à lui que Volendam vécut ces jours mémorables. Son invitation avait été la chique-naude initiale et ses encouragements firent le reste. Mais à partir de 18 heures, dans une salle ample et bien aérée, où les évêques, les autorités, frères, sœurs et toute la parenté, confrères et amis se trouvaient réunis pour le repas, le pasteur d'âmes parla et fut l'âme de cet intime « *entre-nous* ». Très aimablement il faisait une petite introduction et présentation à bien des toasts qui furent prononcés et il les faisait suivre d'un mot de remerciement.

Nous retiendrons comme conclusion ce qu'il dit à Mgr Veerman : « Avec l'agrément de notre Evêque de Haarlem, vous pourrez bientôt, dans notre église Saint-Vincent-de-Paul, administrer le sacrement de la Confirmation. Vous aurez la bonté d'attirer l'attention de nos enfants, garçons et filles, sur la sublime vocation de servir le Christ comme prêtre ou religieux. Volendam est connu pour ses nombreux prêtres. Puisse ce jour être un nouveau stimulant afin qu'il en reste toujours ainsi ».

(D'après G. v. WINSEN, c.m., dans *Missiefrent*.)



MONSEIGNEUR VEERMAN ET LA PRELATURE DE CAMETA



Mgr Veerman Cornelio naquit à *Volendam* le 6 novembre 1908. A 13 ans et demi il entra à l'École apostolique de *Wernhoutsburg* et le 17 septembre 1928 fut admis au séminaire interne de *Panningen*. A *Panningen* aussi il reçut l'ordination sacerdotale le 21 juillet 1935, des mains de Mgr Lemmens, évêque de Ruremonde et partit la même année pour le Brésil. Après un séjour au séminaire de Fortaleza, il fut destiné au ministère dans les paroisses, à *Bélem* (1938), à *Ribamar* (1946). Enfin, en 1948, il devint supérieur et curé de *Cametá*, fonctions qu'il remplira jusqu'au 8 avril 1957.

Les Lazaristes hollandais, sur l'invitation de l'archevêque de *Bélem*, avaient accepté la charge de cette immense paroisse

en 1935, et au mois de mars 1936 les trois premiers pionniers y furent installés : MM. van Dijk Fernando, Pater Geraldo et van Rijn Thiago. C'était un coin du vaste diocèse de Bélem, à ce moment-là pratiquement abandonné, à cause du manque de prêtres. Les habitants étaient pauvres, mais bien disposés pour recevoir la parole de Dieu, et bientôt il y eut un grand réveil de vie religieuse. La guerre, hélas, arrêta l'arrivée de nouveaux ouvriers. Mais aussitôt la guerre finie un personnel assez nombreux, retenu jusque-là en Hollande, essaïma et Cameté en eut sa part : six en 1948. Les collaborateurs de Mgr Veerman sont actuellement au nombre de dix-sept (pratiquement quinze, parce que chaque année un ou deux passent quelques mois en Hollande pour refaire leurs forces). La maison de Cameté fut érigée canoniquement en 1938. En 1957 N.T.H. Père obtint de Rome la permission d'y constituer également les maisons de *Mocajuba* et d'*Igarapé-Miri*.

Le développement des œuvres demanda tout naturellement une organisation administrative plus adaptée. Sur les instances de l'archevêque de Bélem, Rome sépara de son diocèse la région de Cameté et l'érigea en Prélature *nullius*, en date du 29 novembre 1952 (cf. A.A.S., 1953, p. 259). L'archevêque alors, exerçant provisoirement l'administration de la nouvelle Prélature, y nomma M. Veerman, qui était toujours supérieur et curé, comme son Vicaire général, au mois de mars 1953. Puis, vers la fin d'avril 1955, Rome choisit M. Veerman comme Administrateur apostolique *perpetue constitutum*. Nous n'avons pas à nous demander si elle fut contente de son travail et de son dévouement : le 27 février 1961, par Lettres apostoliques, le Souverain Pontife Jean XXIII l'éleva au siège titulaire de *Numida* et le constitua Prélat *nullius* de Cameté. La publication de cette nomination honorable eut lieu au Consistoire secret du 16 mars 1961 (A.A.S., 1961, p. 203).

La Prélature se compose actuellement des paroisses de *Cameté*, *Igarapé-Miri*, *Araticú*, *Mocajuba* et *Baiao*, lesquelles villes se trouvent toutes sur les rives du grand confluent de l'Amazone, qui s'appelle le Tocantins. La population entière est d'environ 122 000 habitants. La commune de Cameté en compte 57 000. Il y a de plus un grand nombre de chapelles, qu'on visite une ou deux fois l'an. Toutes les communications se font par voie d'eau : les confrères disposent de quelques petits bateaux motorisés, mais parfois ce n'est qu'en canotant à la rame qu'on parvient à certains postes éloignés. Les Filles de la Charité brésiliennes, déjà au nombre de vingt-deux, secondent magnifiquement les efforts des Missionnaires. Bientôt chaque poste en aura : à côté du soin des malades, elles ont comme tâche principale de tenir une petite école où afflue une nombreuse jeunesse avide d'apprendre.

MORT DE M. MICHEL TIBERGHEN.

26 mai. — Après plusieurs mois d'infirmerie où ses forces et sa vitalité allaient progressivement en s'atténuant, M. Michel

Tiberghien s'éteint littéralement dans les souffrances et la solitude de sa chambre de malade. Depuis quarante ans, il se trouvait attaché à la Procure générale. A cet emploi l'avaient prédisposé son tempérament, ses goûts et les blessures de guerre qui avaient fait de lui un pensionné cent pour cent.

Né le 29 décembre 1885, à Quesnov-sur-Deule (Nord), il avait suivi les cours secondaires de l'Institution Saint-Jude d'Armentières. Admis à Paris, au séminaire interne, le 21 octobre 1908, il poursuivit dès lors son cycle de formation lazariste, sans histoire ni incident notable. Survint la guerre de 1914 qui l'atteignit sensiblement dans son corps. Grand blessé, il put néanmoins recevoir la prêtrise, le 1^{er} juillet 1916, à Paris, en l'église Saint-Sulpice. La situation d'alors, les besoins du moment lui valurent son tout premier placement et quatre ans de services à l'Ecole apostolique du *Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul* (1916-1920). Aux lendemains de la guerre, il se voyait attaché à la Procure générale où il assura discrètement un labeur méthodique de bureau. De temps à autre quelques déplacements l'amenaient en Angleterre où le pied à terre londonien d'*Isleworth* lui procurait quelque variété dans la fuite des mois. En 1940-1945, ce fut le stage des cinq ans de guerre passés à *Château-l'Evêque*, dans le calme de la campagne, proche Périgueux, au-delà de la ligne de démarcation. Ces longs mois l'attachèrent à ce coin périgourdin où, par la suite, il alla renouer des connaissances et poursuivre quelques jours de repos. Dans cette existence apparemment sans histoire, furent très sensibles à son cœur la mort des collaborateurs de l'Office : MM. Hertault, Nargueu, Picot, Wattelet, etc. A ces séparations s'ajoutait la peine devant les modifications qu'entraînait le nouveau statut juridique de la Procure. Tout cela brisait son cadre de vie et le séparait de figures amies. M. Tiberghien se repliait chaque jour davantage dans une existence solitaire qui accentuait encore sa souffrance dans le silence et l'effacement. Heureusement une piété solide le soutenait dans cette suite de rudes épreuves finales.

NICE. CENT ANS D'HISTOIRE DU SÉMINAIRE DIOCÉSAIN.

4 juin. — Dans une Lettre pastorale du 29 mai, lue en ce dimanche et ici intégralement reproduite, Mgr Rémond, archevêque-évêque, rappelle sommairement cent ans d'histoire du Séminaire diocésain. Il évoque notamment, avec gratitude, le souvenir de plusieurs générations de Lazaristes... Devant un regroupement jugé ailleurs nécessaire, Mgr l'Evêque explique sa décision de maintenir à Nice ce Séminaire dont un chacun souhaite, de tout cœur, la prospérité et la vie.

Nice, le 29 mai 1961

Après avoir invoqué l'Esprit-Saint, c'est en me confiant à Jésus-Christ, le Prêtre Eternel, que dans ce jour anniversaire de mon sacre, il y a quarante ans, j'écris cette lettre à nos prêtres et à nos fidèles, afin de leur annoncer un événement

d'une importance capitale pour notre diocèse de Nice, événement qui, je l'espère, doit modifier et ranimer le recrutement des vocations sacerdotales et rallumer la flamme de l'apostolat chez tous ceux qui sont appelés à partager nos responsabilités.

Et tout d'abord, en commençant, je crois utile, pour bien situer la question, de faire un retour en arrière et de raconter brièvement l'histoire des Séminaires de Nice, depuis 1860 jusqu'à ce jour.

Le Grand Séminaire de Nice, lors du rattachement du comté de Nice à la France, était dirigé, comme le Petit Séminaire, par des prêtres séculiers, venus du Piémont, de l'Aisne, du Jura et même de l'Irlande, dont le supérieur était le chanoine de Bottini.

A partir de l'année scolaire 1867-1868, Mgr Sola chargea les prêtres français de la Mission, Lazaristes, de présider aux destinées du Petit Séminaire. Cet établissement comptait alors une centaine d'élèves, dont une bonne part de collégiens. Il était installé au bord de mer, dans la maison dénommée le Lazaret. L'éminent supérieur en fut longtemps M. Courrège, qui succéda à M. de Bottini.

Au temps de l'épreuve que traversa l'Eglise de France, au début de ce siècle, il fut fermé par les autorités laïques. Il dut alors se partager en trois maisons : l'une, avenue Pauliani, à Nice ; l'autre, à Roquefort-les-Pins, près du sanctuaire du Sacré-Cœur ; et la troisième, au monastère de Notre-Dame de Laghet. On ne parvint à les regrouper qu'en 1933, lorsque les trois maisons se rassemblèrent au Petit Séminaire Saint-Paul, de Cannes.

Mais, revenons au Grand Séminaire. Il n'accueillait pas plus, chaque année, de quatre ou cinq jeunes gens décidés à devenir prêtres. Ceux-ci prenaient la soutane aux environs de la troisième et quittaient le Lazaret pour le Vieux Nice, où ils occupaient, rue Saint-Joseph, les bâtiments présentement affectés à l'Œuvre de la Semeuse et de la Condamine.

En 1868, les Lazaristes commencèrent à y assurer la relève du clergé diocésain.

Pendant un an ou deux, la présence des Lazaristes se borna à deux ou trois sujets, assistés par deux ou trois anciens professeurs du diocèse. Le supérieur en était M. Claverie.

L'équipe homogène et complète des Lazaristes débuta seulement en 1871, avec M. Baduel comme supérieur, et cela dura jusqu'en 1903 date à laquelle le ministère Combes interdit que les Grands Séminaires fussent confiés à des congréganistes.

Mais, auparavant, l'événement important avait été le transfert du Grand Séminaire à Cimiez, dans un édifice neuf, construit par Mgr Chapon, assisté par M. Portal, alors supérieur, et financé par la générosité des fidèles.

Le transfert s'opéra en octobre 1898.

Les personnalités qui émergent pendant cette période furent, en plus de M. Baduel, M. Verdier, plus tard Supérieur général de Saint-Lazare, et M. Collot.

Hélas ! le séjour du Séminaire à Cimiez ne fut pas de longue durée. D'abord, en 1903, les Lazaristes se virent interdire par le ministère Combes, l'exercice de professeurs au Grand Séminaire.

Ensuite, en 1907, après la loi de séparation, séminaristes et professeurs furent, à leur tour expulsés du bâtiment construit par le diocèse spécialement pour eux. Un matin, à l'aube, vers 6 heures, Mgr Chapon étant présent au milieu de ses professeurs et de ses élèves, attendait la police qui prit d'assaut la maison et jeta dehors les occupants. Le Grand Séminaire de Cimiez, confisqué, devait devenir, par la suite, l'Ecole normale de jeunes filles du département.

Après un mois de recherches, pendant lequel les professeurs et les élèves furent hébergés, à Don-Bosco, on s'installa dans des propriétés privées, à Saint-Antoine-Ginestière, le 7 mars 1907, et on y resta jusqu'au 7 mars 1910.

Durant cette période, on compta, parmi les professeurs, M. Eluard de Saint-Sulpice, M. Vidal, M. Godefroy, de Nancy ; M. Chanvillard, de Lyon ; et Mgr Giraud, notre Vicaire général actuel.

En 1910, le Séminaire vint occuper l'immeuble des Dames de l'Immaculée-Conception, d'Avignon, avenue Saint-Lambert, devenu libre par le départ des religieuses et que la propriétaire, M. Binet, une lyonnaise, passa généreusement au Diocèse. On devait y rester jusqu'en 1931.

Par suite de la persécution et de la guerre de 1914-1918, l'effectif des séminaristes, qui était de 70 ou de 80 à Cimiez, tomba à 20 ou 25.

Mais, durant la détente qui suivit la guerre, les Lazaristes rappelés par Mgr Chapon, revinrent en équipe complète, pour diriger à nouveau le Grand Séminaire, et cela, depuis octobre 1919 jusqu'à la présente fin d'année scolaire 1961, soit durant quarante-deux ans.

Les supérieurs successifs furent : M. Nicolas, M. Bouat, M. Ryckwaert, M. Sackebant, M. Duhour, puis M. Blanchandin.

Il faut faire mémoire également des professeurs qui ont laissé un souvenir particulièrement cher au cœur des anciens élèves, tels que MM. Labarre, Aymès, Sabin, Cantinat, Guirard, Diebold. On ne peut les citer tous.

En 1930, quand j'arrivai dans le diocèse de Nice, Mgr Ricard, mon prédécesseur, venait d'acheter ou plutôt de racheter l'ancien Petit Séminaire du Lazaret, qui avait été confisqué à la Séparation. J'ai eu le bonheur, après que les réparations nécessaires eurent été exécutées, d'y ramener le Grand Séminaire, qui comptait alors une cinquantaine d'élèves, et ses professeurs, les Messieurs de Saint-Lazare.

J'ai tenu à vous exposer dans le détail, car c'est l'histoire même du diocèse, les péripéties et les vicissitudes par lesquelles

a passé notre Grand Séminaire, depuis que le comté, en 1860, a fait retour à la France.

Mais ces temps sont révolus, et nous sommes au début d'une ère nouvelle. En effet, le provincial des Lazaristes m'a prévenu qu'en raison des difficultés du recrutement de sa congrégation, il est obligé de nous retirer le concours de ses religieux, qui abandonneront prochainement la direction et l'enseignement de notre maison du boulevard Frank-Pilatte, qui nous est si chère et dont l'organisation a exigé tant de sacrifices de la part du diocèse.

Voici trente ans que je l'avais installé moi-même, avec tout mon cœur de père, et que j'y ai ramené, de la maison de l'avenue Saint-Lambert, professeurs et élèves. Depuis 1932, 241 prêtres en sont sortis.

Et maintenant, en raison du départ de l'équipe des Lazaristes, devant cette séparation inévitable autant que regrettable, je tiens à remercier, du fond du cœur, ces prêtres qui, pendant tant d'années, se sont dévoués, corps et âme, dans notre Grand Séminaire, à la formation de notre clergé.

Mais faudra-t-il, par suite de ce départ et de la diminution progressive du nombre des élèves, abandonner notre maison, notre belle chapelle et confier nos élèves à d'autres séminaires étrangers, où se réunissent des séminaristes de plusieurs diocèses ? Faut-il recourir à cette solution de regroupement, qui déracinerait fatalement nos jeunes gens et les laisserait bien loin de nous, pendant tout le temps de leur formation sacerdotale ? Je vous avoue que ni moi, le chef du diocèse, ni aucun des membres du Conseil épiscopal, nous ne pouvons nous résigner à une telle solution. Il est inadmissible, pensons-nous, qu'un diocèse de près de 600 000 âmes, qui a tant de traditions religieuses, qui a fourni tant de prêtres à l'Eglise, qui a un si beau passé historique, soit devenu incapable de posséder encore un Grand Séminaire, et d'y former ses jeunes prêtres.

A cette seule pensée, je m'indigne et je rougis de honte. J'en appelle à tous mes fils dans le sacerdoce et je leur demande de consentir, avec moi, l'effort nécessaire, héroïque peut-être, pour redresser cette situation et nous aider à prendre en charge, avec nos propres ressources, le recrutement, la formation et la direction de nos Séminaires. Il faut que nous tendions, tous, nos énergies, et que ceux qui seront appelés à l'honneur de continuer la tâche des anciens et de ranimer la flamme, répondent avec enthousiasme et confiance à l'appel du chef qui représente, au milieu de vous, le Christ, le Prêtre Eternel, et s'efforce d'exprimer la volonté de Dieu.

Je vous annonce, dès maintenant, la composition de l'équipe qui va s'employer, de son mieux et avec toute sa bonne volonté, à la tâche pour laquelle je l'ai rassemblée.

Le nouveau supérieur du Grand Séminaire de Nice, n'est autre que Mgr Belckx, ancien supérieur du Petit Séminaire

Saint-Paul, de Cannes, qui demeurera, en même temps, l'un de nos Vicaires généraux. Il enseignera la théologie morale.

Il sera secondé par M. le doyen Dumont, qui tout en restant directeur, dans le diocèse, de l'enseignement religieux, sera le professeur de Catéchétique, de Théologie pastorale et de Liturgie.

Le R.P. Sarraf, des Lazaristes, nous continuera son concours si précieux, comme professeur d'Écriture sainte.

M. le chanoine Ruffieux, demeure, heureusement, notre professeur de Philosophie.

M. l'abbé Philippe, nouveau prêtre, licencié en théologie de la Faculté de Lyon, est chargé du cours de Théologie dogmatique-apologétique et des cérémonies.

Mgr d'Oreye, directeur diocésain des œuvres, enseignera la Doctrine sociale de l'Église.

M. le doyen Blond, docteur en droit, curé de la paroisse du Bon-et-Perpétuel-Secours, aumônier du Lycée de filles et official, enseignera le Droit canon aux élèves de Philosophie et de Théologie.

M. le doyen Fontana, en plus de ses autres fonctions, assurera le cours d'Histoire de l'Église.

M. l'abbé Bernard Navarre, vicaire à Saint-Etienne de Nice veut bien accepter d'être le professeur de chant des élèves du Grand Séminaire.

Enfin, M. le doyen Otta, tout en restant chargé des mouvements ouvriers dans la région de Cannes, Grasse, Antibes, est nommé directeur diocésain de l'Œuvre des vocations.

M. le chanoine Joseph Galléan, tout en conservant l'aumônerie des mouvements ruraux, a bien voulu accepter de collaborer avec M. le doyen Otta et de s'occuper de l'Œuvre des vocations, plus spécialement dans les campagnes.

Nous espérons que, grâce à ces deux prêtres qui coordonneront leurs efforts et stimuleront partout et chez tous le zèle du recrutement sacerdotal, celui-ci sera mieux assuré.

Je suis convaincu que, prêtres et fidèles aideront ces deux Missionnaires de l'Œuvre des vocations dans leur délicate mission.

En terminant, je demande à tous, aux jeunes comme aux anciens, aux membres de nos mouvements d'Action catholique, à tout notre clergé, de prier pour que le Christ et sa Divine Mère entendent du haut du ciel notre appel, que je voudrais déchirant, plein de foi et d'espérance, afin qu'ils nous accordent, sans trop tarder, car nos besoins sont urgents, les grâces de salut que nous sollicitons de leur bonté infinie.

Paul RÉMOND, Archevêque-Evêque de Nice.

Cette présente lettre sera lue dans toutes les églises et chapelles du diocèse, aux messes de la matinée et de l'après-midi, le dimanche qui suivra sa réception.

M. JEAN GUITTON A L'ACADÉMIE FRANÇAISE.

8 juin. — En ce jeudi, l'Académie Française vote pour donner un successeur à Léon Bérard, fin lettré, ancien Ambassadeur de France auprès du Saint-Siège. Depuis dix-huit mois deux candidats sont sur les rangs, et tout d'abord le duc de Gramont, qui, né en 1879, sur son nom, la quasi totalité des pronostics et des prédictions. Cinq jours auparavant, le journal *La Croix* annonçant la future élection considère le résultat comme acquis et (magnifique exemple de prétériton) ne mentionne même pas l'existence de l'autre candidat : Jean Guilton...

Et pourtant, à la surprise générale, par 14 voix, la majorité des 24 votants, dès le premier tour, élit Jean Guilton, lui-même tout étonné de ce résultat. La nouvelle, aussitôt connue par la radio, réjouit ses nombreux amis et admirateurs. Il en est ainsi au 95, rue de Sèvres où en d'innombrables séances, Jean Guilton est venu voir et écouter son maître, M. Pouget. Il y est revenu maintes autres fois, et cela nous a valu, en 1941, ce chef-d'œuvre : *Le Portrait de Monsieur Pouget*...

Sans retard, un ancien de Normale supérieure, Pierre-Henri Simon, aujourd'hui professeur à l'Université de Fribourg, en Suisse, consacre à son ami et condisciple un savoureux portrait où se profile nettement saisi, la physionomie et le comportement si attachants de M. Jean Guilton (1). Qu'on en juge !...

Je revois Jean Guilton dans cette salle de l'Ecole normale, c'était en 1923, où jeune archicube, il présentait le groupe Tala aux conscrits : mince, rose, fragile, avec un filet de voix posé un peu haut qui ne laissait tomber que des mots clairs et des

(1) M. Jean Guilton est né en 1901 à Saint-Etienne, d'une famille de bonne bourgeoisie industrielle. Elève à l'Ecole normale supérieure, agrégé de lettres, puis docteur, il fut d'abord professeur dans divers lycées de province. C'est à la Faculté de Montpellier qu'il obtint sa première chaire. Cette carrière universitaire fut coupée par la guerre et quatre années passées dans les camps de prisonniers en Allemagne. A son retour il enseigna à la Faculté de Dijon, et, en 1955, fut élu à la Sorbonne.

M. Jean Guilton a publié une trentaine d'ouvrages. Des portraits : *Portrait de M. Pouget* (1941), *Dialogues avec M. Pouget* (1954), *Le Cardinal Sallège, Vocation de Bergson* (1960) ; des « sagesses » : *Le Travail intellectuel* (1951), *Invitation à la pensée et à la vie* (1956) ; des souvenirs : *Journal de captivité* (1943), *Césarine* (1947), *Journal : études et rencontres* (1960), *Une mère dans la vallée* (1961) ; des ouvrages de philosophie : *Le Temps et L'Eternité chez Plotin et saint Augustin*, sa thèse (1933), *Justification du temps, l'Existence temporelle* ; des études d'histoire philosophique : *La Philosophie de J.-H. Newman* (1933), *Pascal et Leibniz* (1952) ; des livres de critique religieuse : *La Vierge Marie* (1949), *Jésus* (1956), *L'Eglise et l'Evangile* (1959), etc.

astuces élégantes. A peine a-t-il changé, savamment ingénu, grave et tendre, enveloppé de la jeunesse qui se défend le mieux, la jeunesse de l'âme. Pourtant ne le croyons pas simple : il ne se lasse pas, dans son journal, de se trouver contradictoire : « J'ai l'esprit flexible à la surface, mais assez immobile dans les profondeurs... Un rien m'agite, rien ne m'ébranle ». Si discret, est-il humble ? Son moi, en tout cas, ne lui est pas haïssable. Il le tient sous son regard, il s'attendrit sur son passé, il lui cherche mille relations affectueuses ; et je ne crois même pas qu'il se désintéresse de sa gloire. Voici tout un livre, Une mère dans la vallée, pour raconter son éducation, entre un père ingénieur et actif et une mère affectueuse et recueillie, entre Saint-Etienne et la campagne, entre le charbon et le ruban, dans un système de contrastes qui explique ses complexités, mais dans un air de sagesse chrétienne qui lui a donné son équilibre et son orient.

Jean Guilton met une gentille affectation à se vanter d'une nonchalance qui ne l'a point empêché d'écrire une œuvre considérable : une trentaine de volumes de philosophie, de religion, de morale ; des portraits, des souvenirs, des journaux intimes. Plotin, saint Augustin, Newman, Pascal, Leibnitz, Bergson, ont été son gibier d'historien : les sommets l'attirent, surtout, quand une lumière religieuse les enveloppe ou les frôle. De ce massif, un chef-d'œuvre émerge, ce Portrait de M. Pouget qui révéla en même temps le vieux Lazariste aveugle et génial qui avait choisi l'obscurité pour conduire un des efforts les plus sérieux de la pensée catholique moderne et le brillant philosophe qui s'était fait le Platon de ce Socrate chrétien.

Jean Guilton, dans le Portrait et dans les Dialogues qui le suivirent treize ans plus tard, a mis au grand jour la puissante intelligence de son maître ; mais surtout il a rendu étonnamment présente une âme personnelle, sa lumière, son charme, sa profondeur, sa pureté, sa sainteté peut-être. C'est par là que ses deux livres, le premier surtout, ont émergé et produit une impression sur un public qui n'était pas fait de croyants. Prouver l'origine surnaturelle de l'Eglise par l'histoire, c'est un effort de raisonnement, d'arguments, et l'objet est dans sa nature même assez obscur et complexe pour qu'il soit toujours possible de discuter et pour qu'enfin la foi décide ce qui fonde la foi. Mais la sainteté ne se discute pas, elle brille, elle réchauffe ; quand par hasard on la recontre elle est la meilleure preuve. Voilà pourquoi tant de lecteurs ont été reconnaissants à Jean Guilton de leur avoir révélé M. Pouget.

Quand parut le Portrait, en 1941, l'auteur était entre les barbelés d'un oflag. La captivité ne freina point son activité intellectuelle. Excellent conférencier, spécialement goûté par les grands auditoires des Semaines sociales, Jean Guilton brilla dans une de ces universités de camp qui rendirent un grand service intellectuel et moral aux prisonniers accablés par les loisirs des journées sans fin. Il fit même de la politique, ce qui

était imprudent en ces conditions d'insuffisante information et de liberté dirigée. On lui a violemment reproché, par la suite, sa prise de position officielle, ses écrits de théorie et d'apostolat en faveur de la révolution nationale. Il convient de rappeler ici une distinction essentielle : pour les officiers prisonniers, ce fut une chose d'adhérer à la mystique de Vichy, et c'en fut une autre de travailler pour l'ennemi. Le premier cas relève d'un jugement politique, et l'on peut y condamner une erreur. Le second cas relève du jugement moral, et l'on doit y condamner une faute. Dans ses écrits de guerre Jean Guilton a pu se tromper, il n'a pas commis de faute. Il a refusé sa libération et toutes les avances de la propagande allemande. C'est donc une mauvaise querelle qui lui fut cherchée à son retour.

S'il est vrai qu'une élection académique a souvent un caractère politique ou religieux, celle d'hier donne à coup sûr un point à l'Eglise. Catholique, Jean Guilton l'est jusqu'au bout des ongles, par la pente de sa pensée, par les thèmes de son œuvre, par la force et peut-être faut-il dire par la douceur enveloppante de sa foi : « Ma foi, est-il écrit dans le Journal, n'est pas posée sur un abîme d'incertitude, elle ne demande pas un pari, un excès de volonté. Je n'ai jamais trouvé mon climat chez Bloy, chez Bernanos ou chez Mauriac ». Mais ce philosophe chrétien, qui est d'ailleurs un maître en Sorbonne, est un excellent écrivain, ce qui importe ici. L'Académie a bien jugé si elle a voulu récompenser et s'annexer une des plumes fines et sûres d'aujourd'hui, et l'un des rares représentants d'une belle tradition de notre culture : l'homme de lettres qui n'est ni romancier, ni dramaturge, ni critique, mais qui pense juste et qui écrit bien. On le lit avec ravissement parce qu'il a le sens de la prose, le bonheur de l'image, la subtilité sans préciosité, le rythme sans fasie, la clarté diffuse, le naturel peut-être cherché mais sûrement trouvé.

Il fait penser, pour la quiétude et la tendresse, à un Fénelon plus sage, qui se méfierait du sentiment en théologie et des épithètes dans le style, et, pour une certaine manière enjouée de parler des choses graves, à un Fontenelle qui aurait lu les Pères de l'Eglise. Et voilà qu'il devra prononcer l'éloge de Léon Bérard : la France, entre tant de soucis, avait bien droit à ce gala d'atticisme.

10 juin. — Twickenham (Londres). Le grand et classique journal anglais « Le Temps » (*The Times*) de ce matin insère dans son numéro 55104 les promotions honorifiques du jour anniversaire de la Reine d'Angleterre. Là, par centaines, défilent les noms présentés et retenus par les divers Ministres de la Couronne pour être honorés et décorés.

Dans la liste présentée par les services de l'actuel Premier du Cabinet, l'on peut ainsi lire dans le secteur *Ordre de l'Empire britannique* (*Order of the British Empire*), parmi les C.E.B. (*Commandeurs de l'Empire britannique*) : *The Rev. Very*

Rev. K. P. Cronin, prin. St Mary's College, Twickenham. Ce décoré n'est autre que notre confrère, le supérieur de la célèbre Ecole normale d'Instituteurs de *Strawberry Hill*, dans la banlieue londonienne. Sur cette maison et cette œuvre voir, dans les *Annales* 1957, pp. 157-164, les pages suggestives de M. Jérôme Twomey, dans la traduction de M. Charles Sitfrid.

Depuis nombre de générations, nos confrères mandatés par la Hiérarchie catholique d'Angleterre et soutenus par le Budget de l'Instruction publique officielle fournissent chaque année des promotions de doctes et vaillants instituteurs pour l'enseignement de la jeunesse anglaise.

Au distingué supérieur, au Commandeur de ce jour, vont en foule les félicitations de ses anciens élèves et amis. Dans cette cohorte, c'est un devoir et une joie de se joindre et d'offrir le modeste bouquet de confraternelles félicitations.

INAUGURATION DE LA MAISON DE CHANTEPIE.

23 juin. — Après l'achèvement de l'Ecole apostolique de *Bondues*, près de Lille (cf. *Annales*, t. 125, pp. 140-149), voici que, aux portes de Rennes, la maison de *Chantepie* termine elle aussi ses constructions, déjà partiellement utilisées depuis plusieurs mois. Il convient donc de marquer cette réussite et de souligner par une inauguration un tel événement. Avant la fin de l'année scolaire, M. le Visiteur de Paris a, dans ce but, organisé une célébration. Son Eminence le cardinal Roques, archevêque de Rennes, retenu chaque dimanche, dans son grand et vivant diocèse, agréé aimablement de présider, mais en cours de semaine, cette cérémonie, prévue enfin et arrêtée pour la fête de Saint-Jean-Baptiste, le samedi 24 juin 1961.

Dès lors, le vendredi 23, pour conduire le T.H. Père à Rennes, M. Mac Kloskey, directeur à Paris des services américains du *Secours catholique* (N.C.W.C.), prête aimablement la « Ford 1958 », mise à la disposition de la Direction en France. La voiture (digne, puissante et cossue), garée quotidiennement au 95, rue de Sèvres, prend donc en charge les trois invités de la Maison-Mère, choisis par M. Houfflain. Avec M. le Visiteur de Paris, montent en voiture le T.H.P. Slattery, Supérieur général, M. Félix Contassot, premier Assistant de la Congrégation et M. Maurice Duvaltier, Directeur provincial des Sœurs de Paris.

Sans encombre, par une température estivale normale, vers les 15 h 30, la voiture démarre donc avec ses cinq passagers et fonce allègrement vers la Bretagne. La bagatelle de 360 km ! De tout cœur et selon la coutume, les vœux d'un chacun entourent un tel départ, en ce vendredi soir. Tout est régulier... Voici Versailles, Dreux, Alençon qui défilent. C'est la Nationale 12, parcourue, nuit et jour, à longueur d'année, comme tous les grands itinéraires routiers par des milliers de voitures. Tout continue d'aller bien. Mais un peu avant *Juvron*, sur les 19 heures, l'attendait un accident fortuit et profondément regret-

table. Il est ici reconstitué, après coup, après des heures d'incertitude, d'ignorance et de craintes...

La « Ford », très normalement à sa vitesse moyenne de quelque 120 km, s'apprêtait à doubler une autre auto, sur cette section de route, droite, large, en excellent état. La voiture l'avait déjà fait maintes fois, comme elle-même avait été dépassée par d'autres plus rapides, telles les « D.S. », ou menées par des chauffeurs plus nerveux ou plus pressés...

L'auto qui précède, conduite par un paysan des environs de Javron, est lourdement chargée et surtout encombrée : elle roule placidement. Par malchance, en nette violation du code de la route, la conducteur subitement se décide à tourner sur sa gauche, sans le préavis suffisant de ses clignotants. Sans que rien ne l'ait annoncé, à quelque vingt mètres s'amorce la manœuvre malencontreuse. A une pareille vitesse et à si brève distance, l'accident s'avère dès lors inévitable... Aussi malgré tous les efforts et un freinage à bloc, le choc se produit en un clin d'œil et dans un bruit de ferrailles. Le côté droit du puissant châssis est lui-même tordu, l'avant écoppe... La « Ford » se trouve inévitablement projetée et renversée, les roues en l'air. Evidemment les passagers sont abasourdis sous une telle rencontre, mais de s'en rendre compte reste pour eux un bon signe, un espoir de vie. Au bout de quelques secondes, M. Contasso à l'arrière, peut enfin ouvrir la portière qui n'est heureusement pas coincée. Par cette issue de fortune, les voyageurs se tirent de leur inconfortable situation.

A l'avant, le chauffeur par un réflexe heureux, tout en s'agrippant fortement au volant, se porte de côté pour éviter le classique accident de la direction qui défonce la cage thoracique de l'infortuné conducteur. Proche de lui, M. Houfflain, sous le choc, saigne abondamment de la tête et un moment même perd connaissance. A l'arrière, après M. Contassot, M. Duvaltier se tire de sa fâcheuse position. Le T.H.P. enfin peut lui aussi se dégager, non sans peine. Il se sent atteint, autant du moins qu'on peut déterminer les méfaits, sous un tel choc. Les deux autos accidentés se trouvent sur la route...

Sans être toutes proches et dans les roues, d'autres voitures suivent la Nationale 12. Les secours s'organisent donc ; on se prête dûment assistance. La police routière, dans la ronde incessante et la surveillance des motards, est bientôt là. Alertée, la gendarmerie de Javron arrive peu après, munie de son matériel de dépannage et de secours aux blessés. Sans retard, on procède aux réglementaires constatations : photos, mensuration, croquis, documentation, nécessaires, comme toujours, pour établir responsabilités et... frais d'assurance !

Pendant ce temps, les trois blessés les plus atteints et néanmoins transportables, sont pris en charge par un automobiliste qui vient d'Alençon pour se rendre à Mayenne. Le T.H. Père, M. Houfflain et M. Duvaltier sont ainsi transportés,

suivant les règlements à l'Hôpital le plus proche : en fait celui de *Mayenne*, dirigée par le dévouement et la compétence des Sœurs d'Evron. Là nos trois blessés sont hospitalisés et pris en charge avec le plus grand et charitable dévouement.

Moins atteints, M. Contassot et le chauffeur restent sur place à la disposition de la gendarmerie, pour les constats, avant que les voitures accidentées soient dûment enlevées. Rentrant à Alençon, le bienveillant automobiliste qui a transporté à Mayenne nos trois blessés peut enfin, vers minuit, y déposer M. Contassot et le chauffeur, tout abasourdis et émus, on le comprend aisément.

Pendant ce temps, dans l'émotion générale de l'accident, nul pratiquement ne songe à avertir sans retard Chantepie, qui attend toujours ses invités... A 10 heures rien n'est encore arrivé... M. Gunth téléphone à la Maison-Mère, qui n'en sait pas davantage... La nuit, les heures, se passent maintenant dans l'inquiétude et l'incertitude, devant le sort de l'auto, dont on n'a pas encore la moindre nouvelle.

Enfin, le samedi, à 8 heures du matin, de l'hôpital d'Alençon, un coup de téléphone des Filles de la Charité, signale que M. Contassot est venu pour la messe et a évoqué l'accident. Ce sont les premières nouvelles... On a saisi les fils, la liaison est enfin établie. Ce sont dès lors quelques heures et des informations qui se succèdent rapidement, après des heures d'angoisse et d'ignorance... Peu à peu l'essentiel de l'accident est acquis... Sans retard, en ce samedi, sur les 13 heures, M. Contassot rentre à Paris, par le train et peut fournir quelques informations...

On comprend alors que miraculeusement et providentiellement on vient d'échapper à un terrible accident. Ainsi l'on souligne que peu avant le choc malencontreux, la voiture venait de faire son ravitaillement d'essence...

Pendant ce temps, à *Mayenne* les soins, avertis, compétents et généreux sont assurés et multipliés à nos trois blessés...

Visites, informations, avis se succèdent et s'échangent. D'heure en heure, on a des nouvelles des chers accidentés.

Enfin, le mercredi soir 28, nos trois blessés, jugés transportables par ambulance, sont ramenés à l'infirmerie de la Maison-Mère. Peu après, le lendemain, à l'Hôpital Saint-Joseph, l'examen médical : radiographie, radioscopie, cardiogramme, etc., constate que tout va aussi bien que possible après un tel accident.

Le T.H. Père atteint à la clavicule droite et au pied doit sagement garder le lit, la chaise longue...

M. Houfflain, qui avait été jugé dans une situation délicate, va rapidement vers le mieux. Les autres, M. Contassot, Duvaltier et le chauffeur, rudement *choqués*, s'en tirent à bon compte, malgré luxations et autres menues blessures.

L'on remercie le Ciel de la protection divine qui a gardé ses serviteurs. *Deo gratias !*

ORDINATION GÉNÉRALE.

Jeudi 29 juin. — En cette fête de Saint-Pierre et Paul, à la Maison-Mère comme ailleurs, en nos régions tout au moins, l'Ordination générale souligne allègrement la fin de l'année scolaire et le début des vacances : cet autre cycle d'occupations, cet autre style de travaux...

Avec entrain et profit, la retraite des Ordinands vient d'être donnée par notre confrère, M. Louis André, aumônier-adjoint au Centre universitaire de Montpellier, où il se dépense pour subvenir à quelques-uns des besoins spirituels de ces 12 000 étudiants des diverses Facultés de la ville savante.

Depuis plusieurs semaines, on savait que l'ordination de ce jour allait être conférée en notre chapelle par Mgr Pierre Brot, un des cinq auxiliaires de l'archevêque de Paris. Mais, quasi en dernière heure, changement dans le programme. Son Eminence le cardinal — légèrement fatigué — a prié son Auxiliaire de vouloir conférer le sacerdoce à 23 diacres, en sa présence, dans la basilique de Notre-Dame de Paris.

Pour la rue de Sèvres, l'Archevêché envoie un autre évêque résidant à Paris, l'Assomptionniste Mgr Antoine-Grégoire Vuccino, archevêque titulaire d'Apro, qui, avec aisance et joie, procède à cette ordination, sobrement commentée par M. Lloret qui a, dans ses fiches, les phrases denses qu'imposent les interventions en un tel office. De par ailleurs, les cérémonies, soigneusement préparées et dirigées par M. Vansteenkiste se déroulent sans bavure. En dehors de quelques Ordres mineurs, les Ordinands de ce jour comprennent, avec six prêtres, dix sous-diacres qui, dès le dimanche 2 juillet, seront ici même ordonnés diacres, par Mgr Emile Blanchet, Recteur de l'Institut catholique de Paris.

M. Poymiro, Visiteur de Toulouse, remplit aujourd'hui le rôle d'archidiacre et une bonne soixantaine de prêtres participent à l'imposition des mains. *Deo gratias !*

Peu avant 11 h 30, pour clôturer ces trois heures de cérémonie, Mgr Vuccino, en une délicate allocution écrite et lue avec cœur, dégage et souligne quelques traits du Pontifical : ces textes vénérables de la Liturgie où l'on retrouve tant d'enseignements et de motifs de dire : Merci, Seigneur. C'est en ce sens et dans la demande de vocations que l'Assemblée prie le Maître de la moisson d'envoyer des messagers, des ouvriers...

Fernand COMBALUZIER.



MONSIEUR JEAN-BAPTISTE PIET
(1889-1960)

Issu d'une famille très chrétienne de Saint-Etienne-d'Orthe, au diocèse de Dax, qui donna quatre Pères à la Compagnie de Jésus, M. Piet fut le seul de ses frères à devenir Lazariste, mais il semble qu'il ait hérité de son pays natal, landais, la finesse d'observation, le doigté dans la conduite des affaires, la ténacité et la persévérance dans les entreprises les plus difficiles.

Né le 6 janvier 1889 — don du ciel en ce jour d'Epiphanie — dans ce foyer de laborieux cultivateurs, Jean-Baptiste poursuit ses études secondaires au *Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul*, sans histoire, sans brillant accusé, mais avec le courage et la volonté qu'il conserva jusqu'au bout. Ses yeux, son sens avisé y engrangèrent quantité de leçons qui s'ajoutèrent aux expériences concrètes de la campagne. De la sorte et dans cette même direction, il profita des leçons et des expériences du séminaire interne où il fut admis à Dax le 15 septembre 1907. Sa petite santé l'ayant dispensé du service militaire, il put émettre ses vœux dès le 16 juillet 1910. Il continua sur sa foulée sans accrocs, à pas mesurés, et le 12 juillet 1914 il recevait le sacerdoce des mains de Mgr de Cormont. Peu de jours après, la guerre éclatait. Elle le maintint sur place dans cette chère maison atteinte et décapitée par le cyclone qui alors n'épargnait personne, ni aucun foyer, ni aucune institution. Par une attention providentielle, il était amené à exercer aussitôt ses talents dans ce cadre qu'il aima et servit par son savoir faire, par ses relations, et son étonnant entregent.

Econome né, administrateur parfait, toute sa vie durant, il s'occupera de choses matérielles où il excellait. Notre-Dame du Pouy, à Dax, lui doit bien des installations et notamment la nouvelle bibliothèque.

Certes, M. Piet n'avait pas le don d'une facile éloquence et ce fut l'objection qu'il fit au Très Honoré Père Verdier lorsque, en 1927, le Supérieur général le nomma Supérieur à Dax. Et le Père Verdier aurait répondu : « Vous apprendrez avec le temps à parler ». Mais il connaissait la jeunesse, l'aimait, savait guider ses initiatives, gagner sa confiance, participer à ses réjouissances : qui ne se souvient des belles pièces de théâtre données à *Pontchevron*, à la maison de campagne, en son honneur et à sa plus grande joie ? Les jugements qu'il portait sur les personnes et les événements s'avéraient le plus souvent exacts et l'on pouvait se fier à la justesse de ses appréciations, d'ailleurs données après mûres réflexions et informations nombreuses.

De plus, il menait une vie de communauté exemplaire : toujours exact au lever du matin, présent partout où le devoir l'appelaît, dans tous les exercices de la journée, il ne se ménageait pas : l'œil du maître était vigilant et se rendait compte de tout, même s'il ne le disait pas, car il avait pour devise : « Un Supérieur exemplaire doit tout voir, mais ne doit pas tout retenir ».

Ce fut un déchirement pour lui de quitter en 1935 Notre-Dame du Pouy pour la *rue de Sèvres* où l'appelaît la confiance du Très Honoré Père Souvay, en qualité d'Assistant de la Maison-Mère, où il devait rester quinze ans. Très vite, malgré le peu de brillant de sa culture ecclésiastique, en dépit d'une absence de qualités purement extérieures, nonobstant une réserve que d'aucuns auraient jugé incompatible avec un tempérament méridional, il sut présider avec une autorité reconnue de tous, aux destinées de *Saint-Lazare*.

Il recevait délicatement les hôtes de passage, veillait à leur installation et s'attirait, pour le bon renom de la Maison-Mère, les grâces de Nos Seigneurs les Evêques, de leurs Vicaires généraux et des curés de Paris et d'ailleurs. Fraternel envers nos confrères des Provinces étrangères, il les mettait entre les mains de ceux des nôtres qui leur rendraient les plus précieux services, car il était passé maître dans l'art de détecter les « charismes » d'un chacun.

Se souvenant que peut-être on ne l'avait pas assez poussé dans sa jeunesse vers la prédication, il stimulait les timidités des jeunes et les lançait, avec des encouragements parfois faciles, au travers de ministères où ils hésitaient.

Mais comment lui en aurait-on voulu ? Les talents s'affirmaient, le bien se faisait, la Communauté rayonnait. Et puis lui-même payait d'exemple ne s'accordant jamais la moindre journée de repos. Alors on acceptait avec le sourire d'autant qu'il vous remerciait paternellement avec des gestes souvent très touchants et parfois gascons.

Ainsi nul appel de curé, de Respectable Sœur Visitatrice, de Sœur Servante, de Directrice, d'Enfants de Marie ne restait sans réponse, soit pour un carême, soit pour une prédication ; tantôt une retraite, tantôt une récollection ou une aumônerie ou une colonie de vacances. Il trouvait toujours l'ouvrier disponible et Dieu sait parfois à quels tours de passe-passe il se livrait pour ne pas décevoir des attentes et exaucer des désirs.

A la Maison-Mère, on déclarait volontiers : « M. Piet aurait quarante confrères, il donnerait du travail à cette quarantaine ».

Mais à utiliser les confrères ne se bornait pas le travail de l'Assistant de la Maison-Mère. Il se donnait d'un cœur tout rempli de l'esprit de saint Vincent à l'animation spirituelle de l'Œuvre des Dames de la Charité et des Louise de Marillac. Il rayonnait au milieu d'elles, les suivait avec sollicitude, présidait leurs conseils, encourageait leurs activités. Elles voyaient

en lui un exemple vivant de l'amour des pauvres ; car il avait ses pauvres et les visitait. Que de détresses cachées, que de misères inavouées il a soulagées directement ou par personnes interposées. Les Louise de Marillac étaient les privilégiées de son cœur et lorsqu'il en parlait, lorsqu'il dévoilait discrètement leurs activités charitables, un sourire délicieux s'épanouissait sur son visage de fils aimant de saint Vincent de Paul. Il était fier d'elles et en connaissait un grand nombre dans Paris et la banlieue... toutes par leurs noms et même leurs prénoms...

Faut-il s'étonner dès lors de l'emprise qu'il eut sur ces jeunes filles auprès desquelles, certes, il était moins éloquent que d'autres ? Mais elles le sentaient vivre si près d'elles et de leurs pauvres qu'elles débordaient d'ingéniosités et se donnaient entièrement en ces temps si difficiles de guerre et d'après-guerre.

Combien lui doivent leur vocation de Fille de la Charité ou de religieuse dans d'autres Communautés ; car il n'était point étroit dans ses directives et savait guider selon les inspirations du Saint-Esprit dans les âmes. Nombreuses sont ses filles chez les Carmélites, les Visitandines, les Dominicaines et les Bénédictines...

Car à ces talents d'organisateur, d'animateur discret mais profond, s'ajoutent des qualités de confesseur délicat, prudent, avisé, souverainement bon. Les âmes trouvaient auprès de lui, réconfort, paix et courage. Que de séances de confessionnal rue de Sèvres et rue du Bac pour ne mentionner que ces deux chapelles auprès des Filles de la Charité, des petits « bonnets », des dames et des jeunes filles !

A certaines périodes, c'étaient quatre à cinq heures de confessionnal par jour et s'il en revenait fatigué, son cœur était content et il disait : « Quelles bonnes Filles de la Charité à saint Vincent ».

Il sauvait littéralement des âmes en perte de vitesse, ramenait des égarées, multipliait encore ses appels, tard le soir, par des lettres courtes, ramassées, aux caractères parfois indécis, mais toujours si bonnes, si concrètes, si délicates et il continuait ainsi sa sollicitude, même et surtout auprès de certaines et de certains qui, hélas, dans un moment de complet désarroi, avaient pris une autre direction...

Dans ses dépenses, ses économies, étaient prévus les dépannages de jeunes ménages qu'il avait fondés, car si les vocations écloses de ses mains étaient nombreuses, nombreux furent aussi les foyers qu'il prépara : les bonnes œuvres pour des vieillards isolés et malheureux ; des largesses pour des loyers de chambres ou des achats de charbon ou de vêtements... Ainsi que de pauvres furent logés, que de désespoirs étouffés, que de vieillards gâtés ; que de malades visités, que d'âmes en sommes guidées vers leur idéal chrétien, familial, religieux à l'ombre de ce fils de saint Vincent. Il fut une Providence pour beaucoup...

M. PIET - ASSISTANT DE LA MAISON-MÈRE (1935-1950).

Quand on évoque le souvenir de M. Piet, surtout pendant la guerre de 1940-1945, on pense tout de suite à la reconnaissance...

Il faut avoir en mémoire ces années d'exceptionnelle détresse : la faim partout répandue, même dans les provinces les plus riches, de longs pèlerinages se mettant en route et circulant péniblement à travers les campagnes pour avoir un peu de nourriture... Les queues interminables et patientes dans le froid, et qui aboutissaient le plus souvent à quelque maigre ration... Les mois de la carte chichement mesurée ; le règne du triste topinambour et du fade rutabaga !

Cependant, à Saint-Lazare, grâce à M. Piet, le réfectoire connaissait chaque jour d'autres menus, d'autres abondances...

En ces années où une simple pomme de terre, nageant, solitaire et cachée, dans un flot de topinambours, était signalée comme une perle rare et un événement extraordinaire (le fait n'est nullement de la mauvaise littérature, mais rigoureusement exact), en Saint-Lazare nous goûtions fréquemment à ce rarissime légume. En ces mois où la portion de viande était une exception pour la plupart des tables, mêmes les plus huppées, apparaissant simplement une ou deux fois par semaine, il faut se rappeler que M. Piet a réussi ce véritable « tour de force » de donner cette portion de viande, deux fois par jour et à chaque repas.

...Inépuisable labeur, ingéniosité inlassable et puisée dans un total dévouement à ses confrères... Bien sûr, il y avait des « restrictions » ; mais inévitables privations dans de telles circonstances, et finalement, si minimes en comparaison de tant d'autres... On ne commençait pas à chauffer en novembre. On attendait l'arrivée des plus grandes rigueurs de l'hiver... Mais, ce temps venu, notre Maison-Mère avait, sur ce point comme en beaucoup d'autres, le nécessaire... Le chauffage était réduit ; mais largement suffisant, et surtout, il existait ! Et c'était encore le temps (le fait est certain) où même dans les familles habituellement aisées, on connut la tragédie de vieillards ou de petits enfants au berceau mourant de congestion et de froid dans les appartements sans feu.

On nous excusera de noter avec quelque insistance ces activités d'ordre matériel, mais elles avaient leur tragique importance en cette époque lamentable où il fallait d'abord songer à vivre...

Reconnaissance universelle : qui donc ne devait pas quelque « merci » à M. Piet?... Un détail cueilli entre mille autres : un matin de ce temps d'occupation nous rencontrons M. Piet à la sortie du métro « Saint-Placide » : il est chargé de deux paquets volumineux et qui paraissent lourds...

Nous nous offrons à les porter, et, tout en nous remer-

çant : « Devinez, dit-il, ce qu'il y a là-dedans ?... Hé bien, ce sont des fromages... J'ai pensé que c'était rare, et que nos confrères seraient heureux... Alors !... Deux paquets de fromages ! ».

Et cela se passait dans le temps de l'éclipse à peu près totale du camembert !... Ce petit trait demeure un témoignage... M. Piet était un de ces Missionnaires qui, à l'imitation de saint Vincent aiment leurs confrères « à la sueur de leur front et à la force de leurs bras »...

A Paris, après la guerre et ses exceptionnelles difficultés, sans retard, il avait vu, désiré, demandé même nombre de nécessaires améliorations qui faciliteraient bien des choses, telle cette banale eau courante si pratique, le nettoyage sérieux et généralisé des murs et corridors vus si largement, il y a plus d'un siècle au temps du Père Etienne. Cette *opération-pinceau* devait rajeunir et embellir ce qui vraiment était devenu poussiéreux. Quelques coins de carrelage, quelques travaux ou modifications de détail étaient aussi souhaitables, mais il avait les mains liées... Pour toutes ces améliorations de détail ou en tout cas secondaires, la Procure avait alors seule un droit de regard jalousement réservé. On ne fit rien : mais tout cela fut réalisé peu après, avec un changement de régime.

Généreusement, joyeusement M. Piet ne se lamentait pas devant une telle situation. Vain et inutile de se plaindre. Le travail, la besogne ne lui manquait pas ailleurs. Il s'y adonnait magnifiquement.

Si d'ailleurs M. Piet savait vivre, c'est que tout d'abord il savait philosopher ; et sa philosophie était la plus authentique, puisée à la Sagesse même de Dieu. Il donnait le pain, et il donnait aussi le conseil... Par lui des milliers d'âmes ont été guidées.

On ne peut tout dire. Cela se mélangerait de sagesse, de dévouement et de sourire... Comme la Providence, souvent levé avant le jour, M. Piet, à l'occasion servait la Messe, dès quatre heures du matin, à un retraitsant de passage et qui ne l'a jamais oublié.

Tel autre, archiprêtre d'une grande basilique de province, disait : « Je suis loin de Paris ; mais quand, pour une affaire grave, j'ai un conseil à demander, j'écris au Père Piet, et il m'a toujours répondu avec exactitude et opportunité ». Et, parmi ces innombrables occupations, toujours le sourire, le bon accueil, la bonté, et une continuelle possession de soi-même...

Ces phrases ne sont pas des éloges tout faits et préfabriqués ; elles conviennent sur mesure à M. Piet et si elles sont un éloge elles sont taillées sur son dévouement — ou plutôt elles n'égalent pas ce qu'elles voudraient exprimer et leur modèle les dépasse...

BORDEAUX - ALGER - DAX (1950-1955).

En 1950, après quinze ans de dévouement à Paris, M. Piet se trouvait vraiment fatigué. Il était atteint dans sa petite santé

que par une nouvelle preuve de sagesse et sans se droloter en rien, il sut pourtant ménager, avec discrétion et sens pratique. Il était rongé par ces efforts incessants que lui avaient imposé l'existence et les exceptionnelles circonstances qu'il venait de vivre. Il est dès lors heureux de céder allègrement cette place au successeur choisi, M. Scamps qui, peu armé pour un tel office sera contraint de passer la main à d'autres aptitudes et vitalités.

Pour sa part, M. Piet est alors nommé au *Bouscat*, pour s'occuper des Sœurs de la région bordelaise, qu'il connaît et apprécie. Pour céder la charge et quitter Paris, M. Piet choisit le 29 août : une des fêtes voyantes de son cher patron, la décollation de saint Jean-Baptiste. De bon matin, dans le silence, il dit sa Messe à la tribune de la chapelle et sans bruit, en toute discrétion, dès les 7 heures du matin, à l'heure des Messes, il quitte la rue de Sèvres pour prendre le train de Bordeaux. Avec la gratitude de beaucoup, il emportait avec lui, outre sa tête qu'il avait lucide, son cœur toujours large et généreux. Il est cordialement reçu au Bouscat où M. Poymiro et ses confrères l'entourent d'une affection et d'une délicate compréhension. Dans ce cadre et ce travail, il retrouve avec aisance et sourire de multiples occasions de dévouement et de rayonnement. Deux ans durant, il reprend vie et racine sur les bords de la Garonne.

En 1952, nouveau transplatement, il est nommé supérieur à Alger et directeur des Sœurs. Mais dans cette chaleur algéroise et dans ce nouveau milieu, dans ce labeur au-dessus de ses forces, sa santé est à nouveau secouée... Aussi, après douze mois d'Algérie, il est à nouveau nommé supérieur à Dax. Docilement il reprend le chemin et la direction de cette maison qu'il connaît dans ses moindres détails, dans ce milieu où amis et connaissances lui créent sans retard une atmosphère tonifiante. Il est heureux de ce retour, sans s'illusionner sur son âge et ses possibilités.

A peine en place, il entreprend et poursuit des transformations souhaitables à l'infirmierie où, sous des interventions multiples, il peut voir assuré le secours et l'aide de trois Filles de la Charité, heureuses de manifester leur charitable générosité envers une clientèle toujours plus nombreuse de malades, car, renforcée notamment par un apport d'anciens Missionnaires de Chine qui refluent sur Dax après avoir garni à déborder l'infirmierie de la Maison-Mère...

M. Piet s'intègre dans la trame de ces journées et de ce dévouement... Mais voici qu'en 1955, la nouvelle organisation des six Provinces des Filles de la Charité de France amène une autre orientation pour sa vie : il est nommé à Marseille en qualité de directeur provincial des Filles de la Charité. Il s'adonne généreusement à cette nouvelle besogne et met pratiquement sur pied le cadre et l'installation de ce nouvel office en une maison accessible et pratique, dans le dévouement et le service envers les Sœurs qui ont besoin du ministère de leur Directeur. Celui-ci se donne à sa besogne, il va, vient, visite, console, dirige,

apaise et remet les âmes éprouvées et les entraîne dans la paix et le travail. Pour cela il faut totalement se donner, et conserver devant les yeux la diversité des situations et des âmes pour leur fournir par un petit mot, ferme et ponctuel, la direction, le baume, bref se montrer et être le Père-Directeur.

**M. PIET, DIRECTEUR DE LA PROVINCE DE MARSEILLE
(1955-1960).**

Le ministère de M. Piet à Marseille peut se résumer en un seul mot : « Il était la bonté même ». Bonté voulue, comme le moyen d'approcher les âmes, de les mettre en confiance et par là les conduire à Dieu.

C'est cette bonté qui le rendait compréhensif à toutes les misères matérielles et morales, qui le rendait patient pour écouter et qui lui dictait le mot qui apaise et qui reconforte.

C'est cette bonté inaltérable qui lui attirait tant de confidences, de demandes de conseils, et d'occasions de rendre service.

Il ne pensait d'ailleurs pas que son zèle dût s'arrêter uniquement aux Sœurs qui constituaient son principal ministère et son plus grand souci ; tous ceux qui l'approchaient avaient droit à son intérêt. Il avait tenu absolument à baptiser lui-même l'enfant des concierges de la maison, tout comme il suivait avec une affection paternelle les deux enfants de chœur qu'il acheminait tout doucement vers une vocation possible. Lui signalait-on une détresse morale ou matérielle, il s'ingéniait à trouver une situation ou envoyait discrètement un peu d'argent.

Tout cela, en vue du bien de ces âmes qu'on lui signalait. Il aimait les âmes et elles comprenaient qu'elles étaient aimées de lui. Là était le secret de son action.

Il avait l'habitude de ne jamais laisser une lettre fût-ce le plus petit billet, sans y répondre au moins quelques lignes, et cela, même aux époques où son courrier se faisait plus important, comme aux approches de sa fête. On lui suggérait d'avoir recours à une lettre circulaire : « Non, non, disait-il, une réponse personnelle fait beaucoup plus de plaisir ». Et au prix d'une réelle fatigue, surtout les derniers temps, il arrivait à satisfaire tout le monde. Et puis, il y avait toujours quelque âme en détresse qu'il fallait reconforter, quelque épreuve qu'il convenait d'aider, quelque découragement à soutenir. Sa plume était infatigable.

Cet abondant courrier était une partie de sa vie, représentant un côté de son devoir d'état dont il avait une idée si haute. Quand le devoir commandait, il n'écoutait aucune autre considération : sa fatigue ne comptait pas ni son goût personnel, et il allait envers et contre tout.

C'est cette haute idée du devoir qui l'avait conduit, cette dernière année, à faire des visites canoniques en plein hiver, en Lozère et dans le Tarn. Il fallait à tout prix qu'il remplisse le programme qu'il s'était tracé, terminer le cycle de ses visites.

Il se hâtait d'une hâte fébrile, comme s'il avait compris qu'il n'en avait plus pour longtemps et il en était revenu exténué. Et de fait, il sentait depuis plusieurs mois que la fin approchait.

On voyait qu'il souffrait, bien qu'il ne se plaignit pas ou si légèrement.

De ses derniers voyages, il rentrait chaque fois plus las et plus épuisé. Il avait bien essayé de se reposer dans des maisons qui lui étaient chères, mais ce repos ne lui procurait aucune amélioration. Il le comprenait bien et ne se faisait pas d'illusion.

Aussi, depuis longtemps, se sentant baisser, il se préparait à la mort. Il la voyait venir avec une lucidité, une sérénité qui donnent la note de cette âme profondément à Dieu.

Sa fin a été celle du juste. Pourquoi aurait-il craint Celui qu'il servait depuis plus de cinquante ans avec fidélité, exact en toutes choses, ayant fait son devoir jusqu'au bout, s'étant sacrifié sans compter pour le bien des âmes qu'il a tant aimées. On constatait aisément qu'il ne craignait pas. Quant à son âme purifiée par des souffrances qu'il gardait jalousement pour Dieu seul, il la remettait avec confiance entre les mains de son Créateur.

L'impression qu'on éprouvait dans sa chambre de malade aux dernières heures de sa vie était de simplicité, de sérénité qui atteignaient à une réelle grandeur.

Quand on pense à lui, ce qui frappe à retardement, c'est sa bonté, son affabilité, cet air bon enfant qui cachait une fine psychologie. On était étonné de le voir, lui, si bon, savoir juger et apprécier les gens. Sa bonté n'était pas bonnasserie. Il était bon avec mesure et même sans mesure, mais ne se laissait pas abuser. Pour un directeur de Province c'était fort appréciable.

Il n'était pas orgueilleux ; il n'était pas de ceux qui se posent là et ont l'air de croire qu'il faut compter avec eux.

Comme il était sans grande disposition pour la parole en public, il décevait un tantinet ceux qui ne se laissent prendre à quelques colifichets de belles paroles parfois creuses. Quelques têtes de linottes l'ont peut-être même exprimé trop vivement. On peut très bien parler et puis agir à contre-temps. Ce n'était pas son cas.

Il était simple et bon. Et parce qu'il était l'un et l'autre, on ne le croyait pas aussi avisé psychologue et intelligent qu'il était.

De lui, on parlait peu ; il ne se faisait pas valoir. Du moins c'était l'impression qu'il donnait. Il a passé sans faire de bruit, mais il a fait beaucoup de bien !

DERNIERS JOURS DE M. PIET († 5 octobre 1960).

« Je ne pourrai venir aux obsèques du regretté M. Robert, [mort le 4 septembre 1960]. Je vous prie de bien vouloir m'excuser, mais je me sens très fatigué »... Il écrivait ainsi, aux premiers jours

de septembre, à Notre Très Honoré Père Slattery. Depuis longtemps déjà, M. le Directeur sentait ses forces décliner : « Je dois moi aussi me préparer à décoller de cette terre », écrivait-il à M. Poymiro, son cher Visiteur, au jour de la décollation de saint Jean Baptiste.

Mais avec l'énergie qui lui est coutumière, il ne veut pas se dorloter et en ce 7 septembre, en union avec Saint-Lazare et toute la Compagnie, il prie pour le Père Robert... Il se traîne à l'autel et célèbre à l'intention de celui qui, en une période si difficile, dut assumer la direction de la Communauté... Ce sera sa toute dernière Messe... Elle est marquée dans son carnet et suivie de ces mots : « Là s'arrête la série commencée ».

L'effort l'a en effet épuisé... Rentré dans sa chambre, il se couche et aussitôt c'est l'hémorragie... le départ vers l'hôpital Saint-Joseph de Marseille...

Comme il s'était abandonné entre les mains de ses supérieurs, il s'abandonne entre les mains des docteurs et des Sœurs de la Présentation de Tours, les infirmières de l'hôpital.

Personne ne se fait illusion... lui-même est conscient de son état et tandis que les médecins s'efforcent de le remonter un peu pour qu'il puisse supporter examens préalables à l'opération, le Père met ordre à ses affaires : il fait répondre par ses visiteurs aux quelques lettres urgentes ou restées en souffrance : il dicte quelques-uns de ses désirs, transmet quelques affaires qui lui avaient été confiées, dresse la liste des Visites canoniques que devra faire son successeur. Il veut que tout soit à jour dans la Province, il suggère encore quelques placements.

Mais le mal marche terriblement vite. Les hémorragies se succèdent, les vomissements sont nombreux, le Père ne se nourrit plus, il faut, sans plus attendre, tenter l'opération.

M. Piet souhaite de tout son cœur que cette intervention se fasse le 27 septembre. Mais les médecins le trouvent encore trop faible et ils n'interviendront que le samedi 1^{er} octobre.

L'opération s'est bien passée et le vrai mal est découvert, ce n'est qu'un palliatif... il y a partout des ramifications, conclut le chirurgien.

Le dimanche 2 octobre M. le Visiteur propose le sacrement des malades. « Si je suis en danger j'exige que l'on ne tarde pas ».

M. Coudron, supérieur de Toursainte, ma Sœur Visitatrice, M. Estrade, N.C.F. Renouard, des Filles de la Charité sont là. Délicatesse de la Providence qui veut en cette heure ultime que soient représentés au chevet du Père ceux pour qui il s'était tant dépensé : les clercs, les prêtres, les Sœurs.

M. Piet renouvelle ses Saints Vœux, redit son attachement à la Compagnie et à l'Eglise. Il affirme son affection pour les Filles de la Charité, demande pardon à Dieu et à la double famille pour les négligences qui parfois ont pu lui échapper et

dans une simplicité et une foi toute Vincentienne, en pleine lucidité, il reçoit ce sacrement répondant à toutes les prières.

« Et maintenant, M. le Visiteur, si le bon Dieu veut réaliser ce que vous avez demandé, je ne refuse pas, je désire la pleine santé de l'âme et j'accepte la santé du corps, ne demandant pas mieux que de servir encore ».

Mais le Seigneur en a décidé autrement : la fièvre monte, l'urée s'ajoute dans des proportions inquiétantes.

Mardi soir l'agonie commence. M. le Supérieur fait porter à Toursainte le bon Père où il s'éteint tout doucement le matin du mercredi 5 octobre.

C'est un deuil de famille qui frappe alors fils et filles de saint Vincent, qui accable la parenté et les amis, car M. Piet était vraiment le « Père » vers qui, dans la joie comme dans la peine, on aimait à venir, sûr et certain que l'on serait accueilli, aidé, compris.

Les obsèques se déroulent à Toursainte. Neveux, nièces et parents du Père conduisent le deuil. Ma Sœur Visitatrice et les Sœurs Conseillères sont au premier rang, les Sœurs venues de tous les coins de la Province emplissent la vaste chapelle.

M. Poymiro, Visiteur, chante la Messe, assisté de M. Gunth, Econome Provincial de Paris, qui représente la Maison-Mère et la Province du Nord. Il est entouré d'une vingtaine de confrères, car toutes les maisons ont voulu se faire représenter.

C'est dans le cimetière de Saint-Pierre que repose le Père.

Laissant, avec le bien qu'il a généreusement et partout accompli, cette grande et vincentienne leçon de se faire *tout à tous*.

HONGRIE



SOUVENIRS : ORIGINES DE LA PROVINCE

Sur les débuts de la Province de Hongrie, notre confrère, M. Köhler a mis par écrit une double série de souvenirs de témoin : fondation de la maison de Piliscsaba (avril 1898) et circonstances exceptionnelles de la vocation lazariste et du zèle de M. Joseph Lollok, vénérable ancien de la Province (18 novembre 1824-12 octobre 1913) (cf. Annales 1905, p. 321).

Sur les circonstances qui marquèrent l'entrée à la Mission de ce confrère, les confidences du cardinal Csernoh restent suggestives et reflètent une époque. Témoignages intimes et anecdotiques révélés lorsque, en 1913, M. Köhler présenta lui-même sa requête pour devenir Lazariste. Il n'est pas jusqu'à ces histoires de cigares et autres qui n'attestent à leur façon le vouloir de sacrifice de M. Lollok et le sens de la fidélité aux exigences de la vocation.

I. — CURIEUSE HISTOIRE DE LA FONDATION
DE LA PREMIÈRE MAISON DE LA CONGRÉGATION
EN HONGRIE.

L'histoire de la Province de Hongrie est naturellement liée étroitement à l'histoire de ce pays, qui de l'année 1867 jusqu'en 1919 faisait partie de la Monarchie d'Autriche-Hongrie. Proclamée République en 1918, la Hongrie, au Traité de Trianon, devient indépendante et après trois soubresauts et trois Constitutions successives, est depuis 1946 sous l'emprise du communisme.

Jusqu'à l'année 1897, la Congrégation n'a pas eu de maison en Hongrie. Les premiers Missionnaires hongrois entrèrent l'un après l'autre au Séminaire interne de la Maison Centrale de la Province austro-hongroise à Graz.

Ainsi donc M. Bodó — né en 1862, à Eger, Hongrie — que le bon Dieu a utilisé comme instrument pour la fondation hongroise, fit ses vœux et ses études à Graz et il y fut ordonné prêtre en 1892. Placé dans la maison de Wien-Kaiserstrasse, bientôt ses Supérieurs l'envoyèrent à Wörishofen (Bavière) chez le fameux curé, le Pater Kneip (1), pour faire soigner ses nerfs malades.

Tous les matins, selon les méthodes Kneip, M. Bodó dut aller se promener pieds nus dans les prairies perlées de rosée. Cela l'ennuyait. Pour mieux passer le temps, il se mettait à chanter pêle-mêle cantiques ecclésiastiques et morceaux du folklore hongrois.

Un matin, un monsieur arrive dans la prairie où notre bon Père se promène et chante, il est aussi nu-pieds, habillé légèrement et décoré d'une grande moustache à la hussarde. Il salue notre confrère selon la coutume hongroise : « Loué soit Jésus-Christ ! ». — « Pour l'Eternité, répond M. Bodó ». — « Permettez-moi, M. l'abbé, de me joindre à vous. J'aime aussi chanter nos beaux cantiques ». — « S'il vous plaît, Monsieur, continuons », dit le jeune prêtre. Et ils marchent et chantent ensemble. Quand la promenade prescrite fut terminée, le propriétaire de la grande moustache demande :

— Dites-moi, Monsieur l'abbé, vous ne me connaissez pas ?

— Non, Monsieur, je ne sais pas qui vous êtes.

— Alors, je me présente. Je suis l'Archiduc Joseph, cousin de sa Majesté, l'Empereur et Roi, François-Joseph.

— Quel honneur, pour moi, qui ne suis qu'un simple Laza-

(1) Sébastien Kneip né à Stefansried (Bavière), le 17 mai 1821, curé de Wörishofen en 1852. Y meurt le 17 juin 1897. Universellement célèbre par son système des traitements hydrothérapiques.

riste, de faire la connaissance d'une Altesse Royale. Mon nom est Joseph Bodó.

— Mais qu'est-ce qu'un « Lazariste » ? demande l'Archiduc.

— On appelle « Lazariste » les membres de la Congrégation de la Mission de Saint-Vincent de Paul : du nom de *Saint-Lazare*, leur Maison-Mère à Paris.

— Et quelle est l'œuvre de votre Congrégation ? Vous enseignez ? Vous dirigez des paroisses ?

— Parfois, oui ; mais notre œuvre principale c'est de prêcher des Missions dans les villages, pour entretenir la foi parmi le peuple, convertir les pécheurs et entendre leurs confessions générales.

— Ah ! c'est vraiment une très belle vocation. Avez-vous un couvent en Hongrie ? Je n'en ai jamais entendu parler ?

— Non, Altesse Royale, la Congrégation n'a pas de maison en Hongrie, mais il y en a plusieurs en Autriche.

— C'est dommage, car ce serait très utile dans notre chère patrie où actuellement notre sainte religion est bien menacée. Donnez-moi l'adresse de vos Supérieurs. Je veux les aider à fonder une maison en Hongrie.

Mais la réalisation de ce projet fut aussi extraordinaire. En retournant à Budapest, l'Archiduc sut gagner à son projet le Ministre-Président Bánffy, protestant et chef du Parti libéral (anticléricale) du Parlement hongrois qui causa beaucoup de mal à l'Eglise par la loi sur le mariage civil. Mais l'Archiduc Joseph, commandant de l'armée hongroise, était si populaire que le Président du Conseil consentit à l'introduction des Lazaristes en Hongrie.

Tout heureux, le fervent Archiduc communiqua la nouvelle à M. Müngersdorf, Visiteur à Graz, en offrant généreusement en même temps un beau terrain de sa grande forêt de Piliscsaba, tout près de la future station de chemin de fer entre Budapest et Esztergom.

Quelle déception ! Le conseil provincial de Graz n'accepta pas l'offre généreuse. On avait peut-être peur des brigands !

Entre temps à l'automne 1895, l'Archiduc perdit un de ces fils. Le bien-aimé Ladislas, né le 16 juillet 1875. C'était un jeune homme sympathique et pieux, qu'on avait vu souvent le rosaire à la main dans le jardin du petit château de son père, quand jeune officier il devait assurer le service du camp militaire de Piliscsaba. Pendant une chasse aux chats sauvages, dans la forêt de Kisjenó en Transylvanie, sa balle manqua la bête, qui attaqua le jeune chasseur. Celui-ci voulut se défendre en prenant le double canon à pleine main et en frappant avec la crosse, la tête du chat ; mais à ce moment-là la deuxième balle partit et blessa grièvement l'Archiduc à la cuisse. Transporté à Buda-

pest, il dut subir l'amputation de la jambe mais en vain. Le brave Archiduc mourut pieusement le 6 septembre 1895 dans les bras de sa mère, l'Archiduchesse Clotilde, princesse de Saxe-Cobourg-Gotha, petite fille du roi des Français, Louis-Philippe.

L'Archiduc Joseph bien affligé, mais soumis à l'épreuve dans un esprit vraiment chrétien, offrit alors, en mémoire de son fils bien-aimé, son château de chasse au cœur du village de Piliscsaba. Hélas ! ce fut encore une fois sans succès. Alors ce merveilleux bienfaiteur, loin d'être découragé, demanda l'intervention de S.S. le Pape Léon XIII (2). Enfin le T.H.P. Fiat consentit à l'établissement de la première maison hongroise. Prévoyant une confiscation possible des biens ecclésiastiques, dans l'acte de fondation, le prudent fondateur garda le droit de propriété du château. Par contre il assumait les frais de transformation du château et la construction d'une belle chapelle en l'honneur de Marie Immaculée et de plus, il assura une subvention annuelle pour entretenir trois Missionnaires et deux frères coadjuteurs. La maison de Piliscsaba fut ouverte le 24 avril 1898 (voir *Annales*, tome 63, p. 405 et tome 68, p. 40). Comme premier Supérieur, fut nommé M. Ferdinand Médits (né en 1841, à Sopron, Hongrie, vœux en 1866 à Paris, Supérieur à Wien-Neubau), excellent organisateur et Missionnaire très fervent. Sous sa direction les Missionnaires de Piliscsaba, avec grand succès, firent rayonner l'Évangile ici et là en Hongrie.

II. — ÉPISODES EXTRAORDINAIRES DE LA VIE
D'UN GRAND MISSIONNAIRE HONGROIS :
M. JOSEPH LOLLOK.

Parmi les premiers membres de la première maison de la Mission en Hongrie, brille la figure extraordinaire de M. Joseph Lollok, un des plus grands Missionnaires de la Province Austro-Hongroise.

Il naquit le 16 novembre 1824 à Körmöcbánya en Hongrie, où son père était directeur de mines, avec une famille nombreuse, pieuse et considérée. Après son baccalauréat, le jeune Joseph entra au Séminaire du diocèse de Szatmár, où il fut ordonné prêtre le 22 avril 1848, pendant la révolution nationale. Il exerça l'office de vicaire à Munkács, Nagybánya et Szatmár. En 1851, on l'incardina à l'archidiocèse de Esztergom, et fut vicaire à Selmeczbánya en 1852, professeur au lycée diocésain de Nagyszombat, en 1861 directeur spirituel au Séminaire hongrois, en 1874, camérier de S.S. le Pape, en 1876, chanoine d'Esztergom et directeur du Grand Séminaire, en 1881, recteur du Séminaire général hongrois « *Pazmaneum* » à Vienne et prélat de S.S. le Pape Léon XIII.

(2) Aux archives de la Maison-Mère se trouve copie de la lettre du Cardinal Rampolla au Nonce de Vienne recommandant de la part de S.S. Léon XIII, le projet de l'Archiduc Joseph de fonder une maison de Missionnaires à Piliscsaba. Elle est datée de Rome, le 12 octobre 1896.

Il forma une grande partie de l'élite du clergé hongrois et on parlait déjà de lui comme futur évêque de *Szombathely*, car il était un favori de l'Empereur et Roi François-Joseph, quand un événement extraordinaire changea sa vie.

C'est le Prince-Primat de Hongrie, le Cardinal Csernoch lui-même, qui me raconta, — avec des détails fort intéressants — comment l'illustre prélat, Mgr Lollok, devint Prêtre de la Mission.

Au printemps 1913, — au moment où j'allais lui demander mon exeat de son diocèse pour entrer au Séminaire interne de notre petite Compagnie, — il tenta de me retenir à son service.

— Pourquoi veux-tu me quitter, mon fils ? n'as-tu pas une bonne situation comme préfet du collège Saint-Emeric de Budapest ?

— Oh ! oui, Eminence, je ne peux pas me plaindre, mais après longue réflexion et une retraite sérieuse, j'ai acquis la conviction que le bon Dieu m'appelle dans la Congrégation de Saint-Vincent de Paul.

— Eh bien, va ! Je te donne la permission, car je vois que tu est tombé dans la même mentalité qu'ont eu les bons Messieurs Galambos et Lollok pendant le régime de mon prédécesseur, le Cardinal Simor, dont j'étais secrétaire en ce temps-là. Il était un homme plus sage et plus habile que moi, mais voilà, il n'a pas réussi à retenir ces deux prêtres, quand ils furent pris de l'idée missionnaire.

Et avec bonhomie, le Cardinal Csernoch me conta en long et en large la lutte du Cardinal Simor contre la vocation de M. Lollok et de son ami M. Galambos.

Un jour de l'année 1883, M. Coloman Galambos, curé d'une grande paroisse, présenta aussi sa démission pour devenir Lazariste. Peu après, le Cardinal Simor fit appeler Mgr Lollok et lui posa d'un ton un peu brusque la question suivante :

— Es-tu au courant de cette triste nouvelle : ton meilleur ami, M. Galambos, est devenu fou ?

— Excusez-moi, Eminence, répondit Mgr Lollok, étonné, mais j'ai reçu une bonne lettre un de ces jours-ci et je n'ai pas l'impression qu'il a perdu la tête.

— Dis-moi, mon ami, continua le Prince-Primat, est-ce normal qu'un curé d'une riche paroisse quitte sa place pour aller vagabonder dans d'autres villages, où il se dépensera pour rien ? Va donc le voir et dis lui de ma part que je le nommerai, dans peu de temps, chanoine de la cathédrale d'Esztergom et qu'après quelques années il pourra devenir prélat-protonotaire et je ne sais quoi encore ! Parle-lui sérieusement et rapporte-moi le résultat de ton ambassade.

Et Mgr Lollok partit voir son meilleur ami. Quelques jours après, il se présentait à nouveau chez le Cardinal avec un visage tout rayonnant.

— Alors, questionna le Cardinal, as-tu vu le fou ? As-tu pu le guérir ? Lui as-tu appris à bien raisonner ?

— Eminence, — répondit Mgr Lollok, humblement mais avec une certaine gravité, — nous avons discuté pendant trois jours sur la vocation et la vie missionnaire.

— Et le résultat ? pressa le Prince-Prélat excité.

A ce moment, Mgr Lollok se jeta à genoux :

— Eminence, je vous présente aussi ma démission !

— Mais c'est une maladie contagieuse, s'écria le Cardinal, cette vocation missionnaire ! Je perds mes meilleurs prêtres. Non, je ne peux te donner la permission de quitter le diocèse. J'ai encore besoin de toi pour diriger le collège « *Pazmaneum* » pour élever un jeune clergé convenablement. Et si après des années de fatigue, tu en as assez de ces gaillards, tu pourras revenir à Esztergom dans ton petit palais si bien installé. Tu n'auras rien à faire qu'à réciter l'office à la basilique et si y monter devient trop fatigant pour tes vieilles jambes, tu auras ton équipage avec deux fameux chevaux noirs.

— Oh ! Eminence, — répondit Mgr Lollok, avec conviction, — je pense que ces deux chevaux noirs ne me transporteront pas au ciel où je voudrais arriver après une bonne préparation, à l'exemple de saint Vincent de Paul.

— Bien mon ami, moi aussi, — répondit vivement le Cardinal, — mais maintenant retourne chez tes élèves. Voici ma bénédiction, va.

Et Mgr Lollok dut attendre six ans pour suivre son ami Galambos qui en 1884, était entré au Séminaire interne de Graz.

C'est seulement le 14 septembre 1890, que Mgr Lollok put quitter sa place de recteur au collège de *Pazmaneum*.

Ce jour-là, il prit à Vienne le train avec joie pour Graz et pendant le fameux passage du Semmering, il jeta ses gants lilas par la fenêtre du wagon, manifestant ainsi son dégoût de ces choses pour lui désormais inutiles et même dangereuses, car elles pourraient peut-être plus tard lui causer des tentations de vanité et même de retour à sa charge si appréciée et si désirée par nombre d'autres prêtres !

Cependant par une habitude bien enracinée, il alluma encore un bon « Havane » et huma avec plaisir son excellent arôme. Malheureusement il ne put le fumer jusqu'au bout. Le train arrivait en gare de Graz. Alors, il jeta à son tour le mégot, ne gardant à la bouche que le goût du « Havane ».

A la Maison Centrale de la Province Austro-Hongroise à Graz, M. Müngersdorf, Visiteur, salua d'une grande révérence l'illustre postulant, dont l'entrée chez les modestes fils de Saint-Vincent causait une grande sensation dans la Monarchie danubienne, car il avait une réputation d'orateur extraordinaire. Son admission dans la Congrégation était tout à fait exceptionnelle vu son âge de 63 ans.

Et voilà comment, un matin, après sa retraite d'entrée, à l'heure ordinaire des exercices des séminaristes, revêtu de la simple soutane noire des Lazaristes, dépouillé des signes distinctifs rouges des prêtres, accompagné de son « ange », M. Lollok entra humblement à la chapelle des séminaristes et prit place sur une chaise vis-à-vis de la chaire du Directeur. Celui-ci, le bon M. Nachtigall le salua de sa chaire comme il croyait de son devoir de le faire et lui souhaita la bienvenue en lui disant « Monseigneur ». A ce moment le vénérable vieillard tomba à genoux et déclara humblement mais avec gravité : « Mgr Lollok est mort ! C'est un humble pécheur qui demande sa réception dans la grande famille de saint Vincent ».

Les premiers jours de sa vie au séminaire, M. Lollok fut très heureux, mais il passait des nuits blanches. La cause de son insomnie toujours plus gênante, n'était pas seulement le lit bien dur et le dortoir incommode où se serraient douze jeunes séminaristes, mais le gros ennui inattendu : l'interdiction de fumer. En effet dès sa jeunesse M. Lollok était un grand fumeur et appréciait spécialement les bons cigares. Chanoine bien nanti, il avait pris l'habitude avant d'aller se coucher, d'allumer encore un « Havane ». Et maintenant, tous les soirs au dortoir, le souvenir du « Havane » commencé dans le train et jeté demi consumé par la fenêtre excitait ses nerfs et empêchait le pauvre séminariste Lollok de dormir.

Par décision de l'Assemblée générale, l'usage du tabac était encore défendu en ce temps-là aux membres de la Congrégation et dans la Province Austro-Hongroise on respectait cette défense. Seule une raison de santé justifiait une dispense, réservée au Supérieur général. Quand le directeur, M. Nachtigall s'aperçut que le nouveau séminariste par ailleurs si vertueux, devenait tous les jours plus nerveux, il fit appeler le médecin. Lorsque le docteur eut reconnu que la cause de la nervosité était l'insomnie due à la brusque interruption de l'usage enraciné du tabac, le Visiteur demanda par télégramme la dispense au T.H.P. Fiat qui la donna sans retard. Alors le conseil de la Maison Centrale décida que M. Lollok pourrait avoir tous les jours trois cigares « Cuba », d'une qualité bien médiocre, qu'il fumerait après les repas, discrètement, pour ne pas exciter le désir de fumer chez les autres confrères, au fond du grand jardin, dans le petit bois de sapins, au bord du canal des moulins.

Muni de la permission, après le dîner, M. Lollok se retirait très content au lieu prescrit et y allumait avec délices son premier « Cuba » familièrement appelé *kurzi*, le court. Mais quelle surprise ! Après les premières bouffées, il dut s'arrêter. Un dégoût insurmontable le prit et d'un geste énergique, il jeta le « Cuba » entier dans le canal. De ce moment, non seulement le goût, mais même le désir du « Havane » le quitta et jamais dans les années suivantes, il vécut encore vingt-six ans, ne revint

à l'exception d'un seul cas que nous raconterons plus tard, à sa place.

Pendant les deux ans de probation de M. Lollok, le directeur, M. Nachtigall, dut plusieurs fois freiner l'élan du vieux séminariste qui voulait tout faire comme ses jeunes compagnons. Par exemple, il voulait transporter l'eau du puits du jardin au séminaire situé au deuxième étage pour se laver, car on n'avait pas encore l'eau courante. Les séminaristes durent aussi voler ses souliers pour les décrotter et les cirer, car sans leur concours l'ancien prélat-protonotaire voulut le faire lui-même, comme aussi balayer la salle au séminaire et même s'acquitter à l'office de *salubrité*.

Les répétitions d'oraison et ses conférences étaient des modèles d'humilité et en même temps des témoignages d'érudition et d'éloquence de l'ancien directeur spirituel de l'élite des clercs hongrois envoyés à Vienne au collège *Pazmaneum*.

Après ses vœux du 15 juillet 1892, il devint directeur spirituel national du clergé de Hongrie. En ce temps-là la Congrégation ne possédait pas encore de maison en Hongrie, mais on invita le Missionnaire Lollok de Graz dans les villes épiscopales hongroises comme conférencier très apprécié pour prêcher des retraites sacerdotales, pour donner des conférences au clergé des différents diocèses.

En 1898, la première maison de la Mission était érigée dans le petit château de l'Archiduc Joseph, à *Piliscsaba*, comme nous l'avons raconté plus haut.

Sous la direction habile du Supérieur Ferdinand Médits, en compagnie de Missionnaires excellents, Coloman Galambos et Joseph Bathóra, M. Lollok devint un des premiers ouvriers bien connu et fort estimé de ce petit centre de Missions vincennes en Hongrie. De là il put faire rayonner avec plus de facilité l'Évangile dans les districts de Hongrie, en langues hongroise, allemande et slovaque.

Pendant les Missions prêchées avec mes confrères entre 1919 et 1940, dans les paroisses hongroises, j'ai trouvé souvent des traces de l'influence encore vivante de ce grand Missionnaire, non seulement sur les simples fidèles, mais aussi sur leurs pasteurs.

— Alors que je parlais en Mission avec le bon M. Lollok, — m'a raconté notre confrère Louis Guszich, — mon Supérieur me chargea d'avertir le prédicateur par une petite clochette à terminer le sermon, s'il lui arrivait encore de parler plus de trois quarts d'heure. Un jour, je dus aller prêcher à l'église annexe, aussi je remis la clochette au vicaire de la paroisse, le chargeant de l'avertissement. Ma mission terminée, je repris le chemin du presbytère, mais déjà loin je voyais l'église paroissiale encore tout illuminée. En entrant à la sacristie, je trouvais le curé et son vicaire la clochette à la main, en extase, les oreilles dressées, les yeux fixés sur l'orateur, avec un intérêt

inouï, suspendus aux lèvres de M. Lollok depuis plus d'une heure et demie...

— Mais, Monsieur l'abbé, dis-je au vicaire, pourquoi n'avez-vous pas sonné ? Les trois quarts d'heure du sermon sont depuis longtemps passés.

— Oh ! mon père — me répondit le jeune prêtre — tout ce que nous dit le Missionnaire est si intéressant, que je ne me suis pas aperçu que le temps prescrit était passé !

C'est pendant ses dernières années d'activité missionnaire, que M. Lollok fut invité comme souvent auparavant, chez Mgr l'Evêque Mailáth à *Gyulafehérvár* (Alba Regia) en Transylvanie, pour prêcher des retraites au clergé diocésain. Ancien directeur spirituel de l'Evêque, qui avait été son élève au collège Pazmaneum, M. Lollok était reçu à bras ouverts au Palais.

Un jour, après le repas, quand Mgr Mailáth présenta à sa mère — veuve du grand Seigneur Georges Mailáth, ancien grand justicier de Hongrie — les cigares, car, elle aussi, elle raffoiait de bons cigares, M. Lollok se tourna subitement vers son ancien élève et lui dit :

— Excusez-moi, Excellence, de vous poser une question. Savez-vous à quoi j'ai rêvé cette nuit ?

— Non, mon cher Père — répondit l'Evêque souriant — je n'en ai pas la moindre idée. Mais dites-le moi. Cela m'intéressera beaucoup.

— Alors, je dois vous avouer, Monseigneur — dit le vieux Missionnaire, le sourire aux lèvres — j'ai rêvé cette nuit de cigares.

— Est-ce possible, rétorque l'Evêque, vous qui ne fumez jamais. Vous rêvez de cigares !

— Mais, oui, Monseigneur, et c'était vous-même qui m'avez présenté une boîte de magnifiques « Havanes » !

Le bon Evêque regarda avec étonnement son directeur spirituel, tant de fois son hôte, qui jamais n'avait exprimé le désir de fumer. Mais, peut-être qu'avec l'âge change-t-on aussi ses goûts, pensa Monseigneur, et se retournant vers sa crédence à tabac, il présenta tout de suite une boîte de cigares à M. Lollok.

Mais celui-ci, avec un geste d'effroi, remercia le Prélat de son amabilité.

— Merci, Monseigneur. Vous avez sûrement entendu dire, que de fumer nous est défendu, à nous, Lazaristes. Je vous ai raconté mon rêve seulement pour vous divertir un peu. D'ailleurs, je ne veux pas enfreindre une règle, que seul notre Père général pourrait lever !

Toutes les personnes présentes à ce dialogue furent bien édifiées et convaincues que l'affaire des « Havanes » était définitivement terminée. Seul un inspecteur de police expérimenté aurait pu apercevoir une lueur spéciale dans les yeux du bon Evêque...

Le lendemain, après le dîner, Monseigneur présenta de nouveau à sa mère la fameuse boîte aux « Havanes » magnifiques et ensuite avec un sourire bienveillant à M. Lollok. Celui-ci, tout à fait étonné, les repoussa énergiquement en disant :

— Pardonnez-moi, Monseigneur, mais je n'ai pas changé d'idée dans la nuit. C'est défendu, *ergo*, je ne fume pas. *Punctum !*

Mais notre charmant Evêque, en réponse, présenta le télégramme arrivé juste avant le dîner de Paris : le T.H.P. Fiat avait donné exceptionnellement la permission de fumer à M. Lollok, sur la demande de Mgr Mailáth !

Alors, le vieux Missionnaire commença à pleurer, touché des sentiments abondants de gratitude de son ancien élève, et avec tendresse baisa la main de l'Evêque en disant :

— Merci beaucoup, Monseigneur, de votre grande bonté envers votre indigne serviteur, mais je ne peux retourner dans le camp des fumeurs que j'ai quitté depuis plus de vingt ans par amour de Dieu. Même sans cela — ajouta-t-il — si je recommençais à fumer, maintenant comment pourrai-je me procurer des « Havanes » ? Notre maison de Budapest ne peut pas se procurer des cigares si chers.

Et le bon M. Lollok riait de bon cœur.

Mgr l'Evêque se leva solennellement pour déclarer :

— Mon très cher Père, je vous promets pour toute la vie de vous procurer des « Havanes » en quantité comme vous le désirez.

Après un moment d'un attendrissement sensible, M. Lollok répondit :

— Le bon Dieu vous bénisse, Excellence, pour votre grande bonté, mais je ne veux pas retirer le sacrifice que j'ai offert à Dieu, à l'occasion de mon entrée dans la Congrégation de la Mission. Tout au commencement de mon noviciat, j'ai reçu la permission de fumer, mais cela ne m'a pas réussi.

Et il raconta en souriant l'expérience du canal de Graz dont nous avons déjà parlé.

C'est en l'année 1903, que M. Lollok fut placé dans la nouvelle maison de Budapest, construite grâce à la générosité du Chanoine Bundala de Nagyvárad. Le Missionnaire, âgé de 80 ans, continua encore pendant quelques années de prêcher des Missions et des retraites, mais peu à peu les voyages deviennent impossible pour le vieillard. Il resta donc à la maison et devint le confesseur apprécié du clergé et des enfants.

Ces derniers arrivaient souvent par groupe et demandaient au frère portier de leur envoyer le vieux Père au confessionnal. Et M. Lollok, avec ses jambes bien malades, descendait de sa chambre avec grand-peine, mais joyeux.

Un jour, il revint du confessionnal, l'air tout souriant. « Et bien *Lollok bácsi* (oncle Lollok), — interpella le Supérieur —

vous avez entendu quelque chose d'amusant ? ». — « Ah ! Monsieur le Supérieur, je ne peux pas vous le dire maintenant. Mais peut-être plus tard, dans quelques mois, je raconterai cette petite histoire ».

Le temps passe, mais le Supérieur n'oublie pas l'affaire et pendant une récréation il demande à M. Lollok de raconter ce cas si amusant. Et M. Lollok s'y prêta pour faire plaisir à ses confrères.

— On m'appela au confessionnal pour entendre des enfants. Une petite fille que je connaissais depuis quelque temps pour sa naïve spontanéité, fut la première à s'approcher pour avouer ses petites fautes. Après elle, une longue série de ses camarades... Alors que je croyais mon travail terminé pour ce jour-là, voilà que cette même petite fille revint vers moi avec une mine bouleversée.

— Mais ma chère enfant — dis-je à la fillette — tu t'es déjà confessée cet après-midi, n'est-ce pas ?

— Hélas ! oui, mon Père — répond-elle — en sanglotant.

— Pourquoi reviens-tu donc ?

— Ah ! mon Père, j'ai commis un très grand péché après ma confession — avoue l'enfant désespérée.

— Mais c'est impossible, ma chère enfant, je te connais bien, tu es une bonne petite fille qui ne veut pas offenser le bon Dieu volontairement.

— C'est vrai, mon Père, mais aujourd'hui, j'ai dit quelque chose de très vilain.

— Je ne crois pas que ce soit un grand péché, mais dis-moi donc ce que tu as dit pour que je puisse juger de la gravité de cette faute.

— Mais je n'ose pas répéter cette vilaine chose.

— Courage, ma petite, par obéissance, tu peux me le dire.

— Eh bien ! mon Père, après avoir récité ma pénitence, j'ai quitté l'église et j'ai rencontré une de mes amies. Elle m'interrogea : chez qui t'es-tu confessée ? Et alors... alors... j'ai répondu... chez le Père qui a des yeux *comme un hibou*... ou... ou... sanglota la pauvre enfant, et elle ajouta : Pardonnez-moi, mon Père, je n'ai pas voulu vous offenser !

En vérité, le Père avait les sourcils très abondants et drus, comme c'est le cas chez les hiboux. Toute la salle de récréation éclata de rire, mais M. Lollok resta sérieux et continua avec une certaine gravité :

— Je dois avouer que si la grille ne m'en avait empêché, j'aurais étranglé la fillette !

— Oh ! Monsieur Lollok, comment pouvez-vous dire une chose semblable, vous qui aimez tant les enfants.

— Mais, c'est justement pour cela ! C'est par charité que je voudrais les tuer. Maintenant elles sont comme des anges ces

petites filles et dans quelques années, elles risquent de devenir méchantes comme des démons. Ne serait-ce pas mieux de les envoyer maintenant au ciel ?

Mais les jours arrivèrent où M. Lollok ne put plus descendre au confessionnal pour entendre ses chères petites, ses jambes étaient devenues paralysées. Toute la journée, allongé sur son lit, il accueillait des prêtres, l'un après l'autre, pour entendre leur confession et donner ses précieux conseils. Un de ses fidèles fils spirituels a déclaré : « Une sérénité rayonnante nous attirait tous chez lui. Toujours vivant de plus en plus dans les sphères supérieures, il ne s'occupait guère du monde visible et ainsi, naturellement, ne comprenait pas les inventions bouleversantes des temps modernes, entre autres : l'avion ».

Un jour, en 1910, arriva à Budapest, le fameux aviateur Blériot, pour présenter au grand public hongrois son appareil, pour nous si primitif, mais en ce temps-là si admiré. M. Danielik, Supérieur de la maison de *Gát-utca* alla, comme tout le monde, voir naviguer parmi les nuages le courageux Français, et, en revenant de ce spectacle extraordinaire, il voulut faire partager son enthousiasme à M. Lollok.

Le bon vieux Missionnaire qui l'écoutait avec méfiance finit par déclarer :

— Vous dites que ce bonhomme a voyagé dans les nuages ? Mais, c'est impossible ! Je pense que la terre est fait pour les hommes, l'eau pour les poissons et l'air seulement pour les oiseaux !

— Mais j'ai vu M. Blériot au-dessus de nos têtes ! affirma M. Danielik.

Cependant M. Lollok ne se laissait pas convaincre et il répondit de sa manière caractéristique :

— Peut-être M. Blériot a sauté un peu avec une mécanique bien fabriquée, et vous avez été pris par l'enthousiasme de la foule, à cause de cela vous exagérez maintenant son exploit bien dangereux. J'estime davantage un voyage sur terre que dans l'air (3).

(3) On ne doit pas trop rire de l'incrédulité du bon M. Lollok. En ce temps-là on était en général défiant de l'avenir de l'avion. La prouesse de Clément Ader en 1897 semblait vraiment sans lendemain. En 1902, notre excellent professeur de physique au Lycée de Budapest, Dr Pongrace Kacsóh nous avait déclaré que le problème de l'aviation était insoluble, car les moteurs à essence étaient trop lourds pour soulever un appareil semblable aux oiseaux. C'est seulement en 1905 que Wright avait réussi un vol de quelques mètres ; en 1906 que Santos Dumont s'était élevé à 6 mètres en parcourant 220 mètres en 21 secondes ; en 1908 que Farman effectuait le premier voyage aérien et seulement le 25 juillet 1909 que Blériot traversa pour la première fois la Manche. Qui aurait donc prévu, dans les jours de M. Lollok, les progrès actuels de l'aviation !

La mort de M. Joseph Lollok, âgé de 89 ans, arriva subitement dans la nuit du 12 octobre 1913. Entré dans la Congrégation pour se bien préparer à sa dernière heure, comme il l'avait déclaré à son évêque, le Cardinal Simor, il a utilisé fidèlement tous les moyens que l'Eglise nous offre si généreusement dans ses sacrements.

Le Saint Missionnaire se confessait, à l'exemple de saint Vincent, plusieurs fois par semaine. A la veille de sa mort, se sentant un peu faible, il demanda son confesseur, M. Szinek, mais celui-ci était assiégé au confessionnal.

« Eh bien, demain — acquiesça M. Lollok — ce n'est pas si pressant ! » et... dans la nuit il s'endormit pour toujours !

« Vous ne savez pas à quelle heure le Seigneur viendra chercher son serviteur, pour cela il faut toujours être prêt », a cité souvent M. Lollok dans les missions et retraites et vraiment, depuis vingt-six ans au moins, il était prêt à rencontrer son Dieu et son Juge.

Son enterrement fut très simple, mais bien émouvant. La foule des assistants ne pouvait contenir dans la petite église de Saint-Vincent, pendant la messe de *Requiem* que M. le Visiteur célébrait en présence de nombreux membres du clergé de Budapest et des environs.

Dans le cortège funèbre plusieurs centaines d'enfants conduits par de nombreuses Filles de la Charité précédaient le clergé et l'assistance. Le simple corbillard suivi par le frère cadet du cher défunt, Mgr Léonard Lollok, protonotaire, et par une foule immense de fidèles, spécialement les pauvres du quartier Saint-François, mais le prélat n'était pas content. Il se plaignit le lendemain sur les confrères que la Congrégation n'avait pas fait assez d'honneur à son frère si méritant, qu'on l'avait mis dans un cercueil pauvre, qu'on aurait dû commander un char funèbre tiré par quatre chevaux au moins, qu'on aurait dû choisir une place plus honorable dans le cimetière, etc...

Avec le consentement des Supérieurs, Mgr Lollok fit exhumer son frère, le plaça dans un cercueil de plomb et le plaça dans le cimetière de Piliscsaba à côté de son meilleur ami, feu Coloman Galambos, sous une croix de marbre de Carrare.

Ainsi le corps fatigué du grand Missionnaire avait trouvé enfin son repos, mais son âme si dévouée à la gloire de Dieu et au salut de ses frères sur la terre, continue sûrement son activité près du trône du Seigneur.

François KÖHLER.



LA PRELATURE DE CAMETA
SON PASSÉ ET SON ÉTAT ACTUEL (1961)



Avec soin et attention M. Géraldo Pater, Lazariste, a cueilli ici et là quelques données sur cette Prélature apostolique de Cameta, établie en amont de Belem, sur les bords du majestueux rio Tocantins qui débouche dans le delta de l'Amazone, ce fleuve géant du nord du Brésil.

Sur le passé de ce pays équatorial, tout en forêts et cours d'eaux, rares sont les souvenirs de jadis, car l'homme a forcément végété sur ces rives étouffantes et ce climat débilitant.

Partant de ces notes, la rédaction de M. Gérard van Winsen, animateur de Missiefrent, a mis sur pied quelques paragraphes sur ce secteur d'Amazonie où actuellement se dépendent apostoliquement Mgr Veerman et ses confrères de Hollande. Sur ce champ d'apostolat voici donc quelques aperçus sur le passé et sur les efforts du présent.

SOUVENIRS DU PASSÉ.

Le premier prêtre visitant l'ancien Cameté fut, en 1624, le Franciscain Cristovão de Saint-Joseph, appartenant au couvent de Bélem. Il lia si bien amitié avec les Indiens, que, dès l'année suivante (1625) Tomagica, chef des Camutás, désirait avoir un prêtre à demeure. Quelques Pères partirent de Bélem et, en août 1625, on chantait solennellement une Messe à Cameté. Sur les trois places publiques du village, on dressait un grand crucifix, et une chapelle fut bâtie. En 1635, l'on trouve comme titulaire de l'église saint Jean Baptiste, aujourd'hui encore patron de la cathédrale.

Au commencement du XVII^e siècle, la population blanche, alarmée par l'effritement de la rive du Tocantins, abandonnait le village, pour s'établir dans un nouvel emplacement, le *Cameté* actuel.

Dom João, évêque du Pará, écrit dans son Journal de voyage, en 1762 : « ...Le village est le théâtre de meurtres, de trahisons ; il donne aux gouverneurs beaucoup plus de travail que tous les autres endroits de la province ». Ce bénédictin portugais, Don João a S. Josepho [João de Queiroz da Silveira] était né à Mattosinhos, diocèse de Porto, le 5 août 1711. Ordonné prêtre le 18 septembre 1734, il est nommé, le 30 novembre 1759, comme évêque de Bélem, au Brésil, par le Roi de Portugal, et promulgué en Consistoire le 24 mars 1760. Il meurt le 15 août 1764. (*Hierarchia Catholica* Ritzler-Sefrin, t. VI, p. 118). Sur la liste des prêtres qui ont travaillé à Cameté l'on trouve, au XVII^e siècle,

des noms de franciscains, de jésuites (par exemple Antonio Vieira, qui voulut donner des missions).

Dans la deuxième moitié du XVIII^e siècle ce sont des séculiers qui desservent la paroisse ; cela dure jusqu'en décembre 1935. Relevons quelques faits. Le 14 février 1861 meurt le curé Prudenaio José das Mercês Tavares, qui est honoré aujourd'hui encore comme Père de la patrie. Il défendit Cameté contre les forces révolutionnaires. Lors du centenaire de sa mort, on célébra, dans la cathédrale actuelle, un service solennel de Requiem. En 1872, le curé et ses vicaires reçurent l'invitation à se rendre à Bélem pour une retraite sacerdotale, la première prêchée dans l'Etat du Pará. En 1874, le clergé de Cameté signa à son tour une lettre de protestation contre la condamnation injuste de l'évêque du Pará, Dom Antonio de Macedo Costa, et en 1875, adressa une supplique à l'empereur Pedro II, en faveur du même évêque. (Cf *O conflito maçônico-religioso de 1872*, par Ramos de Oliveira.) Relevons encore le nom du dernier curé avant l'arrivée des Lazaristes : le chanoine Lobato.

Quant à l'histoire des églises : les dates de leurs commencements demeurent obscures et peu certaines. L'ancienne église paroissiale est aujourd'hui cathédrale. Il est avéré que les Mercédaïres ont eu couvent, église et hôpital à Cameté. C'est leur église qui appartient aujourd'hui à l'*Institut Notre-Dame* confié aux Filles de la Charité.

Contrairement à l'impression qu'on put avoir par la relation déjà citée de Don João (en 1762), les gens de Cameté ont été de bons chrétiens. Plusieurs prêtres sont nés à Cameté, ayant rencontré et affermi leur vocation dans les bons exemples des curés de l'endroit. Le plus célèbre entre eux, Romualdo de Souza Coelho, né le 7 février 1762 à Cameté, fut ordonné prêtre à Bélem, le 19 février 1785. Il dit sa première Messe à Cameté le 5 avril 1785 et devint plus tard le huitième évêque du Pará. C'est lui qui a donné aujourd'hui son nom à l'école communale et au collège local. On note aussi le nom de Pedro de Castro Valente, qui fit ses études à Paris, et reçut le sacerdoce à Saint-Sulpice, mais retournant au Brésil, il tomba malade et mourut à la maison de ses parents, à *Joroca* (18 kilomètres au nord de Cameté), sans avoir pu célébrer une Messe dans son pays d'origine.

L'ARRIVÉE DES LAZARISTES.

Les Lazaristes hollandais, sur l'invitation de l'archevêque de Bélem, acceptèrent, en 1935, la charge de trois centres : *Cameté*, *Baiao* et *Mocajuba*. Le dernier curé quittait Cameté, en décembre 1935. Les pionniers, MM. Fernando van Dijk et Thiago van Rijn arrivèrent le 22 janvier 1936 et le 2 avril suivant arriva M. Geraldo Pater, à qui nous devons ces notes d'histoire. Le territoire d'alors s'étendait sur quelque 300 kilomètres, le long du rio Tocantins. On visitait les chapelles en bateau, en ramant.

Le quatrième travailleur lazariste dans ce coin perdu de l'Amazonie, fut M. Pedro Hermans, aîné.

Pendant les années de guerre, le manque de personnel et aussi la question financière, empêchèrent un ministère plus intense. Toutefois la maison de *Cameté* fut érigée canoniquement en 1938.

Mais aussitôt la guerre finie, un personnel assez nombreux était prêt en Hollande et prit le large. *Cameté* eut sa part de zélés Missionnaires. Mgr Corneille Veerman devint, en 1948, curé et supérieur de *Cameté*, fonctions qu'il remplira jusqu'au 8 avril 1957. En 1948, Mgr Veerman obtint six collaborateurs.

Le développement des œuvres entraîne naturellement une organisation administrative plus adaptée. Sur les instances de l'archevêque de Bélem, la Propagande sépara de son diocèse la région de *Cameté* et l'érigea en *Prélature nullius*, en date du 29 novembre 1952 (A.A.S. 1953, 259). L'archevêque alors, exerçant provisoirement l'administration de la nouvelle prélature, nomma Mgr Veerman comme son Vicaire général, au mois de mars 1953. Puis, vers la fin d'avril 1955, Rome choisit Monseigneur comme administrateur apostolique. Enfin le 27 février 1961, par Lettres apostoliques, Jean XXIII nomma Mgr Veerman évêque titulaire de *Numida* et le constitua *Prélat nullius* de *Cameté* (A.A.S. 1961, 203). En 1957, les maisons de Mocajuba et d'Igarapé-Miri furent érigées.

LA PRÉLATURE DE CAMETA.

a) Superficie : 59 950 km² ; 500 km le long du Tocantins. Habitants : 122 000, dont 150 protestants.

b) Paroisses : 6. Résidences : 7. Chapelles (dépendant de l'église paroissiale) : au total une centaine. On dit nombre de Messes en de simples maisons, ainsi à *Cameté*, 120 ; à *Igarapé Miri*, 300 ; à *Araticu*, 100 ; à *Mocajuba*, 250 ; à *Baiao*, 80 ; à *Tucuruí*, 70.

c) Mode d'existence des habitants : pêche, culture du manioc, du maïs et du riz. La toiture des maisons est de paille ; il y a une simple pièce pour la famille. Les maisons sont bâties sur pilotis, parce que la marée de l'Atlantique se fait sentir très loin dans l'intérieur du pays.

d) Famille : nombre d'enfants meurent en bas âge. La malaria est dangereuse dans l'intérieur, biens moins à l'embouchure de la rivière. Sous-alimentation effroyable. Les repas consistent en manioc et poissons. A peu près pas de viande : très rarement du bœuf, davantage de porc.

e) A *Cameté* il y a un médecin, pour la ville surtout, de même à *Igarapé Miri*. Un troisième médecin habite *Tucuruí*, à 200 kilomètres en amont de *Cameté*. Il prend soin des travailleurs du chemin de fer de 122 kilomètres, fait pour franchir la rupture des cataractes. Ainsi à l'embouchure du Tocantins, on a deux

médecins pour 116 000 hommes ; de *Baiao* à *Tucuruí* (distance de 450 km) on a, pour 6 000 hommes, encore un médecin.

f) Ecoles : l'Enseignement est généralement obligatoire. A *Cameté*, *Mocajuba*, *Igarapé Miri* on a des classes de cinq années ; à *Araticu* et *Tucuruí*, existent des cours de trois années. Dans l'intérieur on trouve nombre d'écoles, dans des maisons particulières, avec un cours de trois années. Cet enseignement est donné par qui veut, c'est-à-dire par des maîtres, qui n'ont d'autres instructions que ces cours de trois années. Toutes ces écoles sont des écoles publiques.

g) Trafic : une fois par semaine, un service de bateau de 300 tonnes. La poste est irrégulière, beaucoup de lettres se perdent.

h) Climat : température de 28-30 degrés ; la nuit 25-26 degrés. La période des pluies dure de janvier à mai. Alors neuf jours de pluie sur dix.

i) Ministère : dans les résidences, catéchisme aux écoles publiques et particulières. L'enseignement de la religion est libre et conseillé par le Gouvernement. Les prêtres s'occupent de l'Apostolat de la prière : chaque mois une réunion pour les zélatrices, etc. Pour les enfants, croisade eucharistique. Dans le plus grand nombre des paroisses, on trouve une Conférence de Saint-Vincent de Paul. Il y a aussi des Congrégations mariales et à *Cameté*, un patronage.

k) Déplacements : à l'intérieur, le Missionnaire voyage chaque jour à bateau-moteur : seul moyen pour visiter les chrétiens et assurer la Messe, soit dans les chapelles, soit ailleurs dans les simples maisons. Voici le programme : le soir, litanies de la Vierge (chantées en beaucoup d'endroits par les hommes, à quatre voix, en latin, — usage établi par les anciens Missionnaires) rosaire-prédication. Le jour suivant, Messe, administration des sacrements et de nouveau départ à la chapelle suivante. Il y a des confrères qui, chaque année, sont 250 ou 300 jours en voyage. A cause de la marée on est obligé, chaque soir, de démonter le moteur et de hisser le bateau sur la rive. On partage avec appétit la nourriture du peuple, on dort dans le hamac.

A l'intérieur, il y a nombre de centres de catéchisme avec leur catéchiste, par exemple 80 à *Mocajuba*.

l) Ecoles de la Prélature : des six paroisses, cinq ont une maison de Filles de la Charité (Province du Brésil nord), qui tiennent une école. Il y a actuellement 22 Sœurs (1961). Elles dirigent deux écoles normales, avec 60 élèves pour un cours de quatre années. A *Cameté*, il y a un collège de 96 élèves.

m) Services de Santé : non diplômées, les Sœurs reçoivent pourtant les malades dans leur dispensaire, ou bien les soignent à domicile, et gratuitement. Les médicaments leur parviennent de toutes parts.

A Cameté on construit un hôpital de la Prélatrice. Parce qu'il est impossible de payer un médecin, on a conçu le plan de commencer avec une maternité avec Sœurs diplômées, en attendant le fonctionnement total de l'hôpital.

A l'intérieur du pays, les prêtres soignent les maladies courantes, avec des médicaments reçus de l'Action médicale missionnaire de Hollande. C'est à Rotterdam que les prêtres, avant leur départ, peuvent suivre, pendant six semaines, une initiation élémentaire en « médecine ».

Des sept résidences prévues, deux seulement ont leur maison pour les Missionnaires. Les écoles et maisons des Sœurs sont à la charge de la Prélatrice. Seule l'une d'elles est totalement prête. Pour les autres, même situation : on construit. L'hôpital est à la charge de la Prélatrice. A Tucurui, on veut fonder une nouvelle maison pour un autre centre de Sœurs.

Voilà un bref et réaliste aperçu de la Prélatrice, d'après Mgr Veerman lui-même. C'est donc ici une œuvre vraiment vincentienne.

Gérard van WINSSEN, c.m.

VOYAGE DE M. N.T.H. PERE EN AMERIQUE DU SUD

(30 juillet-11 novembre 1959)

par Francisco GODINHO

(*Annales*, t. 124 pp. 311-330 ; t. 125, pp. 30-72)

✱

IV. — LE PEROU

3 octobre 1959. — Vers cinq heures de l'après-midi nous survolons Lima, capitale du Pérou, grande ville de 1 200 000 habitants, vieille cité où il ne pleut jamais et dont la fierté est traduite dans l'astucieux dicton : « *Lorsque Dieu estime quelqu'un Il l'invite à Lima* ». La ville était couverte d'un épais matelas de nuages. D'en haut, on ne voyait rien. Quand l'avion, pour atterrir, descend à quelques centaines de mètres le voile enfin se déchire.

A l'aérodrome de *Limatambo*, sur la terrasse de l'aéroport, se tenaient des confrères, des Sœurs et des élèves. A la descente de l'avion, se sont portés à la rencontre du Supérieur général Mgr Frederico Perez, Archevêque lazariste de Trujillo, M. Alcalde, Visiteur et d'autres confrères.

A la douane, on se montra d'une extrême gentillesse, ce qui hélas ne fut pas toujours le cas durant ce long voyage. L'auto qui nous emmène suit de larges avenues, plantées d'arbres et divisées par des plates-bandes gazonnées. Nous allons vers le quartier *Orrantia del Mar*, où se trouve l'une de nos paroisses et où nous prendrons logement pendant notre séjour au Pérou. Le

quartier est d'aspect moderne avec jardins, maisons en couleur et d'un style agréable. La vaste résidence des confrères avec chambres très propres et une belle terrasse, s'intègre fort bien dans cet ensemble.

4 octobre. — Le T.H. Père célèbre la Messe à l'église paroissiale *La Milagrosa*, splendide église à trois nefs, située au centre d'une place et foyer d'un consolant mouvement religieux. Par après, le T.H. Père se rend dans nos autres paroisses pour constater le mouvement des fidèles en ce dimanche. Au repas de midi, honoré par la présence de Mgr Perez, prennent part quelques confrères accourus de dix autres maisons de la Province. M. le Visiteur se fait l'interprète de tous, et souhaite la bienvenue au Supérieur général.

Dans l'après-midi, visite aux Filles de la Charité dans leur nouvelle Maison Centrale, édifice moderne à trois étages, assez vaste et qui avait été inauguré le 27 septembre à l'occasion de la visite de la T.H. Mère Lepicard. La chapelle est encore en construction.

Proche de la Maison Centrale, le grand collège *Sainte-Louise-de-Marillac* abrite 350 élèves. Les deux bâtiments forment un ensemble imposant et agréable.

5 octobre. — Après la Messe du T.H. Père à l'Hôpital *Arzobispo Loyaza*, dirigé par nos Sœurs, c'est la visite à Mgr l'Archevêque de Lima qui nous reçoit en compagnie de Mgr Perez, notre confrère. L'entretien est en anglais et l'archevêque nous accorde tous les pouvoirs dans le diocèse. Après avoir visité le palais épiscopal avec ses vastes salons, ses tableaux, etc., nous passons à la cathédrale qui est toute proche. Là se trouve le sarcophage de bronze, marbre et cristal, qui contient les restes du capitaine général Francisco Pizarro, fondateur de Lima. C'est ensuite la visite rapide de plusieurs autres églises : *Saint-Pierre*, confiée aux Pères Jésuites ; *Saint-François*, confiée aux Pères Franciscains, toutes deux remarquables par leurs retables dorés, et autres meubles de bois habilement travaillé. Une visite ici s'imposait : pèlerinage au sanctuaire de *Sainte-Rose de Lima*, où nous vénérons ses reliques. Nous visitons la maison où elle a vécu (1617) et même la petite cellule qu'elle occupait dans le jardin.

6-7 octobre. — Durant ces deux jours, c'est un contact pris avec quelques œuvres des confrères et Sœurs de Lima. La Congrégation de la Mission dirige cinq paroisses en ville. La *Virgen Milagrosa* avec 40 000 âmes. La splendide église abrite plusieurs associations : les quatre secteurs de l'Action Catholique, Enfants de Marie, Mères chrétiennes, Croisade Eucharistique en vingt collèges, etc... ; et aussi des œuvres sociales : *Les Auxiliaires du Foyer*, ateliers de couture, un club pour jeunes filles employées de commerce, etc...

La paroisse *Saint-Vincent* avec 80 000 âmes ; sept prêtres y donnent le meilleur de leur dévouement. A côté de l'église fonc-

tionne un collège avec 500 élèves. En plus des associations classiques, les confrères s'occupent de l'enseignement religieux dans les collèges et atteignent ainsi 14 000 élèves. Ils dirigent aussi une « Coopérative d'épargne » et un « Cinéma paroissial », etc...

La paroisse de *Mercedarias* compte 35 000 âmes ; les confrères ont dû se livrer à une sérieuse réfection de l'église.

La paroisse de la *Medalla Milagrosa*, fondée plus récemment, possède un dispensaire tout neuf.

En la paroisse de *Nuestra Señora de la Asuncion* nos confrères sont en train de construire la nouvelle église paroissiale et, tout proche, une résidence curiale bien adaptée. Quant aux Filles de la Charité, en plus de la Maison Centrale et du Collège *Louise-de-Marillac*, elles travaillent à plusieurs œuvres : notamment l'Hôpital *Arzobispo Loyaza*, fondé en mémoire du premier archevêque de Lima, avec 700 lits. Dans l'Hôpital fonctionne une école d'infirmières, qui a formé déjà près d'un millier de diplômées. Les Sœurs se trouvent à l'Hôpital *Dos de Mayo*, leur premier champ de travail au Pérou ; on y reçoit actuellement près de 900 malades. A *Santo Toribio* elles se dévouent depuis 1869. A ceux-là il faut ajouter l'Hôpital *Militaire*, ensemble d'imposantes bâtisses et pavillons à trois, quatre ou cinq étages.

8 octobre. — Départ pour *Chiclayo*, ville de 100 000 habitants, à quelque 700 kilomètres de Lima. Nos confrères y dirigent un beau collège, *Manuel Pardo*, avec 600 élèves. Le T.H. Pere, accompagné de MM. Godinho, Alcalde et Tirvio, prend place dans un avion de la *Fawcet*, à 7 h 30.

A *Trujillo*, arrêt de vingt minutes, qui nous permet de saluer Mgr Perez, les Filles de la Charité et leurs élèves, qui se trouvent à l'aérodrome.

A 11 heures, l'avion se pose à *Chiclayo* où nous accueillent confrères et une délégation d'étudiants.

Au collège, l'ensemble des élèves est réuni dans la cour principale. Un confrère salue le Supérieur général, en anglais, et la « Schola » exécute fort bien des chants péruviens. La maison est un édifice à un étage, assez vaste depuis qu'on lui a ajouté l'annexe d'une nouvelle construction. Dix confrères y travaillent, la plupart diplômés, et disposant d'un matériel pédagogique moderne, sans parler du cabinet médico-scolaire, rayons X, piscine, sport, etc. Tout proche du collège, la paroisse *San Vicente de Paul* a en charge quelque 30 000 âmes.

Au retour, nous poussons jusqu'à *Pisco* où trois confrères s'occupent de la paroisse *San Clemente* ; tandis que les Filles de la Charité dirigent un moderne collège de quatre cents élèves.

A 18 heures, on se remet en route et l'auto file vivement, ce qui nous permet d'être à 22 heures à Lima, après une tournée de plus de 600 kilomètres !...

10-11 octobre. — Pendant ces deux jours, visite de plusieurs maisons d'enseignement dirigées par les Filles de la Charité, et arrêté dans deux collèges tenus par des religieuses américaines.

Le T.H. Père a également l'occasion de voir la *Villa Maria*, maison de retraite pour les Sœurs, belle et paisible propriété située à 33 kilomètres de Lima. Pas très loin, dans le village *Chaclacayo*, une maison des Filles de la Charité s'appelle *Sevrán*. Là (comme cela se comprend) les Petites Sœurs du Pérou, de même que leurs Petites Sœurs de Paris, vont reprendre forces et santé.

Le 11 octobre, M. le Supérieur général est reçu en audience par le Dr Manuel Prado, Président de la République, qui tient à remercier pour les travaux et le dévouement de nos confrères et Sœurs. La visite fut assez rapide, car le Président devait assister à une Messe chantée, pour inaugurer les fêtes en l'honneur du *Señor de los Milagros*, la grande dévotion de Lima. Détail curieux : en l'honneur dudit Seigneur des Miracles, nombre de femmes s'habillent en couleur violette et les hommes arborent une cravate de même teinte.

Comme ce devait être notre dernier jour au *Pérou*, un déjeuner d'adieu réunissait à *Orrantía*, autour du T.H. Père, Mgr l'Archevêque de Lima, le Doyen du Chapitre, le R.P. Provincial des Dominicains, celui des Franciscains, un Missionnaire de Maryknoll, un Frère Mariste et plusieurs confrères. M. Alcalde interpréta, en quelques mots, les sentiments de tous à l'égard de M. le Supérieur général.

12 octobre. — A 6 heures, départ pour l'aérodrome, où confrères et Filles de la Charité attendent le Supérieur général pour une dernière rencontre. Mais soudain on nous avertit que l'avion, au lieu de partir à 8 heures, comme prévu, ne décollera qu'à 10 heures. Après quelques moments d'hésitation, on résolut de se rendre à la Maison Centrale des Sœurs, où M. Alcalde pourra célébrer la Messe. En attendant le retour à l'aéroport, M. Alcalde invite le T.H. Père à rendre visite à l'église *Saint-Dominique* et à une digne malade, bienfaitrice des confrères. C'est fait, et voici le départ : un dernier adieu à MM. Alcalde, Trivió et Nogales et l'avion décolle...

Mais ce fameux 12 octobre nous réservait d'autres surprises ! Après vingt minutes de vol, le pilote communique aux voyageurs : un des moteurs s'est arrêté... il serait dès lors imprudent de continuer le voyage !... Il fallait retourner à *Lima* ! Ce fut une véritable douche froide !... Tout le monde descend d'avion avec la consigne d'attendre sur place afin de savoir si on pourra remettre l'avion en état de repartir.

Après une longue attente, on nous dit que l'avion ne prendra son vol que le mercredi, donc quarante-huit heures d'attente, mais que chacun restait libre de s'adresser à une autre compagnie de transport aérien.

Nous sommes à quelques kilomètres de Lima, comment retourner à *Orrantia* ? L'aéroport est quasi désert, car on célèbre aujourd'hui « le jour de la Race », jour chômé... ; pas de taxi, pas d'autre moyen de transport... Après quelques difficultés, on réussit pourtant à téléphoner à la maison ; mais on répond qu'il ne s'y trouve personne, en ce moment... Heureusement, arrive un taxi qui accepte de nous prendre. Et le chauffeur mis au courant de nos aventures, nous disait gentiment : « *Padresito, mejor es volver ; Dios sabe lo que hace* »... et nous étions d'accord évidemment...

Mais quelle surprise pour les confrères en nous voyant de retour après un si solennel départ...

13 octobre. — Vrai départ de Lima. Si nous pouvons partir aujourd'hui par un avion d'*Air France* (on l'a su plus tard) c'est grâce à l'intervention de l'Ambassadeur de France à Quito, qui ayant eu connaissance de l'accident de l'*Avianca*, avait donné l'ordre à la direction d'*Air France*, à Lima, de mettre illico à notre disposition deux passages pour Quito.

C'est ainsi qu'à 8 heures nous quittons Lima, cette fois-ci pour de bon. A bord, on nous avertit que le voyage serait de trois heures et demie et que le vol se maintiendrait à la hauteur de 3 000 mètres.

V. — EQUATEUR

A 11 h 25, exactement, en ce 13 octobre, l'avion nous dépose sur l'aérodrome de Quito. Le Supérieur général est accueilli par M. le Visiteur, Simon Britto ; M. Masjuan, Supérieur du Grand Séminaire, plusieurs confrères, grand nombre de Sœurs, les séminaristes, etc. Une auto nous amène au Grand Séminaire où nous serons logés. L'édifice du séminaire se compose d'une partie ancienne et d'une autre construction plus récente ; celle-ci bien adaptée à sa destination ; le tout situé dans une excellente propriété, en dehors du centre de la ville, ayant presque en face la Nonciature Apostolique.

A midi, le déjeuner à la Maison Centrale des Filles de la Charité est honoré de la présence de Son Eminence le Cardinal, Archevêque de Quito, de Mgr le Nonce Apostolique, de l'Ambassadeur de France, des prêtres du clergé séculier et de plusieurs confrères. Au cours du repas, Mgr le Nonce évoque la joie de tous à l'occasion de cette visite du Supérieur général et aussi tient à remercier, en ce jour, les Lazaristes et les Filles de la Charité de leurs travaux et de leur dévouement en Equateur.

Après le repas, on parcourt la Maison Centrale des Sœurs, construction ancienne, faisant partie du couvent des Pères Franciscains ; elle en conserve encore un peu le caractère d'austérité. Au Séminaire se trouve une cinquantaine de Petites Sœurs, et le T.H. Père leur adresse un petit mot paternel.

Dans la maison, sont aussi réunies quelque quarante Sœurs Servantes qui font leur retraite ; elles ont été tout heureuses

d'entendre le Supérieur général leur parler et leur souhaiter une bonne et sainte retraite.

Avant de revenir au Grand Séminaire pour un peu de repos, nous sommes allés voir ce qu'on appelle la *Maison Centrale* des confrères ; mais ce n'en est pas une. En effet, la maison occupée en ce moment par MM. Scamps, Rodriguez et Quet appartient à l'Archevêché ; c'est une petite et vieille maison, qui doit servir plutôt aux aumôniers de l'Hôpital établi en face. La vraie *Maison Centrale* sera une des futures réalisations de la Province et elle la mérite bien.

A 19 heures, le T.H. Père est reçu à la Nonciature Apostolique pour le repas du soir.

14 octobre. — La journée fut tout à l'honneur de la Congrégation.

D'abord, à 10 heures, la vaste salle des fêtes du Grand séminaire recevait Son Eminence le Cardinal Carlos Maria de la Torre, l'évêque de Riobamba, Mgr Leonidas Proano Villalba, l'Ambassadeur de France, le Ministre de l'Intérieur de l'Equateur, Mgr le Chancelier de l'Archevêché, les prêtres du clergé séculier, les confrères, le Conseil provincial des Filles de la Charité, les séminaristes diocésains, nos étudiants et séminaristes, etc.

Après l'ouverture de la séance par notre confrère, M. José Baylach, on a entendu un grand séminariste, puis Mgr le Chancelier. Enfin, Mgr de *Riobamba*, parla au nom des anciens élèves du Grand séminaire et des Lazaristes ; discours rempli de gentillesse envers la Congrégation.

Puis vient le discours du Ministre de l'Intérieur. Faisant allusion à ses relations avec les Lazaristes et les Filles de la Charité, il termina en disant sa joie de venir, au nom de Son Excellence le Président de la République, épingler sur la poitrine du Supérieur général la décoration que lui décernait le Gouvernement de la République. Le T.H. Père, en quelques mots, remercie le Ministre et le prie de transmettre à Son Excellence le Président de la République sa reconnaissance et ses respects. Outre ces divers discours la séance fut agrémentée par des chants équatoriens, parfaitement exécutés par les élèves du séminaire.

Autour de la table à midi, se trouvaient réunis Son Eminence le Cardinal de Quito, Mgr l'Evêque de Riobamba, M. l'Ambassadeur de France, Mgr le Chancelier, des prêtres du clergé séculier, des confrères, etc. M. Masjuan, Recteur du Grand séminaire, eut des paroles aimables, dégageant le sens de cette réunion et dans sa réponse le T.H. Père lui manifesta sa gratitude.

Si ces élogieux rappels du dévouement de la Congrégation de la Mission et de la générosité des Filles de la Charité ont fait battre notre cœur, on ne peut contester non plus que les 2850 mètres d'altitude de Quito y fussent aussi pour quelque chose. Pour ceux qui viennent d'ailleurs et ne sont pas accou-

tumés à ces hauteurs, il y a tout un entraînement à suivre pour que la respiration devienne normale et aisée.

15 octobre. — Visite au scholasticat et au séminaire interne à la *Quinta san Vicente de Paul*. Ce fut un grand plaisir pour M. Godinho de célébrer la Messe à notre maison de formation devant les vingt et un étudiants et les onze séminaristes. A leur ferveur, ils ajoutèrent la beauté de chants fort bien rendus. A 10 heures, arrive le Supérieur général pour la séance qu'on lui avait préparée : adresses en français et en anglais, discours de M. Ribadeneira, supérieur de la maison, morceaux polyphoniques, etc. Puis M. le Visiteur tint à épingler sur la poitrine du Supérieur général une médaille commémorative de sa visite en *Equateur*.

La *Quinta* est une antique demeure située sur une hauteur et avec une belle vue sur les alentours, mais peu adaptée à sa présente destination. Souhaitons à cette sympathique jeunesse videntienne une autre installation plus en harmonie avec leurs besoins et leur idéal.

16 octobre. — Voyage à *Guayaquil* : A 8 heures, un avion de la *Panagra* nous transporte assez haut pour contempler Quito, entouré de montagnes, cadre superbe pour ses clochers et monuments. On survole ensuite toute une rangée de pics hauts et boisés, tandis que l'œil découvre ici et là, perdues dans la verdure et accrochées aux flancs des monts, quelques maisons disséminées dans cette immense solitude... Après une heure de vol, l'avion atterrit à *Guayaquil*, principal port de l'Equateur, à l'embouchure du *Guayas*. A l'aéroport, accueillent le Supérieur général : Mgr l'Archevêque Cesar Morquera, son Auxiliaire Mgr Luis Carvajal, plusieurs prêtres diocésains, des confrères et des Sœurs. Mgr l'Archevêque prend le T.H. Père en son auto et l'amène jusqu'à la maison des confrères et lui dit en souriant : « *Voilà votre palais* ». En fait, le palais est une vieille bâtisse en bois, qui honore le respectable détachement des confrères en face du confort et des commodités, mais que le développement de la ville amènera là aussi quelque inévitable changement.

A *Guayaquil* pas de temps à perdre. Visite de trois maisons des Filles de la Charité : un hospice pour malades mentaux, un hôpital pour enfants et un orphelinat ; trois ambiances et atmosphères bien différentes nous créent et accentuent diverses impressions.

Le collège *Providencia* nous offre les agapes de midi. A table se trouvent Mgr l'Archevêque, l'Evêque Auxiliaire, un Chanoine de la cathédrale, un Jésuite, un Franciscain, un Rédemptoriste, un Mariste et les confrères ; réunion toute fraternelle, dans la couleur des habits et la diversité des personnages...

Après le repas, les élèves du collège ainsi que les Enfants de Marie, témoignent au Supérieur général leurs sentiments, dans une séance vraiment intéressante : discours, chants et danses.

M. Brito se chargea de remercier, au nom du T.H. Père, pour ces agréables moments.

Du collège *Providencia*, nous allons à l'*Asilio Calderon*, maison d'enfants abandonnés. Véritable tour de force de faire chanter une *Marseillaise* par ces petits gosiers, encore mal accoutumés aux accents de leur langue maternelle... mais les enfants, on le sait bien, sont éminemment souples ! La dernière visite de cette journée est pour la maison des tuberculeux, dépendance de l'*Hôpital Général*, située sur le haut de la montagne. Nous poussons un peu plus et, après quelque deux cent mètres, nous arrivons au sommet. La vue sur *Guayaquil* est magnifique : depuis le boulevard maritime bordé de palmiers jusqu'aux avenues qu'embellissent d'agréables villas, et aux rues qui offrent des arcades pour protéger contre les rayons vifs du soleil... En rentrant, c'est un tour de ville, parmi les quartiers récents. Enfin visite à l'*Hôpital Général*, et le repos nocturne. De la fenêtre des chambres, on contemple là-bas, sur la montagne, une croix illuminée en teinte rouge, dressant ses grands bras sur la ville. Il est question, dit-on, de remplacer cette croix par une statue du Sacré-Cœur.

17 octobre. — En attendant l'heure du retour vers *Quito*, le programme fait encore visiter trois maisons des Filles de la Charité. Puis c'est un adieu et un remerciement chez Mgr l'Archevêque et son Auxiliaire. Ils ajoutent même à leur accueil lors de l'arrivée, l'aimable accompagnement à l'aéroport pour le départ. A 11 heures, nous quittons *Guayaquil*, si attachant.

A 12 heures, c'est le retour à *Quito* où le Petit séminaire agrmente la petite séance du chant savoureux : *Barba Capucinatorum*. Déjeuner familial avec ces messieurs du Petit séminaire, actuellement sous la conduite de M. le Visiteur.

18-19 octobre. — Ces deux journées sont mises à profit pour quelques visites.

a) D'abord une promenade classique au monument de la *Ligne équinoxiale*. Dans un site stérile et parmi des montagnes arides, une énorme colonne couronnée d'un globe matérialise la ligne de l'Equateur. Une inévitable photo nous rappellera cet événement.

b) Par après, visite à l'Ecole Apostolique de *Conocoto*, située dans une paisible propriété, qui fournit aux élèves légumes frais et bon lait. Les 90 élèves ont tenu à offrir au Supérieur général une petite séance, suivie d'un déjeuner de famille.

c) Dans l'après-midi, par un vilain temps (cela arrive ici parfois), le T.H. Père est allé porter le réconfort de sa visite aux Sœurs qui se dévouent à l'*Hospice d'aliénés*, entre *Conocoto* et *Quito*. Lors de notre visite un éclair accompagne un magnifique coup de tonnerre qui réussit à brûler les fils du téléphone et à faire sursauter les clients de l'hospice.

d) En rentrant à *Quito*, c'est l'Hôpital *Eugenio Espejo*, le plus grand de la ville et où les Sœurs soignent quelque 500 malades.

e) De l'Hôpital, le T.H. Père passe à la Maison Centrale des Sœurs, où le collège qui y est annexé offre une séance avec chœurs, danses et délicate adresse de bienvenue présentée par un professeur du collège. M. Quet traduit pour cette sympathique jeunesse les remerciements du Supérieur général.

f) En fin de journée, une visite tout à fait spéciale : le T.H. Père est reçu en audience par Son Excellence le Président de la République, auquel il avait à cœur d'offrir personnellement ses remerciements pour la distinction dont il l'avait favorisé.

20 octobre. — Avant de quitter l'Equateur, le T.H. Père va présenter ses adieux au Nonce Apostolique, puis à Son Eminence le Cardinal de *Quito*. Tous deux se montrèrent d'une grande bienveillance envers la Congrégation.

A 11 heures, à l'aéroport, sont réunis les confrères des maisons de *Quito*, la Sœur Visitatrice et nombre de Sœurs, les séminaristes du diocèse, nos étudiants et séminaristes. Après des remerciements à M. le Visiteur, à M. Masjuan qui nous a si bien reçus dans son séminaire, gratitude à tous les confrères et Sœurs, l'avion d'*Air France* gagne les hauteurs... En repassant dans notre esprit l'accueil filial et cordial de l'Equateur, nous apercevons à nouveau *Quito* dans le cadre majestueux de ses montagnes, de ses magnifiques églises et la silhouette caractéristique créée par les *ponchos* et les amples chapeaux ronds qu'on voit sans cesse dans les rues de la ville.

Adieu, et merci, cher Equateur.

★

VI. — COLOMBIE

(20 octobre-31 octobre 1959)

20 octobre. — Après une heure et quart de voyage, nous étions à *Bogotá*. A l'aéroport attendent : M. Reyes, l'aimable Visiteur de Colombie et beaucoup de confrères ; la T.H. Mère Lepicard et nombre de Filles de la Charité, les clercs étudiants de la Mission et les élèves de l'Ecole Apostolique.

Une auto nous amène à la Maison Centrale, ornée d'une belle façade et d'une sympathique cour intérieure carrée qu'entoure une galerie ouverte soutenue par des arcades avec, au centre, une statue de Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse. A côté de la maison se trouve l'église de *las Mercedes*.

A quatre heures, dans la cour intérieure, on offre au Supérieur général et à la T.H. Mère Lepicard, une séance musicale animée par une fanfare composée de jeunes orphelins, qui ont admirablement joué.

La Maison Centrale se compose d'un pavillon à un étage et d'un autre qui en possède deux. Les chambres qu'on nous

a assignées, d'ailleurs excellentes, donnent sur la calle 13, car les rues, à Bogotá sont numérotées et ne portent que rarement des noms propres. La rue est assez fréquentée par voitures et piétons ; quelques-uns vêtus de la *ruana*, très caractéristique, espèce de *poncho* équatorien, modèle réduit, avec une fente au milieu qui permet de passer la tête, et dont les pointes tombent par devant et par derrière... Non loin de la maison, on peut voir le *Montserrat*, petite montagne couronnée d'une église toute blanche...

21 octobre. — Voyage à *Cali* : Le T.H. Père est allé célébrer la Messe à la Maison Centrale des Filles de la Charité, tandis que M. Godinho l'a dite chez les confrères pour les étudiants et séminaristes.

A 11 heures, l'auto nous amène à l'aérodrome et nous y rencontrons la T.H. Mère, qui aurait dû s'envoler pour *Caracas* à 14 heures ; mais l'avion était en retard et ne partirait qu'à 15 heures.

A 14 h 45, le T.H. Père, accompagné de M. le Visiteur et M. Godinho, prend place dans un appareil de l'*Avianca* ; on n'a pu s'empêcher de penser à l'incident de Lima... Nous volons à haute altitude pour franchir la Cordillère. Ce fut dans ce même parcours qu'un avion s'écrasa, il y a quelque temps, avec deux Filles de la Charité à bord. Le nôtre a l'air d'être inquiet tant le vent le fait balancer... mais il y a tant de gens qui prient pour ce voyage...

Bientôt on découvre, lorsque l'avion descend, la fameuse vallée du *Cauca* d'une extraordinaire fertilité et où se trouve la ville de *Cali*, à 983 mètres d'altitude.

De fait, à 13 h 35, l'avion se posait sans encombre sur l'aérodrome où nous attendaient confrères et Sœurs de la ville.

Avant de gagner notre maison, on nous fait faire un tour dans *Cali* : parc *Caicado*, orné d'énormes palmiers ; *Passeo Bolivar* à côté du fleuve *Cali*, quartier *Santa Monica*, tout neuf et aux maisons modernes, etc... on remarque que la ville n'est pas encore encombrée de gratte-ciels.

La maison des confrères est de construction agréable et confortable. Du clocher on a une belle vue sur la ville ; et le soir, on peut voir, sur la montagne, un Christ, haut d'une vingtaine de mètres et tout illuminé.

22-23 octobre. — Ces deux jours sont consacrés à connaître les œuvres des Filles de la Charité. Naturellement, on commence par la Maison Centrale ; excellente et vaste maison. Le T.H. Père y célébra la sainte messe pour les Sœurs, les Petites Sœurs, les Postulantes. Après la messe, réunion de famille : une Sœur et un petit bonnet saluent le Supérieur général en espagnol ; celui-ci leur répond en français, leur parle de la joie de cette rencontre et leur souhaite une large participation à l'esprit de saint Vincent pour qu'elles puissent remplir avec fruit leur

mission. M. le Visiteur met à la portée de toutes ce que le T.H. Père venait de leur dire. On fait ensuite le tour de la maison : quatre grandes cours fleuries, entourées d'une galerie. Une partie de la maison est réservée aux Sœurs anciennes avec dortoir, réfectoire, chapelle, etc. Dans cette maison fonctionne aussi un collège avec un cours primaire et un autre commercial ; et on vient d'ouvrir une Ecole d'infirmières.

Au repas, en plus des confrères de la maison, nous avons la présence de M. Francisco Vargas, supérieur du séminaire de *Popayan* qu'accompagnent deux de ses confrères.

Dans l'après-midi, on nous amène à l'Hôpital *San Juan de Dios*, la première maison des Sœurs à *Cali* ; vieille maison avec 400 malades. Ensuite nous rendons visite à Mgr Gallego Perez, évêque de la ville. Son Palais est situé sur la principale place de *Cali*, entourée d'une demi-douzaine de grands édifices ; mais l'entrée du palais est légèrement déconcertante. La dernière visite de la journée fut celle de l'Hôpital Départemental ; fondation Rockefeller, où font leur stage des étudiants en médecine.

La seconde journée nous donne connaissance d'autres maisons : une école, un centre d'assistance sociale. Et dans l'après-midi, nous visitons le *Manicomio San Isidro*, maison qui abrite 300 aliénés ; et l'*Asilo*, qui reçoit des vieillards et de pauvres anormaux. Leur détresse physique et morale contraste avec l'ambiance de la souriante propriété, avec une splendide vue sur *Cali* et sur le quartier voisin ; mais ces deux maisons font honneur au dévouement de nos Sœurs.

24 octobre. — Départ pour *Santa Rosa de Cabal*. A 8 heures, le T.H. Père, accompagné de MM. Reyes et Godinho, se met en route, guidé par M. Carlos Alvarez, habile chauffeur. La route s'engage dans une ample vallée d'une rare richesse : de vastes plantations de canne à sucre, de riz, de bananes...

Nous nous arrêtons un petit moment à *Buga* pour visiter l'église du *Señor de los Milagros*, centre connu de pèlerinage. Autre arrêt à *Cartago*, ville coloniale de 60 000 habitants, à 940 mètres d'altitude, où travaillent des confrères et des Sœurs. A l'Hôpital, M. Arango salue le Supérieur général et lui parle du travail des Lazaristes et des Filles de la Charité en cet endroit. Après le déjeuner, nous allons voir le terrain où sera construite la nouvelle maison des confrères. On remercie et nous reprenons notre chemin vers *Santa Rosa*. A partir de la ville *Pereira*, la route monte en faisant des zigzags dans la montagne couverte de petits arbres ; on pense, à cause de leur ressemblance, à la montée du *Caraça*, au Brésil.

A 5 heures, nous arrivions à *Santa Rosa de Cabal*, située à 1770 mètres d'altitude, assise sur des collines et où se trouve une des deux Ecoles Apostoliques de la Province de Colombie. Le Supérieur général est accueilli par les confrères, les Sœurs et leurs élèves, et par ceux de l'Ecole Apostolique. L'édifice est assez ancien, mais la propriété est vaste et située sur une hauteur,

d'où l'on a une fort belle vue sur la ville. A côté de la maison, on travaille à construire une église dédiée à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse.

25 octobre. — A 7 heures, le T.H. Père, avant la Messe, préside une cérémonie de prise de soutane ; et l'on a soin de rappeler à ces jeunes l'honneur qui leur est fait par le Supérieur général et le devoir de se montrer à la hauteur de cette distinction.

A 10 heures, visite au collège des Sœurs, où les 1000 élèves ont tenu à rendre hommage au Supérieur général par des discours et des chants.

Avant le repas, réunion dans l'une des salles de l'Ecole Apostolique. M. le Visiteur annonce que le Supérieur général va remettre à Mgr Luis Concha, Archevêque de *Manizales*, et à son Auxiliaire, Mgr Augusto Trujillo Aranga, le diplôme d'affiliation à la Congrégation. A ces mots Mgr l'Archevêque répond en remerciant le T.H. Père et lui dit toute son admiration pour saint Vincent et pour les travaux des Lazaristes. Au cours du repas, nous avons le plaisir d'entendre un beau discours d'un de nos confrères.

A 19 heures, séance d'hommage au Supérieur général par les élèves. Pendant la réunion, le T.H. Père attribue à cinq élèves le diplôme de bonne réussite dans leurs études.

26 octobre. — Retour à *Bogotá*. Il fallait descendre des hauteurs de *Santa Rosa de Cabal*. Départ à 7 heures du matin ; une caravane de cinq autos qui se suivaient sur la route, par un jour splendide. Au loin s'étalait la ville, *Pereira*, éloignée de 15 kilomètres de Santa Rosa et où nous devons prendre l'avion. Après les adieux à tous ces bons confrères et Sœurs, l'appareil gagne les hauteurs et à 9 heures se trouvait à *Bogotá*.

L'après-midi est consacrée à une visite à *Zipaquirá*, à une heure d'auto de *Bogotá*. Nous traversons la banlieue de cette ville où se dressent de nouveaux quartiers, car la ville a assez d'espace pour se développer. Nous allons directement à la *Mine de sel*, creusée dans une montagne de sel que l'on extrait depuis longtemps et dont on fabrique la soude caustique. Nous entrons dans la mine en auto durant cinq cents mètres, à travers une avenue éclairée à l'électricité. Nous parvenons ainsi à la *Cathédrale de sel* ; grande nef dominée par une haute voûte et soutenue par quatre colonnes de 80 mètres carrés. On y a aménagé un autel en pierre de sel et où l'on peut célébrer la Messe. Derrière l'autel, une grande croix ; le tout sous le patronage de *Notre-Dame des Mineurs*, dont on voit la statue. C'est un endroit fort intéressant et curieux.

De cette étrange cathédrale, nous passons au palais de Mgr Buenaventura Jáuregui, évêque de la ville, grand ami de la Communauté et qui formule au Supérieur général la demande tant de fois entendue : « Donnez-nous plus de prêtres ; quatre pour le moment ! ». Visite ensuite du Petit séminaire : maison

à deux étages, toute neuve mais pas encore terminée et qui se présente fort bien.

Retour en vitesse, et même avec excès de vitesse... à Bogotá, où nous attend l'Ambassadeur de France.

27 octobre. — Ouverture de l'Année du Tricentenaire. Un Pontifical solennel marque ce début à l'église de la Maison Centrale.

Le déjeuner est honoré de la présence de Mgr Buenaventura Jáuregui, d'un des évêques auxiliaires de Bogotá, de Mgr Tulio Botero Salazar, de Mgr Vallejo, Préfet Apostolique de Tierradentro, de l'Ambassadeur de France, des membres du clergé séculier et des confrères d'un peu partout. A quatre heures, à différentes personnalités, le T.H.P. remet le diplôme d'affiliation.

Finalement, à 21 heures, séance solennelle avec un programme chargé de chants, poésie, etc., sans oublier un magnifique programme exécuté à l'orgue électrique par un véritable artiste. La séance se termine à 23 heures et l'on va se couche., gardant aux oreilles quantité de mélodies et de paroles éloquentes.

28 octobre. — L'après-midi, visite de la nouvelle Ecole Apostolique *Saint-Vincent*, à *Vila Paúl* ; installée dans une vaste et belle propriété. Au milieu du jardin d'entrée, se dresse une statue de saint Vincent instituteur, debout avec deux enfants devant lui.

29 octobre. — A 9 heures, visite exceptionnelle : la *Colonia de Mendigos*. Cette très grande maison abrite plus de mille personnes de tout âge et de toute détresse, surtout des anormaux. La journée était splendide ; il y avait de la lumière et bon air partout, ce qui était en harmonie avec ces Filles de saint Vincent admirables, tranquilles et joyeuses au milieu de cette misère humaine vraiment extraordinaire. Quel spectacle offrent ces visages hébétés, quelques-uns n'ont même pas apparence d'hommes : corps déformés, pauvres petits enfants avec des têtes énormes et un corps minuscule, d'autres se traînent parce qu'ils ne peuvent marcher. Ici les paralysés, les tuberculeux, les cancéreux, etc... Et ce n'est pas une maison triste... C'est vraiment une maison qui doit plaire à saint Vincent !...

Retour à *Bogotá*, car le T.H. Père est invité à dîner chez l'Ambassadeur de France. Le soir, au cours d'une veillée réussie, la Maison Centrale fait ses adieux au Supérieur général.

30 octobre. — Départ pour *Barranquilla*. A 8 h 15 nous quittons la Maison Centrale : le T.H. Père est accompagné de M. Reyes, Visiteur, du supérieur de la maison et Ruzsik, supérieur de Zipaquirá. A l'aérodrome nous attendaient déjà Sœur Visitatrice et son Conseil. Nous faisons nos adieux reconnaissants à M. le Visiteur, qui s'est montré si dévoué et si empressé à nous combler de gentillesse ; et à tous ces bons confrères et Sœurs ; et l'avion s'envole à 9 heures vers le nord de la Colombie.

Au bout de deux heures de voyage, nous atterrissons à *Barranquilla*, ville de 300 000 habitants et le plus important port colombien sur la côte atlantique. A l'aérodrome, M. Segura, supérieur du séminaire de *Santa Marta*, nous accueille, ainsi que dix Filles de la Charité de *Barranquilla* et de *Cartagena*. Une auto nous amène à la maison des Filles de la Charité dans un quartier pauvre. Cette maison est soutenue par les Dames de Charité, qui ont ici différents services : cabinet dentaire, pharmacie, consultations, classes de couture, etc. ; ces dames sont bien dévouées à leurs œuvres et ont même de plus amples projets pour l'avenir ; elles ne se plaignent que d'une chose : il n'y a pas de Lazaristes à *Barranquilla* et elles l'ont dit au Supérieur général.

Après le déjeuner, nous retournons à l'aérodrome où l'avion part avec quelque retard, car il a fallu prendre nombre de passagers, qui allaient à *Santa Marta* pour assister, devant le Président de la République, à une inauguration de 80 kilomètres de chemin de fer.

Notre voyage est très court : vingt minutes à peine pour traverser le golfe. Nous descendons à *Santa Marta*, ville d'aspect colonial, entourée de collines que domine en rideau de fond, le pic de *Cristobal Colon*, à 5 800 mètres !...

A l'aérodrome nous attendent les confrères du séminaire, des membres du clergé séculier, les séminaristes et les Sœurs ; celles-ci, comme les prêtres, sont habillées en blanc, car il fait très chaud en ces régions.

Après un peu de repos, on nous fait connaître, en ville, la *Quinta de Bolivar* : parc silencieux et agréable, là se trouve la maison où, en 1830, mourut le héros de l'indépendance du pays. Ensuite nous sommes allés à l'extrémité de la ville, tout proche de la mer. De là un point permet d'admirer la baie de *Santa Marta* et son avenue côtière. On y a respiré un peu l'air frais, chose d'autant plus agréable qu'il faisait assez chaud.

De ce coin, on peut aussi observer, placées sur trois petites montagnes, trois statues de la Vierge : Notre-Dame du Carmel, Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse et Notre-Dame de Fátima.

Après le dîner, en hommage du séminaire, séance en l'honneur du Supérieur général. La chorale des élèves fut vraiment admirable, et pour l'exécution et pour la qualité des voix. Le T.H. Père remercie le séminaire ; il le fait en anglais et un des confrères traduit en espagnol les paroles de l'illustre Visiteur.

31 octobre. — Dernier jour en *Colombie*. A 2 h 30, départ en auto. La route traverse une région plate et inondée, qu'on appelle *ciénaga*. Après une heure et demie de voyage, nous arrivions au bout de la route et au bord de l'eau. Une barque à moteur, toute blanche et commode, nous attendait : elle venait de la part de la Présidente des Dames de Charité de *Barranquilla*. Nous faisons nos adieux et la barque se met en mouve-

ment à travers la *ciénaga*, bordée d'arbres, de côté et d'autre, et parfois, dans cette verdure, une misérable hutte abritant de pauvres gens. A 16 h 30, nous parvenons à *Barranquilla*, et y sommes accueillis par la Présidente des Dames de Charité. Elle a eu la grande gentillesse de rester à l'aéroport jusqu'au moment du départ, à 18 h 10.

Encore un coup d'œil sur *Barranquilla*, sur les eaux de l'imposant *Magdalena* et nous quittons la Colombie, emportant un délicieux souvenir de notre séjour qu'on a cherché, et qu'on a réussi, à rendre agréable, instructif et heureux. Merci.



VII. — VENEZUELA

Venezuela, dernier pays que nous visitons, au nord du continent sud-américain, nous offre ses pistes d'envol pour traverser l'Océan et revenir en Europe.

31 octobre. — Nous quittons *Barranquilla* à 18 h 10 pour *Maracaibo*, au Venezuela. Nous avons pris déjà nos billets pour *Caracas*, quand on avertit qu'il serait mieux de nous arrêter à *Maracaibo*, sur la route de *Caracas*. Ce changement nous vaudra bientôt un petit incident. En effet, nous arrivons à *Maracaibo* à 19 h 30. Mais quand il s'agit de descendre, l'officier du bord nous dit que nous ne pouvons nous arrêter ici, car nos billets sont pour *Caracas*. Or, en face de l'avion et tout près de la passerelle, M. Moral, Visiteur, ignorant la situation, nous faisait signe de descendre, d'autant plus qu'on avait annoncé un arrêt de dix minutes !... Finalement, après de nombreux pourparlers, au-dedans et au-dehors de l'avion, on nous permet de faire escale à *Maracaibo*, mais les bagages suivront jusqu'à *Caracas*... Ce qui nous prive des objets de toilette, etc... Minimé inconvenient que la bonté de M. Moral saura vite réparer... Après avoir salué les confrères venus à notre rencontre, nous allons à *La Milagrosa*. Il faisait terriblement chaud, ce qui n'est pas extraordinaire pour *Maracaibo* ; mais on nous avait préparé des chambres à air conditionné...

1^{er} novembre. — En cette fête de la Toussaint, nous célébrons la Messe dans la belle église paroissiale, dont sont chargés les confrères. En plus du service de la paroisse, il y a une école primaire avec 300 élèves.

L'autre maison de confrères, *Collège San Vicente*, se trouve à l'autre extrémité de la ville. Belle maison à deux étages, située dans une vaste propriété, soigneusement mise en valeur, pas d'escaliers, mais des rampes, etc. A côté du collège, on construit une chapelle de forme ronde, au milieu de parterres... Un repas réunit presque tous les confrères de la ville, autour du Supérieur général, dans une ambiance de grande joie.

A 13 h 30, nous allons vers l'aérodrome avec plusieurs confrères qui nous accompagnent. Un avion de l'*Avensa* doit

nous transporter à *Barquisimeto*. Voyagent avec nous M. le Visiteur et le supérieur du collège. De l'avion on peut voir un peu *Maracaibo* aux larges avenues, centre animé de gratte-ciels et de bureaux administratifs, etc. Ensuite nous survolons, pendant une vingtaine de minutes, le lac de *Maracaibo* : curieux spectacle bien connu par la géographie pétrolière : cette suite de forages et de tours métalliques, qui émergent des eaux. Le pétrole a changé totalement la vie et l'économie du Venezuela.

Après un léger arrêt à *Caballera*, nous arrivons à *Barquisimeto*. Nous sommes accueillis par les représentants de Mgr Benítez Fontúrvel, absent et du Gouverneur civil, et par les confrères et les quelques séminaristes. On nous conduit au séminaire *La Divina Pastora*, dirigé par nos confrères. Bel édifice à la façade grande et imposante. La chapelle, aux murs couleur cendré-clair et aux vitraux de couleur violet-clair, produit bonne impression.

C'est à *Barquisimeto* que nos confrères se sont d'abord installés au Venezuela ; présentement ils y dirigent le séminaire, une paroisse et un collège ; ce dernier se trouve logé dans une installation provisoire, en attendant qu'on puisse construire l'édifice définitif qu'il mérite.

Nous recevons la visite des confrères venus de *Guare*, d'*Acarigua* et de *Valencia*.

2 novembre. — La matinée est consacrée à faire connaissance de la paroisse *La Milagrosa* et du collège *Sucré*, tous deux dirigés par les Lazaristes. Avec le retour de Mgr l'évêque du diocèse, on se fait une obligation d'aller le saluer.

A 15 h 15, nous quittons le séminaire de *Barquisimeto* pour l'aérodrome et Mgr a tenu à ce que le T.H. Père se serve de son auto personnelle.

A 16 heures, l'avion s'envole nous montrant *Barquisimeto*, les hautes montagnes qui l'encadrent et ses maisons aux couleurs éclatantes de lumière. Après une heure de vol, l'avion nous dépose à *Maiquetia*, au bord de la mer. Le Supérieur général est salué par les confrères et quelques Filles de la Charité. Une magnifique auto noire amène le T.H. Père et ses compagnons à *Caracas*, en franchissant vivement les 16 kilomètres qui nous séparent de cette ville, située à 900 mètres d'altitude. L'autoroute est de construction ultra-moderne à deux voies, avec trois viaducs et deux tunnels de 1 600 et 3 200 mètres respectivement.

3 novembre. — Il me semble qu'on est ici un peu à l'étroit ; car en plus de la *Maison Centrale* de la Province, est installé un collège qu'enserrent des bâtiments de toute part. Dans l'après-midi, tour de ville. *Caracas* s'est transformée rapidement : quartiers flambant neufs, gratte-ciels partout, sans oublier les deux tours géantes du *Centro Bolívar*, qu'on aperçoit de toute part. Mais, même en ville, on voit encore les *ranchitos*, ces bidonvilles de Caracas, maisons d'apparence misérable, mais qui sont surmontées d'antennes de radio et télévision !...

On profite de quelques instants pour visiter *Saint-Vincent*, de fondation récente. Une petite chapelle fait fonction d'église paroissiale et les confrères habitent une maison de louage. A proximité de la petite chapelle commence un bidonville avec ses huttes... mais ces paroissiens, me dit le don M. Ramirez, curé, n'ont pas faim ni ne demandent l'aumône !...

4 novembre. — Voyage à *Maracay* et à *Valencia*. C'est notre confrère, M. Maguregui qui nous conduit en auto vers ces deux villes, où les Lazaristes dirigent plusieurs œuvres.

Nous nous arrêtons d'abord à *Maracay*, à notre paroisse *Santa Rosa*. Les confrères habitent encore une maison de louage et ils n'ont qu'une petite église paroissiale ; mais le curé, M. Diaz, nous reçoit de tout cœur. On se disposait à poursuivre le voyage, quand sont arrivés pour nous accompagner : M. Sanguesa, curé et supérieur ; M. Garcias Lucas, supérieur et M. Pedro Erdocain, économe ; tous trois représentaient les deux maisons de *Valencia*. En y arrivant, nous nous dirigeons vers le *Seminario Conciliar*. La maison est simple, un étage avec une petite cour intérieure, rendue plus agréable par les arbres et par de nombreux oiseaux, parmi lesquels l'oiseau national, le *Rapial*. Dommage qu'il n'y ait ici que vingt séminaristes.

Nous visitons aussi la paroisse où travaillent nos confrères. Ils y ont une salle paroissiale, un cinéma, propriété de la Congrégation. De nuit, nous revenons à *Caracas*, rempli de publicité lumineuse, de voitures de luxe, de fontaines lumineuses, etc...

5 novembre. — Voyage à *Ciudad Bolivar*. D'abord un petit voyage jusqu'à *Maiquetia*, l'aéroport de Caracas. L'avion de l'*Avensa* décolle à 14 h 30. Après un vol de quarante-cinq minutes, premier arrêt à *Barcelona*. A 16 h 30, nouvel arrêt à *Maturin*, zone pétrolière. Finalement, à 17 heures, nous survolons le grand fleuve *Orenoque*, qui atteint parfois cinq kilomètres de large et au bord duquel se trouve *Ciudad Bolivar*, petite ville de 40 000 habitants, mais port actif, car les cargos montent jusqu'ici. A l'aérodrome, nous attendent Mgr Juan José Bernal, évêque de *Ciudad Bolivar*, nos confrères et leurs élèves. Dans cette ville, les Lazaristes ont deux maisons : le collège, avec 300 élèves, bâtiment à deux étages, bien placé au centre d'une vaste propriété, avec piscine, terrain de sports, etc... L'autre maison est le séminaire diocésain *Cristo Rey* ; construction simple à un étage avec une bonne chapelle ; malheureusement il n'y avait que vingt-cinq séminaristes ; il semble que le recrutement n'est pas facile. Nous avons fait la part égale aux deux résidences, car nous avons couché au séminaire et avons pris nos repas au collège.

6 novembre. — Dans la matinée, visite à Mgr l'évêque dans son palais, qui est plutôt une maison très simple. Il a tenu à venir déjeuner avec le T.H. Père, au collège.

A 14 h 30, après les indispensables photographies et après avoir remercié ces chers confrères, nous nous mettons en route,

accompagnés de M. le Visiteur et de M. Gutierrez, qui sera notre chauffeur dans ce voyage de plusieurs heures. Le chauffeur est bon et l'auto file à plus de cent kilomètres... les anges gardiens veillent sur nous, sans excepter celui du chauffeur naturellement... qui devait être le plus attentif.

On s'arrête un moment à *Puerto de La Cruz*, port pétrolier et mouvementé. Quelques hommes s'approchent de la voiture pour « demander des prêtres », car, disent-ils, nous n'en n'avons qu'un et celui-là est italien ».

Finalement, à 17 h 10, nous parvenons à *Cumaná*, au bord de la mer ; port connu, dit-on, par ses beaux poissons ; aussi, dans l'écusson de la ville, figurent deux poissons roses, gisants sur une plage... Après quelques tâtonnements dans les rues, nous trouvons notre collège *San José*, qui se trouve dans un point reculé de la ville, placé sur une hauteur qui la domine, en ménageant une magnifique vue jusqu'au golfe.

7 novembre. — L'édifice du collège épouse l'irrégularité du terrain, qui se développe sur des plans différents. Le collège compte 70 élèves internes et quelque 300 externes, mais ils sont bien à l'étroit et c'est pourquoi on pense à surélever de quelques étages. Nous n'avons eu, à proprement parler, que le soir pour nous entretenir avec les confrères, qui ont été fort gentils à notre égard, mais il fallait partir assez tôt. En effet, à 7 h 30 l'avion quittait *Cumaná* pour Caracas ; et à 8 h 30 nous descendions à *Maiquetia*. Une fois à Caracas, le T.H. Père était invité à déjeuner par Mgr le Nonce Apostolique.

8 novembre. — Ce jour passé à *Maiquetia*. Les confrères y dirigent un collège ; mais ils sont vraiment sans grand espace. Nous sommes allés voir le terrain déjà acheté et destiné à la construction du futur collège : 8 000 mètres carrés. Retour à Caracas.

9 novembre. — Le T.H. Père a fait une visite à Mgr l'Evêque Auxiliaire. L'Archevêque, Mgr Arias Blanco, venait de décéder, il n'y avait pas beaucoup de temps, dans un accident d'auto, qui avait aussi causé la mort de l'Evêque de *Barcelona*.

10 novembre. — Dernier jour au Venezuela. A 11 h 30, nous quittons Caracas, accompagnés de quelques confrères, pour descendre à *Maiquetia*, où nous allons prendre l'avion pour l'Europe. Après avoir satisfait aux exigences de police, douane, etc., nous prenons congé de M. le Visiteur en le remerciant de la sollicitude et de l'amabilité dont nous avons été l'objet de sa part, pendant notre séjour en sa Province. Nous sommes aussi reconnaissants aux confrères de leur gentillesse envers nous. A 12 h 30, l'avion d'*Air France* s'élevait au-dessus de *Maiquetia* et se dirigeait vers la mer pour la grande traversée de l'Atlantique.

Vers 15 heures, voici *Pointe-à-Pitre*, dans l'île de Guadeloupe.

Pendant l'arrêt, nous avons eu le temps de parcourir l'aérodrome et de regarder, un peu plus loin, la ville.

Vers 16 heures, nous quittons *Pointe-à-Pitre*. On survole la mer et on pique dans la direction de la petite île portugaise *Santa Maria*, où nous arrivons peu après 20 heures. Spectacle intéressant de voir dans l'immense obscurité de l'Océan, ce coin lumineux, où les lumières clignotaient comme si c'étaient des étoiles !... L'escale fut plus longue que l'on ne pensait. A cette heure peu de gens à l'aéroport.

A 10 heures, départ vers *Lisbonne*. A bord, il y a quelques veilleuses, qui éclairent discrètement l'intérieur de l'avion pendant que les passagers, dans ce silence et cette demi-obscurité repassent, je le suppose, les impressions et souvenirs de ce qu'ils ont quitté. Et nous avons tellement vu, pendant ce voyage !... que de souvenirs dans l'esprit... un film varié et bien coloré...

11 novembre. — Nous parvenons à *Lisbonne*, le matin, par une journée éclatante de lumière et de soleil. On n'a pas averti les confrères portugais de notre passage, parce qu'on croyait l'arrêt de courte durée ; en réalité, il s'est prolongé assez pour que nous eussions le temps de voir l'aérodrome et les curiosités qui y étaient exposées...

Nous rentrons dans l'avion pour la dernière étape de ce long voyage. A 15 heures, l'avion se posait doucement à *Orly*, l'un des aérodromes de Paris. Et voilà terminée la première visite en Amérique du Sud d'un Supérieur général de la Congrégation de la Mission.

A l'aérodrome, nous avons le plaisir de revoir M. Knapik et M. Dulau, qui sont venus nous accueillir.

Pendant ces quatre mois, le Supérieur général avait visité sept Provinces : *Brésil, Argentine, Chili, Pérou, Equateur, Colombie et Venezuela*.

En Amérique du Sud, nos confrères travaillent dans neuf Grands séminaires, vingt-six Petits séminaires, six maisons de Mission, quarante paroisses, dix-sept collèges. La Congrégation compte, dans ces pays : cinq scolasticats, cinq séminaires internes et huit écoles apostoliques. Il faut ajouter que les Lazaristes sont chargés aussi de la Prélature de Cameté (Brésil) et de la Préfecture Apostolique de Tierradentro (Colombie), ainsi que de plusieurs aumôneries. Dans ces Provinces, les confrères sont au nombre de 663, dont huit évêques.

Ces œuvres constituent déjà un vaste champ d'activité vinctienne ; en attendant que de nombreuses et bonnes vocations nous permettent d'élargir encore davantage ce champ, à la mesure de l'étendue de ces régions et conformément à leurs besoins d'évangélisation.

Avant de mettre fin à cette relation de voyage, c'est de tout cœur que nous remercions Notre-Seigneur qui, moyennant l'intercession de la Sainte-Vierge et de saint Vincent, nous a pro-

tégé, tout le long de ces milliers de kilomètres parcourus en avion, en auto, et même dans une petite barque sur le lointain fleuve *Madalena*, au nord de la Colombie.

Ce nous est un agréable devoir de remercier MM. les Visiteurs et tous les confrères, ainsi que les Respectables Sœurs Visitatrices et toutes leurs compagnes de l'accueil vraiment filial fait au T.H. Père, lequel a voulu, par sa visite, témoigner aux Provinces de l'Amérique du Sud son estime, son intérêt et encourager, personnellement, ses fils et ses filles à continuer le magnifique travail qu'ils réalisent dans ces vastes et belles contrées, si riches d'avenir pour l'Eglise et pour la Congrégation.

De tout ce qu'ils ont vu, personnes, œuvres, pays, etc., le T.H. Père et son humble compagnon, gardent un reconnaissant et doux souvenir.

Francesco GODINHO.

Paris, juillet 1961.

SŒUR ROSALIE RENDU

~~~~~

*Aux lendemains de la mort de Sœur Rosalie (7 février 1856), les journaux d'alors, évidemment moins développés que de nos jours, consacrèrent articles ou quelques lignes à cette célébrité charitable et sociale d'une Fille de saint Vincent de Paul.*

*Parmi ces pièces, il convient de reproduire ici l'article que, dès le 11 février, lui consacrèrent, dans l'Univers, la plume et le cœur de Léon Aubineau. Le portrait demeure de réelle valeur, tout en reflétant les goûts et la présentation de l'époque. Pas le moindre titre, pas un véritable paragraphe, pas une aération notable dans ces lignes qui, compactes, remplissent massivement la première page entière du journal.*

*Notre goût, notre besoin d'y voir clair, et le cheminement de la pensée autorisent, imposent même quelques manchettes. Elles sont des Annales ! (cf. t. 119-120, pp. 64-65 ; t. 121, pp. 21-24 ; t. 122, pp. 322-326, etc.).*

*Le lecteur attentif, dans ce portrait, outre une silhouette moderne de la charité, relèvera des mots « de valeur ». En dehors de ceux qui ont traversé l'histoire et demeurent toujours magnifiques : Ça ne tue pas ici... on peut en trouver et retenir d'autres : La peste est le coup de feu des Filles de la Charité. Et surtout cette compréhension des misères des pauvres : Ce sont mes enfants... Si je n'étais pas soutenue de la grâce de Dieu, peut-être serais-je pire qu'eux !*

*Noble compréhension de la charité et de l'humilité. C'est du pur esprit vincentien !*

Fernand COMBALUZIER.

ESTIME UNIVERSELLE DE SŒUR ROSALIE.

Nous avons annoncé la mort de Sœur Rosalie et nous avons déjà parlé de ses obsèques qui ont eu lieu hier samedi. Depuis deux jours, la petite maison de la rue de l'Épée-de-Bois était assiégée pour ainsi dire : on avait été obligé de mettre aux abords une escouade de sergents de ville, chargés de maintenir l'ordre. La foule qui se pressait autour de la digne Fille de saint Vincent de Paul appartenait à toutes les conditions. Qui, dans Paris, ne connaissait pas la Sœur Rosalie, n'avait pas eu de relations avec elle et partant ne lui avait pas des obligations ! Durant sa vie elle n'avait voulu recevoir aucun hommage. Un jour, de pauvres vieillards à qui elle avait ouvert un asile et à qui elle faisait en outre de larges aumônes, se présentèrent pour lui adresser un compliment : ils l'appelèrent leur bienfaitrice ; la Sœur les reprend aussitôt, leur assure qu'elle n'est nullement leur bienfaitrice, qu'elle est uniquement leur servante et qu'elle ne veut pas d'autre titre. Cette servante des pauvres, pour lui donner le nom qu'elle chérissait, cette grande servante des pauvres, pour parler avec la voix publique, avait été exposée après sa mort dans la chapelle des Sœurs. Il serait impossible d'indiquer le nombre des personnes qui visitèrent cette dépouille que venait de laisser une âme dès ici-bas si étroitement unie à son Dieu. Chacun désirait faire toucher un chapelet ou une médaille. Tout le quartier Saint-Marceau était en émoi, et des voitures amenaient à chaque instant de nouveaux visiteurs des quartiers lointains.

OBSEQUES DE SŒUR ROSALIE (SAMEDI 9 FÉVRIER 1856).

Le jour des obsèques, l'animation surtout était grande : la rue Mouffetard regorgeait de peuple, de ce peuple hâve, déguenillé, rongé dans sa fleur par les misères de toutes sortes, que le Paris des autres quartiers connaît peu et qu'il ne considère presque jamais qu'avec une sorte de pitié mêlée de terreur. Tous voulaient rendre un dernier hommage à leur protectrice, à leur Sœur, à leur mère, à leur dévouée et admirable servante. Je crois bien que ce jour-là a été chômé comme un beau dimanche. Toutes les fenêtres étaient occupées : à peine pouvait-on circuler dans les rues : toute la population se portait vers la maison de l'Épée-de-Bois pour jeter une dernière goutte d'eau bénite sur le cercueil où était enfermée celle qu'on regrettait et qu'on pleurait ; la foule ensuite revenait par le marché et le passage des Patriarches et se portait aux abords de l'église Saint-Médard. Elle eut été remplie de bonne heure, et les Sœurs de Saint-Vincent de Paul qui avaient voulu accompagner leur digne compagne, n'auraient pu y trouver place, si on n'avait pris la précaution de fermer les portes.

La croix a traversé cette multitude émue, car la Sœur Rosalie a eu ce bonheur, qui est le droit commun dans les villes

de province, mais qui, à Paris, est ordinairement refusé aux chrétiens, que la croix du Calvaire est venue ici-bas au devant de ses dévouilles mortelles pour les introduire dans le sanctuaire de l'église, pendant sans doute que les mérites de cette croix ouvraient à son âme les portes du saint paradis. La messe a été célébrée par M. le Curé de Saint-Médard. Un clergé nombreux, où l'on remarquait des curés de plusieurs paroisses, les religieux des divers Instituts établis à Paris, les maires de divers arrondissements, le maire et les adjoints du douzième, le Préfet de police et d'autres autorités remplissaient le chœur ; la moitié de la nef était occupée par des Sœurs de Saint-Vincent de Paul et celles des autres Congrégations ; le reste de l'église était rempli par une assistance nombreuse : hommes et femmes où se trouvaient beaucoup des protégés et aussi beaucoup des auxiliaires de la Sœur, et où l'on remarquait Mme la Maréchale de Saint-Arnaud. Elle en employait un grand nombre dans ses bonnes œuvres. Un piquet de militaires entourait le catafalque décoré de ses insignes de la Légion d'Honneur que l'héroïque fille avait reçus, il y a quelques mois, de la main de l'Empereur. Après la messe, le corps a été reçu par le corbillard des pauvres. Un cortège immense l'a suivi jusqu'au cimetière du Montparnasse. Le long du trajet toute la population s'est associée aux sentiments de ceux qui escortaient la bonne Sœur : partout les fenêtres étaient garnies de personnages recueillis et attendris ; partout une double haie de spectateurs manifestait son émotion et son respect ; tous ces honneurs rendus spontanément à cet humble corbillard, ce concours empressé d'une grande ville est sans doute une faible image des honneurs et du concours que la troupe des anges et la multitude des élus font dans le ciel à l'âme heureuse qu'ils introduisent dans la gloire.

#### LE SERVICE DE DIEU, VU DANS LES PAUVRES.

Sur les soixante-neuf ans passés par la Sœur Rosalie sur la terre, cinquante-quatre ont été consacrés exclusivement à Dieu et aux pauvres. Elle avait environ quinze ans, elle était d'une beauté resplendissante lorsqu'elle entra au noviciat des Filles de la Charité. La Congrégation, dispersée par la Révolution, commençait à peine à se réunir et à se reformer autour d'une des dernières Supérieures générales. La Communauté renaissante habitait alors une maison de la rue du Vieux-Colombier. Elle n'avait pas tout d'abord repris le costume que saint Vincent de Paul avait donné à ses filles, ce costume historique si populaire aujourd'hui et qui dans son humilité nous paraît si beau. La Congrégation de Saint-Lazare à laquelle saint Vincent de Paul avait soumis pour toujours la Congrégation des Filles de Charité, en recommandant à ces dernières de se séparer et de crier : « Au loup ! » si jamais quelqu'un voulait les soustraire à cette direction, la Congrégation de Saint-Lazare n'était pas encore reconstituée, et en l'absence du Supérieur général la nouvelle communauté des Filles de la Charité était dirigée par un Vicaire général désigné par le Saint-Siège. Nous ignorons comment Sœur

Rosalie était venue à Paris, et si elle y avait été amenée par d'autres circonstances que le désir d'entrer sous la livrée de saint Vincent de Paul. Elle était née au pays de Gex, ce petit pays célèbre par les efforts de saint François de Sales pour relever l'Eglise catholique que la politique de Henri IV y maintenait dans un état déplorable d'abaissement et d'humiliation. Elle appartenait à une famille recommandable et était parente à un degré assez proche du pieux et zélé Prélat qui gouverne aujourd'hui le diocèse d'Annecy.

#### LE CADRE DU DÉVOUEMENT : FAUBOURG SAINT-MARCEAU.

Son noviciat terminé, elle fut placée dans la petite maison du faubourg Saint-Marceau. Elle ne devait plus en sortir ; elle eut pu, en y entrant, dire avec le prophète : *Haec est pars hereditatis meae*. La Providence avait ses desseins. Dans nos temps de prétendue lumière, où une ignorance épaisse s'est répandue parmi les peuples, où les passions irréligieuses se propagent avec une perversité abominable et parviennent souvent avec un succès effrayant à éloigner de l'Eglise les cœurs des malheureux, le bon Dieu, dans sa miséricorde, avait voulu préparer à la partie du peuple de Paris la plus abandonnée aux mauvaises suggestions, la plus dénuée de toutes les commodités de ce monde, un cœur maternel pour compatir à toutes les misères, aidé d'un véritable génie pour inventer et employer les ressources capables de les soulager. Il se forma entre l'âme de Sœur Rosalie et le faubourg Saint-Marceau je ne sais quel lien mystérieux, quelle sympathie secrète et profonde qui faisait que la bonne Sœur était là à sa place et que l'esprit ne pouvait pas comprendre qu'elle pût être aussi bien autre part. Elle aimait tous les pauvres, mais les pauvres de son quartier d'une façon particulière. Si on lui parlait de la grossièreté de ce peuple, de l'ivrognerie et des autres vices qui sautent aux yeux, la bonne Sœur se contentait de répondre : « Ce sont mes enfants ; si je n'étais pas soutenue de la grâce de Dieu, peut-être serais-je pire qu'eux ! Une mère peut voir les défauts de ses enfants, elle les excuse, tout en cherchant à les corriger ; mais elle n'aime pas qu'on s'ingère à les lui montrer ». Quand, dans les moments d'explosion populaire, on lui parlait des doctrines criminelles répandues parmi son peuple, des aspirations redoutables qui s'y enflammaient, elle excusait encore : « Ils sont si malheureux », disait-elle, et sans le dire et sans offenser, elle faisait sentir que dans ce temps d'égalité où nous vivons, on n'avait peut-être pas pour les pauvres toute la charité et toute la sollicitude que Dieu recommande.

#### LES PAUVRES ET LES RICHES.

Sa charité embrassait toutes les misères : elle eut voulu les soulager toutes, et elle réussissait presque toujours à ce qu'elle voulait. Si les pauvres avaient besoin d'elle, les riches avaient aussi leur nécessité. Si ce n'est pas le pain matériel, c'est le pain spirituel qui leur manque souvent. Combien d'âmes la Sœur

Rosalie a ouvertes à la grâce en obtenant d'abord l'ouverture des bourses ! Elle exerçait une puissance extraordinaire sur tout ce qui l'approchait, cette puissance d'un esprit supérieur et d'un cœur animé du seul amour de Dieu. Quand elle demandait quelque chose, il était difficile de lui refuser, et souvent on n'attendait pas qu'elle demandât. On s'offrait à elle : Quand vous avez besoin de quelque chose, songez à moi, lui disait-on. La Sœur se comportait en tout avec une prudence admirable. Elle ne fatiguait pas ; elle savait demander à propos ; elle demandait souvent néanmoins, et quand une fois, on était entré sous sa puissance, elle menait loin de son monde. On comprend qu'elle avait des besoins immenses et sans cesse renaissants. Elle aimait surtout à faire soulager les misères temporelles par les misères spirituelles : elle trouvait qu'il y avait là un double profit pour les bons anges. Quand elle rencontrait des hommes qui se disaient incrédules, pour peu qu'ils fussent disposés à donner, elle ne s'inquiétait pas d'autre chose ; elle les mettait en présence de nécessités si grandes, si redoutables et si cruelles que la bourse de ces prétendus incrédules s'élargissait tous les jours davantage jusqu'à ce qu'enfin, à un jour marqué, ils se trouvaient tout à coup inondés de foi, de connaissance et d'amour de Dieu ! Tant il est vrai que l'aumône est toute puissante, qu'elle couvre l'abondance des péchés et qu'elle obtient les grâces les plus précieuses !

#### CONCOURS DES CŒURS DANS LA CHARITÉ.

La Sœur Rosalie ne se contentait pas du concours des bourses, elle demandait aussi le concours des cœurs ; elle avait des auxiliaires de toutes sortes pour ses bonnes œuvres. Les dames, les hommes mûrs, les jeunes gens recevaient avec bonheur sa direction : elle stimulait, elle employait leur zèle. Elle avait pour cela un talent merveilleux. Il y avait en elle un esprit de gouvernement admirable. Beaucoup de prêtres ont dû leur sainte vocation aux exercices où la bonne Sœur essayait leur charité. Des religieux ont été initiés par elle à la pratique des bonnes œuvres. La miséricorde inépuisable, toujours en haleine pour ainsi dire, qui était comme le fond de son âme, l'autorité qu'elle prenait, au nom des pauvres, sur tous ceux qui l'approchaient, multipliaient entre ses mains, on le conçoit, les occasions et les ressources des bonnes œuvres. Elle ne reculait devant aucune, son cœur était toujours prêt : on avait recours à elle dans les circonstances les plus étranges, les plus pénibles, les plus honteuses. Sa charité suffisait à tout, embrasait tout. Son zèle, on le comprend par ce que nous avons déjà dit, n'était pas borné au faubourg Saint-Marceau. Tous les besoins s'adressaient à elle, et elle parvenait presque toujours à les soulager.

#### L'INGÉNOSITÉ DANS LA CHARITÉ.

Esprit pratique et vraiment supérieur, elle saisissait du premier coup d'œil le côté par lequel il fallait entamer et conduire une affaire. Elle réussissait dans des entreprises qui eussent

échoué entre les mains de tout autre. Que de négociants lui doivent leur honneur ! Que de familles lui doivent leur paix ! Que de liaisons honteuses elle a rompues ! Combien de fois les mères sont venues lui confier les désordres de leur fils, et combien de fois la Sœur a-t-elle arraché l'enfant prodigue à ses folles passions ! Rien ne l'effrayait : elle était en tout de bon conseil. On la consultait de toutes parts et elle avait toujours l'esprit ouvert et prêt à saisir et à indiquer le moyen de vaincre les obstacles qui s'opposaient au bien. Le nombre de lettres auxquelles elle avait à répondre, de visites qu'elle avait à recevoir par jour ne se calcule pas ; sa santé était perdue et son humeur et son abord restaient toujours aimables. Dieu était dans ce cœur, et elle le ramenait avec une grâce ineffable dans tous les discours et à propos de toutes les affaires. Elle le voyait dans toutes ses actions ; aussi ne se sentait-elle jamais découragée par la mauvaise conduite des gens qu'elle avait tirés de la peine, placés ou quelquefois aidés de grosses sommes ; elle s'est trouvée parfois, cependant, dans de grands embarras quand on lui manquait de parole. Elle n'était pas moins disposée à venir encore en aide à ces malheureux ; elle excusait les défauts des hommes et leurs vices : et tout en sachant les reprendre, elle n'avait pas la prétention de les avoir rendus parfaits pour les avoir soulagés une fois.

#### L'ÉNERGIE DANS LA CHARITÉ.

Dans les grandes crises, elle déployait une énergie et une puissance inconcevables. On l'a vue pendant les deux choléras de 1832 et de 1849 où le quartier Saint-Marceau fut si cruellement frappé. Il est inutile de parler de son dévouement : elle eut dit volontiers comme une autre religieuse à un ancien soldat, effrayé de l'intrépidité qu'elle déployait auprès des cholériques : « Vous ne reculerez pas devant le feu ! La peste est le coup de feu des Sœurs de Charité ! ». Chez la Sœur Rosalie, outre le dévouement, on admirait le calme et la sagacité d'un esprit tranquille et maître de lui, une industrie merveilleuse à employer toutes les ressources et une simplicité incomparable à organiser les moyens de secours dans les moments de détresse extrême. On connaît sa conduite pendant les journées de juin 1848 : ce garde mobile que les insurgés poursuivent et atteignent jusque dans la maison de la rue de l'Épée-de-Bois et qu'ils veulent fusiller : « On ne tue pas ici », leur dit la Sœur, en se mettant entre eux. « Non, ma mère, non », répondent ces hommes égarés, « mais nous allons l'emmener et nous le fusillerons dans la rue ». « Alors, vous me fusillerez avec lui », reprend la Sœur, couvrant toujours le malheureux de son corps et l'arrachant enfin de leurs mains. Elle était toujours pour les vaincus. La victoire n'était pas encore assurée que déjà la Sœur Rosalie obtenait la permission de visiter tous les lieux où les prisonniers avaient été enfermés. On aime à se figurer cette digne fille de saint Vincent de Paul apparaissant au milieu des colères et des rages exaltées par la défaite !



### L'ACTIVITÉ DANS LA CHARITÉ.

Nous ne pouvons songer à donner un simple aperçu des œuvres de la Sœur Rosalie : il suffit de dire que douée d'une activité prodigieuse, elle passait toutes ses journées uniquement occupée du prochain et sans un seul moment de repos, hormis le temps consacré à ses prières ; encore n'était-ce pas celui où elle travaillait le moins efficacement à son œuvre quotidienne !

Nous ne parlons que de ses vertus de religieuse, de son humilité, de son attachement à sa Congrégation. A la voir telle qu'elle s'est manifestée au milieu des hommes, on devine quel était le fonds de son cœur et dans quelle abnégation et quelle humilité cette active charité prenait ses racines.

#### LES CONFÉRENCES DE SAINT-VINCENT DE PAUL (BAILLY ? OZANAM ?).

Elle n'aimait pas seulement les œuvres qu'elle avait entreprises : elle aimait toutes celles qui pouvaient faire du bien et elle les aidait toutes. Il n'y a pas une seule des œuvres établies à Paris à laquelle elle n'ait participé par ses conseils ou ses exemples. Elle a été un des principaux instruments dont la Providence s'est servie pour asseoir et développer les Conférences de Saint-Vincent de Paul. Cette œuvre, née de circonstances fortuites, ne saurait reconnaître un fondateur ! Mais s'il fallait en proclamer un, ce ne serait peut-être pas celui dont on a parlé dans ces derniers temps ; ce serait un chrétien moins éloquent et plus obscur, que le Saint-Père a distingué entre ceux qui ont les premiers participé à cette bonne œuvre et à qui il a adressé un Bref de félicitations. Quoi qu'il en soit de ce détail, aussitôt que la première réunion, qui devint plus tard la Société de Saint-Vincent de Paul, se fut décidée à visiter les pauvres, on s'adressa à la Sœur Rosalie ; elle indiqua les premières familles à visiter et conseilla de leur porter les secours en bons de pain. C'est à son conseil que les Conférences doivent ainsi cet usage qui leur a été si précieux ! La bonne Sœur fit plus : elle prêta pendant longtemps ses bons à la Conférence qui était encore bien petite et qui, pour économiser ses faibles ressources, hésitait devant la moindre dépense. La Sœur Rosalie aimait tendrement les Conférences : on s'attache aux enfants qu'on a vu naître ! « Oh ! disait-elle dans ces commencements, que ces jeunes gens sont bons ! Qu'ils sont donc bons ! » ; et elle ajoutait qu'elle était toute réjouie quand elle les voyait. La joie de son cœur ne la trompait pas ; elle ne connaissait pas l'importance de ce qui commençait, mais elle y goûtait l'œuvre de Dieu ; c'est ce qui mettait dans son âme cet épanouissement où elle se complaisait !

#### L'AIDE AUX PETITES SŒURS DES PAUVRES.

Quand les Petites Sœurs des Pauvres vinrent s'établir à Paris, la Sœur Rosalie ne fut pas des dernières à leur venir en aide. Un jour, elle apprit que les Petites Sœurs avaient cédé

leurs lits aux pauvres, et qu'elles avaient passé une nuit sur le plancher. La Sœur Rosalie fut outrée. « Ah ! les pauvres Sœurs, disait-elle, est-il possible, pendant que nous ne manquons de rien ? ». Et aussitôt elle envoya aux Petites Sœurs toutes les literies dont pouvait disposer la maison de la rue de l'Épée-de-Bois. L'histoire ne dit pas si, le soir venu, la Sœur Rosalie se trouva dans une position meilleure que celle où avaient été les Petites Sœurs des Pauvres, la nuit précédente.

#### LA CRÈCHE ET LES TOUT-PETITS.

La Sœur Rosalie avait créé une crèche. Si les crèches peuvent être utiles quelque part, il faut avouer que c'est dans le faubourg Saint-Marceau. Dans l'amour qu'elle professait pour tout ce qui est faible et dénué, on comprend que l'enfance avait une large part. La Sœur visitait la crèche aussi souvent qu'elle pouvait. C'était, disait-elle, sa récréation, et rien n'était charmant comme son entrée au milieu de tous ces petits enfants qui la connaissaient bien, l'aimaient et se précipitaient vers elle avec transport. On sait l'influence que les âmes vraiment unies à Dieu, exercent sur les enfants. Un jour, on avait amené à la crèche un enfant abandonné. C'était un tout petit enfant, commençant à peine à parler. La Sœur était bien embarrassée et se décide à le mettre aux Enfants-Trouvés. On allait le porter. La Sœur veut l'embrasser une dernière fois ; elle le prend dans ses bras, l'enfant la regarde : *Maman*, dit-il. « Ah ! dit la Sœur, il m'appelle sa mère ; je ne puis plus l'abandonner ». Elle le garde en effet : il vient le jour à la crèche et on lui a trouvé un asile pour la nuit.

#### CHARITÉ ET CHEVAL.

Cette compassion si facilement émue éveillait comme un écho dans les autres âmes. Nous avons parlé du plaisir qu'on avait à offrir des services à Sœur Rosalie. Un jour, un pauvre homme pour qui elle avait déjà beaucoup fait arrive chez elle. « Je suis perdu, lui dit-il, mon cheval est mort. Comment ferai-je pour gagner le pain de ma femme et de mes enfants ? ». Cet homme exerçait je ne sais quel métier, où son cheval était son instrument de travail. La Sœur le console de son mieux, mais le pauvre homme avait l'oreille dure. « Comment ferai-je pour avoir un autre cheval, et sans cheval comment donner du pain à mes enfants ? ». Il ne sortait pas de là. La Sœur lui rappelle tant de circonstances où la Providence est venue à son aide. « Ayez confiance, lui dit-elle, priez la Sainte-Vierge, je penserai à vous ; revenez dans deux jours ». Le pauvre homme s'en va, il sait bien que la Sœur est puissante, mais un cheval, c'est une grosse affaire ! Aussi la Sœur Rosalie ne l'oublie pas. Elle va trouver un de ses amis des quartiers lointains. « Vous m'avez dit d'avoir recours à vous dans une grande occasion, me voici ! — De quoi s'agit-il ? — Il me faut un cheval ! — Prenez en un dans mon écurie ! — Ce n'est pas là mon affaire : il me faut un cheval de peine, un cheval de travail ! — Eh bien, achetez en un

à votre guise et je paierai ». La Sœur ne fait pas répéter ; elle est prompte dans ses actions. Elle se rend au marché aux chevaux, ce n'est pas loin de la rue de l'Épée-de-Bois. Comme elle a des intelligences partout, elle a bientôt avisé quelqu'un capable de choisir ce qu'il lui faut. Le lendemain, des deux amis de la bonne Sœur, l'un payait le cheval et l'autre le trouvait dans la maison de la rue de l'Épée-de-Bois. Je ne sais pas de quel côté la joie était la plus grande, car bienheureux sont ceux qui peuvent et savent donner de la sorte ! Mais combien sont nécessaires les intermédiaires de pareilles œuvres ! De nos jours surtout, combien sont indispensables ceux qui rétablissent ainsi entre les pauvres et les riches, ces relations que la liberté et l'égalité, sans compter la fraternité, ont troublées et perdues.

#### L'EXEMPLE DE SŒUR ROSALIE.

Aussi pourrait-on justement craindre que la mort de la Sœur Rosalie ne laissât comme un vide au milieu des bonnes œuvres de Paris.

Mais les chrétiens ont des espérances de l'autre monde. La Sœur Rosalie en quittant cette terre ne s'est séparée de rien de ce qu'elle aimait. Si on peut toujours redouter que les plus grandes vertus soient entachées de certaines imperfections devant l'infinie pureté de Dieu, les suffrages de tous ceux qui l'ont connue et de ceux qu'elle a secourus, auront bientôt satisfait pour la vénérée Sœur ; et une fois dans le sein de la gloire, elle saura protéger et maintenir toutes les œuvres qu'elle a aimées et auxquelles elle a participé sur la terre. Si la foi se perd dans la claire vision, si l'espérance s'évanouit dans la possession de Dieu, la charité demeure éternellement dans le sein du Père.

Léon AUBINEAU.

Léon AUBINEAU. *Chartiste passé dans le journalisme. Né à Paris le 2 octobre 1815. Peu après son stage à l'École des Chartes (1841), il était nommé, à Tours, archiviste départemental (24 mai 1843). En marge de ses fonctions professionnelles, il fut un actif Conférencier de Saint-Vincent de Paul (patronage, visite des malades et des prisonniers). Il devint bientôt président de la vivante Conférence de Tours.*

*Journaliste de tempérament, il écrivait déjà dans l'Univers et, dès la fin de 1850, il faisait partie, à Paris, de la rédaction du journal de son ami Louis Veuillot. Plusieurs volumes ont recueilli des articles de Léon Aubineau. Il publia en outre de nombreuses biographies et diverses études savantes. Il mourut à Paris le 15 mars 1891. (Cf. Dictionnaire de Biographie française, Editions Letouzey, tome IV, col. 213-214.)*



## CAMBRAI



### LES FILLES DE LA CHARITE DE CAMBRAI PENDANT LA REVOLUTION

*Dans ses études et son volume sur les Filles de la Charité d'Arras martyrisées à Cambrai, le 26 juin 1794, M. Misermont s'est occupé un peu de la maison cambrésienne. Voici pour compléter ces dires et recherches une communication récente (1961) de M. le chanoine Maurice Chartier, lue à ses collègues de la Société historique de Cambrai (Société d'émulation fondée en 1804).*

En 1702, le Magistrat appela à Cambrai des Filles de la Charité pour assister à domicile les malades. Elles vinrent au nombre de cinq, chiffre existant encore en 1789 : trois étaient à la charge de la ville de Cambrai et deux à celle de l'aumône Lancelot Jonnart.

Les cinq Filles de la Charité vivant à Cambrai à la fin de 1789 étaient Anne Devaux, originaire de Noyer, dans le diocèse de Langres, baptisée le 25 janvier 1717, entrée chez les Filles de la Charité le 6 juillet 1732 ; Rose Bulté, née près de Saint-Pol, dans le département actuel du Pas-de-Calais, baptisée le 24 décembre 1717, entrée chez les Filles de la Charité le 21 avril 1736 ; Marie-Jeanne Démoulin, née à Dol, en Franche-Comté, dans le diocèse de Besançon, baptisée le 5 mars 1749, entrée chez les Filles de la Charité le 11 mars 1773 ; Suzanne-Dorothee Clémenseaux (1), de la paroisse Saint-Pierre de Lalande, dans le diocèse de Bordeaux, baptisée le 10 août 1753, entrée chez les Filles de la Charité le 19 novembre 1779 ; enfin Ursule-Cécile-Gabrielle Béret, née à Saint-Méen, dans le diocèse de Saint-Malo, baptisée le 31 mai 1768, entrée chez les Filles de la Charité le 3 mai 1787 et envoyée à Cambrai en mars 1788 (2). Anne Devaux, doyenne d'âge et de profession était la Supérieure de cette petite Communauté.

Le 14 avril 1790, dans la crainte de la suppression imminente des chapitres et des maisons religieuses de qui elles recevaient aide et assistance appréciables, la Sœur Devaux écrivit à la municipalité de Cambrai pour lui demander une augmentation de la pension que la ville accordait à trois d'entre elles.

---

(1) Il y a aussi l'orthographe Clémenceau.

(2) On doit ces renseignements aux répertoires des Filles de la Charité et des Lazaristes. On a pu ainsi préciser, compléter, voire rectifier quant à l'orthographe, les quelques indications données par Pastours dans son *Histoire de la Ville de Cambrai pendant la Révolution*, tome I, p. 380.

Voici le texte intégral de cette lettre, conservée aux archives municipales. Il est, on s'en rendra aisément compte, intéressant à plus d'un point de vue :

*A Messieurs les Maire et officiers municipaux de la ville et cité de Cambrai.*

*Les Sœurs de la Charité résidentes en cette ville de Cambrai ont l'honneur de vous représenter très respectueusement, Messieurs, que le vingt-quatre novembre 1784, il leur avait été accordé par MM. du Magistrat et en vertu d'une autorisation de l'intendant une augmentation de cinquante florins par an à chacune des trois, parmi les suppliantes qui sont à la charge de la Ville en considération de la cherté survenue dans les denrées et des services sans nombre que les suppliantes rendent à l'humanité souffrante, si bien qu'au lieu de 150 florins qui d'abord leur avait été assuré pour l'hypothèque d'un bien aujourd'hui passé à l'hôpital général, elles jouirent dès lors de 200 florins de pension.*

*Les suppliantes voyant que nonobstant l'augmentation qui leur avait été accordée, elles ne pouvaient point encore fournir à leur subsistance à cause de la progression inouïe dans la cherté des denrées de première nécessité présentèrent de nouveau leur supplique à Messieurs du Magistrat le 5 décembre 1785 qui leur accordèrent, de l'approbation de M. l'Intendant une augmentation de quarante florins, si bien que leur pension a été fixée de ce moment à 240 florins dont 150 florins était payés à chacune d'elles trois par M. Lussiez, en sa qualité de receveur de l'hôpital général et 90 florins par M. Dumolinel. Qu'outre ce traitement il était encore payé chaque année aux suppliantes une somme de trois cents livres pour l'entretien et réparation de leur maison et il leur était fourni en sus leur provision de bois, charbon, chandelles, sel et savon.*

*Que les suppliantes, jusqu'à ce jour assistées par le chapitre et maisons religieuses de cette ville qui leur donnaient de l'argent et du blé pour les pauvres, n'ont jamais rien demandé à leur commune pour les drogues qu'elles procuraient aux malades de cette ville, mais si elles perdaient cette ressource, il leur deviendrait de toute impossibilité de pouvoir continuer à procurer les choses nécessaires aux malades sans une augmentation considérable de traitement avec d'autant plus de raison que depuis 1789 sur la demande de Messieurs des états qui leur ont alors donné une somme de six cents livres, les suppliantes ont ajouté aux secours qu'elles portaient aux malades des soins aux infirmes et femmes en couche auxquelles elles procurent du bouillon et du linge, ce qui est pour elles une augmentation de dépense conséquente.*

*Pour convaincre de l'impossibilité où sont les suppliantes de continuer à procurer les mêmes soulagements aux pauvres malades si, sans une augmentation de traitement, elles venaient à perdre les bienfaits des chapitres et maisons religieuses de*

cette ville, il suffira de faire connaître que les suppliantes consomment chaque année deux cent livres de miel, évalué année courante à dix patards, ce qui porte cent florins par an ; deux cent cinquante livres de sucre pour les sirops, à seize patards la livre, ce qui porte deux cent florins et pour les eaux vulnérables, elixire (3), injection et eau de vie canfré cinquante pots d'eau de vie à trois livres le pot, ce qui porte annuellement cent vingt florins. Tous ces objets réunis, formant une somme de 420 florins leur étaient procuré chaque année par les chapitres et maisons religieuses qui leur procuraient encore certaines sommes avec lesquelles elles acquittaient les mémoires des droguistes qui se montent, année commune, à une somme de six cent florins.

*Les suppliantes, toujours animées du désir d'être utiles aux pauvres malades de cette ville, osent se flatter, Messieurs, que vous voudrez bien leur en procurer les facilités en cherchant dans votre sagesse ordinaire les moyens que votre équité vous suggérera.*

*Sœur Devaux, Supérieure des Filles de la Charité de Cambrai.*

Cette requête se fonde tout à la fois sur l'accroissement continu du coût de la vie et sur la crainte de voir disparaître à bref délai les ressources provenant des libéralités des chapitres et des maisons religieuses. Et à ce propos, il ne faut pas oublier qu'on est en avril 1790. Or, deux mois plus tôt la Constituante a voté le projet Treilhard qui supprimait les Congrégations et ordres d'hommes et de femmes à vœux solennels, et à présent l'Assemblée se dispose à discuter le projet qui prendra le nom de Constitution civile du clergé ; et il apparaît déjà aux yeux exercés qu'elle supprimera très vraisemblablement les bénéfices sans charge d'âmes, c'est à dire donc les chapitres des cathédrales et des collégiales.

Par ailleurs cette requête dont on vient de rappeler la raison d'être, présente cet intérêt de nous faire connaître l'état financier de la communauté des Filles de la Charité de Cambrai et les dépenses diverses qu'elles devaient assumer.

Comment fut-elle accueillie par la municipalité de Cambrai ? En l'absence de tout document écrit, on ne le saurait dire avec certitude, mais des événements postérieurs dont on aura à parler plus loin donnent à penser qu'elle dut être l'objet d'un examen bienveillant.

Rien de spécial à noter, semble-t-il, depuis lors dans l'existence de la communauté des Filles de la Charité de Cambrai jusqu'au mois d'août 1792. Le 17 août 1792 l'Assemblée législative supprima les congrégations contemplatives et enseignantes de femmes, mais laissa subsister les religieuses consacrées au service des hôpitaux et autres établissements de charité. Nos reli-

(3) On respecte bien entendu l'orthographe du texte, d'un bout à l'autre du document.

gieuses purent donc rester à Cambrai, à condition bien entendu de prendre l'habit laïque, car, au lendemain du décret du 17 août, une loi vint abolir le costume religieux.

Les choses en étaient là quand, le 10 décembre 1792, en présence des retards que subissait le paiement de leur pension, et de la gêne qui en résultait pour elles, Sœur Devaux et ses consœurs adressèrent à la municipalité de Cambrai une requête conservée aux archives municipales et dont voici le texte intégral :

*Les Sœurs de Charité de Cambray sont au nombre de cinq. Leur pension est de 300 francs par tête. Trois sont à la charge de la ville ; les deux autres, à la charge de l'aumône Jonart.*

*Les pensions des trois Sœurs à la charge de la Ville sont payées pour une partie par le receveur de l'hôpital général depuis la réunion d'une grande partie des biens des pauvres au dit hôpital qui pour ces trois Sœurs paie 562 francs 10 centimes.*

*En conséquence d'une augmentation de deux suppléments ordonnés par délibération du Magistrat de la ville du 24 novembre 1784 et du 5 décembre 1785, autorisées et approuvées par l'intendant, le trésorier du domaine de la ville paye à ces trois Sœurs pour le dit supplément 337 francs 10, toujours six mois d'avance. Ces deux articles forment neuf cent francs, faisant à chacune des Sœurs trois cent.*

*Ces trois Sœurs n'ont rien touché de cette augmentation payable par la ville depuis le 15 janvier 1791 pour le semestre échu le 25 octobre 1790, n'ayant pu obtenir ce paiement plus tôt, quoique dans toutes les autres villes où pareil établissement a lieu l'on ait continué à payer les pensions d'usage comme il constate des certificats des économes receveurs et supérieurs des dits établissements des villes de Péronne, Saint-Quentin, Guise, Bapaume, Arras et Douay, qui sont en la possession de la Sœur Devaux qui offre de les exhiber toutes les fois et quantes elle en sera requise.*

*Plus, la ville de Cambray est d'usage de payer pour l'entretien de la maison des dites Sœurs chaque année 300 francs, sur laquelle somme elles font faire toutes réparations. Elles n'ont pas reçu depuis la Saint-Jean 1791.*

*Au résumé, il est dû par la ville de Cambray aux dites Sœurs, sçavoir :*

*1° Le supplément de pension de trois d'entre elles, à raison de 90 florins, ou 112 francs 10 centimes chacune par an, ce qui fait pour deux ans du 25 octobre 1790 à pareil jour 1792, 675 francs ;*

*2° Six mois du dit supplément, du 25 octobre 1792 au 25 avril 1793, la ville s'étant obligée à payer six mois d'avance, à 168 francs 15 ;*

*3° Pour les réparations de la maison d'année échue à la Saint-Jean 1792, 300 francs.*

*Total 1 143 francs 15.*

*Les dites Sœurs privées depuis si longtemps de ce revenu alimentaire, ont été obligées de faire des emprunts pour subvenir à leur subsistance et entretien. Elles ont la confiance de faire connaître leurs besoins aux citoyens le Maire et officiers municipaux de Cambrai, les priant de prendre en considération leur juste réclamation et d'en vouloir bien ordonner le payement.*

*A Cambrai, le dix décembre mil sept cent quatre-vingt douze, premier de la République Française.*

Cette requête bien claire, accompagnée de chiffres précis, fut examinée assez rapidement par la municipalité ; et voici le texte intégral de la décision qu'elle prit à son sujet le 6 janvier 1793 :

*« Vu la pétition qui précède (4) sans avoir égard à tout ce qui a pu être fait relativement aux traitements des Sœurs de Charité avant la Révolution, dont les résultats en supprimant les octrois ont ôté à la commune tous les moyens de faire face à ses engagements antérieurs,*

*Considérant que très utiles aux pauvres par la nature de leurs services toujours actifs, toujours louables, il importe aux intérêts de l'humanité souffrante de les conserver le plus longtemps possible et que pour atteindre à ce but désirable il faut au moins pourvoir à leur subsistance,*

*Considérant que la pénurie des finances de la commune est telle que le moindre sacrifice, quelque avantageux qu'il soit lui est absolument impossible,*

*Voulant néanmoins venir au secours des suppliantes dont les besoins sont aussi constans que leur utilité est notoire, et ce, en attendant que la Convention ait décrété un mode Général de procédure pour le soulagement des pauvres et des malades,*

*Le procureur de la commune oui en ses conclusions,*

*La municipalité ordonne au citoyen Bruneau Courtin de compter à titre de secours provisoire à la Supérieure des dames de Charité la somme de 750 livres laquelle lui sera allouée dans la dépense de son compte particulier en rapportant acte et quittance.*

*Fait à Cambrai, en la séance du conseil municipal le 6 janvier 1793, l'an premier de la République Française,*

*Guérin, Mabire, François, Douay, Durand, procureur de la commune,*

*Lallier, secrétaire ».*

Les sentiments de la municipalité de Cambrai sont des plus clairs : elle désire le maintien des Filles de la Charité et ne songe pas à s'en cacher.

Mais quelques mois plus tard, le 9 juin 1793, le département du Nord obligea les religieuses hospitalières à prêter le ser-

---

(4) Il s'agit bien entendu de la requête dont on vient de reproduire le texte.



ment de liberté-égalité sous peine de destitution. La plupart d'entre elles refusèrent de le faire ; et le 3 octobre un décret déclara toutes les réfractaires déchues de leurs fonctions et privées de toute pension. Or les Filles de la Charité de Cambrai furent des le début et demeurèrent jusqu'au bout des réfractaires. En conséquence, dans la seconde quinzaine d'octobre elles furent arrêtées et bientôt transférées à Compiègne (5). Elles y passèrent plusieurs mois ; et c'est seulement après thermidor que, libérées de prison, elles regagnèrent Cambrai.

Le 4 nivose an 3, trois d'entre elles, Anne Devaux, Marie-Jeanne Démoulin et Dorothee Clémanseaux (6) adressèrent au Directoire du district de Cambrai la lettre suivante (7).

*Citoyens administrateurs,*

*Nous, Sœurs ci-devant de la Charité, prions l'administration de nous remettre les papiers et titres que l'on a trouvé lors de notre sortie de notre maison pour le ci-devant Séminaire et ensuite pour Compiègne.*

*Depuis notre retour, nous sommes précairement chez des étrangers tandis qu'il ne tient qu'à l'administration de nous rendre les clefs de notre demeure. Cette marque de justice ne fera qu'accroître notre juste reconnaissance.*

*Salut et fraternité.*

Au reçu de cette lettre, dès le 6 nivose, les administrateurs demandèrent aux « ci-devant Sœurs de la Charité » pourquoi elles désiraient rentrer en possession des titres auxquels elles faisaient allusion. Elles répondirent immédiatement en ces termes :

*Nous ci-devant Sœurs de la Charité croyons avoir des prétentions sur la maison. C'est pour cette cause que nous prions l'administration de nous donner les titres, afin de faire valoir nos droits.*

Le 9 nivose les administrateurs au directoire du district de Cambrai portèrent l'arrêté suivant (8) :

*Vu par nous, administrateurs composant le Directoire du district de Cambrai la pétition des ci-devant Sœurs de la Charité, tendant à retirer du Musée les titres qui ont été trouvés*

---

(5) Sur tout ceci, voir Pastoors : *Histoire de la Ville de Cambrai pendant la Révolution*, tome 1, p. 380 et 381, et surtout Peter et Dom Poulet : *Histoire religieuse du département du Nord pendant la Révolution*, tome 1, p. 318 et 319.

(6) Comment expliquer l'absence de la signature des deux autres Sœurs ? Peut-être moururent-elles à Compiègne. Les répertoires de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité ne mentionnent ni la date, ni le lieu de leur décès.

(7) Pastoors l'a reproduite au tome I de son *Histoire de la Ville de Cambrai pendant la Révolution*, page 381.

(8) Pastoors ne fait nulle mention de cet arrêté.

*chez elles afin de pouvoir faire valoir les droits qu'elles prétendent avoir,*

*Où l'agent national, Nous administrateurs susdits avons arrêté et arrêtons que le citoyen Lefebvre se transportera au Musée à effet d'y retirer les titres provenant de la ci-devant maison de la charité et les transporter au 5<sup>e</sup> Bureau pour, après inspection prise, être remis aux ci-devant Sœurs de la charité, s'il y a lieu.*

*Cambrai, le 9 nivôse l'an 3 de la République une et indivisible.*

Les titres furent-ils remis aux intéressés ? On l'ignore, car ici s'arrêtent les renseignements que l'on a pu recueillir sur l'histoire des Filles de la Charité de Cambrai pendant la Révolution.

Les répertoires de la Congrégation de la Mission et des Filles de la Charité nous disent qu'Anne Devaux mourut à Cambrai, mais ils n'indiquent pas à quelle date. Ils nous apprennent qu'après la Révolution Marie-Jeanne Démoulin fut attachée à la maison d'Autun et mourut le 22 décembre 1822, âgée par conséquent de 73 ans. Sans indiquer la date et le lieu de décès de Suzanne-Dorothée Clémenseaux ils nous font savoir qu'après la Révolution elle fut employée successivement à Bordeaux, puis à Narbonne et enfin à Nîmes. Enfin, ils ne disent rien des Sœurs Bulte et Bêret pour la période qui suit leur départ de Cambrai pour Compiègne à l'automne de 1794.

Maurice CHARTIER.



## LE BIENHEUREUX JUSTIN DE JACOBIS

*Préfet apostolique d'Ethiopie*(\*)

(*Annales* 1960, t. 125, pp. 300-308)



### DÉPART ET VOYAGE VERS L'ETHIOPIE

*Civitavecchia*, 24 mai 1839. — *Adoua*, 29 octobre 1839

#### I. — CHOIX DE M. DE JACOBIS.

Au début de septembre 1838, M. Vito Guarini, Procureur général de la Mission auprès du Saint-Siège, écrivit à M. Durando, Visiteur de Turin, ainsi qu'à M. de Jacobis, Supérieur de la *Casa dei Vergini*, à Naples, pour leur proposer la Mission d'Ethiopie. Tous deux répondirent le 19 septembre, M. Durando tout en ne refusant pas de partir, exposait diverses difficultés spécialement son âge (38 ans) et sa santé précaire ; sa réponse

---

#### (\*) Abréviations.

*Acta* = Acta S. Congregationis de Propaganda Fide (année et numéro de la feuille). Archives de la Propagande à Rome.

*Annales C.M.* = Annales de la Congrégation de la Mission (volume, année et page) 95, rue de Sèvres, Paris.

*A.P.F.* = Archives générales de la Sacrée Congrégation de Propagande Fide, Rome.

*Giornale* = Journal Manuscrit du bienheureux Justin de Jacobis (volume et page). Archives de la Congrégation de la Mission, 95, rue de Sèvres, Paris.

*Lett. Decr.* = Lettere e Decreti della S. Congregazione e Biglietti di Mons. Segretario (année et feuille). Archives de la Propagande, Rome.

*Lett. Mss.* = Lettres Manuscrites de Mgr de Jacobis (volume et numéro des lettres). Archives de la Congrégation de la Mission, 95, rue de Sèvres, Paris.

*Mss. Orient.* = Manoscritti Orientali (volume et page). Bibliothèque Nationale Centrale, Rome.

*Propagande* = S. Congrégation de Propaganda Fide.

*Recueil* = Recueil des principales circulaires des Supérieurs généraux de la C.M. (tome et page), 95, rue de Sèvres, Paris.

*S.O.R.* = Scrittura Originali Riferite nelle Congregazioni Generali (volume et feuille). Archives de la Propagande à Rome.

*S.R. Etiopia* = Scrittura Riferite dei Congressi — Etiopia, Arabia, Socotra (volume et feuille). Archives de la Propagande, à Rome.

*Udienze* = Udienze di Nostro Signore (volume, année et page). Archives de la Propagande, à Rome.

parut négative (1). M. de Jacobis, lui, était prêt à partir, à condition qu'il y fût dûment et explicitement autorisé par le Supérieur général (2).

Il semble qu'en octobre de cette même année 1838, le Cardinal Franzoni, Préfet de la Propagande, s'étant rendu à Naples pour certaines affaires, descendit aux *Vergini* où M. de Jacobis était Supérieur local : ils ont certainement parlé de la Mission éthiopienne (3). Le 8 novembre, Mgr le Secrétaire écrit une lettre au Supérieur général, en termes qui n'admettaient pas un refus (4) et donnait l'impression que même M. de Jacobis avait suivi la tactique du fait accompli. Il ne restait au Supérieur général qu'à accepter, comme en effet il le fit par sa lettre du 30 novembre (5), où il priait d'attendre quelque temps, pour qu'il ait la possibilité de remplacer convenablement M. de Jacobis et de trouver un autre sujet ayant les qualités requises pour

(1) S.R. Etiopia 3, 629 ss. ; S.R. Etiopia 3, 628.

(2) S.R. Etiopia 3, 624. Une autre fois déjà « pour certaines voix, je ne saurais dire, de cette indue promotion, qu'ils ne cessent de faire courir sur mon compte » il s'était senti poussé à demander au Supérieur général d'être envoyé dans la Mission d'Algérie. Mais il lui fut répondu, que pour cette Mission il ne devait pas y penser et, que s'il eut eu des signes certains de sa nomination probable à un évêché il vaudrait mieux de se rendre en France, parce qu'il était préférable pour la Congrégation de l'avoir conservé dans les Missions étrangères que perdu à Naples. « Quand donc vous trouverez les moyens de me faire obtenir les dues permissions de notre Supérieur général, sûr alors de la volonté de Dieu, je volerai, confiant sur ses puissants secours, à répandre encore quelques gouttes de sueur sur ces arènes africaines ».

(3) Je n'ai pas trouvé de documents qui prouvent ce fait, mais toutes les vies du bienheureux le rapportent. LARIGALDIE, *Héraut du Christ, Le vénérable Justin de Jacobis Prêtre de la Mission, Premier Vicaire Apostolique de l'Ethiopie, d'après des documents inédits*, Paris, 1910, p. 57. S. ARATA, C.M., *Abuna Jacob*, Roma 1934 (2<sup>e</sup> édit., 1939), p. 61, 119-120 ; S. PANE, C.M., *Il Beato Giustino de Jacobis*, Napoli 1949, p. 117.

(4) Voici la traduction de la lettre (Lett. Decr. 1838, 1195) : « La Sacrée Congrégation de la Propagande qui a maintenant une particulière sollicitude pour la Mission naissante de l'Ethiopie, se réjouit d'avoir trouvé en M. de Jacobis membre de cette respectable Congrégation, et maintenant habitant à Naples, un sujet apte à en occuper la Préfecture. Pour pouvoir l'envoyer sans retard, il ne vous reste mon Révérend Père qu'à m'en faire avoir l'habituelle obédience ; elle satisfera le Missionnaire qui a manifesté son intention d'attendre votre consentement pour sa nouvelle destination. Pour subvenir à la grande nécessité de cette Mission, je vous prie de présenter à la S.C., au moins pour le moment, un autre sujet ayant les qualités requises qui soit en état d'entreprendre bientôt le même voyage. Le soin particulier que vous démontrez pour la propagation de notre sainte Foi, tant conforme à l'esprit de l'Institut, n'atteste que volontiers vous vous prêtez aux désirs de la S.C., sur l'un et l'autre point. En vous priant d'agréer les sentiments de ma particulière estime, etc... ».

(5) S.R. Etiopia 3, 642.

être envoyé en mission. Dans la lettre circulaire du 1<sup>er</sup> janvier 1839 (6), le Supérieur général annonçait à toute la Communauté l'acceptation de la nouvelle Mission, sans donner de détails sur les Missionnaires qu'il aurait envoyés.

Sur ces entrefaites, M. de Jacobis par voie indirecte, apprit que la Propagande l'avait demandé au Supérieur général pour la Mission d'Ethiopie et que cette requête avait été acceptée. Le 19 janvier 1839 (7), il écrivit à M. Guarini pour savoir si cela était exact, et en même temps :

*« Pour vous prier de vous employer à détruire la prévention, que ce fait aurait pu provoquer dans l'esprit de Notre Très Honoré Père ; c'est-à-dire le doute que je ne sois pas attaché à sa suprême autorité au regard de la réalisation de mes destinées, ainsi qu'à la complète dépendance à ses ordres ».*

Le 20 janvier M. de Jacobis reçut, semble-t-il, des lettres de Rome et de Paris, envoyées par M. Guarini, auxquelles il répond le 21 janvier s'excusant du délai dû « au mauvais temps qui retarda le courrier » (8). Probablement on lui disait de se préparer et de venir au plus tôt à Rome, si possible avec un confrère.

## II. — PRÉPARATIFS POUR LE DÉPART.

*Affaires de famille.* — M. de Jacobis répondait à M. Guarini :

*« Les affaires de famille que je n'ai pu mettre en ordre jusqu'à présent, me demandent un peu de temps, et même si je ne voulais pas y penser, les difficultés que j'ai pour trouver un confrère, sans que ce dernier soit désigné par le Supérieur général, me semblent bien grandes et demandent un peu de temps pour être surmontées. En tous cas, ajoutait-il, je viens à Rome et au plus tôt si Dieu le veut, et j'y viendrai seul, si le confrère devait ne pas y être ».*

Les affaires de famille qui le retenaient à Naples, consistaient en une querelle « qui menaçait le résidu de la propriété de la famille » (9), querelle qu'il semble avoir réussi à résoudre, pouvant écrire que « il n'y avait rien à craindre ».

---

(6) *Recueil des principales Circulaires*, vol. 2, p. 501 : « Une nouvelle portion du champ du Père de famille va nous être contée dans le Levant. Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande vient de nous annoncer que le Souverain Pontife a jeté les yeux sur notre petite Compagnie, pour lui confier la Mission d'Ethiopie. Plein de reconnaissance pour ce nouveau témoignage de la bienveillance du père commun des fidèles, nous nous sommes empressés de lui offrir l'hommage de notre soumission et de notre dévouement pour cette nouvelle entreprise. Nous espérons, sous peu, voir partir plusieurs de nos confrères de Naples pour cette contrée, où il paraît facile d'obtenir des fruits abondants de salut ».

(7) Lett. Mss. 2, 137.

(8) Lett. Mss. 2, 138.

(9) Lett. Mss. 2, 140.

M. de Jacobis avait aussi un patrimoine personnel, avec lequel il avait été ordonné, et de celui-ci il ne crut pas opportun de disposer au moment de son départ de Naples, surtout pour le fait, que l'on parlait encore de le nommer évêque (10).

En 1841, venu à Rome, il demanda que son patrimoine fût dégagé et remplacé par le *titulus missionis*. Le Pape accorda : *benigne annuit pro gratia*, dans son bref du 11 octobre 1841 (11).

En 1845, surgit une contestation au tribunal civil de Naples, qui exigeait, pour déclarer libre le patrimoine, un certificat qui attestait que la substitution avait été faite. Par l'intermédiaire du Nonce Apostolique de Naples, Mgr Antoine Garibaldi, le frère de notre Justin, Antoine de Jacobis, demandait à la Propagande ce certificat (12). La Propagande répondait le 14 novembre 1845 (13), que dans l'A.P.F. il n'y avait aucun mémoire de l'instance de M. Justin de Jacobis en 1841 ni d'un rescrit analogue. Mais, reconnues l'authenticité du bref et l'honnêteté de M. de Jacobis, on ne comprenait pas les doutes du tribunal civil.

*A Rome.* — Le 4 février 1839 (14), M. de Jacobis partait de Naples et se rendait à Rome, pour prendre des accords avec la Propagande. Ceci étant traité, il eut la chance d'y trouver M. Antoine d'Abbadie, arrivé d'Ethiopie dans les premiers jours de février. Parti d'Adoua, à la fin de juillet de l'année précédente avec trois Ethiopiens, il portait les dernières nouvelles de l'Ethiopie et des précieuses lettres de M. Sapeto. Au Caire, il avait trouvé 200 thalers pour M. Sapeto, il en avait déduit 150 pour les dépenses soutenues au moment du voyage en Ethiopie, et les 50 autres il les lui avait fait parvenir par voie sûre (15). D'Alexandrie, il s'était embarqué, le 30 décembre 1838, à bord d'un vapeur anglais et il parvenait à Civitavecchia dans les

---

(10) « Mon patrimoine et tout ce qui pourrait m'appartenir reste parfaitement dans le même état dans lequel il est resté jusqu'à présent. Je n'ai disposé de rien. Je dois rester quelque temps à Rome, et il se pourrait faire qu'entre temps, il advienne quelque nomination d'évêque que l'on disait imminente pour les diocèses vacants de ce Royaume « de Naples » qui ne m'oblige à rester encore en Europe. Le digne Mgr Paglia, et le Ministre d'Andrea pourraient se mettre en branle à cet effet. Pour ces motifs que je n'ai dit qu'à vous, et quant à d'autres il me convient ne rien donner et ne renoncer à rien ». Ainsi écrivait-il de Rome, le 11 février 1839 (Lett. Mss. 2, 140) à sa pénitente Dame Hélène dell'Antoglietta des Marquis de Fraggagnano. Certainement cela n'est pas le M. de Jacobis de 1849 qui, plus d'un an, résistera aux instances qui lui seront faites de se laisser consacrer évêque.

(11) S.R. Etiopia 4, 478. M. de Jacobis par sa lettre du 16 septembre 1841 (Lett. Mss. 2, 183 et 185) avait chargé M. Vito Guarini de traiter à Rome l'affaire de son patrimoine pour le rendre libre et le remettre ainsi aux parents.

(12) S.R. Etiopia 4, 477 et 478.

(13) Lett. Decr. 1845, 732.

(14) Lett. Mss. 2, 139 ; le *Giornale* 3, 304, dit *cinq* février.

(15) S.R. Etiopia 3, 632 ss. ; S.R. Etiopia 3, 633.

premiers jours de février 1839. De là il s'était mis en route vers Rome en diligence, mais à peine sorti de Civitavecchia, il fut assailli par des brigands qui lui volèrent de l'argent, deux boussoles, des vêtements et des manuscrits de valeur (16). La police fit de suite son devoir, mais on ignore si elle arriva à récupérer les objets volés.

M. d'Abbadie était venu à Rome, non seulement pour donner des nouvelles de l'Éthiopie, mais pour présenter au Saint-Père le moine Walda Kyros, qui apportait un message verbal d'hommages de la part de l'*Etcéghiè* (17). Le 18 février, après le Consistoire, le Pape les reçut en audience, présentés par Mgr le Secrétaire de la Propagande (18). Le jour précédent, le Pape avait décoré de l'Ordre de Saint-Grégoire le Grand (19), M. Antoine d'Abbadie et le frère Arnaud ; décoration qui avait été demandée par M. Sapeto en signe de reconnaissance pour l'assistance prêtée dans la fondation de la Mission d'Éthiopie (20). Les deux brefs, contenant la concession de la décoration, furent expédiés le 7 mars (21) à l'Internonce Apostolique à Paris, Mgr Antoine Garibaldi, pour les remettre à Antoine d'Abbadie pour lors en France. L'Internonce répondait le 20 mars en disant les avoir transmis (22) et, le jour suivant, M. d'Abbadie envoyait ses remerciements (23).

*Tourment intime.* — La coïncidence de l'arrivée d'Éthiopie d'Antoine d'Abbadie avec la présence à Rome de M. de Jacobis fut certainement providentielle, mais l'âme délicate de ce dernier n'était pas tranquille. Déjà auparavant, lorsqu'on lui demanda de partir pour l'Éthiopie, bien que content de satisfaire son désir, plusieurs fois contrarié, d'aller dans les missions étrangères, il manifesta son regret que cette offre lui fut venue de la Propagande et non du Supérieur général (24). Par surcroît, avoir donné son consentement, bien que conditionné à celui du Père général, sans l'avoir auparavant consulté, lui était une épine au cœur ; il craignait que le Supérieur général ait pu

(16) S.R. Etiopia 3, 652 s. ; 3, 656.

(17) S.R. Etiopia 3, 346 ss.

(18) S.R. Etiopia 3, 654.

(19) Udienze 91 (1839), 136 ss.

(20) S.R. Etiopia 3, 612 ss. ; 2, 616.

(21) Lett. Decr. 1839, 192.

(22) S.R. Etiopia 3, 662.

(23) S.R. Etiopia 3, 664 s.

(24) « ... Seulement j'aurais désiré, que cette demande me vienne, non de la Propagande, mais du Supérieur, auquel j'ai fait vœu d'obéir ; bien que l'autorité de l'Eminentissime Préfet de cette illustre Congrégation fût très grande, il me semblait que ce serait presque une apostasie de ma Congrégation, si j'avais répondu à un autre appel qu'à celui de Notre Très Honoré Père. Ces considérations refrénèrent tellement les brûlants désirs, que par écrit et de vive-voix j'étais décidé à dire : Eminence, je pars, mais seulement quand les ordres me seront communiqués par Paris » (Lettre de M. de Jacobis à M. Guarini, 19 janvier 1839, Lett. Mss. 2, 137). Quelle différence entre cette façon d'agir et celle de M. Sapeto !

conserver quelque prévention pour ce fait, car Justin était respectueux de son autorité, voulant totalement dépendre de ses ordres. Tandis que M. de Jacobis était angoissé par ces pensées, à Paris, la demande presque péremptoire de la Propagande avait l'air d'un fait accompli, et donc, bien que l'on répondit à la Propagande une belle lettre d'acceptation, à M. de Jacobis on écrivait dans ces termes :

*« Qu'il devait aller jusqu'aux extrémités de l'Afrique parce que cela avait été demandé par la Propagande et à la Propagande on l'a cédé pour ne pas s'opposer à des ordres tellement « respectables » et de plus : qu'il doit partir s'il veut ; et se déterminant à partir, qu'il se mette d'accord avec la Propagande quant à l'époque, et pour tout le reste » (25).*

Par ces paroles se dévoile la contrariété des Supérieurs, et le peu de cas qu'ils faisaient d'une œuvre aussi importante et sérieuse qui semblait être acceptée capricieusement par M. de Jacobis. Celui-ci, désireux d'aller en Ethiopie « avec l'espoir d'être envoyé par Dieu et avec l'assurance de l'être par Notre Très Honoré Père », lut et relut ces mots ; ils lui semblèrent « plus durs que la mort » et alors, dans la lettre qu'il écrivit le 28 janvier 1839 (26), semble-t-il à M. Fiorillo, Assistant général, il donne libre cours à sa grande douleur :

*« Je sais que par ces mots, on veut me dire, que le chagrin de Notre Très Honoré Père est si grand pour ce qui concerne ma conduite en cette affaire, qu'il ne veut plus me considérer comme sien ; et que la Propagande d'ores et déjà serait mon guide ; qu'il me croit digne d'être accablé par ce terrible blâme ; pourtant, si cela n'était pas vrai, avec quel cœur il pourrait souffrir que je parte sans qu'il me donne les normales instructions, sans m'assurer qu'en quelque lieu où je doive vivre, même pour une heure seulement je devrais toujours être considéré comme son fils et fils de la Congrégation ? Pourquoi m'abandonner sans souci à une Congrégation qui, comme celle de la Propagande, je dois vénérer certes, mais non reconnaître pour ma Mère ? Pourquoi m'abandonner à une Congrégation, au Cardinal Préfet de laquelle au moment qu'il me demandait pour l'Ethiopie je répondis ferme : J'irai, mais envoyé par mon Général, mais sous ses ordres, et jamais par personne autre ? Il se déclara content de mes protestations qui sont bien connues de M. Guarini, que je priais de faire connaître à Monsieur Notre Très Honoré Père. J'espérais qu'il eût fait, et dans cette certitude, je m'abstins d'écrire comme j'aurais dû faire. Qui pourra se rendre compte de la peine dans laquelle je me vois livré ? Je prie Dieu humblement qu'il en préserve les autres, et je vous prierai, mon révérend Père, de ne rien dire à Notre Très Honoré Père afin qu'il ne ressente la moindre amertume, si je ne devais vous assurer que je ne résiste pas à la douleur, en pensant d'être envoyé dans une Mission qui ne soit de la Congrégation, et*

(25) Lett. Mss. 2, 138 b.

(26) Lett. Mss. 2, 138 b.



*d'être sous l'autorité des Officiers de la Propagande, et de ne pas être avec mes confrères ; cette crainte me tue. Je pars immédiatement pour l'Éthiopie, je pars en n'importe quel autre lieu, pourvu que je sois envoyé par la Congrégation, pourvu que je sois envoyé par Notre Très Honoré Père. Je dois avouer, que lorsqu'on me parla de cette Mission, par le désir d'y être destiné, et par la crainte que en écrivant le premier il ne s'en serait rien conclu, je me contentai de protester clairement et plusieurs fois que : devant partir, je mettais comme condition que je ne partirai que sous la dépendance de Notre Très Honoré Père. Heureux de n'avoir en rien compromis ma conscience, je m'abstins de vous prévenir de ce dont il s'agissait, et en cela j'ai mal fait, et je l'avoue je mérite une grande punition : qu'on me la donne, je l'accepte volontiers, pourvu que ce ne soit pas celle d'être chassé de la Congrégation. En cette Mission, j'aurai besoin de l'assistance de notre Saint, et n'étant plus son fils, avec quelle confiance je pourrais l'invoquer ? je me consolai à la pensée que l'Afrique étant une terre baignée par les sueurs de tant de Missionnaires, et le sang de MM. Le Vacher, Montmasson et Francillon, j'aurais pu les invoquer comme confrères. Et maintenant ce réconfort m'est enlevé !*

*« Je proteste donc, que je n'ai jamais demandé d'aller en Éthiopie sous la seule dépendance de la Propagande ; que si cette Mission n'est pas approuvée par le Supérieur général, je me refuserai toujours à la Propagande ; et j'espère de le faire sans compromettre en rien l'honneur de la Congrégation, ni la parole du Très Honoré Père. Que l'on me parle clairement ; s'ils veulent vraiment et librement que je parte, je partirai, mais toujours en Missionnaire ; s'ils n'acceptent pas cela, je les prie, par amour de Notre-Seigneur Jésus-Christ de me parler clairement, car j'ai la possibilité de me refuser sans compromettre personne ».*

Dès lors M. de Jacobis voyait, comme il dit, « en toute cette affaire, beaucoup de ténèbres et aucune lumière » (27). Les dispositions des Supérieurs quelque peu déguisées, lui faisaient comprendre, que lui seul devait examiner la question de façon qu'il assume toute la responsabilité. Mais il avoua humblement que pour cela il n'était guère habile, et que s'il s'en fut occupé, il aurait fait de grandes sottises, surtout si à cause de la hâte excessive, on ne lui eut pas donné le temps pour tout peser et examiner.

A Paris. — A Rome, après avoir pris conseil de Mgr Cadolini, secrétaire de la Propagande, et du Cardinal Préfet Franzoni, et à la suite de la bienveillante exhortation du Pape, auquel ils avaient soumis la question, il avait décidé de se rendre à Paris auprès du Supérieur général pour recevoir les nécessaires instructions et lui soumettre les importantes questions sur la Mission d'Éthiopie (28).

(27) Lett. Mss. 2, 138.

(28) Lett. Mss. 2, 140 b.

A la fin de février, après avoir pris quelques leçons d'arabe qu'un certain M. Tommaso lui donna, ainsi qu'à son confrère, M. Luigi Montuori (29), désigné lui aussi pour l'Ethiopie, il partit pour Paris avec M. d'Abbadie et deux Ethiopiens. Le moine Walda Kyros (30) resta au Collège de la Propagande. Ils s'embarquèrent à Civitavecchia pour Marseille, faisant escale à Livourne, où M. de Jacobis put descendre du vapeur français et aller dire son bréviaire à la Cathédrale. A Marseille, ils s'arrêtèrent trois jours pour débrouiller les affaires de M. d'Abbadie, puis en diligence se dirigèrent sur Lyon. Ils se rendirent de suite au Conseil de l'Œuvre de la Propagation de la Foi où ils furent admis à une Session qui leur était destinée, dans laquelle M. d'Abbadie toucha tous les assistants par le récit de ses aventures, et les bonnes dispositions des Ethiopiens envers la religion catholique. M. de Jacobis put ainsi connaître les

---

(29) M. LUIGI MONTUORI naquit à Praiano (Province de Salerne, diocèse d'Amalfi) le 17 octobre 1798, entra dans la Congrégation de la Mission le 28 septembre 1816, émit les Vœux le 13 décembre 1818 et fut ordonné prêtre le 21 septembre 1822. De 1823 à 1826 il prêcha beaucoup de missions avec M. de Jacobis dans les diocèses de Oria et de Lecce. Puis de la Maison de Oria, il passa à celle de Bari où il resta jusqu'au 2 novembre 1834, moment où il fut destiné à la *Casa dei « Vergini »* à Naples. Ici il se retrouva encore avec M. de Jacobis dans les divers ministères jusqu'à ce que le 4 mars 1839 il partit pour Rome destiné à la Mission d'Ethiopie. Il travailla admirablement dans la Mission, d'abord à Gondar, ensuite, chassé de l'Ethiopie par l'excommunication de l'Abouna Salama, à Khartoum, où il fonda une nouvelle Mission le 20 mai 1842, aidé par M. Blondeel, Consul général de Belgique en Egypte. A la fin de 1844, il partit pour rentrer en Ethiopie. Il travailla pour persuader Sahla-Sellassié et Ras Ali de demander à Rome un Abouna Catholique et avec cette idée, il dépassa les limites, et ainsi il risqua de se mettre en opposition avec ses autres confrères. Pour faire approuver son idée, il se rendit à Rome en 1848, tandis que d'autre part M. de Jacobis y envoyait M. Biancheri afin que la Propagande put examiner attentivement la chose et considérer les divers avis. M. Montuori ne revient plus en Ethiopie. M. de Jacobis avait manifesté ce désir à la Propagande uniquement pour le plus grand bien de la Mission de laquelle il était chargé (cfr. Lettre de M. de Jacobis au Cardinal Prefet en date du 13 août 1848, S.R. Etiopia, 5 : le numéro de la feuille n'y est pas). Je n'ai pu trouver de ses nouvelles après son départ de l'Ethiopie, excepté la date de sa mort, 8 mai 1856 ou 1857. M. SAPIET (*Viaggio e Missione Cattolica fra i Mensa i Bogos e gli Habab*, Roma 1857, p. 468, n. 33) dit : « ...Mon ami Montuori, mort le 8 mai à Naples de l'année courante... » il semble par ces mots que l'année exacte de sa mort soit 1856, parce que le 1<sup>er</sup> janvier 1857 cet ouvrage a été dédié au Cardinal Barnabò, et on suppose que l'ouvrage était écrit avant la dédicace. Mais le Père GIMALAC (dans *Revue d'Histoire des Missions*, 9, (1932), p. 132), écrit : « M. Montuori usa prématurément ses forces, il a contracté, dit Mgr de Jacobis, une faiblesse chronique à l'épine dorsale qui l'oblige souvent à marcher courbé. Il fut placé à la Maison des Prêtres de la Congrégation de la Mission, à Naples, et y mourut en 1857, âgé de 59 ans ».

(30) S.R. Etiopia 3, 664 s.

membres du Conseil et en particulier le Président, Comte de Verne, dont il remporta une excellente impression.

Vers le 12 ou 13 mars 1839 (31), ils arrivèrent à Paris, c'est-à-dire après quinze jours du départ de Rome. M. de Jacobis y resta environ vingt jours durant lesquels, en parlant avec le Père général M. Nozò, il put dissiper tous les malentendus et reçut les instructions nécessaires. On envisagea aussi d'établir les Filles de la Charité en Ethiopie, question déjà soulevée par M. Sapeto et traitée par la suite bien des fois dans la correspondance de M. de Jacobis, « mais à tous il a semblé que le temps de penser à pareille entreprise n'était pas encore arrivé » : il fallait d'abord se rendre sur place et considérer prudemment la chose (32). M. de Jacobis fit une excellente impression aux Missionnaires et aux Filles de la Charité. Ainsi M. Etienne écrivait à M. Guarini :

*« Nous avons tous été embaumés par le parfum de ses vertus, et avons confiance que le Seigneur bénira son entreprise. Nous ferons ce qui sera possible pour l'aider dans son travail, et le mettre en condition de faire du bien »* (33).

En attendant, M. d'Abbadie, désireux de se procurer les instruments nécessaires à ses recherches scientifiques, agissait auprès des Ministères compétents, afin que les communications avec l'Ethiopie soient rendues fréquentes et durables ; pour cela il obtint même une audience de la Reine de France (34). Ses démarches étaient entravées par la crise ministérielle qui ne lui permit pas de conclure jusqu'à l'élection des Ministres (35). En tout cas, M. d'Abbadie et M. de Jacobis étaient décidés à

---

(31) Le récit du voyage de Rome à Paris est contenu dans une lettre écrite de Paris par M. de Jacobis le 15 mars 1839 (Lett. Mss. 2, 143). Ce qui est dit de la visite à Lyon au Conseil de la Propagation de la Foi est intéressant. Il y eut une séance tout exprès, dans laquelle M. d'Abbadie émut tous les assistants avec le récit de ses aventures, et des heureuses dispositions des Ethiopiens à embrasser la vraie foi. « Les origines de cette institution admirable m'étaient complètement inconnues. Mais maintenant, je puis vous assurer, que la première idée est due à Mgr Du Bourge (sic), qui était Evêque en Amérique ; et puis, qui l'ont développée... et propagée sont, à peu près tous ceux qui constituent actuellement le Conseil de la Propagation de la Foi à Lyon. Quels hommes admirables, ce Comte Vernand (?), par exemple, si je ne me trompe, actuel Président, ce Comte Dercule (?), ce Monsieur Didier Petit. Chaque session s'ouvre avec la prière, et avec la prière faite tous ensemble, elle se termine, et pendant la session, ils s'enflamment de cette foi qui est alimentée par la prière ».

(32) Lett. Mss. 2, 142.

(33) ARATA, p. 65.

(34) S.R. Etiopia 3, 664 s.

(35) S.R. Etiopia 3, 666 s. Le Ministère présidé par M. Louis Matthieu Molé donnait sa démission le 22 janvier 1839, mais restait en fonction jusqu'à la convocation de la nouvelle Chambre et donc jusqu'à l'élection des nouveaux Ministres, qui se fit le 31 mars 1839. Le Président du Conseil fut nommé seulement le 12 mai, c'était Nicolas Soult, duc de Dalmatie.

partir au plus tôt pour venir en aide à M. Sapeto, qui était arrivé à un tel point de misère, de devoir vendre ses habits pour vivre (36).

De Paris, M. de Jacobis écrivait à M. Guarini, lui disant que si tout allait bien il se mettrait en route le jeudi 4 avril. Voulant passer par Turin et Gènes au lieu de Marseille, il le pria de lui faire parvenir un laissez-passer, car il était chargé de livres (37). A Turin, il s'arrêta chez les Missionnaires, et M. Durando lui fit lire une lettre de M. Sapeto dans laquelle il parlait de la maladie qu'il avait déjà contractée (38).

*De nouveau à Rome.* — Le 26 avril, M. de Jacobis se trouvait à Rome et le 4 mai il écrivait à M. Etienne, lui disant que les affaires avec la Propagande étaient presque terminées. Il lui faisait remarquer, que la détermination de la Propagande de ne pas assujettir le Préfet Apostolique d'Ethiopie à la juridiction du Vicaire Apostolique d'Egypte était très importante (39). Cette détermination avait été prise dans la Congrégation générale de Propagande du 22 avril, dans laquelle avait été décidée l'érection du nouveau Vicariat Apostolique d'Egypte, qui comprenait tout le territoire d'Egypte et d'Arabie, et à la tête duquel venait d'être élu le Père Perpetuo Guasco de Solero, alors Custode de la Terre Sainte (40). Le Saint-Père ratifia la décision le 5 mai (41).

A Rome, M. de Jacobis retrouva M. Montuori qui avait fait de notables progrès dans l'étude de la langue Arabe et Ethiopienne, et certainement lui aussi reprit l'étude interrompue par le voyage à Paris. Il insista auprès de la Propagande pour avoir d'amples facultés et des moyens suffisants pour être généreux et faire des dons en Ethiopie ; et en attendant il reçut de M. Etienne le passeport français, une lettre de recommandation pour le Consul de France à Alexandrie tandis que nombre d'effets pour la Mission étaient arrivés à Civitavecchia, *via Marseille*.

Tandis qu'à Rome on organisait le départ des nouveaux Missionnaires, on cherchait dans la mesure du possible de venir en aide et d'encourager M. Sapeto resté seul, pauvre et malade, dans l'impossibilité de demeurer encore en Ethiopie, et dans l'impossibilité d'en revenir. En février (42) on lui avait fait dire de persévérer dans son zèle sans se laisser décourager par les difficultés, ni influencer par ceux qui lui disaient de quitter

---

(36) S.R. Etiopia 3, 640. Sur sa triste situation, il en parle aussi en une lettre écrite à M. d'Abbadie le 23 novembre 1838, citée en S.R. Etiopia 3, 664 s.

(37) Lett. Mss. 2, 144.

(38) Lett. Mss. 2, 161 ; S.R. Etiopia 3, 704.

(39) Lett. Mss. 2, 146.

(40) GOLUBOVICH, *Serie cronologica dei Superiori di Terra Santa*, Jerusalem, 1898, p. 111-112.

(41) Acta 1839, 85.

(42) Lett. Decr. 1839, 108.

l'Ethiopie, car sous peu allaient arriver des compagnons. En mars (43) on lui annonçait l'arrivée à Rome de M. d'Abbadie, et l'excellente impression produite en tous par le zèle dont celui-ci était animé. Bientôt avec M. d'Abbadie devaient partir les nouveaux Missionnaires et on le pria d'envoyer les nouveaux manuscrits liturgiques et ses mémoires à la Propagande. En avril (44), une nouvelle subvention de cent écus lui fut envoyée, en suite de l'arrivée à Rome de ses lettres du mois de novembre, dévoilant la tragique situation dans laquelle il se débattait. Cependant M. Sapeto reçut les patentes de Missionnaire et les premières lettres seulement le 1<sup>er</sup> juin 1839, à sa grande consolation et avec le désir de voir bientôt ses nouveaux compagnons (45).

### III. — DE ROME A ADOUA.

M. de Jacobis et M. Montuori furent reçus par le Pape avant de quitter Rome : « Avant de partir, le Pape lui-même nous bénit comme ses propres prêtres envoyés en Ethiopie » (46).

*Départ de Civitavecchia.* — Après les achats nécessaires et l'expédition des bagages, M. de Jacobis et M. Montuori s'embarquèrent le 24 mai 1839 sur le vapeur français *Sésostris*, en compagnie de confrères français (trois Antoine) qui se rendaient en Syrie, à savoir M. Antoine Poussou, Préfet Apostolique de la Mission en Syrie, M. Antoine Reygasse avec le frère Antoine Martin. Ces deux derniers devaient décéder à Tripoli les 17 et 18 novembre 1876 ! M. de Jacobis avait été nommé Préfet Apostolique *Ethiopiae et finitimarum regionum*, restant indépendant de tous les Vicaires Apostoliques. Il avait obtenu de la Propagande deux cents écus et avec plusieurs livres très utiles il reçut aussi les trois instructions suivantes, comme il écrivait lui-même de Civitavecchia au Supérieur général (47) :

1° Attendre en Egypte M. d'Abbadie pour se rendre ensemble en Ethiopie.

2° Tâcher de trouver en Egypte un bon prêtre copte catholique pour l'emmener en Ethiopie.

---

(43) Lett. Decr. 1839, 179. Cette lettre de la Propagande à M. Sapeto avait été transmise pour plus de sûreté par le Consul général de France à Alexandrie, M. Cochelet (Lett. Decr. 1839, 178), lequel avait été décoré par le Pape commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire, le 20 janvier 1839 (Udienze, 91 (1839) 53). M. Cochelet répondait du Caire le 4 avril (S.R. Ethiopia 3, 679) qu'il avait reçu les lettres du 14 mars, et que celle pour M. Sapeto, il l'avait remise à un voyageur de confiance qui l'aurait fait parvenir au Gouverneur de Massauah.

(44) La somme de 100 écus fut transmise à M. Cochelet avec le vapeur français qui partit de Livourne le 23 avril 1839, par M. Luigi Ghantuz Cubbe, correspondant de la Propagande en cette ville (Lett. Decr. 1839, 331 ; S.R. Etiopia 3, 674 ; Lett. Decr. 1839, 424).

(45) S.R. Etiopia 3, 682.

(46) Giornale 1, 287.

(47) Lett. Mss. 2, 147.

3° Fixer sa demeure à Aden.

Cette ville appartenant aux Anglais, M. de Jacobis pria le Supérieur général de lui procurer une lettre de recommandation de la part du Gouvernement anglais. Dans la même lettre, il le pria aussi de lui donner comme compagnon un médecin qui se trouvait alors en Syrie ; tandis qu'il le remerciait de tout, ainsi que de la part du Pape qui l'en avait expressément chargé.

A l'occasion du départ des nouveaux Missionnaires, le Secrétaire de la Propagande les recommandait au Père Cherubino de Civezza, qui se trouvait à Alexandrie (48), et au Père Remigio de Chieri, Préfet de la Mission des Frères Mineurs Réformés dans la Haute-Egypte, en résidence au Caire (49). C'est à ce dernier que l'on demanda d'indiquer aux Missionnaires un prêtre copte catholique possédant tout ensemble une instruction suffisante, un véritable et sincère attachement à la Foi catholique, une grande intégrité de mœurs « afin qu'il puisse, si les Missionnaires le jugeaient à propos, les accompagner à la Mission, en plein accord avec le Vicaire Apostolique ».

*En voyage sur la Méditerranée.* — Ils partirent de Civita-vecchia sur une mer agitée (50).

« *Après presque quarante-huit heures environ de bonne navigation, nous arrivâmes à Malte sans toucher le port de Naples et sans passer par le phare de Messine* » (51).

Ils abordèrent à Malte où quelques prêtres les comblèrent d'attentions : ce qui leur donna une idée de la prospérité du catholicisme dans l'île. Du *Sésostris*, ils passèrent sur le vapeur *Scamandre*, autre navire français, pour continuer leur voyage. Mais une mauvaise nouvelle les rejoignit : la peste avait éclaté à Alexandrie. La nouvelle fut confirmée, trois jours après, par le Consul français, M. Debois, à Syra, où ils étaient arrivés en bon état. Les Missionnaires se trouvèrent dans la plus grande perplexité, et décidèrent de suspendre le voyage.

« *Après tout, Alexandrie où nous devons nous arrêter, n'était pas le pays de notre Mission ; nous pourrais tout aussi bien attendre M. d'Abbadie en Grèce plutôt qu'en Egypte ; il n'était pas prudent d'exposer notre vie en un pays où nous n'aurions pu*

---

(48) Lett. Decr. 1839, 469. En une lettre du 7 janvier 1839 à la Propagande, le Père Cherubino de Civezza (S.R. Etiopia 3, 632 ss.) s'offrait pour aider les Missionnaires selon ses possibilités : « A leur arrivée, je ferai tout mon possible pour habituer les Missionnaires que Votre Eminence promet, je leur procurerai encore qu'ils soient accompagnés par quelque catholique levantin jusqu'à Massouah, confins de l'Egypte ; cette tâche ne devrait pas être trop pénible ; parvenu à ce port, ils avertiront le Père Sapeto qui viendra les prendre en personne comme il l'avait déjà promis ».

(49) Lett. Decr. 1839, 470.

(50) M. de Jacobis écrivait le 24 mai à M. Guarini : « *La mer est mauvaise ; mon estomac l'est davantage ; mais la confiance en Notre Seigneur Jésus-Christ croît aussi* ». (Lett. Mss. 2, 141).

(51) S.R. Etiopia 3, 680 ss.

*exercer notre ministère sacré : il était donc plus convenable d'attendre d'autres nouvelles en dehors du pays infecté.*

Les confrères français continuèrent leur voyage et promirent d'écrire d'Alexandrie, pour indiquer ce qu'il convenait de faire. De leur côté, les deux Lazaristes italiens se rendirent de Syra à Naxos, à quatre heures environ de navigation. Là se trouvait une petite maison de la Congrégation habitée par des confrères vivant de pauvreté, charité et gentillesse. C'est de Naxos qu'en date du 5 juin, ils adressèrent leur première lettre au Secrétaire de la Propagande, lui demandant son avis sur ce qu'il y avait à faire. Ils écrivirent aussi à M. Guarini, et, le 8 juin, à M. Etienne (52).

M. de Jacobis avait cru plus prudent de s'arrêter, mais les observations de son confrère M. Poussou lui avaient glissé dans l'âme le doute de s'être laissé vaincre par la peur. Dans ce sens, il écrivait à Mgr le Secrétaire de la Propagande :

*« Si vous croyez que la décision prise n'est qu'une timidité condamnable, nous sommes prêts, mon compagnon et moi, à poursuivre notre route sitôt que nous recevrons votre ordre »* (53).

En effet l'ordre fut donné mais quand nos Missionnaires se trouvaient déjà au Caire (54).

La halte à Naxos qui dura un mois environ, fut blâmée à

---

(52) S.R. Etiopia 3, 680 ss. ; Lett. Mss. 2, 148 ; Lett. Mss. 2, 149. Nous reportons à titre de simple curiosité un passage de la lettre écrite à M. Guarini (Lett. Mss. 2, 148) : *« Tous les jours de l'Octave, nous avons eu dans notre église la Bénédiction du Très Saint-Sacrement ; ce matin, octave de la Fête-Dieu, messe chantée et cet après-midi procession dans un village où presque tous les habitants sont grecs schismatiques. Comme ce sera beau et touchant, de voir les schismatiques prosternés jusqu'à terre pour baiser l'aube du prêtre qui portera le Saint-Sacrement. Chaque année cet événement se renouvelle. Qui aurait cru, qu'étant au milieu d'un peuple d'hérétiques, ceux-ci se seraient levés sur notre passage et découverts pour nous faire la révérence ! Et pourtant ceci est un fait que de telles révérences ne sont pas faites aux Papas. L'ignorance de ceux-ci est inimaginable, le nom d'un saint grec écrit en justes caractères est pour eux aussi obscur qu'un hiéroglyphe égyptien. Le gouvernement grec a pris des mesures pour remédier à cette ignorance en fondant pour les schismatiques un séminaire, et en exigeant que seuls les élèves dudit séminaire pourraient prétendre au sacerdoce. De cela deux bénéfices dans la suite : ils auraient peu de Papas, mais ceux-ci étant plus instruits, reconnaîtraient plus facilement le tort qu'ils ont d'être séparés de nous étant donné que le schisme est soutenu ici par l'ignorance. Les écoles publiques que j'ai vues à Syra, et ouvertes par le Gouvernement pour les garçons et les filles sont organisées avec des méthodes à faire honte à de nombreux pays d'Europe ».*

Nous sommes tentés de croire que M. de Jacobis exagère les conditions de l'Eglise et de l'instruction à Syra.

(53) S.R. Etiopia 3, 680 s.

(54) Lett. Decr. 1839, 733. La lettre de la Propagande du 13 juillet n'arriva à destination qu'en février 1840, quand les Missionnaires se trouvaient déjà en Ethiopie (S.R. Etiopia 3, 732).

Paris et le reproche qui s'ensuivit attrista profondément M. de Jacobis (55).

*En Egypte.* — Après plusieurs jours, des bonnes nouvelles arrivèrent d'Alexandrie. La peste était rien de rien (56), et M. Poussou écrivait d'Alexandrie : « *Il n'y a pas de peste... quelque cas par jour... je vous le dis et vous le répète que vous êtes des poltrons* » (57). Ils se remirent tout de suite en voyage, mais après une nuit de tempête, ils se retrouvèrent au même endroit d'où ils étaient partis le soir auparavant. Ils attendirent à Naxos pendant trois jours le retour du beau temps. Vains espoirs, aussi s'embarquèrent-ils malgré la bourrasque, mettant ainsi de Naxos à Syra seize heures, tandis qu'en temps normal quatre suffisaient (58).

Enfin, grâce à Dieu, ils parvinrent à Alexandrie le 4 juillet.

Leur première visite fut pour le Consul français, M. Cochelet, qui était malade. Celui-ci leur remit une lettre de M. Etienne, écrite le 7 juin, et il leur promit de faire tout ce qui était en son pouvoir pour aider la Mission (59). A cet effet il leur obtint un firman du Vice-Roi d'Egypte, Méhémet Ali, qui les recommandait au Gouverneur de Massaouah et qui leur servit durant tout leur voyage, jusqu'en Ethiopie (60). En outre le Consul leur délivrait des lettres de recommandation qui leur restèrent très utiles au *Caire*, à *Cosseir* et à *Djeddah*. Chez le Consul, ils trouvèrent le tableau magnifique représentant l'Immaculée et une caisse remplie de magnifiques ornements sacrés, calices, ciboires, livres, etc... envoyés par M. Etienne (61). En ouvrant la grande caisse qui contenait notamment le tableau de l'Immaculée pour le mettre dans une plus petite :

*« un jeune Ethiopien qui était arrivé en même temps que nous, fut tellement émerveillé de voir cette aimable image de l'Immaculée qu'il en pleura de joie, et la face contre terre lui baisa les pieds en disant : Quand ils vous verront en Ethiopie tout le monde vous aimera. Ce serait vraiment le plus beau miracle de la Médaille Miraculeuse ! »* (62).

Les caisses furent à nouveau regroupées : l'on y mit aussi les diverses acquisitions de Rome, de Malte et d'Alexandrie ; il

---

(55) ARATA, *o.c.*, p. 77 ; PANE, *o.c.*, p. 154 ss. La première lettre de Paris arrivée en Ethiopie fut la réponse de M. Etienne à la lettre que M. de Jacobis lui avait écrite de Naxos. La réponse contenait plusieurs reproches que M. de Jacobis disait « bien mérités m'étant éloigné de mon chemin » (Lett. Mss. 2, 165). La lettre arriva en même temps que celle de la Propagande du 14 janvier 1840 (Giornale I, 41).

(56) Lett. Mss. 2, 153 bis.

(57) Lett. Mss. 2, 151.

(58) Lett. Mss. 2, 152 et 153.

(59) Lett. Mss. 2, 150.

(60) S.R. Etiopia 3, 676 s.

(61) Lett. Mss. 2, 153.

(62) Lett. Mss. 2, 152 - 153.



y avait également des outils pour ouvriers et des semences pour les paysans (63).

Après la visite rendue au Consul, les deux Missionnaires allèrent au couvent des Franciscains où l'accueil fut cordial. Pour garder l'incognito ils durent s'habiller en civil (64), selon les conseils donnés par les Consuls de Sardaigne et de Belgique, et précédemment à Paris par M. Etienne et M. d'Abbadie. Durant les dix jours qu'ils passèrent à Alexandrie, tout en s'adonnant à l'arrangement de leurs bagages et aux visites nécessaires, M. de Jacobis put aussi penser au règlement et à la question des fonds de la Mission. A Alexandrie, M. Etienne avait nommé comme Procureur un certain M. Franc, négociant, et c'est à lui qu'il envoyait les fonds pour la Mission d'Ethiopie. A son arrivée à Alexandrie, M. de Jacobis trouva à sa disposition chez ce négociant la somme de 10 000 francs ; en acompte, il en prit 6 000 (65).

D'Alexandrie, ils s'embarquèrent pour remonter le Nil, et après cinq jours de délicieuse navigation, ils parvinrent au Caire. Là aussi ils rendirent visite aux Consuls, aux religieux et aux sanctuaires (66). M. de Jacobis, selon sa lettre à M. Guarini du 21 juillet (67), comptait quitter le Caire le 25 juillet, naviguant lentement sur le Nil et s'approchant ainsi de *Cosseir* sur la Mer Rouge, d'où il aurait pris le large pour Massouah. Pendant ce temps il attendait le nouveau compagnon, M. Derodes, qu'on lui avait destiné (68) et M. d'Abbadie dont il n'en avait pas de

---

(63) Lett. Mss. 2, 153.

(64) Lett. Mss. 2, 150, 151, 152, 153. « Ici plus qu'ailleurs j'ai reconnu la nécessité de garder comme l'on dit, *l'incognito* car la nouvelle de notre arrivée tient en éveil tout le monde hérétique. Il est nécessaire de prendre des précautions afin que la nouvelle ne soit pas divulguée par eux. Pour cela nous nous habillons comme nos confrères de France, car le costume qu'ils portent est reconnu par presque tous les Consuls européens comme étant le plus à propos. Mais en Ethiopie nous changerons encore une fois d'habit » (Lett. Mss. 2, 150).

(65) Lett. Mss. 2, 153 et 155. M. Franc, correspondant de M. Dromel de Marseille, avait reçu l'ordre de donner à M. de Jacobis tout l'argent qu'il lui aurait demandé. Mais il disait que pour la régularité des comptes, il lui aurait donné la première fois 10 000 francs. Ceux-ci terminés, on aurait ouvert le compte pour les autres 10 000 (Lett. Mss. 2, 169).

(66) Lett. Mss. 2, 152 et 153.

(67) Lett. Mss. 2, 152.

(68) M. Derodes était un simple agrégé à la Mission d'Antoura du Liban, et exerçait la profession de médecin. M. Poussou, arrivé à Antoura le 21 juin avec M. Reygasse, (*Annales C.M.* 8 (1842) 299-308), le pria d'aller en Ethiopie, et lui qui ne se trouvait pas bien à Antoura, et s'étant déjà plaint aux Supérieurs Majeurs, consentit sans difficulté et écrivit à M. de Jacobis qu'il serait bientôt arrivé. M. Derodes écrivit une lettre de *Cosseir* à M. Etienne le 14 septembre 1839 (Lett. Mss. 2, 422) où il dit : « J'ai quitté Antoura pour des raisons que vous connaissez. Je puis donc vous assurer que tout ce que je vous ai dit, par rapport à la discipline et autres infractions

nouvelles (69). En effet M. de Jacobis avait reçu l'ordre d'attendre en Egypte M. d'Abbadie, et de s'arranger pour trouver un bon prêtre copte catholique afin de l'emmener avec lui. L'attente de M. d'Abbadie se prolongeait, mais il était nécessaire de patienter. Pour passer le temps, les deux Missionnaires acceptèrent du Père Cherubino de Civezza, de prêcher les Missions au peuple durant la Neuvaine de l'Assomption. Voici ce qu'en dit le Père Cherubino dans sa relation :

*« Invités par moi, à prêcher les Missions pendant la Neuvaine de l'Assomption dans notre Eglise, ils le firent très bien et avec grande édification des chrétiens ; même ceux qui ne les comprenaient pas étaient émerveillés de leur zèle. Le nombre des auditeurs dépassa toute espérance. M. de Jacobis surtout se distingua par ses méditations. Parlant paternellement il laissa une réputation de saint, de savant, de prudent et habile ouvrier de la vigne du Seigneur » (70).*

A cette date la lettre de la Propagande datée du 13 juillet (71) et qui était la réponse de celle de M. de Jacobis écrite de Naxos le 5 juin, n'était pas encore arrivée ; elle portait l'ordre de partir tout de suite pour l'Egypte :

aux devoirs généraux de la Maison, sont exacts et vrais dans toute l'acception du terme. Du reste, j'ai quitté ces Messieurs sans aucune rancune : M. Calvi (Michel) est venu m'accompagner jusqu'au bateau à vapeur ». Il s'est arrêté à Alexandrie pour quelques jours, pour acheter des remèdes et autres choses qui pouvaient lui être utiles (Lett. Mss. 2, 153 bis). Ensuite il rejoignit les deux Missionnaires au Caire vers la mi-août. Pour aller d'Antoura à Alexandrie il avait reçu 30 écus de M. Poussou auquel il fallait les rendre. Mais M. Derodes ne remit la lettre à M. de Jacobis qu'après le départ du Caire et ainsi il ne fut pas possible d'acquitter la dette. M. de Jacobis écrivit de Cosseir à M. Etienne ainsi qu'à M. Guarini afin qu'ils se chargeassent de penser à cette petite affaire.

M. de Jacobis estimait beaucoup M. Derodes et l'appelait : *« Homo, vraiment, missus a Deo »* (Lett. Mss. 2, 155), et dans une lettre qu'il écrivit à Mgr le Secrétaire de la Propagande le 20 août (S.R. Etiopia 3, 686) il dit : *« Lui qui abandonna la France uniquement pour des motifs de charité évangélique, c'est-à-dire pour soigner les pauvres du Levant, il se trouva contrairement à son désir, très occupé à soigner les riches et les grands de ce pays, et a demandé et obtenu du Supérieur général de venir en Ethiopie où les rois mêmes sont pauvres. A l'habileté de la médecine, il joint celle de la musique, dont les harmonies si elles sont bénies par Dieu équivalent, comme nous lisons dans les histoires des Missions à une partie de l'Apostolat. De plus, c'est un homme d'exquise piété, et même ne fût-il pas, le fait de rester simple laïque, nous est une garantie contre n'importe quel mal que sa présence pourrait causer à la Mission »* (cfr. également PANE o.c.p., 166 ss.).

(69) Lett. Mss. 2, 152 et 153.

(70) S.R. Etiopia 3, 692. Peu de temps avant cette Mission il avait prêché aux quelques chrétiens qu'il y avait en un village musulman. Le 2 août il l'avait écrit à la marquise Hélène dell'Antoglietta (Lett. Mss. 2, 154).

(71) Lett. Decr. 1839, 733.

« ...Et de se procurer au plus vite le permis d'entrée en Ethiopie sans attendre M. d'Abbadie qui devait encore tarder ».

Le 20 août, en informant le Secrétaire de la Propagande de son départ du Caire, M. de Jacobis énumérait toutes les précautions prises pour la sécurité du voyage et il ajoutait :

« A tous ces avantages il manque celui que la présence de M. d'Abbadie aurait pu nous donner ; mais je ne crois pas qu'il faille l'attendre encore puisque voilà deux mois qu'il aurait dû être là. Avec l'assurance de votre approbation, Monseigneur, ainsi que de celle de Son Eminence dont nous baisons, mes compagnons et moi, la pourpre sacrée, je vous prie de continuer à nous bénir et c'est au nom du Seigneur que nous reprenons notre route ».

Au Caire, il n'y avait plus rien à faire puisque les « frais considérables » dont parle le Père Cherubino dans la lettre citée, étaient terminés, et en outre il était impossible d'obtenir un prêtre de l'Evêque copte catholique, qui pourtant avait démontré beaucoup d'intérêt pour la Mission (73).

*Vers l'Ethiopie.* — Le 23 août les Missionnaires et M. Derodes partirent du Caire pour l'Ethiopie. Ils étaient accompagnés par un certain Joseph Mousa, domestique des Pères Franciscains, qui leur servait de guide ; c'était une personne habile qui avait déjà accompagné plusieurs autres Missionnaires. Ils quittèrent le couvent des Franciscains, très satisfaits de l'hospitalité reçue et de la vénération manifestée par ces bons Pères. Le Père Cherubino relatant l'excellente impression laissée par tous, surtout par M. de Jacobis, écrivait :

« M. de Jacobis devrait être le grand Apôtre de cette pauvre nation, la grâce du Seigneur semble le favoriser et l'appeler dans ces régions où la présence d'un bon prêtre tel que M. de Jacobis serait si nécessaire » (74).

Ils naviguèrent pendant quinze jours sur le Nil, où ils purent voir les Missions fondées en Haute-Egypte et les magni-

(72) S.R. Etiopia 3, 686. En cette lettre M. de Jacobis informa aussi la Propagande de la façon de se comporter du Patriarche Copte hérétique : « A peine arrivé en Egypte, des personnes loyales, me firent remarquer les nombreux motifs de craindre sur la conduite que le Patriarche copte schismatique aurait pu tenir en rapport à notre Mission, si bien que nous avons pris tous les moyens pour rester inconnus. Ensuite, le séjour de presque un mois au Caire m'a fait clairement voir que de ce côté il n'y avait rien à craindre. Le Patriarche considère les Ethiopiens comme des excommuniés indignes de ses soins, ce sont ses propres paroles ». Dans la lettre précédente du 26 juillet (Lett. Mss. 2, 153 bis) M. de Jacobis dit que le Patriarche auquel il avait demandé pour quels motifs il était séparé de l'Eglise catholique avait répondu : « Je le suis, mais en fin de compte, il appartient au Père de rappeler le fils égaré ». Et M. de Jacobis suppliait de lui envoyer un bref, ou quelque signe d'affection qui servirait à le rappeler.

(73) Lett. Mss. 2, 153 bis.

(74) S.R. Etiopia 3, 692.

fiques ruines de Thèbes. Ils touchèrent *Kena*, dernière ville sur le cours du Nil où il y avait des catholiques et après avoir traversé le désert, ils rejoignirent finalement *Cosseir*, sur la Mer Rouge. Dans ces deux villes ils furent favorisés par les Consuls français (75). Avant de s'embarquer, les Missionnaires sentirent le besoin d'écrire encore quelques lettres. M. de Jacobis écrivait à M. Etienne le 14 septembre pour lui donner les dernières nouvelles et pour lui recommander les deux Consuls français de *Kena* et de *Cosseir* qui les avaient si bien accueillis et qui, dans la suite pouvaient leur être utiles pour l'échange de la correspondance entre l'Ethiopie et l'Europe. Ils n'avaient pas encore reçu la patente de Consul de la part du Ministère des Affaires étrangères de France ni l'autorisation de hisser le drapeau tricolore (76). Il écrivait aussi à M. Guarini pour l'avertir que la voie la plus sûre pour l'envoi de la correspondance était de passer par les Consuls français qui sont : « Le premier à *Alexandrie*, le deuxième au *Caire*, le troisième à *Kena*, le quatrième à *Cosseir*, le cinquième à *Djeddah* ». Il suffisait de l'adresser au Consul général d'Alexandrie le priant de la faire parvenir jusqu'à *Djeddah* (77).

M. Derodes écrivait aussi le 14 septembre de *Cosseir* une lettre à M. Etienne (78), où il lui donnait de ses nouvelles et le mettait au courant des projets pour l'avenir. Il se proposait de s'occuper premièrement de la médecine avant même des soins spirituels, de soigner tout le monde sans se mêler de leurs affaires, de vivre une vie silencieuse et cachée ; c'est par l'exemple des bonnes mœurs et la tranquillité morale qu'il ferait plus de bien que par le bruit. Il se proposait de fonder un petit hôpital qui rendrait service à toutes les tribus, assuré ainsi d'obtenir l'amélioration des Ethiopiens. La Mission sera une des plus importantes, et la France y gagnera. Sa puissance morale déjà si étendue en Orient, acquerra une ample expression et son pouvoir politique de même étendra son influence en Ethiopie. En suivant cet ordre d'idées, il se demandait si un Consul d'origine française n'aurait pas été très utile pour favoriser l'élan religieux des Missionnaires dans toutes les contrées de l'Ethiopie ; pour maintenir le pouvoir commercial dans des

(75) Lett. Mss. 2, 157 et 158.

(76) Lett. Mss. 2, 158.

(77) Un alinéa de la lettre écrite en réponse à la nouvelle que lui donnait M. Guarini, que quelques personnes faisaient des intrigues pour avoir la Mission éthiopienne est fort intéressant : « *Ce que vous m'écrivez concernant l'empressement que l'on fait pour avoir notre Mission (je ne saurai ni de quelles ni de combien de personnes) ne me trouble point, au contraire j'ai considéré tout cela comme un effet de la divine Miséricorde, qui voulant l'entière conversion de l'Ethiopie donne à beaucoup de ses dignes ministres, le désir de s'occuper de cette œuvre, et nous serons toujours également heureux d'être ou seuls ou accompagnés dans nos fatigues apostoliques, pourvu que la croix de Jésus-Christ, dans laquelle réside notre gloire et notre émulation, triomphe* » (Lett. Mss. 2, 157).

(78) Lett. Mss. 2, 422.

justes limites, et favoriser l'influence française, entravant ainsi l'Angleterre dans le commerce et dans la propagation du protestantisme. Mais il était nécessaire de trouver un Français religieux, ferme, doux et capable. Le seul moyen pour y arriver était de choisir, selon l'avis de M. de Jacobis et de M. Montuori, une personne bien dévouée aux Missionnaires, en un mot, de le choisir lui-même. Si donc il le croyait capable d'occuper ce poste dignement il le pria d'en parler au Ministre (79). Après cet exposé et ces considérations, il demandait plusieurs objets utiles pour lui-même et pour la Mission ; entre autres les meilleurs ouvrages sur l'Éthiopie, une lunette d'approche et même un violon...

Le 13 septembre à *Cosseir*, nos Missionnaires louèrent la barque qui devait les transporter à *Djeddah*, mais ils ne purent partir que le 16, à cause du temps qui régnait sur la mer (80).

---

(79) De Massaouah, M. de Jacobis en écrivant à M. Etienne, le 15 octobre (Lett. Mss. 2, 160) recommandait cette affaire comme chose très importante pour le bien de la Mission, et le pria de faire son possible pour la mettre à exécution.

(80) M. Montuori décrit le voyage de *Cosseir* à *Massaouah* dans une lettre écrite d'*Adoua*, le 7 septembre 1839 (S.R. Etiopia 3, 711) : « Le 16 septembre donc, nous quittâmes ladite ville (*Cosseir*) et nous nous embarquâmes pour *Djeddah* sur une barque arabe qui chargeait des sacs de blé pour le Gouvernement d'*Egypte* au prix de 25 colonnats. Notre voyage, certes, fut pénible à cause de la petitesse de la barque et de sa charge extraordinaire ; de l'excessive chaleur provoquant une soif ardente ; malgré cela nous avons conservé notre gaieté et notre joie en pensant à notre heureuse destinée. Après une journée et demie de voyage nous arrivâmes au milieu de la Mer Rouge où nous chantâmes avec joie et tendresse le beau cantique de Moïse — *Cantemus Domino*, glorieuse, etc... — Que de pieuses et belles pensées me vinrent à l'esprit pendant ce chant !

« Après trois jours de voyage de *Cosseir*, nous abordâmes sur les côtes de l'Asie et précisément en Arabie Pétrée que nous trouvâmes stérile, dénuée, sablonneuse et presque manquant de végétation. Quelle différence avec nos belles et agréables côtes d'Italie ! Sur ces rivages je fis une belle petite collection de coquillages choisis entre les diverses espèces de nacre : très gracieux ils pourraient compléter ou tout au moins augmenter une collection du genre. Après peu de jours nous arrivâmes à *Jambo*, misérable ville qui est considérée comme le port de *Médina*, devenue célèbre à cause de la tombe du « faux prophète Mahomet » et par conséquent très vénérée par les musulmans. Après trois jours de voyage de *Jambo*, nous touchâmes *Djedahh*, ville qui se trouve à douze heures de distance de la si fameuse *La Mecque*, cité sainte de l'Islamisme où naquit Mahomet... Nous nous arrêtâmes deux jours à *Djeddah* et nous partîmes sur une barque arabe, que nous louâmes pour 40 colonnats seulement, grâce aux recommandations que nous eûmes au *Caire*. Le trajet de la Mer Rouge, de l'Asie à l'Afrique que nous dûmes refaire nous pris seize jours au lieu de huit ou dix en temps normal, et cela à cause des vents contraires et des furieux ouragans qui nous mirent trois fois en péril de couler à pic ; nous demandions timidement impressionnés au capitaine arabe et aux marins, mais ils nous répondaient en musulmans fatalistes, avec sang froid et la

M. de Jacobis se sentit mal pendant la traversée (81), mais enfin ce fut l'arrivée à *Massaouah* le 13 octobre 1839.

*A Massaouah.* — M. de Jacobis, à peine cut-il mis le pied à terre, s'occupa de trois choses : Avoir des nouvelles de M. Sapeto, arranger ses bagages et préparer la caravane pour le voyage *Massaouah-Adoua*, et s'assurer quelques appuis pour l'échange du courrier avec l'Europe (82).

Par quelques négociants, il apprit que M. Sapeto se trouvait toujours à *Adoua*. Pour le transport des bagages ils louèrent onze chameaux et pour eux-mêmes ils durent se contenter de se faire porter « sur les détestables selles de mulets encore plus détestables ». Voilà comment M. de Jacobis put assurer la correspondance :

« *Le Consul général de France à Alexandrie, M. Cochelet, qui nous combla de faveurs, aurait encore la bonté de faire parvenir lettres, argent, etc., en mains propres de M. Fresnel, nouveau Consul français à Djeddah. Celui-ci est en relation avec le Gouverneur de Massaouah qui nous témoigne de grands honneurs pour le firman de Méhémet Ali que nous lui avons présenté. Il nous rendit visite deux fois, nous offrit l'hospitalité dans les maisons du Gouvernement et nous promit de protéger notre correspondance, conservant près de lui les papiers et tout ce qui pourrait arriver à notre adresse, jusqu'au moment où nous les enverrions prendre* » (83).

Les affaires de la Mission devaient être placées dans de petites caisses, ne dépassant guère 15 kg, pour faciliter leur transport sur les montagnes éthiopiennes (84).

Quand tout fut arrangé, le 15 octobre, ils prirent la route vers l'intérieur du pays, et écrivirent en Europe pour donner des nouvelles de la traversée, pour renseigner sur M. Sapeto, sur l'organisation du service pour la correspondance et le voyage qu'ils étaient en train d'entreprendre. Probablement ils

*pipe à la bouche : — Tout est établi, si nous devons couler à pic nous irons, en cas contraire, nous n'irons pas. — Nous voyant en danger, nous entonnâmes l'Ave maris stella et le Magnificat, pendant que je jetais en mer une Médaille Miraculeuse de Paris et j'en suspendais une autre à l'arbre de la barque, criant à haute voix et avec grande foi : O Marie conçue sans péché priez pour nous qui avons recours à Vous. O prodige de notre bonne Mère ! en un instant facta est tranquillitas magna le vent cessa de souffler, la tempête se calme et tout rentre dans l'ordre jusqu'à notre arrivée à Massaouah ».*

(81) M. de Jacobis en parle dans une lettre (Lett. Mss. 2, 159) : « *Moi seul j'eus une fâcheuse et dangereuse maladie, qui est presque terminée grâce à la terre ferme* », maladie qui l'avait « *extrêmement affaibli* », comme il disait dans une autre lettre du 2 décembre (Lett. Mss. 2, 161, S.R. Etiopia 3, 704).

(82) Dans sa correspondance il ne parle pas de l'ordre reçu à son départ par la Propagande, de s'établir à Aden. On doute alors que M. de Jacobis ait compris Aden au lieu de Adoua.

(83) Lett. Mss. 2, 159.

(84) Lett. Mss. 2, 160 et 162.

remirent leurs lettres au bon Joseph Mousa qui les avait conduits sains et saufs à *Massaouah*, et qui maintenant les quittait pour rentrer en Egypte. Voulant le dédommager pour ses services, M. de Jacobis, dans sa lettre à M. Etienne, le pria d'obtenir pour lui et sa famille une particulière protection de la part du Gouvernement français (85). L'unique regret était de n'avoir encore reçu aucune nouvelle de l'Europe ; dans ce sens, il écrivait à M. Guarini :

« *Des lettres et des nombreux papiers que nous attendions, rien n'est arrivé. Je crains que les Missionnaires d'Ethiopie, qui ont besoin de tout, ne soient bien vite oubliés par l'Europe entière* » (86).

*De Massaouah à Adoua.* — C'est une longue et belle lettre que M. de Jacobis expédie à M. Guarini le 2 décembre (87) : il nous y donne la description du voyage *de Massaouah à Adoua*. Nous ne noterons pourtant que ce qui nous intéresse.

Ils partirent dans la matinée du 15 octobre (88) avec les lettres de recommandation du Gouverneur de Massaouah pour le Nayb d'*Arkico* et arrivèrent dans cette localité par mer. Durant le court trajet, M. Derodes fut pris d'un vomissement convulsif qui faisait craindre un empoisonnement, mais ce fut peu de chose. Courtoisement reçus par le Nayb, ils furent hébergés dans sa pauvre maison pendant deux jours : le temps nécessaire pour mettre en ordre la caravane qui, en plus des Missionnaires, comprenait bêtes, guides et hommes armés qui n'eurent cependant pas besoin de se servir de leurs armes durant le voyage (89). La route se faisait par étapes : quelque cinq heures de marche le matin, suivies de quatre heures de repos ; deux heures de marche dans l'après-midi et repos jusqu'au lendemain matin sur le tard. Le jour après le départ d'*Arkico*, ils parvinrent au carrefour du *Taranta*, où ils devaient se présenter au Sultan de la montagne qui, d'après la lettre confiée par le Nayb, devait procurer aux Missionnaires tous les moyens pour gravir la montagne, car les chameaux qui ne pouvaient le faire, devaient reprendre le chemin d'*Arkico*. Ils durent s'arrêter là pendant deux bonnes journées sans rien faire. Dans la matinée du troisième jour, ils se remirent en route et arrivèrent au pied du

---

(85) Lett. Mss. 2, 160 : voir Post-scriptum.

(86) Lett. Mss. 2, 159.

(87) Lett. Mss. 2, 161 ; S.R. Etiopia 3, 704. Il faut noter que cette lettre commencée le 2 décembre 1839 d'après l'entête, a été terminée le 5 décembre selon ce qui est écrit à la fin. M. Montuori même fit brièvement la description de ce dernier voyage dans sa lettre du 7 décembre (déjà citée) (S.R. Etiopia 3, 711).

(88) C'est ce que dit du moins, la lettre écrite par M. de Jacobis à M. Etienne le 15 octobre (Lett. Mss. 2, 160).

(89) En une lettre écrite le 8 décembre à M. Guarini, M. de Jacobis dit que « bien que munis d'armes et accompagnés d'hommes armés, nous n'avons pas rencontré des points périlleux » (Lett. Mss. 2, 163).

fameux mont Taranta après quelques heures. La pénible escalade dura six longues heures et finalement, malgré les chutes multiples des mulets et des ânes chargés de bagages, ils arrivèrent au sommet d'où l'on jouit d'un magnifique panorama. Ils y passèrent la nuit. Le soir suivant, ils se trouvaient à *Diksa*, premier village chrétien de l'Ethiopie, là ils s'arrêtèrent pendant deux jours et eurent la visite de l'Anglais Coffin qui, de simple marin était devenu seigneur de plusieurs villages. M. Coffin, « eut la complaisance, écrit M. de Jacobis, de préparer les esprits de ceux qui devaient nous donner d'autres animaux pour continuer notre route. Nous dûmes donner 50 thalers (dits de la Reine) qui est l'unique monnaie en cours, tandis qu'auparavant ils s'étaient contentés de 34 ».

Nos Missionnaires distribuèrent ensuite à tous, les premières Médailles Miraculeuses qui soient entrées en Ethiopie.

Entre temps M. Sapeto, qui avait déjà écrit en Europe qu'il attendait l'arrivée des Missionnaires pour aller à leur rencontre, et les aider à entrer dans le pays et qui, d'autre part, avait été informé par M. de Jacobis par une lettre envoyée de Massouah, ne donnait aucun signe de vie. Et c'est alors que M. de Jacobis prit la résolution

*« qui parut hardie à mes compagnons, mais qui restait l'unique à prendre : me détacher de leur compagnie et, avec l'aide de bons mulets, les précéder de quelques jours à Adoua ; pour avoir le temps de considérer le parti à prendre au cas où je n'aurais pas trouvé M. Sapeto et avant que l'arrivée des bagages n'eut mis la ville en émoi. Persuadé qu'en cela il n'y avait aucun danger et qu'il n'y avait aucune raison d'exposer mes compagnons, je me séparai d'eux et avec l'aide du Seigneur, j'eus le bonheur, sans m'en douter, d'embrasser M. Sapeto à Adoua. Ce dernier ayant été malade ne put venir à notre rencontre, ni répondre de suite à notre lettre ».*

Après quatre jours de route par étapes, en compagnie d'un domestique M. de Jacobis arriva à Adoua, le soir du 29 octobre (90). Sa rencontre avec M. Sapeto est touchante :

*« A quelques lieues de distance d'Adoua, vers quatre heures de l'après-midi du 29 novembre (il faut lire octobre) à un tournant de route je me trouvai tout d'un coup en face d'un homme blanc qui venait à moi monté sur un mulet. Il était petit de taille, d'un certain embonpoint, pâle, avec une petite barbe rousse qui lui allait des tempes au menton, il montrait un front carré, des petits yeux vifs sous des sourcils blonds comme ses longs cheveux. Il avait le manteau blanc abyssin sur ses habits d'Européen et la tête couverte par le tarbouche arabe. De prime abord il me dit : — « Etes-vous le domestique de M. Lefebvre, ou M. Montuori ? » — « Ni l'un ni l'autre ». Alors je répondis : « Etes-vous M. Sapeto ?... » — « Etes-vous M. de Jacobis ?... »*

(90) La lettre originale porte la date du 29 novembre, mais c'est évidemment une erreur qui a échappé à M. de Jacobis.



Alors je sautai à terre et j'éprouvai l'indicible consolation de qui retrouve et embrasse un cher frère inconnu sur une terre étrangère, après les périls et les fatigues d'un long parcours. Que le Seigneur, auteur de toute consolation, en soit béni éternellement ! Et c'est au milieu des deux Messieurs Français, Lefebvre et Petit, qui eurent la complaisance de venir à ma rencontre, que je rentraï à Adoua avec un drap sur la tête et les épaules, selon l'usage du pays, pour ne pas être reconnu ».

Deux jours après, le 1<sup>er</sup> novembre, fête de la Toussaint, les compagnons arrivèrent avec les bagages, et M. Sapeto alla à leur rencontre (91).

*Retour d'Antoine d'Abbadie.* — Le long voyage qui dura cinq mois et huit jours était terminé. Le retour de M. d'Abbadie qui était resté en arrière intéressait grandement la naissante Mission éthiopienne. Le 15 octobre, dans une de ses lettres, M. de Jacobis écrivait à M. Etienne, qu'il fallait remercier Dieu d'avoir permis l'arrivée des Missionnaires avant M. d'Abbadie, parce qu'ainsi les affaires de la Mission étaient mieux assurées (92). Il est difficile de comprendre pourquoi M. de Jacobis écrivait ainsi. Voulait-il exprimer sa complète soumission à la Divine Providence, sans se confier à l'œuvre humaine, ou bien voulait-il cacher quelque chose de peu favorable à M. d'Abbadie ?

M. d'Abbadie arriva de France à *Civitavecchia*, seulement le 14 septembre (93) avec les deux Ethiopiens qu'il avait emmenés avec lui. Il fit une course à Rome pour y chercher le moine Walda Kyros, qui avait abjuré à Rome. Le Cardinal Préfet ne permit pas le départ du moine parce que la validité des ordinations sacrées, reçues en Ethiopie, n'était pas encore définie (94).

(91) S.R. Etiopia 3, 711.

(92) Lett. Mss 2, 160.

(93) S.R. Etiopia 3, 694.

(94) A Rome, il y avait un prêtre éthiopien nommé Georges Galabadá, recteur de l'église de Saint-Etienne des Maures, qui se trouve derrière la basilique Saint-Pierre. Ce Père Georges traite avec le moine Walda Kyros, et certainement c'est lui qui l'a préparé à rentrer dans l'Eglise catholique par l'abjuration. Dans un entretien avec le Père Georges, le moine aura certainement parlé de son ordination ; et le Père constatant de sérieux indices de nullité, en aura informé la Propagande. Cette relation, mise en due forme, fut envoyée à la Congrégation du Saint Office le 14 août par le Cardinal-Préfet (Lett. Decr. 1839, 922), afin qu'elle décide, si l'ordination du susdit moine était nulle ou non.

Le 21 août, les Cardinaux Inquisiteurs Généraux se réunirent pour examiner la relation du Cardinal-Préfet de la Propagande, mais ils décidèrent que « par suite de la relation, les choses essentielles pour constituer la validité manquant... *iuxta exposita constare de nullitate ordinationum de quibus agitur* ». La décision fut communiquée par lettre de l'Assesseur du Saint Office le 23 août (S.R. Etiopia 3, 688). Après cette sentence, la Propagande voulut aller à fond de la chose, et charger le Père Georges Galabadá de faire des recherches ultérieures sur l'ordination au diaconat de Walda Kyros, et sur les pré-

Très contrarié, M. d'Abbadie s'embarqua à *Civitavecchia* le 24 septembre, et de Malte, où il arriva le 26, il adressa une lettre importante à Mgr le Secrétaire (95), recommandant de ne pas tarder à envoyer Walda Kyros. Vers la mi-octobre M. d'Abbadie se trouvait à Alexandrie et il remit au Consul français, M. Cochelet, une lettre de la Propagande. Par l'intermédiaire de ce dernier, il obtint une recommandation de Méhémet Ali pour le Gouverneur de *Massaouah* afin de lui faciliter son entrée en Ethiopie. M. d'Abbadie ne put cacher sa peine au Consul pour le départ de M. de Jacobis qui ne l'avait pas attendu. Entre temps il reçut des nouvelles d'Ethiopie. Deux Missionnaires protestants, Isenberg et Krapf, avaient pénétré dans le pays venant d'Aden ;

---

cédentes ordinations (Lett. Decr. 1839, 933). Le 16 septembre une autre relation fut communiquée au Saint Office au sujet de l'ordination diaconale du moine, et l'on ajoutait qu'il ne connaissait aucune autre ordination en dehors du diaconat et prêtrise (Lett. Decr. 1839, 1042). La relation passait à l'examen des cardinaux du Saint Office le 25 septembre et le 27, l'assesseur, Mgr Silvestro Belli, communiquait à la Propagande la réponse suivante : « *In Congregatione Gen. S. Rom. ac, et Universalis Inquisitionis habita in Conventu S. Mariae Supra Minervam, proposita supradicta instantia, E. mi et R. mi D. D. decreverunt, iuxta exposita, constare de nullitate collationis Diaconatus* » (S.R. Ethiopia 3, 696 et 697).

A la suite de la déclaration de nullité de toutes les ordinations de Walda Kyros, le Cardinal-Préfet de la Propagande, en date du 1<sup>er</sup> novembre (Lett. Decr. 1839, 1190) demandait au Cardinal Vicaire l'*Exercenda* pour pouvoir lui conférer au plus tôt la tonsure et les Ordres sacrés en rite latin. Il l'avertissait aussi que le Pape avait accordé au moine la faculté de recevoir les ordres en rite latin sans les dimissoires et avec l'exemption de l'examen. Dans la suite le moine Walda Kyros retournerait en Ethiopie avec M. de Jacobis.

(95) Nous donnons ici un résumé de cette lettre (S.R. Ethiopia 3, 690) : L'Ethiopien Gabra Ogziabher, compagnon de voyage de M. d'Abbadie, avait dit que Walda Kyros ne désirait rien tant, que retourner dans sa patrie. On ne peut donc plus compter sur Gabra Ogziabher pour témoigner que le moine reste volontiers auprès de la Propagande. On lui avait dit que Walda Kyros serait envoyé à Alexandrie avec le vapeur qui partait de Civitavecchia le 14 octobre, il suppliait donc de ne pas retarder d'un seul jour, car M. d'Abbadie avait promis d'emmener cet ecclésiastique à Jérusalem et de le ramener avec lui à Gondar. Si maintenant il retourne seul, tous les Ethiopiens l'accuseront d'avoir vendu ou laisser périr un des plus chers serviteurs de l'Ethiopie, et au lieu d'avoir la possibilité d'envoyer des élèves pour le Collège de la Propagande, il devra subir la colère du peuple et des prêtres. Il avait été tenté de solliciter de Sa Sainteté une permission qui lui avait été refusée par la Propagande, et c'est uniquement pour ne pas déplaire au Cardinal-Préfet et à Mgr le Secrétaire, qui l'ont toujours accueilli avec tant de bonté, qu'il s'en est abstenu. Il supplie donc encore une fois que le moine soit envoyé le 14 octobre. Il attendra vingt jours au Caire, et après cela il sera obligé de se remettre en chemin et faire son possible pour envoyer de l'argent à son frère.

(96) Lett. Decr. 1839, 986. C'était une lettre de remerciement pour ce qu'il avait fait pour la Mission éthiopienne en date du 22 septembre 1839.

la Mission de M. Sapeto progressait toujours ; le frère Arnauld était estimé par Ras Ali et par Degiazmat Goscio du Goggiam.

Le 22 octobre, Antoine d'Abbadie quittait *Alexandrie* pour le *Caire* où il s'arrêtait quelques mois. C'est seulement vers le début de 1840 qu'il continua sa route pour l'Ethiopie et arrivait, à *Adoua*, vers la fin du mois de mars ou les premiers jours d'avril [1840].

Louis BETTA, c.m.

TEHERAN  
COLLÈGE SAINT-LOUIS  
(15 mars 1961)



*Remise de la Légion d'honneur*

M. Henri ROUX, Ambassadeur et M. Joseph LE CUNEDER,  
Visiteur (voir plus haut, pp. 39-42).

## PALATINAT



### LES LAZARISTES A MANNHEIM (1781) ET LA PROVINCE DU PALATINAT (1791-1796)



Lors de la suppression des Jésuites en 1773 le problème de leur remplacement se posa un peu partout dans le monde et l'Eglise. Ainsi, dans le Palatinat, sur les bords du Rhin, pour l'Université d'Heidelberg le Prince électeur adressa de-ci de-là de vains appels. Enfin, après de multiples tractations et sur les conseils et démarches de l'abbé Maillot de La Treille et de l'ex-jésuite François-Joseph des Billons, le Prince électeur put obtenir le concours des Lazaristes. Enfin, les trois premiers partirent de Paris à Mannheim, le 27 novembre 1781. C'étaient MM. Théobald, Schuler et Redding. D'autres les suivirent.

Sur cette nouvelle fondation, dès 1782, les Supérieurs généraux, dans la Circulaire du premier de l'an ont consacré quelques lignes annuelles sur la marche des événements rhénans. Il y a intérêt à grouper les paragraphes que, sur cette fondation, nous fournissent les pages du tome II des *Circulaires des Supérieurs généraux*. (Voir en annexe, ces textes officiels.) (Cf. *Annales*, t. 72, p. 455 ; t. 73, p. 431 ; t. 77, p. 117 ; t. 75, p. 500.) Evidemment comme en tout temps) ces quelques informations se tiennent dans un survol serein des événements. Cela s'impose.

Pour cette quinzaine d'années d'histoire du Palatinat lazariste, un volume longtemps attendu vient de paraître, en 1960, à frais d'auteur : il est dû au savoir et aux recherches patientes de Mgr Alban Haas, du diocèse de Spire. En fait, depuis 1793, une publication tapageuse (un pamphlet anonyme) avait résumé, pour nombre d'historiens locaux, la marche des événements et l'histoire des Lazaristes. Mgr Haas a repris l'étude de la question de ces activités lazaristes au Palatinat.

De son ouvrage en allemand, appuyé de nombreuses notes et documents, M. Jean-Baptiste Meyer a dressé, avec joie, une copieuse vue d'ensemble, un résumé français, sur cette histoire des confrères en ces trois maisons lazaristes d'*Heidelberg*, *Manheim*, et *Neustadt*. Tous ces efforts furent emportés par le remous et les méfaits de la Révolution. On les suit dans le volume de Mgr Haas et dans les pages de M. Meyer qui tous deux ont droit au confraternel merci des *Annales*...

Fernand COMBALUZIER.

P.S. — Observons que, dans les textes imprimés du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'on écrivait alors *Manheim* (avec un seul n) alors que la graphie actuelle allemande présente *Mannheim* (avec

deux n)... Il reste inopportun de corriger... Mais, point plus important et plus suggestif, il convient de rapprocher du travail de Mgr Haas les pages soigneuses de M. Girard sur l'*Histoire de la Congrégation en Lorraine* dans *Annales* 1951, pp. 321-368 ; 1952, pp. 96-145, 377-408 ; 1953, pp. 209-244, 465-501. Un esprit averti et attentif observe un rapprochement de situation, de mentalité et de difficultés : par-dessus les frontières, en Lorraine, esprit de l'*Encyclopédie*, au *Palatinat*, ferment de l'*Aufklärung*, etc...



## PALATINAT

(d'après les Circulaires des Supérieurs généraux).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1782.

« L'Allemagne ouvre un vaste champ à notre zèle. Son Altesse sérénissime le Prince électeur du Palatinat et de Bavière nous a fait l'honneur de nous inviter de venir à Heidelberg et à Manheim, pour y remplir les fonctions qu'exerçaient les Jésuites dans ses Etats ; et afin que nous puissions rien opposer à ses désirs, ce Prince religieux a eu l'attention d'aplanir les difficultés qui se présentent naturellement à l'esprit sur des objets si importants, et qui supposent des talents supérieurs. 1° Il ne demande, pour le présent, que trois prêtres, dont un sera supérieur et aura l'inspection sur le séminaire et les collèges d'Heidelberg et de Manheim ; 2° Il veut que tous ceux qui ont des places dans le séminaire et dans les collèges les conservent toujours ; 3° Il consent que nous érigeons un séminaire à Heidelberg pour recevoir des jeunes missionnaires allemands, et leur donner une éducation qui les rende propres à remplacer, quand il y aura des places vacantes, les directeurs et professeurs qui sont maintenant en exercice. Le traité fait avec la Congrégation a été signé par Son Altesse sérénissime le Prince électeur et son Altesse sérénissime le Prince des Deux-Ponts, son héritier présomptif.

« Les trois prêtres demandés par ce Prince se sont rendus au séminaire d'Heidelberg et c'est M. Théobald qui est supérieur. Nous ne devons vous laisser ignorer que M. l'abbé Maillot, conseiller intime du Prince, a montré tout le zèle possible pour le succès de cet établissement : ce qui lui donne les droits les plus inviolables pour notre reconnaissance. Vous sentez bien, Messieurs et mes très chers frères, que la Congrégation n'ayant que très peu de sujets allemands, il ne m'était jamais venu dans l'esprit qu'on pût jeter les yeux sur elle pour travailler dans le Palatinat ; mais le concours de tant de circonstances inattendues nous a fait impression ; nous avons jugé qu'à l'exemple de saint Vincent, nous devons nous abandonner à la Providence divine qui paraît vouloir se servir de nous. Joignez-vous donc à nous ; prions tous ensemble notre divin Maître de répandre sur nos confrères ses bénédictions et d'envoyer pour la moisson

*des ouvriers selon son cœur. C'est à lui seul qu'il appartient de les donner, et c'est à nous à les demander avec toute la ferveur dont nous sommes capables* » (pp. 150-151).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1783.

*« M. Théobald qui est à Heidelberg, a déjà reçu quelques prêtres allemands de bonne espérance, et nous lui avons envoyé deux bons sujets formés sous nos yeux. Il s'est présenté avec son petit troupeau devant Son Altesse sérénissime le Prince électeur du Palatinat et de Bavière, et ce Prince a eu la bonté de lui témoigner sa satisfaction, en voyant que l'établissement qu'il a formé commence à prendre de la consistance. Le jeune prêtre à qui nous avons confié la direction du nouveau séminaire interne qui a été ouvert à Heidelberg, au mois d'octobre dernier, nous mande qu'il a déjà neuf élèves qui font espérer qu'ils seront de dignes enfants de saint Vincent ; il ajoute qu'il s'en présente nombre d'autres »* (p. 157).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1784.

*« Il y a déjà plusieurs mois que nous avons envoyé M. Holleville dans le Palatinat pour prendre une connaissance particulière de l'établissement que nous y avons. Nous l'avons fait suivre par trois bons sujets, MM. Saligot, Salthorne et Bassompierre. Ce dernier est Allemand. M. Alhesse est allé depuis peu à Heidelberg pour prendre soin du temporel dont le maniement demande un homme expérimenté et très intelligent dans les affaires. M. Holleville qu'il nous tarde beaucoup de revoir à Paris, nous mande : 1° Que Son Altesse sérénissime le Prince électeur l'a comblé de bontés et qu'elle continue de nous honorer de sa protection puissante ; 2° Que M. le Prélat Maillot, conseiller intime de Son Altesse, parle hautement en notre faveur dans toutes les occasions qui se présentent ; 3° Que, dans le séminaire interne dont M. Allioz est le directeur, il y a neuf élèves qui annoncent les meilleures dispositions pour la piété et les sciences »* (pp. 161-162).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1785.

*« M. Holleville est enfin arrivé d'Allemagne, où il était allé pour les affaires de la Congrégation. Depuis longtemps nous désirions son retour et nous l'avons revu avec la plus grande joie. Il a rempli l'objet pour lequel nous l'avions envoyé. Son Altesse sérénissime l'électeur palatin, duc de Bavière, qui nous honore d'une protection spéciale, lui a accordé toutes ses demandes. Que de titres ce souverain n'a-t-il pas pour exiger de nous le tribut de la plus vive et la plus respectueuse reconnaissance ! Unissons-nous pour prier le Roi de tous les souverains de l'univers, de répandre sur lui ses bénédictions, de lui donner ces grâces précieuses qu'il destine à ses élus, une santé parfaite, une longue suite d'années et un heureux succès dans toutes ses entreprises. Nous devons aussi infiniment à M. le Prélat Maillot, conseiller intime de Son Altesse ; il nous a rendu dans toutes*

les occasions et il continue de nous rendre des services essentiels » (p. 166).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1786.

« Nous apprenons d'Heidelberg que trois séminaristes ont fait les vœux, et qu'il y a sept sujets de bonne espérance dans le séminaire interne. Son Altesse sérénissime l'électeur palatin de Bavière nous donne souvent des marques de sa protection. Ce sont de nouvelles obligations de nous intéresser à la gloire de ce souverain, de demander au Seigneur qu'il prolonge ses jours, et que ses années égalent la durée des siècles : Dies super dies regis adjicies. N'oublions pas M. le Prélat Maillot, qui nous aime et qui ne demande qu'à nous faire plaisir » (p. 172).

Jacquier, le 1<sup>er</sup> janvier 1787.

« Les lettres qui nous sont venues d'Heidelberg sont très satisfaisantes. M. le Prélat Maillot nous a fait l'honneur de nous écrire qu'il avait interrogé sur ce qui nous concerne les personnes les plus distinguées par leur naissance, par leur rang et par leur savoir, que toutes, sans en excepter une seule, lui avaient répondu que nos confrères à Manheim et à Heidelberg s'acquittaient de leurs devoirs avec honneur et avec distinction.

« M. Allioz, directeur du séminaire interne, nous marque qu'il a sous sa conduite douze sujets qui promettent beaucoup par leurs mœurs, par leur piété et par leurs dispositions pour les sciences.

« Nous ne pouvons trop nous louer des bontés dont nous honore Son Altesse sérénissime l'électeur comte palatin, duc de Bavière. Ne mettons pas de bornes à la vivacité de notre reconnaissance. Prions souvent avec ferveur que les années de ce bon Prince surpassent celles de ceux que le Seigneur a conservés le plus longtemps sur la terre, pour l'accroissement de la foi et le bonheur des peuples » (p. 184).

Pertuisot, le 1<sup>er</sup> janvier 1788.

Eloge de M. Holleville, second Assistant de la Congrégation, alla notamment en Allemagne, Assistant de la Maison-Mère depuis vingt-cinq ans.

« Les lettres d'Heidelberg et de Manheim nous annoncent que nos établissements y sont sur le meilleur pied et que nos confrères y travaillent avec succès. Nous avons eu l'honneur de recevoir, l'année dernière, M. le Prélat Maillot qui nous a singulièrement édifiés. Son Altesse électorale, Mgr l'électeur palatin de Bavière nous continue toujours sa puissante protection : redoublons nos vœux pour la conservation et la prospérité de ce Prince, non moins cher à la Congrégation qu'aux Etats dont il fait les délices » (p. 189).

Cayla, le 1<sup>er</sup> janvier 1789.

« J'oubliais de vous parler de notre colonie du Palatinat. Par les soins infatigables et la haute sagesse de M. Saligot, elle

*prend de la solidité et de la consistance. On a reçu quantité de bons sujets, et en peu d'années nos confrères d'Allemagne se suffiront à eux-mêmes. Son Altesse électorale qui continue à nous honorer de ses bontés, nous a chargés de l'observatoire de Manheim. Je viens d'y envoyer un de nos confrères qui s'est formé à l'astronomie sous M. de la Lande » (p. 220).*

Cayla, le 1<sup>er</sup> janvier 1790.

*« Nos confrères du Palatinat viennent d'éprouver un bienfait signalé de la munificence de Son Altesse électorale : ce Prince a bien voulu s'occuper de nos besoins et il a réglé lui-même les fonds nécessaires à notre dotation. Nous devons sans doute cet arrangement à la bonté de son cœur, et la reconnaissance doit être proportionnée au bienfait ; mais n'oublions pas le zèle que nous a marqué dans cette circonstance, M. le Prélat Maillot, et les démarches qu'il a faites pour disposer le Prince en notre faveur. Les nouvelles publiques vous ont appris que le fameux P. Desbillons, jésuite, avait fait présent à notre maison de Manheim de sa bibliothèque, infiniment intéressante, pour la littérature, par les livres rares qu'elle contient. Ce don précieux lui donne un rang distingué parmi nos bienfaiteurs » (p. 225).*

Cayla, le 1<sup>er</sup> janvier 1791.

*« ...Je les réclame aussi (vos prières) pour le roi, la reine, la famille royale, et pour tous nos bienfaiteurs, et spécialement pour Son Altesse électorale palatine. M. le Prélat Maillot qui nous a rendu de si grands services en Allemagne, est tombé depuis quelque temps dans un état d'infirmité qui doit nous le rendre plus cher, et nous inspirer des vœux les plus ardents pour son bonheur » (p. 233).*

Cayla, Circulaire du 14 novembre 1791.

Erection de la Province du Palatinat.

*« ...Après avoir pris l'avis de mon Conseil (je me suis déterminé) à exécuter le plan que j'avais formé, il y a quelque temps, d'ériger notre mission palatine en province de la Congrégation et à y établir par conséquent des supérieurs en titre et un Visiteur. J'ai déjà envoyé aux supérieurs de différentes maisons leurs patentes, et, à cet égard, je me flatte que vous applaudirez aux choix que j'ai faits. L'emploi de Visiteur dans ce nouvel ordre de choses ne pouvait convenir qu'à M. Saligot, qui s'est rendu si recommandable parmi vous par ses talents et ses vertus. Je vous l'annonce donc en cette qualité ; et je vous demande pour lui les égards et les sentiments qu'il mérite personnellement, et qui lui sont dus à ce nouveau titre » (p. 234).*

Cayla, Circulaire, datée de Manheim, le 1<sup>er</sup> janvier 1794.

*« ...Echappé par un bienfait singulier de la Providence à la fureur et au couteau des assassins, j'ai erré pendant quelque temps dans la Flandre. L'épuisement de mes fonds et de mes ressources et surtout le désir de me rapprocher de mes confrères,*



m'ont fait prendre la route du Palatinat, où j'ai le bonheur de vivre dans une maison de la Congrégation avec MM. Brunet et Fréris, deux de mes assistants » (p. 245).

« ...P.S. — En vous parlant des trois prêtres français morts à Heidelberg, j'aurais dû vous dire que M. Saligot, supérieur de nos établissements dans cette contrée, est malheureusement du nombre. C'est une perte irréparable pour nous dans ce pays-ci. Il joignait de grandes vertus à des talents très distingués. Il soutenait cet établissement chancelant, par la sagesse de son gouvernement, son adresse dans le maniement des affaires et par mille belles qualités qui lui avaient mérité la faveur de Son Altesse électorale. M. Alig, professeur d'histoire ecclésiastique, et M. Thomas, directeur du Séminaire de Nancy, sont les deux autres prêtres décédés à Heidelberg » (p. 247).



#### L'ASTRONOME JEROME DE LALANDE ET LES LAZARISTES



Né à Bourg (Ain), le 11 juillet 1732, Lalande s'adonna à l'astronomie. Dès 1751, il est envoyé à l'observatoire de Berlin pour y étudier le parallaxe de la lune. Malgré sa jeunesse, il fut reçu à l'Académie berlinoise. En 1753, rentré à Paris, il y est aussitôt élu à l'Académie des Sciences. En 1793-1795 il est Directeur de l'Observatoire de Paris, et meurt à Paris le 4 avril 1807. Ecrivain fécond et varié, il publia, en 1803, un copieux volume : *Bibliographie astronomique avec l'Histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802...* Dans ses souvenirs personnels, il consacre plusieurs paragraphes à divers Lazaristes, ses anciens élèves : Hanna, Barry, Henry, Ungeschick... A titre documentaire nous insérons ici ces divers passages qui intéressent aussi le Palatinat. (Voir Louis Amiable : *Le Franc-Maçonn Jérôme Lalande*, Paris, 1889.)

#### BARRY ET HENRY.

« M. Hanna partit pour la Chine. MM. Barry et Henry allèrent à Manheim où il y a un grand observatoire et d'excellents instruments. M. Ungeschick se préparait pour aller aussi dans le Palatinat. La seule Congrégation de Saint-Lazare nous fournit ces quatre prosélytes. M. de Cayla, Supérieur général de la Mission, s'y portait avec un zèle qui faisait honneur à ses lumières : ainsi les Missionnaires de Saint-Lazare savaient augmenter par le mérite des études celui d'une Institution partout respectée pour la piété et l'édification », p. 687.

« L'Electeur palatin nous accorde aussi des augmentations importantes dans son observatoire de Manheim. M. Barry, Missionnaire de Saint-Lazare, fit élever des piliers pour porter une excellente lunette méridienne de Ramsden qui n'avait point

encore été employée, et il fit placer mieux le grand secteur pour observer au zénith, et rendre utile de plus en plus cet observatoire, l'un des meilleurs qui existent », p. 696.

« M. Barry, depuis deux ans, était à la tête de l'observatoire de Manheim, il y fut joint par M. Henry, autre Missionnaire de Saint-Lazare, qui avait travaillé également au Collège de France en 1788, et qui était déjà exercé aux observations et aux calculs astronomiques ; et je fus témoin en 1791 de leur assiduité et de leur succès, qui n'ont été interrompus que par la guerre de 1794 », p. 701.

« MM. Barry et Henry, Missionnaires de Saint-Lazare, attachés à cet observatoire (de Manheim) se donnaient toutes les peines nécessaires pour tirer parti des excellents instrumens qui leur étaient confiés : ils m'envoyèrent en 1791, quatre mille hauteurs de 350 étoiles principales du côté du midi, pour continuer le travail que j'avais entrepris du côté du nord. Je m'étais pressé d'aller applaudir à leur zèle, les encourager et concourir avec eux la suite de ce travail. Mon voyage à Manheim fut d'ailleurs agréable ou utile et je vis avec une extrême satisfaction que de tous les grands observatoires de l'Europe, il n'y en avait aucun où l'on travaillât avec plus d'assiduité, d'intelligence et de fruit, il n'y avait que ceux de Paris, Gotha, Milan et Palerme que l'on put lui comparer. Cette activité dura jusqu'en 1795 : à cette époque, les malheurs de la guerre firent abandonner l'observatoire. Henry alla à Pétersbourg d'où il revint en 1801, lorsque j'allai à Gotha, en 1798, j'eus le regret de voir à Manheim l'observatoire désert, et les marques de vingt coups de canon qui l'avaient endommagé : mais la paix de 1801 vint réparer M. Barry », p. 706.

« M. Barry, astronome de l'Electeur palatin, m'écrivit aussi (en 1793) 600 déclinaisons d'étoiles déterminées avec le grand mural de Manheim », p. 726.

« A Pétersbourg, l'astronomie parut reprendre quelque activité ; il était même question de bâtir un nouvel observatoire. En attendant, M. Henry qui était parti de Manheim, le 7 mars 1794, pour aller visiter les observatoires d'Allemagne, passa jusqu'à Pétersbourg, et ayant été reçu à l'Académie sur la protection de M. Bacouin, il parvint, en 1797, à placer le grand mural et la lunette méridienne dans l'observatoire qui est à la pointe de l'île appelée Vasili-Ostrof, dans un des Négocians de l'Académie, Kunst Kammer. Ce beau mural de Bode était en caisse, et M. Ramousky avait négligé de l'en tirer. Le sixième volume des Nouveaux Mémoires était près de paraître, l'impératrice Catherine avait fait venir d'Angleterre un instrument de dix pieds, et M. Ramousky lui faisait voir les astres à Notre-Selo : il en reçut même, à cette occasion, une couronne de diamants », pp. 791-792.

« Le citoyen Henry est appelé à Munich en 1800 pour la carte de Bavière, mesure des triangles », p. 888

n'ont fait prendre la route du Palatinat, où j'ai le bonheur de vivre dans une maison de la Congrégation avec MM. Brunet et Fréris, deux de mes assistants » (p. 245).

...P.S. — En vous parlant des trois frères...

encore été employée, et il fit placer mieux le grand secteur pour observer au zénith, et rendre utile de plus en plus cet observatoire, l'un des meilleurs qui existent », p. 696.

M. Barry, depuis deux ans, était à la tête de l'observatoire



# CORRECTION

THE PREVIOUS DOCUMENT IS BEING  
RE-FILMED TO INSURE LEGIBILITY

# CORRECTION

... comme une institution partout respectée pour la piété et l'édification », p. 687.

« L'Electeur palatin nous accorde aussi des augmentations importantes dans son observatoire de Manheim. M. Barry, Missionnaire de Saint-Lazare, fit élever des pilliers pour porter une excellente lunette méridienne de Ramsden qui n'avait point

... dix pieds, et M. Ramousky lui faisait voir les astres à Sarkoe-Selo : il en reçut même, à cette occasion, une montre à diamants », pp. 791-792.

« Le citoyen Henry est appelé à Munich [en 1801] pour la carte de Bavière, mesure des triangles », p. 858.

m'ont fait prendre la route du Palatinat, où j'ai le bonheur de vivre dans une maison de la Congrégation avec MM. Brunet et Fréris, deux de mes assistants » (p. 245).

« ...P.S. — En vous parlant des trois prêtres français morts à Heidelberg, j'aurais dû vous dire que M. Saligot, supérieur de nos établissements dans cette contrée, est malheureusement du nombre. C'est une perte irréparable pour nous dans ce pays-ci. Il joignait de grandes vertus à des talents très distingués. Il soutenait cet établissement chancelant, par la sagesse de son gouvernement, son adresse dans le maniement des affaires et par mille belles qualités qui lui avaient mérité la faveur de Son Altesse électoral. M. Alig, professeur d'histoire ecclésiastique, et M. Thomas, directeur du Séminaire de Nancy, sont les deux autres prêtres décédés à Heidelberg » (p. 247).



#### L'ASTRONOME JEROME DE LALANDE ET LES LAZARISTES



Né à Bourg (Ain), le 11 juillet 1732, Lalande s'adonna à l'astronomie. Des 1751, il est envoyé à l'observatoire de Berlin pour y étudier le parallaxe de la lune. Malgré sa jeunesse il fut reçu à l'Académie berlinoise. En 1753, rentré à Paris, il y est aussitôt élu à l'Académie des Sciences. En 1793-1795 il est Directeur de l'Observatoire de Paris, et meurt à Paris le 4 avril 1807. Ecrivain fécond et varié, il publia, en 1803, un copieux volume : *Bibliographie astronomique avec l'Histoire de l'astronomie depuis 1781 jusqu'à 1802...* Dans ses souvenirs personnels, il consacre plusieurs paragraphes à divers Lazaristes, ses anciens élèves : Hanna, Barry, Henry, Ungeschick... A titre documentaire nous insérons ici ces divers passages qui intéressent aussi le Palatinat. (Voir Louis Amiable : *Le Franc-Maçon Jérôme Lalande*, Paris, 1889.)

#### BARRY ET HENRY.

« M. Hanna partit pour la Chine. MM. Barry et Henry allèrent à Manheim où il y a un grand observatoire et d'excellents instruments. M. Ungeschick se préparait pour aller aussi dans le Palatinat. La seule Congrégation de Saint-Lazare nous fournit ces quatre prosélytes. M. de Cayla, Supérieur général de la Mission, s'y portait avec un zèle qui faisait honneur à ses lumières : ainsi les Missionnaires de Saint-Lazare savaient augmenter par le mérite des études celui d'une Institution partout respectée pour la piété et l'édification », p. 687.

« L'Electeur palatin nous accorde aussi des augmentations importantes dans son observatoire de Manheim. M. Barry, Missionnaire de Saint-Lazare, fit élever des piliers pour porter une excellente lunette méridienne de Ramsden qui n'avait point

encore été employée et il fit placer mieux le grand secteur pour observer au zénith, et rendre utile de plus en plus cet observatoire, l'un des meilleurs qui existent », p. 696.

« M. Barry, depuis deux ans, était à la tête de l'observatoire de Manheim, il y fut joint par M. Henry, autre Missionnaire de Saint-Lazare, qui avait travaillé également au Collège de France en 1788, et qui était déjà exercé aux observations et aux calculs astronomiques ; et je fus témoin en 1791 de leur assiduité et de leur succès, qui n'ont été interrompus que par la guerre de 1794 », p. 701.

« MM. Barry et Henry, Missionnaires de Saint-Lazare, attachés à cet observatoire (de Manheim) se donnaient toutes les peines nécessaires pour tirer parti des excellents instruments qui leur étaient confiés ; ils m'envoyèrent en 1791, quatre mille hauteurs de 350 étoiles principales du côté du midi, pour secondar le travail que j'avais entrepris du côté du nord. Je m'empressai d'aller applaudir à leur zèle, les encourager et concerter avec eux la suite de ce travail. Mon voyage à Manheim fut aussi agréable qu'utile et je vis avec une extrême satisfaction que, de tous les grands observatoires de l'Europe, il n'y en avait aucun où l'on travaillât avec plus d'assiduité, d'intelligence et de fruit : il n'y avait que ceux de Paris, Gotha, Milan et Palerme que l'on put lui comparer. Cette activité dura jusqu'en 1793 : à cette époque, les malheurs de la guerre firent abandonner l'observatoire. Henry alla à Pétersbourg d'où il revint en 1801. Lorsque j'allai à Gotha, en 1798, j'eus le regret de voir à Manheim l'observatoire désert, et les marques de vingt coups de canon qui l'avaient endommagé ; mais la paix de 1801 y a ramené M. Barry », p. 706.

« M. Barry, astronome de l'Electeur palatin, m'envoya aussi (en 1793) 600 déclinaisons d'étoiles déterminées avec le grand mural de Manheim », p. 726.

« A Pétersbourg, l'astronomie parut reprendre quelque activité ; il était même question de bâtir un nouvel observatoire. En attendant, M. Henry qui était parti de Manheim, le 7 juin 1794, pour aller visiter les observatoires d'Allemagne, poussa jusqu'à Pétersbourg, et ayant été reçu à l'Académie par la protection de M. Bacouin, il parvint, en 1797, à placer le grand mural et la lunette méridienne dans l'observatoire qui est à la pointe de l'île appelée Vasili-Ostrof, dans un des bâtiments de l'Académie, Kunst Kammer. Ce beau mural de Bird était resté en caisse, et M. Ramousky avait négligé de l'en tirer. Le neuvième volume des Nouveaux Mémoires était près de paraître. L'Impératrice Catherine avait fait venir d'Angleterre un télescope de dix pieds, et M. Ramousky lui faisait voir les astres à Sarkoelo : il en reçut même, à cette occasion, une montre à diamants », pp. 791-792.

« Le citoyen Henry est appelé à Munich [en 1801] pour la carte de Bavière, mesure des triangles », p. 858.

PIERRE UNGESCHICK.

*Pierre Ungeschick, astronome de l'Electeur Palatin, Missionnaire de Saint-Lazare, naquit à Hespérance, dans le Luxembourg, diocèse de Trèves, territoire de France, le 3 juillet 1760. Il entra à Saint-Lazare le 3 janvier 1779. Au mois d'octobre 1784, on l'envoya dans le Palatinat, où sa Congrégation était chargée des études. Son goût pour les mathématiques fit qu'on le destina à diriger le bel observatoire de Manheim, en qualité d'astronome de l'Electeur ; mais il voulut se préparer à ces nouvelles fonctions, en visitant les grands observatoires de France et d'Angleterre ; et le 5 novembre 1788, il vint habiter avec moi au Collège de France. Il y demeura jusqu'au 10 mai 1790. Il prit part à mes travaux et à ceux du C(itoyen) Le François, mon neveu, et il coopéra aux observations de 8000 étoiles boréales observées à l'Ecole Militaire, comme on le voit dans la Gazette de France du 22 septembre 1789. Plusieurs fois, il passa les nuits dans mon observatoire ; il travaillait jusqu'à se rendre malade. En même temps il calcula beaucoup d'observations d'éclipses et de planètes au méridien : il s'occupa aussi des éléments de la troisième Comète de 1770, découverte par miss Caroline Herschel.*

*Le 10 mai 1790, il partit pour l'Angleterre, où il fut reçu par MM. Shepherd, Maskelyne, Ramsden, Herschel, etc., avec les égards qu'il méritait ; il préparait la construction d'un grand équatorial qui manquait à l'observatoire de Manheim, mais qui n'a point été exécuté.*

*Le 28 septembre, il revint à Paris, et en partit le 12 octobre pour aller remplir ses fonctions à Manheim. Il passa à Luxembourg pour y voir sa famille. Sa mère et sa sœur tombèrent malades ; il les servit avec le zèle du cœur et celui de la Religion, au péril de sa vie. En effet, cette maladie, d'une espèce contagieuse, dont elles moururent l'une et l'autre, le saisit bientôt lui-même, et il mourut au commencement de novembre. Il fut regretté dans son pays, dans sa Congrégation, et dans tous les endroits où il avait été connu. Il s'était concilié l'affection de ma famille et la mienne, au point que nos adieux furent accompagnés de nos larmes ; et cependant nous étions loin de penser que c'étaient les derniers adieux d'un ami que nous allions perdre pour toujours, et qui nous était si cher.*

Jérôme de Lalande : *Bibliographie astronomique* (p. 701).

LES LAZARISTES AU PALATINAT

★

ESSAI DE RÉHABILITATION

Un livre de haute importance touchant l'histoire de la Congrégation en Allemagne (au Palatinat) vers la fin du

(1) *Die Lazaristen in der Kurpfalz, Beiträge zu ihrer Geschichte ; aktenmässig dargestellt* von Alban Haas, 1960, Selbstverlag des Verfassers (à Neustadt (Weinstr.), Winzingerstr. 41, Ulrichsheim) ; Druck : Pilger-Druckerei, Speyer ; 120 Seiten.

XVIII<sup>e</sup> siècle a été publié en 1960 à l'occasion du tricentenaire de la mort de saint Vincent (1). L'auteur, Mgr Alban Haas, a entrepris un vrai travail de réhabilitation de nos confrères de la première heure en terre palatine. Après avoir expliqué qu'ils ont œuvré dans des conditions extrêmement difficiles, mais d'une manière fructueuse, comme chacun peut facilement s'en convaincre en lisant son livre ou au moins l'extrait de cet ouvrage, ici inséré, Mgr Haas montre comment leur réputation a été ternie par un pamphlet, publié en 1793. Comme il est rappelé dans ce livre, le plus regrettable est que la tache ainsi causée et les calomnies toujours répétées par certains historiens sont demeurées jusqu'à nos jours, parce que personne n'a tenté de les examiner et réfuter définitivement. Mais Mgr Haas a enfin pris la plume. Après avoir fouillé dans diverses archives et réfuté les injures lancées contre nos premiers confrères, il expose clairement l'ensemble du problème en question à l'aide de divers documents qui n'ont jamais été utilisés. Tous les confrères qui prennent intérêt à l'histoire de la Congrégation se réjouiront certes de ce courageux et sérieux essai de réhabilitation.

#### L'IDÉE DE CE TRAVAIL ET SES SOURCES.

Tout d'abord, Mgr Haas nous raconte qu'il y a environ trente ans de cela, un professeur allemand lui avait posé la question : « Que pensez-vous des Lazaristes qui ont joué un rôle si douteux au Palatinat ? Ils paraissent avoir été des gaillards téméraires ». N'ayant pu donner une réponse satisfaisante, à ce moment-là, et après de vaines recherches « pour y voir clair », l'auteur se décida, malgré son âge, à puiser aux sources mêmes. Et pour garantir « un exposé impartial », il laisse parler celles-ci, autant que possible.

Quelles sont ces sources ? D'abord le *Badisches General-Landes-Archiv*, à Karlsruhe, source principale, où l'on trouve des rapports manuscrits et des copies de documents sur les Lazaristes. Ensuite la bibliothèque de l'Université de Heidelberg qui a fourni trois textes exceptionnels, dont on n'a jamais tiré profit jusqu'à présent. Dans la Section scientifique de la bibliothèque de Mannheim, l'auteur a recueilli également de riches informations. Les archives d'Etat de Spire ont apporté et mis quelques autres à sa disposition. Quant à la situation d'alors de Neustadt a.d. Weinstrasse, au moment où les confrères y travaillaient, les archivistes de la paroisse « Sainte-Marie » ont donné d'importants détails. La bibliothèque du Grand Séminaire de Spire a fourni la source principale de nature négative, c'est-à-dire le *pamphlet anonyme* sur les Lazaristes. Dans les archives de Munich, l'auteur a découvert dans les archives secrètes d'Etat (*Leonrodstrasse 57*) la collection des lettres adressées au baron « von Oberndorff » (et les réponses de sa part) et en outre plusieurs documents de grande importance, inédits jusqu'ici. Malheureusement les documents, autrefois si nombreux, des



ALBAN HAAS

- Né le 29 janvier 1877 à Diemantstein (Bavière) : son père, maître d'école.
- Etudes secondaires et un an de philosophie à Augsburg : Gymnasium OSB (1887-1887).
- Etudes de théologie et ordinations au *Georgianum* : Université de Munich (1887-1900).
- Ordination sacerdotale, à Munich, le 11 juillet 1900, par Mgr Pierre HOETZL, O.F.M., évêque d'Augsburg († 10 mars 1902).
- Vicariat paroissial à *Günzburg* (1900-1904).
- Chargé de prédications et de divers enseignements à Notre-Dame de *Günzburg* (1906-1913).
- A Spire, à l'Ecole Normale d'Etat bavarois ; professeur de littérature et d'histoire (1913-1923).
- A Neustadt-Weinstrasse, professeur de religion au Lycée d'Etat (1923-1933) (Justification du titre honorifique *Oberstudienrat*).
- Depuis Noël 1938, retraité d'Etat et Prélat domestique de S.S.
- Etudes et publications sur l'histoire de *Neustadt-Weinstrasse* « Bourgeois d'honneur ».
- Affiliation à la Congrégation de la Mission (14 décembre 1959).



archives particulières du Prince électeur « Carl Theodor » (Arcisstrasse 12) ont disparu, par suite des bombardements et incendies de la dernière guerre mondiale. MM. les directeurs des archives de la cathédrale et du diocèse de Mayence ont fourni à l'auteur des avis précieux. Enfin citons comme source les registres paroissiaux de Heidelberg. Quant à la France, il faut mentionner, en premier lieu, les archives de la Maison-Mère ; M. Fernand Combaluzier a volontiers transcrit des indications sur les confrères en question du XVIII<sup>e</sup> siècle, dans la mesure où elles furent trouvables dans les quelques registres conservés de la Congrégation. Très précieux également les renseignements envoyés par M. l'abbé J. Eich, professeur au Petit Séminaire de Montigny-lès-Metz, sur les confrères qui ont été en rapport avec le Séminaire Sainte-Anne, Metz.

#### UN PAMPHLET ET SES FRUITS.

En 1793, un livre anonyme intitulé *Les Pédagogues français en Allemagne ou l'histoire du lazarisme au Palatinat*, Béthanie, édition Saint-Lazare (2), 24 chapitres, 376 pages, fit grande sensation. D'un bout à l'autre, il y a dans ce pamphlet (car c'en est un), des demi-vérités, des falsifications, des calomnies, de véritables mensonges contre la Congrégation. L'accueil fait à ce livre fut évidemment divers : d'une part les confrères et leurs amis, d'autre part leurs adversaires. Les premiers étaient indignés, on le comprend aisément. L'un d'eux, Joseph Sigmund Feneberg, professeur d'art poétique au lycée électoral de Heidelberg, n'hésita pas à repousser énergiquement l'humiliation incroyable de la Congrégation. Sa réplique *Pro memoria à l'adresse de l'auteur de l'histoire du lazarisme*, 1793, est conservé aujourd'hui dans un exemplaire unique à l'Université de Heidelberg (3). Un ex-jésuite, le R.P. Alexander Keck, directeur du *studium musicum* à Mannheim, ne prit pas au sérieux le vilain pamphlétaire, mais fait de lui plutôt une caricature dans son petit traité plein d'ironie mordante, publié en 1793 en latin et conservé également en un seul exemplaire dans la bibliothèque scientifique de Mannheim. En voici le titre et quelques vers (4) :

Diogène et sa lanterne (4).

(2) *Die französischen Pädagogen in Deutschland oder die Geschichte des Lazarismus in der Pfalz*. Bethania, im Verlag des heiligen Lazarus, 1793.

(3) *Pro Memoria an den Verfasser der Geschichte des Lazarismus*, von Joseph Sigmund Feneberg, Professor der Dichtkunst an dem Churfürstlichen Gymnasium zu Heidelberg. Gedruckt mit Wiesers Schriften, 1793.

(4) *Alexander Kecki Prolusio : Diogenes cum Laterna*.

.....  
At tu doctorum Germania foeta virorum  
Plaudere ! alter Cynicus — plaudito ! — vivit adhuc.  
Diogenes — Laetare ! — Novum Heidelbergga veretur.  
Cui in meridie caeca laterna manu.  
Si caput excipias, non est sapientior illo,

« Pour toi, Germanie, terre féconde en hommes doctes, applaudis ; un second Cynique (bats donc des mains) est encore parmi nous. Réjouis-toi, car Heidelberg vénère un nouveau Diogène qui, en plein midi, manie sa lanterne aveugle (sourde). En exceptant sa tête rien n'est plus sage que lui ; aucune autre plus brillante lumière ne fut jamais dans tes écoles. Dans sa main, il tient la lanterne, mais elle est aveugle et donc, pour des aveugles, tout à fait adaptée pour leur éclairer le chemin. Et voilà voyageur ce qui suscite ton étonnement quand tu vas de-ci de-là, parcourant nos places : la lampe est totalement brisée et la lanterne donne toute sa lumière. Mais qui donc la brisa ? Satan, le mortel ennemi, l'a fracassée : il rugit parce qu'à nouveau il a perdu sa réputation. Tel est notre actuel Diogène. Germanie, pleure donc, quand il parle ; réjouis-toi, quand il se tait et s'en va ».

Mais le pamphlétaire attaqué ne tarda pas à riposter. Il publia un second livre intitulé : *Le Lazarisme au Palatinat en 41 questions*, par l'auteur de l'histoire des Lazaristes. Béthanie, 1793 (5), où il exprime le désir qu'on lui réponde. En effet, la réponse ne se fit pas longtemps attendre, l'auteur nous est resté malheureusement inconnu. L'auteur d'ailleurs échoua, parce que sa réponse fut décidément trop « fade, peu claire, vague ». (*Le bouclier contre coup et blessure ou Lazare à Béthanie. Protestation contre l'histoire du lazarisme avec réfutation, en forme de lettres de l'Elysée*, publiées par Razal, édition de l'auteur, Béthanie, 1793) (6).

Quelques exemplaires seulement de toute cette littérature pour ou contre le soi-disant lazarisme au Palatinat — exceptés ceux de l'histoire du lazarisme lui-même — ont survécu à la Révolution française et sommeillaient tranquillement dans la bibliothèque de Heidelberg. Ce n'est qu'après le Congrès de Vienne, alors que la vie scientifique reprit lentement, que les historiens du Palatinat du XIX<sup>e</sup> siècle allaient prendre des renseignements sur nos confrères presque exclusivement, hélas ! dans le livre anonyme déjà cité : *Histoire du lazarisme au Palatinat*. Qu'il suffise de mettre ici, en bas de la page, les

---

Lux clara in cathedris non fuit ulla magis.  
Laternam tenet illa manu, sed lucis egentem,  
Caeca est et caecis apta parare viam.  
Quodque magis plateas obiens mirare viator,  
Orbiculis fractis tota lucerna patet.  
Quis fregit ? Fregit Satan male perditus hostis,  
Qui, quod famam iterum perdidit, ore fremit.  
Talis Diogenes nunc est. Germania luge,  
Dum loquitur ; gaude, dum taciturnus abit.

(5) *Der Lazarismus in der Pfalz in 41 Fragen*. Vom Verf. der Laz. Gesch. Bethanien, 1793.

(6) Der Schild geg. Hieb u. Stich od. Lazarus in Bethanien. Protest gg. die Gesch. des Lazarismus samt deren Widerlegung. In Briefen aus dem Elysium, v. Razal. Verl. ds. Verf, Bethania, 1793.

noms de ces historiens ainsi que les titres de leurs livres (7), car, au fond, ils ne font que se copier et disent ce qu'affirme le premier d'entre eux (8) contre toute vérité historique, en copiant sans critique et d'une façon impardonnable une phrase centrale du pamphlet : « *Après la suppression de l'ordre des Jésuites, les Prêtres de la Mission, appelés communément Lazaristes, auxquels le Prince électeur Carl Theodor a confié les chaires de professeurs et d'église ainsi que les confessionnaux des Jésuites, entrèrent en possession des édifices et revenus de notre collège (à Neustadt) ; mais ils les ont mal gérés, voire gaspillés en partie.* ».

LES PREMIERS SUCCESSIONS DES JÉSUITES,  
DES DIFFICULTÉS, UNE COMMISSION SPÉCIALE.

Pour remédier aux graves pertes au point de vue personnel (93 Jésuites) dans le domaine du corps enseignant, soit à l'Université de Heidelberg, soit ailleurs, pertes provoquées par la suppression de la Compagnie de Jésus, en 1773, le Prince électeur Carl Theodor fit d'abord appel aux Dominicains, Carmes, Franciscains, aux ex-Jésuites et enfin au doyen de l'Eglise de la cour de Mannheim (9). Il établit trois nouvelles chaires dans

(7) Dr Ludwig Häusser, Prof. der Geschichte an der Univ. Heidelberg 1845, II, S. 969 ff. — Friedrich Jacob Dochnahl, *Chronik von Neustadt a.d. Hardt*, 1867, S. 219. — Johann Friedrich Hautz, *Geschichte der Univ. Heidelberg*, 2. Bd., Mannheim, 1864, S. 267, Anm. 38. — Franz Schneider, *Geschichte der Univ. Heidelberg im ersten Jahre nach der Reorganisation durch Karl Friedrich* (1803-1813), S. 5. Cet historien, tout en dénigrant les Lazaristes, se garde tout de même de leur imputer toutes sortes de défauts et de vices. — Theodor Palatinus, *Heidelberg und seine Universität* (Freiburg i.Br., 1886). C'est le seul historien qui se soit placé du côté de la Congrégation. Il justifie le Prince Electeur Carl Theodor, en disant qu'il eut raison d'appeler des professeurs étrangers, afin que les étudiants et élèves catholiques ne fussent pas livrés à des professeurs frivoles et sans conviction qui, à cette époque, ne manquaient pas aux Facultés de théologie d'Allemagne méridionale. Mais on cherche en vain dans le livre de Th. Palatinus une analyse du pamphlet contre les confrères et encore moins un jugement clair et convaincant. — Professor Dr Friedrich Walter, auteur d'une *Geschichte Mannheims*, 1. Bd., S. 657. Cet historien n'ose se prononcer résolument ni pour ni contre les Lazaristes. Il lui suffit de dire, par manière d'excuse, qu'il n'avait pas eu en main les éléments pour pouvoir vérifier les affirmations du pamphlet en question. — Certes, dès le début, il doit y avoir eu des adversaires des attaques injustifiées contre les confrères. C'est en ce sens qu'un ami anonyme de la vérité écrit (Bav. Geheim. Staatsarchiv, München K 270/3) : « La teneur du livre de Mathy, ce ne sont pas des faits pour la plupart, mais des considérations et pensées que Mathy s'est faites sur les Lazaristes, la plupart du temps d'une façon injuste ». (Cf. *Les Lazaristes au Palatinat*, p. 12.)

(8) Franz Xaver Remling, curé à Hambach, plus tard chanoine de Spire : *Urkundl. Geschichte der ehem. Abteien u. Klöster im jetzig. Rheinbayern*, 1. Teil, Neustadt a.d. Hardt, 1836, Seite 309.

(9) Winkelmann Eduard, *Urkundenbuch der Universität Heidelberg*, 1886, Nr. 2230.

la Faculté de théologie catholique (Droit canon, Ecriture sainte, Langues orientales), le 14 janvier 1774, et y nomma des titulaires à titre provisoire (10), presque tous des religieux. Mais les choses ne devaient pas se régler facilement. Plusieurs difficultés ne tardèrent pas à surgir. Tout d'abord, vu l'origine si différente des divers professeurs religieux, il fut impossible de mettre sur pied immédiatement, à la Faculté de théologie de Heidelberg, un corps professoral homogène. En outre, il y avait souvent divergence d'opinion entre l'Université et les nouveaux professeurs d'une part et d'autre part la Commission spéciale, fondée par le Prince électeur, à la suite de la suppression de la Compagnie de Jésus (11). Mais la plus grosse difficulté d'alors vint de la gestion des anciens biens des Pères Jésuites. On a constaté que le Prince électeur lui-même et la curatelle, suivant les besoins, se sont emparés plus d'une fois des revenus des anciens biens jésuites (cf. *Les Lazaristes au Palatinat*, où Mgr Haas mentionne plusieurs cas de ce genre, pp. 15-16). On comprendra alors aisément que l'une des inévitables conséquences fut la diminution considérable des revenus des legs. Enfin, vu cet état de choses, et pour d'autres motifs encore (cf. *Les Lazaristes...*, p. 16), le Prince Carl Theodor constitua, le 16 mars 1775, une « Commission spéciale immédiate » (« ohnmitelbare Spezial-Commission ») de trois membres, chargée des anciens collèges des Jésuites à Mannheim, Heidelberg et Neustadt ainsi que de tout ce qui en fit partie. Sept ans durant, de 1775 à la fin de 1781, cette haute Commission électorale, au gré de son Prince, s'efforça de surveiller les multiples affaires d'ordre administratif. Mais finalement on constata un si grand nombre de déficiences, que le bienveillant Prince soumit ses soucis à un petit groupe d'amis, hommes de confiance, afin d'avoir leur avis.

LES LAZARISTES SONT INVITÉS  
PAR LE PRINCE C. THEODOR,  
QUI DÉLIBÈRE AVEC SES AMIS ;  
SA PARENTÉ S'Y OPPOSE ;  
ATTITUDE DES ÉVÊQUES COMPÉTENTS.

Malheureusement on ne trouve, de nos jours, ni documents ni lettres concernant les débats qui avaient eu pour objet de régler à nouveau la question des écoles secondaires au Palatinat. Quelques faits ont été relatés seulement. Ils supposent beaucoup de délibérations au sein des amis du Prince électeur. Mais qui étaient ces amis et conseillers ? C'était avant tout l'abbé Nicolas Maillot de la Treille, originaire du diocèse de Verdun, esprit fin et cultivé et prêtre habile. Il appartient à l'entourage du Prince à partir de 1756, comme chapelain surnuméraire et bibliothécaire. C'était, en second lieu, un compatriote et ami de

---

(10) *Ibidem*, Nr. 2234.

(11) *Ibidem*, 2242.

l'abbé Maillot, l'exjésuite Desbillons, né le 8 janvier 1711 à Châteauncuf-du-Cher (Cher), latiniste distingué, que le Prince C. Theodor accueillit à bras ouverts en sa résidence, grand ami des Lazaristes à qui il légua sa belle bibliothèque de 23 000 volumes en 1789 (12) et à qui il dédia les distiques suivants, qui en disent long (13) :

« Plein de gratitude et me ressouvenant que Dieu m'a concédé une telle collection de livres, je la lui restitue en entier, afin que, par les mains sacrées et religieuses des Lazaristes, ils la conservent fidèlement et en bonne place dans leur Collège de Mannheim ».

Ce sont ces deux hommes qui ont conseillé à leur bienfaiteur de faire venir au Palatinat les Lazaristes pour succéder aux Pères Jésuites, étant donné qu'aucune Congrégation religieuse en Allemagne ne s'y était montrée disposée. Quant à la correspondance entre Paris et Mannheim (elle serait fort intéressante aujourd'hui !) et dont Mgr Maillot était chargé, rien ne nous est resté par suite du pillage de Saint-Lazare en 1789. M. Pierre Coste seul (14) relate quelques difficultés concernant la prise de possession de la succession des Pères Jésuites, difficultés, transmises de vive voix, consistant principalement, en ce que les confrères d'alors n'avaient pas la formation nécessaire pour être à même de se charger d'un tel travail. Finalement on se mit d'accord sur les points suivants : trois confrères viendraient d'abord au Palatinat pour préparer les voies ; un confrère aurait, en tant que supérieur, le droit de visiter le séminaire (*Konvikt*) et les collèges de Heidelberg, on érigerait immédiatement un séminaire interne pour y préparer de jeunes allemands à remplacer plus tard le corps enseignant de la première heure.

Se souvenant, avant l'admission définitive de nos confrères au Palatinat, de ses obligations envers les agnats de sa maison, C. Theodor invita son cousin Charles II, duc de Zweibrücken, à donner son consentement « en vue de la cession des fondations en faveur de la Congrégation de la Mission ». Sur quoi ce dernier répondit, en 1781, poliment, mais évasivement (15) : ne connaissant ni les Règles et Constitutions, ni la discipline intérieure de la Congrégation, etc. De son côté la Chambre ducale s'explique clairement dans un *Pro Memoria* plein de

(12) Walter Friedrich, *Gesch. Mannheims*, Bd. 1.

(13) Feige Paul, *Kirchengeschichtliches üb. Mannheim*, 1913.

Hinc porro gratus et benememor quam Deus.

Tantum librorum multitudinem dedit.

Restituo totam per venerabilium sacras

Et religiosas Lazaristarum manus.

Hanc ut fideliter in suo Collegio

Mannheimensi, commodis servant locis.

(14) Coste Pierre, *La Congrégation de la Mission de Saint-Lazare*, Paris, 1927.

(15) Bayrisches Geheimes-Staats-Archiv in München, K. blau Nr. 416 9a, fol. 1-26<sup>r</sup>.

reproches. Puisqu'on demandait une adhésion à une chose, sur laquelle on n'avait pas délibéré auparavant de part et d'autre. Dans un « avis incompetent » (« ohnmassgebliches Gutachten ») du 28 novembre 1781, le Gouvernement de Zweibrücken va jusqu'à rejeter le projet d'appel de professeurs étrangers et il fait allusion à la valeur des donations qui s'élève à des millions ; « voilà pourquoi le Prince électeur voudra bien s'assurer suffisamment avant d'appeler des étrangers à des postes si importants ». Mais le Prince C. Theodor imposa sa volonté.

Et que pensaient les trois évêques compétents ? Somme toute, ils usaient, eux, « de grande réserve avec les Lazaristes, ces nouveaux venus non annoncés ». Chargé par le Prince électeur C. Theodor de l'installation de nos premiers confrères, l'abbé Maillot (16) les aida fraternellement à écarter les difficultés qu'ils trouveraient du côté des autorités ecclésiastiques. En leur faveur, il adressa une supplique à l'archevêque de Mayence et y ajouta une pétition du P. Guillaume Théobald, premier Lazariste du Palatinat, ainsi qu'une copie des Bulles et Brefs pontificaux concernant la Congrégation, un exemplaire des Règles Communes et une vie de saint Vincent. Mayence fit parvenir le tout à son Vicariat à Worms, avec prière de lui présenter un parère. Le rapporteur de Worms répondit en priant de tenir compte, entre autres, des points suivants : l'obéissance stricte envers un Supérieur général résidant à l'étranger ; la question de l'exemption et autres points semblables. A la fin de son rapport il recommande de faire signer par le P. Théobald, au nom de la Congrégation, un engagement très détaillé afin de garantir les droits épiscopaux. Puis, il est d'avis que les questions pendantes devront être soumises à l'administration épiscopale, non pas par l'abbé Maillot, mais par le ministère palatin ou le Gouvernement. De son côté, le rapporteur de Mayence même se prononce à propos du parère de Worms de la manière suivante : étant donné que, pour le Prince électeur de Mayence, seule la mission de Nieder-Ingelheim entre en considération, il se borne à souligner les droits de la curie épiscopale par rapport à cette mission, ajoutant en homme prudent qu'il pourrait être recommandable *de renoncer* à l'exigence de la présentation des listes de biens et de lettres de fondation. Pour éviter de grands préjudices, il suggère fortement de céder la possession des fondations à la Congrégation sans approbation préalable des curies épiscopales. Il n'est pas inutile de noter en passant que les observations critiques du rapporteur de Worms produiront des conséquences graves, en ce sens que, plus tard, les adversaires de la Congrégation s'en rapporteront à celles-ci dans leur attitude haineuse. Et les évêques eux-mêmes ? Ils abordent toutes ces questions avec plus de circonspection et de prudence que leurs rapporteurs. Le prince-évêque de Spire interroge

---

(16) Erzstift Mainz, Dom-und Diözenanarchiv Mainz, Generatia, Kasten 56, Fasz. 2. Nr. 31 : Lazariner.

d'abord l'archevêque de Mayence, « s'il n'y a pas de réserves ou de mémoires à faire dans le cas des Lazaristes ». Au bout de deux mois environ, le 19 février 1782, l'archevêque de Mayence lui envoya ses conclusions, disant qu'il avait approuvé, après examen préalable de la curie épiscopale de Worms, trois membres de la Congrégation provisoirement pour un mois ; qu'il avait l'intention de les incorporer prochainement par document épiscopal formel dans le clergé de Worms ; qu'il voulait les protéger, etc. Du reste, les principes des trois prêtres admis à un examen n'auraient excité aucun soupçon, observa-t-il. Après que les trois confrères J. W. Théobald (Supérieur de la Province palatine), H. Schuler et J. H. Reding avaient signé un revers formel le 8 décembre 1781 pour garantir leur future dépendance des curies épiscopales, l'affaire était terminée pour celles-ci. Ces trois confrères étaient déjà arrivés à Mannheim le 27 novembre 1781.

LE PREMIER SUPÉRIEUR :  
M. JEAN-GUILLAUME THÉOBALD ;  
DEVOIRS ET DROITS DES LAZARISTES ;  
REVENUS, DÉPENSES ET DETTES.

M. Théobald naquit en 1726 à Petersacker, diocèse de Trèves, localité du Palatinat, en ce temps-là ; entré dans la Congrégation en 1746 ; supérieur du Séminaire Sainte-Anne, à Metz en 1776. C'est lui qui prendra en main la fondation de la première Province d'Allemagne au Palatinat et l'administration de l'héritage des Pères Jésuites, le 12 octobre 1781. Le 7 novembre suivant, S. E. le Prince électeur adressa une lettre très détaillée en quatorze points au chef de son Gouvernement, par laquelle il lui fit savoir « la donation et cession de tous les biens de l'ancienne Compagnie de Jésus aux Prêtres de la Mission, en vue de l'érection d'une Province palatine » (17). A peine les formalités de la cession de ces biens furent-elles terminées, vers la fin de l'année 1781, que les fonctionnaires chargés jusque-là de leur administration s'empressèrent de se décharger entièrement d'un fardeau aussi lourd, accessoire et indésirable. C'est peu après (2 janvier 1782) en effet, que les deux fonctionnaires en question donnèrent leur démission (18). Leurs lettres nous fournissent du reste la preuve, que la Congrégation n'a pas usurpé les nouveaux travaux au Palatinat.

Sans tarder, M. Théobald se mit à élaborer un plan de travail — plan malheureusement perdu — d'après lequel les travaux de ses confrères dans les établissements scolaires surtout devaient être entrepris. C'est Mgr Maillot qui recommanda au Prince électeur d'accepter ce plan. Celui-ci y consentit, en effet, le 5 août 1782, et fit notifier au baron de Oberndorff, chef de son Gouvernement à Mannheim, les décisions suivantes prises par lui : 1° Le Prince électeur approuve de son autorité suprême

(17) B.G.L.A.K. Pfälzer Generalia 3447 Nr. 77 6270.

(18) B.G.L.A.K. Generalia : Stifter u. Klöster 67 6224.

le plan conçu par la Congrégation de la Mission. 2° Il veut que ce programme des études soit adopté par tous les collèges et établissements d'instruction du pays. On doit y inviter aussi les précepteurs des familles riches. 3° Les Prêtres de la Mission ne relèveront que du Ministère et ne recevront d'ordres d'aucune autre administration. 4° Les Prêtres de la Mission obtiendront les chaires de philosophie, de théologie catholique, d'histoire ecclésiastique et de droit canon dès qu'elles seront vacantes, pourvu que les candidats soient prêts à observer tous les réglemens de l'Université et qu'ils passent les examens de capacité qui y sont en usage (19).

Quant aux revenus, on pouvait mettre en doute, dès le début, la réalisation du nouvel ordre des choses. Car, s'il est vrai que les Pères Jésuites ont réussi à se tirer d'affaire, en se contentant uniquement des revenus des fondations, il faut prendre en considération qu'ils n'avaient à rémunérer aucun membre de leur Compagnie, tandis que nos premiers confrères avaient à leur charge non seulement plusieurs exjésuites, mais encore d'autres personnes, en sorte qu'une somme considérable des revenus des fondations n'étaient pas à leur disposition, ce qui allait leur susciter bien des ennuis financiers.

Bientôt le P. Théobald comprit aussi que les dépenses dépasseraient les revenus, comme il découvrit également des dettes dont il n'avait pas été question auparavant. Voilà pourquoi il y eut déjà, à la fin de la première année, un considérable déficit dans le bilan. Qui en était la cause? Personne autre que la Chambre des finances de la Cour électorale. Voici pourquoi! C'était dans le budget d'Etat qu'auraient dû figurer les pensions des Jésuites retraités; hélas! la Chambre des finances s'en déchargea allègrement sur la Congrégation. D'après une liste incomplète, datée du 11 octobre 1783, signée par M. Holleville, Visiteur, et M. Théobald, Supérieur, et présentée au Prince électeur, douze prêtres et six frères laïcs de l'ancienne Compagnie de Jésus, ainsi que deux laïques, touchaient pensions et traitements aux dépens de la Congrégation. Mais comment se fait-il qu'il y eut deux laïques parmi ces pensionnaires? En voici l'explication. Le Gouvernement électoral avait confisqué les bâtimens de l'ancien collège des Jésuites à Mannheim pour y loger deux Cours supérieures de justice. La Congrégation aurait dû recevoir à titre de dédommagement le loyer annuel de 900 fl. Mais le Prince électeur, résidant alors à Munich, avait ordonné que la Congrégation payerait la même somme comme pension aux deux laïques mentionnés plus haut. En outre, le régime douanier, en vigueur en ce temps-là, causa d'énormes embarras au P. Théobald. Au Palatinat en particulier, de rigoureuses prescriptions douanières réglaient l'achat, la vente, l'expédition du vin, etc. Pour échapper à ce « réseau de barbelés » en vue du transport des produits de plusieurs biens-fonds, que la Congrè-

---

(19) B.G.L.A.K. Pfalz Generalia 77/6277.



gation possédait, par exemple à Stift Neuburg. M. Théobald adressa une supplique au Prince électeur le 29 décembre 1781, donc avant l'acceptation de l'administration des biens en question. Quelle fut son argumentation ? Autrefois les Pères Jésuites jouissaient d'une situation privilégiée, en ce sens qu'on leur avait permis de transporter, entre autres, les « biens consommables » (Haus Consumptibilien), de même la quantité exigée de vin, en toute franchise douanière, venant ou se rendant à Heidelberg. Or, ayant hérité des mêmes privilèges au moment où ils prirent possession des anciens collèges jésuites et autres biens de la même Compagnie, nos confrères devaient, juridiquement et raisonnablement, jouir, comme il était convenu, des mêmes exonérations. Par conséquent, M. Théobald pria le Prince C. Theodor de lui accorder cette même franchise douanière. Mais la Chambre électorale qui avait à décider dans ce cas n'y consentit jamais, en sorte que M. Théobald fut obligé de présenter une pétition pour chaque cas particulier et d'aller mendier, pour ainsi dire, auprès de cette Chambre, durant des années entières, afin d'avoir le strict nécessaire au point de vue alimentaire en faveur des écoles et instituts de la Congrégation. Encore de nos jours, on trouve beaucoup de pétitions de ce genre à Karlsruhe. Finalement la situation financière empira tellement, que le Prince électeur, le 16 août 1783, accorda pour l'amortissement des dettes trouvées à l'arrivée de nos confrères, un prêt gratuit de 11 000 fl. et vu le nombre des pensions et des charges de l'institut un versement supplémentaire de 2 800 fl. par an.

#### LES PREMIERS COMPAGNONS DU PÈRE THÉOBALD.

Avec M. Théobald deux confrères arrivèrent à Mannheim : M. J. H. Schuler et M. J. H. Reding.

Après avoir travaillé à Lyon (1769), Toul et Nancy (plusieurs fois à partir de 1774), M. Schuler (né à Belfort en 1738) semble avoir été placé à Heidelberg comme directeur des jeunes clercs. Ne sachant pas l'allemand, il parla forcément latin avec eux. Il en prit plus tard prétexte pour rentrer en France. Retourné en Allemagne par suite de la Révolution, nous le trouvons à Augsbourg (1805), où il publia un poème latin en 2150 hexamètres intitulé *La Tobiade*. Il y raconte l'histoire de Tobie, en y joignant des réflexions morales. Revenu à Heidelberg, en 1808, il est de nouveau à Nancy en 1810, et plus tard du côté de Belfort. Même le pamphlet porte un jugement favorable sur lui, disant qu'il était « un homme tout à fait honnête et loyal ».

M. Reding, le deuxième collaborateur du P. Théobald, dont nous ignorons la date de naissance, etc., était procureur à Heidelberg. Quoique ce confrère se soit bien donné de la peine dans son office, le reviseur de la Chambre des finances observa — à tort — « que M. Reding n'entendait pas bien les affaires ». Humilié par ce jugement, M. Reding donna sa démission. Par ailleurs, ce que le pamphlet lui reproche (gaspillage !) n'est que

sot bavardage, comme Mgr Haas le prouve excellemment dans son livre. Malheureusement M. Reding tourna le dos à la Congrégation.

Un prêtre séculier, vraiment zélé, fut l'abbé Johann Christoph Glöckle (né à Neidenfels près de Neustadt en 1732) ; curé de Leimersheim au Palatinat, il seconda avec empressement nos premiers confrères au moment où ils s'engagèrent dans les délicats travaux de leurs écoles à Heidelberg. Le pamphlet affirme hardiment que ce prêtre a été supérieur (c'est contourné !) et qu'il s'est jeté dans les bras de saint Vincent à cause de ses dettes. Bien au contraire : l'abbé Glöckle se chargea d'un grand sacrifice lorsqu'il confia alors sa paroisse à un vicaire qu'il était obligé de rétribuer lui-même. Ayant été *regens Seminarii Heidelbergensis* pendant deux ans, il s'adonna de nouveau (1784) au ministère dans sa paroisse, où il fit bon accueil à des prêtres chassés de France, au cours de la première phase de la Révolution. Il mourut doyen de Herxheim.

Un prêtre d'une valeur exceptionnelle entra, à cette époque, en relation avec nos confrères : c'était M. J. F. M. Sambuga (né en 1752 à Walldorff près de Heidelberg). D'abord directeur du petit séminaire de Heidelberg, il devint plus tard précepteur du futur roi Louis I et mourut à Nymphenburg, en 1814. D'après le pamphlet, M. Sambuga se serait brouillé dès le début avec ses collaborateurs. Mais une collaboration avec des collègues d'une mentalité non-sacerdotale lui était insupportable. Voilà pourquoi il quitta Heidelberg. Il n'est pas sans intérêt de dire ici que M. Sambuga rédigea, en 1782, probablement sous le coup de la situation où il se trouvait à Heidelberg, une *Apologie en faveur du célibat des ecclésiastiques*.

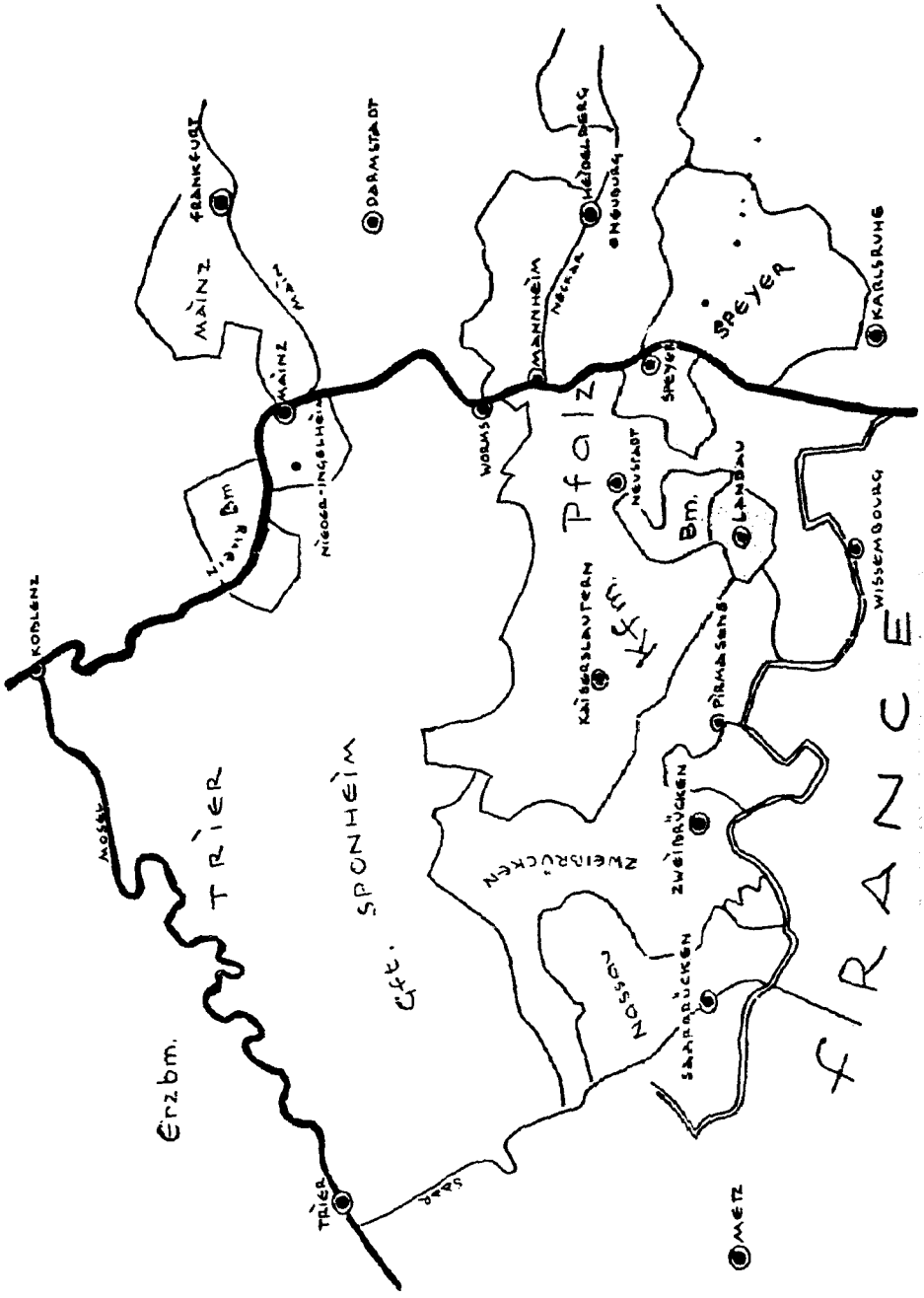
Faut-il s'étonner que le P. Théobald désirât vivement voir autour de lui, dans ces circonstances, des confrères de la Congrégation qui posséderaient la langue allemande ? Le Père Michel-Louis Allioz (né à Neubreisach, en Alsace, en 1760, diocèse de Bâle, entré au séminaire interne à Paris en 1779), était alors l'homme qu'il fallait, puisqu'il avait appris l'allemand dès son enfance. D'abord directeur du séminaire interne (fondé en 1782, avec neuf séminaristes), puis directeur des études, avec cela prêtre prêchant d'exemple, enfin professeur d'histoire ecclésiastique à l'Université de Heidelberg... hélas ! pendant deux ans seulement (20), car il mourut en 1793.

On ne peut passer sous silence M. Antoine Holleville (né à Lanchère, diocèse d'Amiens, en 1711, entré dans la Congrégation déjà prêtre, en 1740), Visiteur de la Province de Champagne et Assistant de la Congrégation (1763). Le pamphlétaire croit devoir mettre en évidence que M. Holleville était très âgé (il avait alors 72 ans !) : il ne savait parler allemand, il n'était pas

---

(20) Il ne vaut même pas la peine de mentionner ici un événement insignifiant touchant cet excellent confrère et auquel le pamphlet consacre plusieurs pages.

Palatinat Bavaurois - Fin du XVIII<sup>e</sup> siècle.



initié aux us et coutumes de notre pays. En tout cas, le P. Holleville, que M. Théobald avait prié de venir examiner les grandes difficultés auxquelles il se vit exposé à ce moment-là, put se convaincre que le fardeau imposé à la jeune Province de la Congrégation était insupportable. Après avoir examiné à fond la situation où se trouvaient ses confrères, il prit à cœur de faire placer des collaborateurs de premier ordre au Palatinat. En effet, sous peu, devaient arriver MM. Salhorgne et Saligot.

Entin notre énumération serait incomplète sans le nom d'un confrère de grand mérite dans le domaine pédagogique : M. François-Antoine Zimmermann. Après avoir déjà exercé les fonctions de professeur à la faculté de philosophie à Heidelberg, il se décida à entrer dans la petite Compagnie afin d'être professeur au *Collegium Carolinum*, à Heidelberg. On lui est redevable d'un traité instructif sur *Die Einrichtung und Verbesserungsanstalt im Karlischen Konvikt* (1782). D'après ses prudentes mesures, tenant le juste milieu entre l'antique et le moderne, le collège devint un établissement d'instruction et un pensionnat distingués. Sur le programme de cet établissement de premier ordre figuraient aussi des représentations scéniques et des séances musicales. Le pamphlétaire, qui se plaît à déchirer à belles dents son confrère et collègue M. Zimmermann, dénigre évidemment avec une extrême vigueur les représentations scéniques au collège en question ; et pourtant elles étaient dans le goût du temps et sont restées jusqu'à nos jours en vogue, vu leur valeur pédagogique. Mais le mauvais critique fut seul à les condamner, cela se comprend. Dénoncé probablement par le même « bon ami », auprès des autorités universitaires, pour avoir fait imprimer un programme en allemand (non pas en latin, comme c'était alors la coutume), M. Zimmermann obtint gain de cause et fut autorisé par elles à continuer.

#### M. THÉOBALD, SUPÉRIEUR ET CURÉ A NEUSTADT A. D. HARDT.

Pour l'historien, il reste évident qu'il y eut de trop fréquents changements, au sein du corps enseignant de Heidelberg. Des professeurs allemands entrèrent dans la Congrégation pour la quitter au bout de quelques années. Des confrères français les remplacèrent sans y rester longtemps. Il n'y eut que le P. Théobald, le premier et digne Lazariste du Palatinat, homme plein de générosité, qui resta à son devoir pendant toute la Révolution. Mais les difficultés financières à Heidelberg le tourmentaient à tel point, qu'il jugea à propos de prier le Prince électeur de le placer à Neustadt, ville plus paisible, où il fut installé curé, en 1785. Chose remarquable : il s'efforça d'y implanter la dévotion à saint Vincent (21). Il ne fait pas de doute qu'il était bien doté, pour pouvoir payer de ses ressources les deux Vicaires M. François Stroehl et M. Antoine Pfister.

Au moment où la Compagnie de Jésus fut supprimée, le collège catholique de Neustadt cessa également d'exister. Sur

(21) Staatsarchiv Speyer, Hochstift Speyer XVIII.

ce, des fonctionnaires catholiques et d'autres citoyens de la ville protestèrent contre cette mesure de suppression auprès du Prince électeur C. Theodor. Dès lors M. Pfister fut chargé d'enseigner la grammaire latine pour les deux premières classes. De cette façon, le cours pour débutants, du reste peu fréquenté, continua ses services, surtout lorsque le P. Philipp Holdenrieth y fut placé.

Après le départ des deux Vicaires mentionnés plus haut, il n'y avait plus à Neustadt que deux prêtres : le P. Théobald et le P. Simon Bassompierre (Alsacien, exjésuite, entré dans la Congrégation et bon procureur, malgré l'opinion du pamphlétaire qui s'avise de le dépeindre comme un homme rêveur et de peu de valeur). Il était inévitable que le mauvais coucheur en vienne à dénigrer le P. Théobald et ses confrères d'alors. Il le prend de très haut avec eux. D'après lui le P. Théobald, le P. Doepp, le P. Bassompierre son procureur, et son vicaire, le P. Rheinfeld, lui aussi Lazariste, auraient tous été de « fideles partisans des sottises monacales, des « adhérents des opinions démodées », des gens qui n'auraient voulu aucun rapport avec des réformes et auraient préféré vivre et mourir sots et tranquilles plutôt que d'être raisonnables et troublés. Ce jugement se termine par une phrase cruelle : « Et de tels hommes, je les révère, dit le P. Depp ». (En allemand le mot Depp signifie lourdaud.)

Peu de temps seulement, le P. Théobald put vaquer au salut des âmes dans une atmosphère de paix extérieure. A l'approche des troupes révolutionnaires, beaucoup de prêtres s'enfuirent du Palatinat et franchirent le Rhin. Le P. Théobald fit de même, ne voulant pas prêter le serment de fidélité à la nouvelle Constitution française. Il est vrai que les jeunes confrères s'accommodèrent de telle situation, ainsi M. Doepp et M. Rheinfeld, qui surgirent, dès que la tempête se fut apaisée, et disparurent devant un nouveau péril. Quelle étonnante fidélité ! Et cela bien que la Congrégation ait été supprimée en France, en 1790, et que la jeune Province du Palatinat ait subi des pertes sensibles, en son personnel en 1793. Après avoir sacrifié sa santé au service de la Congrégation, particulièrement dans son office de procureur, le bon P. Bassompierre mourut exténué à Heidelberg, le 7 février 1796.

Revenu à Neustadt en 1795, M. Théobald trouva beaucoup de ruines. Mais il se mit au travail courageusement, prenant en main la direction de sa paroisse autant que les circonstances le permirent. Deux ans plus tard, on lui donna deux prêtres séculiers pour vicaires. Hélas ! en 1796 la Congrégation cessa d'exister au Palatinat et par là aussi le supérieurat du P. Théobald. L'année suivante, il prêta serment, paraît-il, avec la plupart de ses confrères à la Constitution française. Mais déjà un an plus tard, il est mis à la retraite, vu son âge avancé. Retraité, il tourna ses pas d'abord vers Heidelberg. Mais en 1808, il se trouva à Rastatt, où il rendit son âme à Dieu le 30 avril 1816, presque nonagénaire. Mgr Haas le juge de la sorte : « Le supérieur

M. Théobald était un homme d'honneur, un prêtre de caractère irréprochable, au point que l'auteur du pamphlet ne trouve pas de raisons graves de l'accuser ; il lui reconnaît même un bon cœur. Avec raison on peut dire de lui : il fut un digne disciple de saint Vincent ».

LE DEUXIÈME SUPÉRIEUR A HEIDELBERG :  
M. JEAN-ANDRÉ JACOB.

Né à Béziers en 1740, entré dans la Congrégation en 1755 et supérieur à Rochefort de 1774 à 1784, le P. Jacob était l'homme énergique qu'il fallait pour mettre de l'ordre dans les affaires, si compliquées, de la jeune Province. Il semble qu'il se soit adressé plusieurs fois non pas à qui de droit à Mannheim, mais immédiatement au Prince électeur, à Munich, pour le détromper au sujet de l'état précis des choses au Palatinat. Le souverain interposa là-dessus, en effet, son autorité en faveur de la Congrégation par un ordre que le chef du Gouvernement de Mannheim publia le 18 décembre 1784 (22). On voit par là que les deux premiers supérieurs — le P. Théobald et le P. Jacob — attirèrent l'attention du Prince sur le fait que les revenus des fondations électORALES ne suffisaient nullement pour atteindre le but ; le Prince le comprit aisément du reste. Voilà pourquoi il fit l'éloge de nos confrères en considération de leur activité et voulut les subventionner plus que par le passé. Par conséquent, il confirma les droits accordés jusque-là ; et qui plus est, il accorda 9 300 fl. pour leurs frais d'entretien personnel. D'autre part il demanda que, chaque année au mois d'octobre, un compte rendu détaillé lui soit remis de la part des divers offices : quant aux dons destinés à l'entretien des confrères, il lui suffit de présenter un bilan général. Les points 5, 6 et 7 de la lettre princière ont trait à des transactions auprès de la caisse générale et de l'administration ecclésiastique dont la valeur s'élevait à 11 366 fl., aux dettes de 11 000 fl. que Mayence électORALE avait à amortir depuis longtemps, conformément aux fondations et selon une réclamation du baron von Schleifros, inspecteur des forêts, pour laquelle les collèges électORAUX s'étaient portés garants. Pour toutes ces opérations financières si compliquées, les documents qui pourraient les éclaircir font défaut. Il est extrêmement regrettable que de la part d'hommes jaloux aux confrères d'alors, ces dettes contractées par d'autres, aient fait, surtout au P. Théobald, la réputation d'avoir été des dissipateurs. Mais lorsque C. Theodor eut connaissance de ces affaires embrouillées, il jugea sans parti pris, et promit magnaniment aux confrères de les décharger et de leur frayer le chemin par lequel ils pouvaient être en mesure d'amortir en majeure partie les dettes qui pesaient sur leurs biens, en vendant du vin, du bois et une maison. De même, pas de remboursement pour un ancien prêt, jusqu'à ce que soient payées les dettes les plus onéreuses. Cependant, la Chambre

(22) B.G.L.A.K. Pfälzer Generalia 77/6277.

électorale des finances, ou plutôt les fonctionnaires n'étaient pas pressés du tout de présenter les confrères en tant que victimes innocemment persécutées. De fait, le Gouvernement ne décida rien et la calamité financière traîna encore quelques années. Qui pourrait être étonné d'apprendre que M. Jacob ait perdu courage ? Il quitta le Palatinat, en effet, et fut nommé supérieur à Versailles, le 8 juillet 1785, tandis que la direction des finances mit sur pied un mémoire justificatif, se rapportant aux réclamations de M. Jacob (23), modèle du style de chancellerie, qui brouille toutes sortes de choses pour les présenter dans leur ensemble, de façon que le lecteur ou l'auditeur ne se rende pas compte de la situation réelle mais, en tout cas, la Chambre des finances s'était prononcée !

Malheureusement un jeune confrère, diacre seulement, Jérôme Christof, né à Saint-Mihiel en 1761, professeur des mathématiques en 1784 et procureur à Stift Neuburg, s'égara sur le chapitre moralité. Il quitte la Congrégation et en vient à apostasier et à passer à l'Eglise réformée pour disparaître finalement en Suisse. Les archives ne possédant aucun document sur ce malheureux confrère, on se trouve réduit aux dires du pamphlet.

#### LE TROISIÈME SUPÉRIEUR :

##### M. PIERRE-ANTOINE SALIGOT ET SES COLLABORATEURS.

Nous savons peu de chose au sujet de M. Saligot, homme doué d'éminentes qualités, qui joua un grand rôle dans l'histoire de la Congrégation au Palatinat. Né le 24 avril 1749, à La Chapelle, diocèse d'Amiens, il avait, selon le pamphlet, une santé délicate. Il fut nommé professeur d'Histoire ecclésiastique en 1783. Et le pamphlétaire se croit obligé d'écrire méchamment : « *Saligot est, et du côté de la tête et du côté du cœur, tout à fait apte à jouer le rôle d'un supérieur religieux rusé, intrigant, hypocrite, séduisant, audacieux jusqu'à l'insolence sous les dehors de la timidité, dominateur et despotique* ». En outre il lui reproche d'avoir été « *Français pur-sang* » et d'avoir parlé latin en donnant ses cours. Disons ici simplement qu'il n'était que conforme au règlement universitaire de l'époque qu'un professeur donne ses cours en latin. Du reste, le P. Saligot possédait cette langue comme sa langue maternelle, comme il savait l'allemand, au bout d'un certain temps, d'une impeccable façon : à preuve les documents officiels conservés, émanant de sa plume. Si le pamphlétaire nous raconte, sans en fournir la preuve, que le P. Saligot avait pris avec lui des « *mallettes démesurément lourdes* », dans lesquelles il devait y avoir de l'argenterie et des objets de prix, quand il se rendait en France, il est permis de répondre que ce n'est là qu'une affirmation gratuite, ni plus ni moins.

En même temps que M. Saligot, M. Dominique Salhorgne, futur supérieur général, vint au Palatinat. Professeur de théologie

(23) B.G.L.A.K. Pfälzer Generalia 77 6277.

morale et membre du Sénat en 1784, il n'occupa sa chaire que deux ans durant. Les notes historiques de la Congrégation rapportent que l'Université de Heidelberg lui délivra au bout des deux ans de professorat un certificat très flatteur. Le futur Supérieur général ne rentra pas alors en France, où le temps était déjà à l'orage dans le domaine politique, mais il se rendit en Saxe, où il put vaquer aux études et à l'enseignement.

Presque en même temps, M. Jean-Guillaume Ahlesse, né en 1735 à Reichweiler, diocèse de Mayence, arrive à Heidelberg. C'est un procureur fort zélé. Il est impossible de contrôler aujourd'hui les achats et ventes dont à son sujet il est question dans le pamphlet. Ce qui est sûr, c'est que les documents officiels ne se seraient aucunement tus sur des manipulations incorrectes dans ses fonctions, s'il y en avait eu. M. Adrien-Joseph Flamment, né en 1758 à Fruges, diocèse de Boulogne, n'avait que vingt-cinq ans, lorsqu'il fut placé à Heidelberg, où il resta comme directeur des clercs fort peu de temps. Le pamphlétaire le loue et le blâme, somme toute, pour des riens. M. Antoine-Joseph Patou, né en 1751 dans le diocèse de Boulogne, est professeur de théologie dogmatique à Heidelberg de 1786 à 1798. Le pamphlétaire relate de lui seulement qu'il s'était brouillé avec ses auditeurs au cours d'une dispute. Mais le P. Patou vivait de nouveau en bonne intelligence avec eux, lorsqu'on eut fait des avances de part et d'autre. M. François Petitdidier, né en 1745 à Nancy, succéda au P. Salhorgne comme professeur de théologie morale en 1785, et fut nommé doyen de la Faculté de théologie l'année suivante ; en outre il fut chargé de la direction des clercs. Le censeur, tout en lui reconnaissant bon cœur, le trouve ridicule en toute chose. Par exemple, quand il fut reçu docteur, il affirme qu'il fit compiler, par un intermédiaire, un certain nombre de phrases et se serait, en outre, soustrait au débat public à cette occasion. Voilà une perfide diffamation, incroyable dans une Université et son organisation ! M. Jacques-Antoine Lesueur, né en 1746 à Lignères-Chatelin, diocèse d'Amiens, chargé du cours d'histoire ecclésiastique à l'Université de Heidelberg en 1785, était plutôt d'une nature paisible et vivait retiré. Et le pamphlétaire de lui attribuer dès lors un savoir médiocre. M. Jean Gallois, né en 1756 à Longeville, diocèse de Toul, professeur d'histoire ecclésiastique en 1787, fut successeur du précédent. Au bout de deux ans, il démissionna pour raison de santé et retourna en France. Pour la même raison le P. Louis Noël, né en 1758 à Contrecourt, diocèse de Toul, enseigne la théologie dogmatique et morale de 1788 à 1790 seulement. Le censeur critique sévèrement son professorat. En l'absence du P. Saligot, c'est M. Jean-Baptiste Barbout qui le remplace et dirige la jeune province pendant un an. On fait mention de sa piété. Il va sans dire que le critiqueur s'abstient de toute louange à son endroit. Au sujet de M. Jean-Jacques L'Heremite, nous savons uniquement qu'après avoir été professeur au diocèse de Metz, il devint bibliothécaire, probablement à Heidelberg. Enfin M. Antoine Sar, né en 1747 à



Metz, fut professeur de dogme (1791-1807) et plusieurs fois doyen de la faculté de théologie à Heidelberg. Selon le pamphlet, il publia une thèse intitulée : *Discursus de vera religione Christi*. Après y avoir été professeur de philosophie et de français à partir de 1807, il meurt à Heidelberg en 1817.

#### NOS TROIS CÉLÈBRES ASTRONOMES.

Le pamphlétaire adresse aux membres de la Province du Palatinat le reproche d'une improductivité absolue dans le domaine scientifique. Il est donc à propos de tirer de l'oubli les noms et faits des confrères qui ont pris une part active aux travaux scientifiques de l'observatoire de Mannheim.

Il faut mentionner en premier lieu M. Pierre Ungeschick, né à Hesperingen, au Grand Duché du Luxembourg, diocèse de Trèves, en 1760. Professeur de mathématiques à l'Université de Heidelberg en 1784, il jouit, selon le pamphlet, de l'estime de ses collègues et de la vénération de ses élèves, ce qui aurait pris fin, lorsqu'il remplaça M. Saligot tombé malade. Après avoir été nommé astronome de la Cour à l'observatoire de Mannheim (1788), le savant crut de son devoir de perfectionner sa formation scientifique. Il alla donc en Angleterre et en France. A Paris, il logea deux ans (1788-1790) chez un astronome célèbre, M. Joseph-Jérôme de la Lande, qui fut pour lui un maître bienveillant. Ils observèrent ensemble 8000 étoiles septentrionales dans l'observatoire de l'Ecole militaire et faisaient beaucoup de calculs. Au mois de mai 1790, le P. Ungeschick se rendit encore en Angleterre, où il fut bien reçu par les astronomes Maskelyne, Herschel, Ransdan et Shepperd, d'où il rentra à Paris au mois de septembre. Hélas ! avant de s'en retourner à Mannheim et d'y entrer en charge, il poussa une pointe vers sa patrie, où une maladie contagieuse exerçait ses ravages. Arrivé chez les siens, il trouva sa mère et sa sœur à l'agonie. En esprit de sacrifice, il multiplie ses soins fraternels à cette dernière, après la mort de sa mère, pour succomber lui-même quatre jours plus tard, le 20 octobre 1790, victime de l'horrible épidémie. Amis et adversaires proclamèrent à sa gloire : « *C'était un génie mathématique, assidu à l'étude, d'une assiduité de fer ; il avait entretenu une correspondance d'un style élevé avec les astronomes les plus célèbres* ».

Le P. Roger Barry, né en 1752, reçut sa formation scientifique également à Paris à l'école de l'illustre maître de la Lande, avant d'être nommé lui-même astronome de la Cour à Mannheim en 1790. Quant à son activité en cette ville, nous possédons deux sources qui se contredisent. La première, le pamphlet, reproche au P. Barry nombre de faits invraisemblables qu'il ne vaut pas la peine d'énumérer ici. La deuxième source est représentée par un certain M. Klüber, conseiller d'Etat et de cabinet, qui nous assure que le P. Barry s'occupait intensivement de son observatoire et que le célèbre astronome de la Lande chanta les louanges de notre confrère à juste titre.

Dans sa *Bibliographie astronomique* ce savant écrit : « MM. Barry et Henry se donnent beaucoup de peine, afin de tirer profit des instruments mis à leur disposition. Ils m'envoyèrent en 1791 quatre mille hauteurs de trois cent cinquante étoiles principales du Sud. Je m'efforce de louer leur zèle, de les encourager. Mon voyage à Mannheim fut aussi agréable qu'utile. Je fus extrêmement content de voir qu'en aucun des grands observatoires d'Europe on ne travaille avec plus de persévérance, d'intelligence et de profit. Il n'y a que les observatoires de Paris, Gotha, Milan et Palerme qu'on puisse comparer avec celui de Mannheim ». De même l'académie électorale des sciences de Mannheim rendit justice au P. Barry, en le nommant membre extraordinaire en 1792. Plusieurs astronomes contemporains faisaient également son éloge, selon Kübler : « Son registre de beaucoup d'étoiles et de leurs aberrations et de leurs mutations serait un « monumentum aere perennius » de l'observatoire de Mannheim ». En 1793, les travaux du P. Barry furent interrompus brusquement par la Révolution. Six ans durant les instruments étaient emballés dans des caisses au rez-de-chaussée de l'observatoire. Pas une seule observation des astres à l'aide d'instruments fixes n'a pu être faite. Mais le zèle du P. Barry n'était nullement paralysé. Car pendant les années de guerre il s'absorba avec son assistant, frère Henry, dans le calcul des étoiles et de leur mouvement. Les deux astronomes ne firent pas moins de 9 000 planches bonnes à tirer, qui se trouvaient dans l'observatoire.

Juste avant la Pentecôte 1799, le travail paisible du P. Barry fut brutalement interrompu, car il fut arrêté et retenu en prison pendant six semaines par les troupes françaises sous le commandement du général Collard, sans jamais savoir pourquoi. Le jour même de la mise en liberté, il quitta Mannheim pour y retourner seulement au moment où l'archiduc Charles chassa ces mêmes troupes. D'ailleurs il ne toucha pas d'appointements pendant quatre ans et dut se tirer d'affaire comme il put, le traitement d'alors s'étant élevé à 780 fl. par an. Ce n'est qu'en 1801 que le P. Barry put déballer ses instruments. Immédiatement il se mit au travail. Par la suite, il put observer des milliers d'étoiles dans toutes les constellations du ciel, élaborer des listes et était en relations scientifiques avec beaucoup d'observatoires d'Europe. Même après la suppression de la Congrégation et la mort du P. Saligot, le P. Barry resta astronome de la cour. C'était avec l'assiduité d'une abeille qu'il continua à travailler jusqu'à ce que la mort frappa à la porte de son observatoire et rappela le contemplateur fervent du firmament terrestre à la patrie céleste, le 25 octobre 1813. Après sa mort, l'activité scientifique languit à l'observatoire qui existe encore de nos jours et qui conserve le souvenir du grand astronome.

Frère Maurice-Henri Henry, né à Sauvigny en 1763, mérite également d'être mentionné ici avec éloge. Elève du célèbre de la Lande, lui aussi, en 1788, il se réfugia auprès du P. Barry

à Mannheim après le pillage de Saint-Lazare en 1789. Il quitta cette ville, se berçant de l'espoir d'obtenir une chaire de professeur des mathématiques à Metz, mais forcé de retourner à Mannheim par suite de la Révolution, il y fut, trois ans durant, le zélé collaborateur du P. Barry jusqu'à ce qu'il y fut nommé astronome en 1793. Malheureusement la Congrégation commença déjà à se désorganiser petit à petit en 1794 en Allemagne. Etant simple frère coadjuteur, il était libre et se réfugia en Russie, où il devint précepteur de deux jeunes Russes. C'est en 1795 qu'il fut nommé membre de l'Académie des Sciences à Petersbourg et astronome de l'observatoire de la même ville. Nous le trouvons à Munich en 1800 ; il y coopéra, en tant qu'ingénieur, à l'arpentage trigonométrique de la Bavière ; puis tard en France et en Suisse et finalement à Strasbourg, où il fut colonel du génie impérial.

Conclusion : Si le pamphlet prétend que nos confrères n'aient fourni aucun travail scientifique, les astronomes de la Congrégation démentent nettement une telle accusation.

LE P. SALIGOT ET LE SIÈCLE DES LUMIÈRES.  
SES ADVERSAIRES : MM. JACQUES KOLLER  
ET ARNOLD MATHY.

Au déclin du XVIII<sup>e</sup> siècle, alors que tous les principes philosophiques et théologiques admis jusque-là furent ébranlés (Kant et sa philosophie, siècle des lumières, les archevêques rhénans eux-mêmes fléchissent à cet égard, les centres de formation catholiques de Heidelberg ont des adeptes enthousiastes de Kant), M. Saligot se déclare partisan de la « philosophia perennis » et ne flanche pas dans sa fidélité envers l'Eglise.

Le P. Jacques Koller, hélas ! n'était pas un esprit de cette trempe. Né en 1764 à Flexburg (Alsace), attaché à la philosophie de Kant qu'il professa, il dut quitter la Congrégation. Réadmis, il est nommé professeur de dogme. Mais ne pouvant plus renoncer à ses idées rationalistes, il préféra démissionner et devint curé constitutionnel Alsace, mort en 1845 (24).

*Qui est l'auteur du pamphlet ?* Les soupçons se portaient tout d'abord sur MM. Faber et Koller, mais à tort. On s'est demandé : Qui, après tout, peut en être l'auteur ? On constata : 1) Ce ne peut être qu'un prêtre qui connaît à fond les maximes et la discipline de l'Eglise, les principes dogmatiques et philosophiques et qui est lui-même membre de la Congrégation. 2) Un prêtre qui était au Palatinat et qui y collaborait avec les confrères tout le temps, de 1782 à 1793. Il connaît toutes les personnes de ce laps de temps. Quant aux dates, on ne peut pas trop se fier à lui ; or ni M. Faber ni M. Koller, ex-lazaristes, n'entrent ici en ligne de compte, parce qu'ils arrivèrent plus tard et quittèrent plus tôt. 3) Un prêtre qui est en contradiction avec les principes de philosophie et de théologie de l'Eglise.

(24) *Archives de l'Eglise d'Alsace*, tome VII (Hans Fessmeyer).

Or, ces points ne sont applicables qu'à M. Arnold Mathy ; car c'est lui seul qui fut témoin des années 1782-1793 parmi les contemporains actifs de cette époque. Mais il y a mieux que cela ! L'auteur du pamphlet se révèle par sa vanité, car il ne trouve absolument rien de bon à toutes les personnes dont il est question dans son livre, exception faite pour lui. D'après son livre, M. Mathy est parfait à tout point de vue puisqu'il y donne de sa personne un portrait biographique absolument irréprochable. Enfin, des parents (et de bons amis) confirment avec fierté la paternité littéraire de leur aïeul (25). Il est donc suffisamment prouvé que M. Mathy est l'auteur du livre qui a tant fait de bruit.

Il n'est, certes, pas sans un certain intérêt pour les lecteurs de cet article d'apprendre quelques détails sur un personnage qui, si regrettablement, s'est écarté du bon chemin. Né à Brey, petit village vis-à-vis de Braubach-sur-Rhin, en 1755 (alors territoire palatin), élève des Jésuites à Heidelberg, il est ordonné prêtre en 1781. Le jeune prêtre s'enthousiasme surtout pour la nouvelle philosophie de Kant ; docteur en théologie *honoris causa* en 1786 ; professeur au *Convictum Carolinum* à Heidelberg en 1782, plus tard il y est professeur de lycée. Bientôt il y a une profonde discordance entre lui et M. Saligot parce qu'il donne des cours de philosophie selon les principes de Kant qu'il défendit. La suite en est son congédiement comme professeur et même le renvoi de la part de la Congrégation. Il semble que M. Mathy ait été ordonné prêtre sans avoir eu la vraie vocation. Il souffre dès le début du célibat et des autres « moqueries », comme il dit, et persévère dans son orgueil jusqu'au bout. Un de ses petits-fils dira plus tard : « Lorsqu'il rédigea son histoire des Lazaristes, il était déjà protestant réformé dans son cœur. Sa conversion à l'Eglise réformée ne fut que le dernier pas... conversion qui eut lieu conjointement avec sa ménagère et fiancée le 20 octobre 1805 ». Mathy contracta mariage le 1<sup>er</sup> novembre 1805, à Mannheim, et eut huit descendants, parmi eux son fils Charles, ministre libéral de la justice du pays de Bade. Le malheureux confrère fut encore professeur des mathématiques à Mannheim en 1807, pour prendre sa retraite en 1817 et y mourir le 18 novembre 1825.

---

(25) Voici les écrits publiés par la parenté et les amis de la famille Mathy : Mathy Ludwig : Regierungsrat (Rohrbach) : *Mathy*. In *Alte Mannheimer Familien* Sechster Teil, herausgegeben von Florian Waldeck. Selbstverlag der Familiengeschichtlichen Vereinigung Mannheim, 1925.

Mathy Ludwig, Geheimer Regierungsrat a.D. : *Professor Dr. theol. Arnold Mathy*. Zum Andenken an seinen hundertjährigen Todestag, 18 November 1925, in *Mannheimer Geschichtsblättern*, Monatsschrift für die Geschichte Altertum und Volkerkunde Mannheims and der Pfalz. Herausgegeben von Mannheimer Altertumsverein 1927.

Freytag Gustav : *Arnold Mathy aus Karl Mathy. Geschichte eines Lebens*. Leipzig, Verlag S. Hirzel, 1870.

Soit dit encore en passant : L'exjésuite Alexandre Keck prit fait et cause pour le P. Saligot et rendit des services très appréciables à la bonne cause par son excellente plume.

M. PIERRE FABER, SUPÉRIEUR A MANNHEIM,  
VICTIME DE LA RÉVOLUTION.

Invité par M. Saligot à venir le rejoindre au Palatinat, le P. Faber (né à Urbach, Alsace, en 1740), placé auparavant au Séminaire Sainte-Anne, à Metz, en 1780, se rendit à l'invitation de son ami en 1784 et fut nommé supérieur à Mannheim et économiste provincial apparemment, parce qu'il était chargé de l'administration des biens temporels de la nouvelle Province. Bien qu'il eût encore d'autres charges, il est prouvé qu'il avait un grand usage des affaires. Mais son orgueil précéda sa chute ! En effet, il se brouilla peu à peu et tellement avec le P. Saligot par rapport à l'administration des biens de la Province, qu'il y eut un procès entre eux, sans qu'une sentence ait été rendue en faveur de l'une ou l'autre partie. En tout cas, le P. Faber dut démissionner à cause de son opiniâtreté, démission qui le froissa profondément. Avant de quitter Mannheim, il établit un bilan final qu'il soumit à l'autorité civile. Celle-ci lui délivra une lettre de louange, le 26 février 1791. Rentré dans sa patrie, le malheureux prêtre prêta serment sur la constitution à la cathédrale de Metz (1791), fut nommé économiste du Séminaire Saint-Arnould, prêta le serment de fidélité à la Révolution (1792) et fut nommé curé constitutionnel de Remlingen (1793). De nouveau à Metz vers la fin de la même année, puis de nouveau dans son ancienne paroisse, il finit par « rompre toutes ses chaînes », apostasia à Bitsch, contracta mariage, affirma par serment sa haine contre la monarchie (1798) et mourut à Bolchen, où il s'était établi, le 16 décembre 1799.

LE P. SALIGOT RÈGLE AVEC SUCCÈS  
LES QUESTIONS FINANCIÈRES PENDANTES.

On n'a pas manqué de reprocher maintes fois au P. Saligot et aux autres confrères d'alors le prétendu gaspillage et la mauvaise gérance des affaires. Cependant, ceux qui les inculpent de la sorte ne sont pas à même d'apporter les preuves de leurs inculpations. Ils ne font que répéter des accusations sans en avoir ni fourni une seule preuve, pièce justificative. Pourtant, il y avait, à ce moment, des fonctionnaires qui surveillaient officiellement et d'une manière scrupuleuse, la gestion économique des confrères. Sans aucun doute, la Chambre des finances de la Cour électorale était, dans l'ensemble, dans la possibilité d'embrasser d'un coup d'œil, dans le petit Etat du Palatinat, les revenus et dépenses des Lazaristes. Par ailleurs, l'examen de toutes les finances et de l'économie relevait d'un financier spécial, M. Lionard. Il est patent que les lois étaient si rigoureuses et si mesquines que les produits du pays ne pouvaient être transportés d'un endroit à l'autre, au dedans même du pays, sans l'autorisation de la douane. Les confrères, d'autre part, étaient en

mesure de se rapporter statutairement de l'exemption du péage aux Pères Jésuites, dont ils étaient les successeurs. Les employés contrôlèrent sévèrement tous les biens en question et aucun procureur n'aurait jamais osé tirer avantage de ces affaires à leur insu. Il n'y a que les ignorants qui puissent parler de gaspillage ; ils n'ont pas connaissance des pièces justificatives qui existent encore de nos jours. Qui plus est : pourquoi les fonctionnaires ne soufflent-ils mot ? En effet, dans les documents aucune observation officielle concernant la soi-disant supercherie et le gaspillage. Ces messieurs s'étaient imposés une telle réserve, sachant bien qu'il fut impossible de subvenir aux dépenses moyennant les revenus insuffisants qui dépassaient de beaucoup les limites de la justice et de l'équité. Voilà pourquoi le P. Saligot s'imposa le travail désagréable et pénible de démasquer toute l'étendue de l'injustice dont on avait surchargé les confrères et de la venger courageusement. C'est ce qu'il entreprit avec succès, suivant les documents que Mgr Haas nous présente au chapitre dix de son livre, qu'on ne lit pas sans intérêt ni profit.

#### QUESTION D'ENSEIGNEMENT ET DE PÉDAGOGIE.

C'est au P. Saligot qu'on doit le bon ordre dans le domaine des finances. C'est lui également qui s'occupa énergiquement des questions concernant l'enseignement et la pédagogie ; il y a réussi pareillement. Pourtant il ne faudrait pas oublier que ce fut déjà au temps du P. Théobald, le 12 août 1782, que le Prince électeur C. Theodor ordonna que nos confrères devaient prendre en main l'inspection des Grands et Petits Séminaires de Mannheim et de Heidelberg. Au cas où les chaires de philosophie, de théologie catholique, d'histoire ecclésiastique et de droit canon deviendraient vacantes, elles seraient également confiées aux Lazaristes. Cependant les futurs professeurs devront subir auparavant un examen de capacité. Déjà deux mois après, le 15 octobre 1782, le même souverain étendit nommément son assurance donnée aux confrères, en ce sens qu'il leur donna les chaires de dogme, d'homilétique, de morale, d'écriture sainte et des langues orientales. Enfin, ce Prince couronna sa confiance en nos confrères en leur conférant, quelques années après, un véritable pouvoir absolu ; car il ordonna, le 3 novembre 1792, que toutes les chaires, y compris celles du droit canon et de la philosophie, étaient annexées à la Congrégation ; que le supérieur avait le droit de proposer des clercs et des laïques pour ces mêmes chaires ; que toutes les plaintes formées contre les professeurs de la Congrégation de la part des clercs auprès de l'autorité devaient être communiquées au supérieur ; que les professeurs de théologie et de droit canon avaient à surveiller, tant la conduite que les études des théologiens au Palatinat ; qu'ils devaient faire leurs cours au séminaire et examiner rigoureusement les séminaristes à la fin de chaque semestre.

Ce décret du 3 novembre 1792 mérite d'être examiné de plus près. En effet, dorénavant les facultés de théologie, de

philosophie et de droit canon relevaient de la compétence exclusive de la Congrégation. Les confrères seuls pouvaient être nommés professeurs de théologie catholique, de philosophie et de droit canon. Dans le cas où il n'y aurait pas de candidats aptes à ces branches au sein de la Congrégation, le supérieur aura le droit de proposer d'autres ecclésiastiques pour toutes les matières ou des savants laïques pour la philosophie et le droit canon. C'est le Prince électeur, évidemment, qui se réserve leur nomination. En outre, les professeurs de la Congrégation et les clercs du séminaire étaient soustraits à la juridiction ordinaire de la curatelle de l'Université et soumis concernant tous les griefs à celle du supérieur. De même, l'éducation religieuse et la direction des études des théologiens palatins ne devaient plus relever des évêques compétents de Worms, Spire, Mayence et Trèves, mais des professeurs de théologie nommés par l'Etat. Les professeurs ne faisaient plus leurs cours à l'Université, mais au séminaire. Tous ces droits étaient à exécuter, au nom et par ordre du souverain.

#### SUPPRESSION DE LA CONGRÉGATION AU PALATINAT.

D'après les données que l'on trouve au chapitre douze du livre de Mgr Haas, il est impossible de répondre d'une façon précise à cette question. Pas moyen de préciser le jour à partir duquel la Province du Palatinat fut dissoute. Il n'y a que le registre mortuaire de Heidelberg qui fournit des renseignements, à l'aide desquels on est à même de fixer approximativement cette date. Voici. En 1796, on trouve deux insertions dans ce registre mortuaire qui peuvent contribuer à éclaircir notre affaire ; le premier nom est celui du P. Simon Bassompierre, mort le 7 février ; le second est celui du frère coadjuteur Georges Schneider, mort le 6 juillet de la même année. Le P. Bassompierre était encore membre de la Congrégation d'après les données de ce registre, tandis que ce même registre dit que le deuxième avait été auparavant frère lai de la Congrégation de la Mission, qui venait de cesser d'exister (« quondam Congregationis Missionis modo extinctae frater laicus »). Il faut donc fixer logiquement la date, qui nous intéresse ici, entre le 7 février et le 6 juillet 1796. Un autre document est de nature à nous convaincre de cela. En effet, dans un « Promemoria » adressé au Prince électeur le 20 juin 1796 ou le 8 juillet de la même année, on affirme que celui-ci avait l'intention de confier tous les biens de la Congrégation aux Pères Bénédictins... par suite de l'extinction de l'Ordre (*sic !*) des Lazaristes au Palatinat. S'il faut croire qu'il s'agissait vraiment d'une extinction, il faut dire aussi que nulle part dans les archives l'on trouve un décret dont on pourrait déduire l'idée d'une suppression de la Congrégation.

Il est vrai aussi que la mort inattendue de l'admirable P. Saligot, survenue le 9 décembre 1793, probablement par suite d'une maladie contagieuse (*febris putrida*) causa un grand vide.

Il n'avait que 44 ans. Il avait été un prêtre exemplaire et prudent, jouissant de la confiance entière de son souverain, du Prince électeur C. Theodor, qui avait mis entre ses mains l'œuvre entière de l'éducation catholique du Palatinat. Il se peut que les fonctionnaires d'Etat ne l'aient guère. Il semble bien plutôt qu'ils aient craint cet homme supérieur. Dans les nombreux documents qui existent encore de nos jours il n'est question nulle part de plaintes qu'ils auraient élevées contre lui. Il eut comme successeur le P. Laurent Riegler. C'était lui qui fut chargé des affaires qui exigeaient encore une liquidation après l'extinction de la Province.

Mentionnons encore un autre aspect des choses. Après la mort du P. Saligot, les confrères chargés de l'administration établirent un grand règlement des comptes parce qu'ils avaient à cœur de rendre un rapport général de la gestion des affaires. Le bilan général se fit le 19 mai 1797. Mgr Haas constate une fois de plus au chapitre douze de son excellent travail : « Dans le pamphlet, Arnold Mathy a plusieurs fois accusé les Lazaristes de gaspillage. Mais les documents témoignent du travail scrupuleux et plein de responsabilité de la part des procureurs de la Congrégation ». Et Mgr Haas fournit à l'appui de son assertion au chapitre mentionné, d'irréfutables exemples.

#### ET LE REPROCHE DE L'INSTABILITÉ DES CONFRÈRES ?

Quand on parcourt le pamphlet, on est certes étonné de trouver plus d'une fois un reproche fait par son auteur aux confrères d'origine française, à savoir qu'ils auraient abandonné l'enseignement, que l'on a mis entre leurs mains, déjà au bout d'un certain temps, pour retourner prématurément dans leur patrie. Oui, c'est exact pour un certain nombre parmi eux. Et voilà pourquoi le Prince électeur demanda à bonne raison le 3 janvier 1788, à qui de droit, de vouloir remédier à cet état de choses, qui ne pouvait produire que de mauvais effets pour les élèves. D'autre part, il faut faire la part des choses. Car si plusieurs confrères ne sont restés que peu de temps au Palatinat, ils ont eu, sans nul doute, des raisons plausibles d'agir de la sorte, par exemple parce qu'ils avaient des difficultés par rapport au maniement de la langue allemande, aux relations avec les laïques (provenant de la première difficulté), et aux questions du nationalisme qui commençait à s'éveiller à cette époque-là.

Donnons encore les précisions suivantes. Relativement aux confrères d'origine française qui ont appartenu à la Province du Palatinat, nous constatons : 1° *Quatorze* confrères sont restés jusqu'à leur mort ou à la disparition de la Congrégation 2° *Cinq* confrères ont été rappelés ailleurs en vue d'autres occupations ; 3° *Deux* confrères sont prématurément tombés malades ; 4° *Deux* confrères se sont brouillés avec les autorités civiles ; 5° *Trois* confrères ont été obligés de démissionner par suite de difficultés



morales ou religieuses ; 6° Deux enfin ont été peu de temps au Palatinat.

Quant aux Lazaristes allemands, la Province du Palatinat en a compté trente-six.

#### ULTIME COUP D'ŒIL RÉTROSPECTIF.

Tout lecteur qui abordera sans prévention le précieux livre de Mgr Haas sur *Les Lazaristes au Palatinat*, ne doit avoir de préventions ni pour ni contre l'accusé. Après cette étude le lecteur fermera ce volume en constatant que, lorsqu'on déchargea les confrères de la Province du Palatinat du fardeau injuste des pensions en faveur des exjésuites et de certains fonctionnaires — à la suite des remontrances énergiques du P. Saligot — la Congrégation fut à même de faire pleinement honneur à ses engagements, à savoir à l'aide des seuls revenus des fondations de Heidelberg, Mannheim, Neustadt et Nieder-Ingelheim. Voire, il y eut même des excédents annuels qui s'élevèrent à 4 560 fl. selon le règlement des comptes de 1799. En supposant que depuis 1790, — c'était l'année à partir de laquelle la Congrégation jouit d'une libre activité, — une somme semblable leur soit restée annuellement, alors un capital respectable aurait pu être réuni jusqu'à l'extinction de la Congrégation et devant leurs dépenses supplémentaires. On peut dire que ce fonds lazariste fit maintenant pendant au fonds jésuite d'autrefois.

Chose curieuse ! Dès que le fonctionnarisme palatin eut vent d'un fonds lazariste, ces messieurs crurent avoir de bonnes raisons de « saigner cette personne juridique ». Aujourd'hui encore on trouve, dans les documents de l'Université de Heidelberg, les prétentions que son administration éleva sur l'héritage des Lazaristes (26). Or, le chef du Gouvernement palatin, lui aussi, M. von Lamezan, en tant que représentant de l'administration ecclésiastique de Mannheim, crut avoir des raisons même plus fortes pour pouvoir revendiquer l'héritage en question. Mais il était dans l'erreur. Car, à la suite d'une lettre du 26 mars 1801, adressée au nouveau Prince électeur Maximilian Joseph, celui-ci trancha le différend en faveur de l'Université. En conséquence de cette décision princière, les derniers restes du fonds lazariste furent engloutis par le vide de la caisse universitaire.

La Congrégation s'était éteinte, nous le savons, hélas ! sous les coups de la Grande Révolution, mourant d'une mort violente, partageant ainsi le sort du petit Etat palatin. Mais tandis que celui-ci n'est aujourd'hui qu'une notion historique, celle-là, notre chère Congrégation, est ressuscitée après la grande tribulation et elle continue toujours à travailler dans l'esprit de notre Saint Fondateur.

Jean-Baptiste MEYER, C.M.

Niederprüm, le 27 juin 1961

(26) Winkelmann Edouard : *Livre des documents de l'Université de Heidelberg*, tome II, n° 2483-2587.

DAX (NOTRE-DAME DU POUY)

M. THÉODORE KIEFFER,  
DIRECTEUR DU SÉMINAIRE INTERNE DE 1908 A 1915.

---

Du vénéré M. Théodore Kieffer (1873-1906), décédé à Paris le 28 décembre 1960, les *Annales* ont déjà donné (t. 125, pp. 191-198) un portrait et une évocation cordiale. Après le texte de M. Pierre Dulau, un des dirigés de Dax où M. Kieffer séjourna de 1908 à 1915, les *Annales* se font encore un devoir d'adjoindre (emprunté au bulletin de Cuvry, *Entre-Nous*) un bref témoignage de M. Alphonse Droitcourt, un autre des dirigés de Strasbourg où M. Kieffer se prodigua de 1925 à 1953.

« *L'être le plus extraordinaire que j'aie rencontré* ».

C'est le titre d'une certaine rubrique du *Reader's Digest*, où des auteurs décrivent, avec l'enthousiasme qui convient après un tel titre, un personnage qui les a plus spécialement impressionnés. Je serais mieux dans la note juste en disant que « l'être le moins ordinaire que j'aie connu » est le P. Théodore Kieffer qui vient de mourir.

Le *Reader's Digest* trouverait peu de sensationnel dans cette longue vie. Tout au plus pourrait-il noter ce qu'avait de frappant la silhouette qui m'apparut pour la première fois, en 1925 je pense, dans la cour du Séminaire de Cuvry : corps émacié d'un ascète, encore allongé par le port d'une douillette étroite ; visage de proue avec un grand nez mince sillonné de veines fines ; derrière les lunettes, des yeux qui semblaient fixer constamment l'invisible.

Cet homme impressionnant, il me fut donné de le voir de près pendant trois ans, de 1926 à 1929, à l'âge où justement on reçoit les empreintes les plus décisives pour la vie, entre 16 et 19 ans.

M. Kieffer avait pris, en 1925, la direction du Séminaire International de Strasbourg.

Né à Biding en 1873, il avait passé en Hollande toutes ses années d'études et y fut ordonné prêtre de la Mission en 1897. Dès 1900 à Wernhoutsburg, à partir de 1903 à Panningen, il eut la charge pour laquelle il était fait, pour laquelle il avait une grâce peu commune : celle de directeur de noviciat. Après la Hollande, il devait s'y dévouer jusqu'à l'usure prématurée de sa santé à Paris, puis à Dax pendant les années de la guerre 1914-1918. Que de fois je l'entendrai évoquer des épisodes douloureux ou édifiants de ces années de séminaire interne, ainsi que la mort en prédestiné de plus d'un jeune novice.

C'est à Strasbourg cependant que le P. Kieffer allait donner sa pleine mesure sur un champ singulièrement plus vaste.

Sur bien des points il étonnait. On se demandait d'abord comment il pouvait vivre : il mangeait à peine. Nécessité de régime sans doute, mais dont certainement il sut faire vertu. On ne le voyait faire aucune concession à la nature. Il était la régularité même. Longuement il se tenait à genoux à la chapelle, la barrette à la main, immobile comme une statue. J'eus toujours le sentiment qu'en disant sa messe, plutôt rapidement d'ailleurs, il n'avait pas de distractions.

Sa démarche déjà lente, ce regard tout intérieur pouvaient faire croire qu'il était tout perdu en Dieu. Mais quand il vous parlait de sa voix cordiale, où l'accent du terroir ajoutait encore à la simplicité, quand son regard s'adoucissait pour se poser sur vous longuement, paternellement, l'on se sentait à l'aise, compris. Certes il vivait en plein surnaturel et il y élevait constamment la conversation.

Mais il avait aussi les pieds bien sur terre. L'électricité, le téléphone, l'horlogerie l'intéressaient prodigieusement. Habile et même ingénieux, il bricolait volontiers à ses moments libres. Ah ! ce premier poste de T.S.F. dont il fallait manœuvrer savamment les selfs pour capter les émissions fugitives de la Tour Eiffel !

Le P. Kieffer n'était pas un intellectuel. Son rayonnement était tout de sainteté. Depuis les professeurs de Faculté jusqu'aux plus humbles religieuses, passant par les prêtres de tout rang, on venait à lui. Beaucoup recevaient de lui une direction d'âme suivie, à commencer, cela va sans dire, par les prêtres-étudiants et les séminaristes de la maison. Venus de pays fort divers, très différents en tout, ils étaient tous unanimes, je crois, dans le respect et la vénération qu'ils vouaient au P. Kieffer.

Celui-ci exerçait encore une large influence par sa correspondance, qui était considérable. Bien souvent j'eus à porter à la poste de gros paquets de lettres dont les seules adresses (Dieu me pardonne ma juvénile curiosité) me faisaient rêver d'horizons lointains. Le caractère international du séminaire étendait ses relations surtout vers les pays de l'Est européen et du Levant. Des amitiés dévouées et fideles l'aiderent pour la marche d'une maison aux ressources toujours aléatoires.

Jusqu'à la guerre de 1939, le P. Kieffer, faisant mentir tous les diagnostics et pronostics médicaux, aidé de confrères qui changeaient souvent (car le poste d'économe, à côté de lui, était réputé poste de repos), se donna tout entier à sa tâche. D'autres diraient mieux que moi ce que furent ces années.

En 1939, avec l'Université de Strasbourg et le Grand Séminaire, le P. Kieffer se replia sur le centre et séjourna à Royat, partageant avec beaucoup d'autres la douleur des séparations et des œuvres ruinées. La guerre enfin terminée, il retrouva une maison gravement endommagée et pillée. Cependant, avec une énergie étonnante, cet homme de près de 70 ans, semblant ne plus tenir debout que par volonté, se remit à la besogne, empoi-

gnant lui-même la brouette, m'a-t-on assuré, pour évacuer de la chapelle les décombres amoncelés par les occupants. Le P. Ferla, ancien professeur de Cuvry, autre sursitaire de la mort, le secondait dans les démarches à faire auprès des administrations.

La maison reprit donc à fonctionner. Mais les temps étaient changés. Les pays étrangers qui fournissaient la clientèle normale du Séminaire se retrouvèrent pour la plupart derrière le rideau de fer. La mort dans l'âme, le P. Kieffer voyait l'avenir compromis. Il tint cependant à rester sur place, lorsque ses forces déclinantes l'obligèrent à céder la direction à d'autres mains. Il voulait servir encore l'œuvre si chère. Quand il crut qu'il était plutôt une charge, il demanda son admission à l'infirmier de la maison-mère à Paris, en 1953.

Celui qui, en 1926, me dit un jour (je vois encore l'endroit) : « J'irai voir le bon Dieu bientôt ; je ne ferai pas de vieux os », devait résister jusqu'à la fin de 1960, en sa 88<sup>e</sup> année. Je crois que ses frères ont atteint un âge approchant ou même plus avancé. La souche était forte. Il avait eu, avant de mourir, la grande peine d'apprendre qu'on avait abandonné l'œuvre de sa vie. Mais depuis longtemps plus rien ne le retenait ici-bas.

Une autre œuvre avait tenu une grande place dans le cœur du P. Kieffer : le Séminaire de Cuvry. Cette fondation n'eût sans doute pas eu lieu sans lui, sans son influence auprès du P. Verdier, Supérieur général. Il prit la responsabilité de l'acquisition de la propriété, la mettant sous le nom de la Société des Amis de l'Université et de la Langue française dont il était le secrétaire. Il aima Cuvry de l'amour même dont il aimait la Congrégation. Puisse-t-il, du haut du ciel où je suis persuadé qu'il est entré tout droit, veiller encore sur l'avenir de cette maison, joignant ses prières à celles du P. Hallinger, du P. Girard et d'autres, hélas ! partis plus jeunes, et qui ont donné de leur cœur pour que Cuvry vive.

Alphonse DROITCOURT.

★

LA MAISON ET M. KIEFFER.

A Dax, aux vacances estivales de 1908, M. Kieffer succédait à M. Dardans, terrassé par la maladie. Dès son arrivée et sans retard, l'activité de M. Kieffer et son ingénieux savoir faire se dépensèrent à de multiples aménagements de détail, toujours abondants dans une vaste maison où dévouement et ingéniosité peuvent s'en donner à cœur joie. A ce labeur M. Kieffer s'adonna à la tête de quelques jeunes séminaristes (car d'ordinaire on trouve là des vocations et des talents insoupçonnés qui ne demandent qu'à œuvrer dans la joie).

La maison d'études de Dax avait été entreprise en 1880 et construite dans un style ascétiquement pauvre et dépouillé mais pratique (*fonctionnel* suivant le mot de notre temps). Dans cette

demeure, alors inachevée, le séminaire interne fut inauguré le 27 septembre 1881 (voir dans *Annales*, t. 46 pp. 587-596, le compte rendu de J. Pemartin). Les cours d'études y débutèrent en 1883. En 1897, le 21 novembre, fut bénite et posée la première pierre de la chapelle définitive dédiée à Notre-Dame de la Médaille Miraculeuse, que le P. Fiat inaugura le 1<sup>er</sup> mars 1899 (t. 63, pp. 21-24 et t. 64, pp. 307-313).

Depuis lors, dans ce cadre, des générations d'étudiants, de confrères et de coadjuteurs se succédèrent ardentes et généreuses.

#### EVOCATIONS ET CHRONIQUES DE DAX.

Sur l'histoire de Dax, voici quelques données ou articles insérés dans les *Annales*.

— *Origines de la maison* (21 nov. 1845, etc.), par *Etienne Diébold*, t. 101 (1936), pp. 829-838.

— *La fondatrice, la baronne Lupé*, par *Alphonse Delanghe*, t. 72 (1907), pp. 309-316.

— *Notre fondatrice, Charlotte-Armande de Boréa* (1807-1852), par *Etienne Diébold*, t. 102 (1937), pp. 110-125 ; 361-369.

— *M. Truquet et la maison des missionnaires de 1845 à 1864*, par *Etienne Diébold*, t. 103 (1938), pp. 242-249.

— *Souvenirs d'un missionnaire* (1861-1881), par *Bertrand-Firmin Lacerenne*, t. 104 (1939), pp. 463-467.

— *François Rousselet*, Directeur du Séminaire interne (1881-1894), par *Etienne Diébold*, t. 104 (1939), pp. 718-744.

— *Théodore Vernière*, Supérieur, par *Edouard Robert*, t. 104 (1939), pp. 281-309.

— *Théodore Vernière* (11 mars 1832-17 février 1905). Souvenirs, par *Maurice Collard*, t. 116 (1951), pp. 16-22.

— Consécration de la chapelle (10-11 août 1925), t. 90 (1925), p. 726.

— Fêtes des bienheureux Martyrs, t. 86 (1921), pp. 222-225.

— Triduum de la bienheureuse Catherine Labouré (13-15 mars 1934), t. 90 (1934), pp. 746-751.

— Triduum pour le cinquantenaire du Séminaire interne (25-27 septembre 1931). Evocation et vers d'*André Marsay*, t. 88 (1932), pp. 48-66.

— *Pierre Coste* (1873-1935) [à Dax, 1889-1909], notes biographiques, par *Fernand Combautzler*, t. 101 (1936), pp. 227-246.

— *Alphonse Delanghe* (9 décembre 1859-1<sup>er</sup> mai 1923) [à Dax, 1881, 1883-1896, 1903-1918], notes biographiques, t. 89 (1924), pp. 162-179, 1055-1067 ; t. 90 (1925), pp. 356-365, 751-759 ; t. 91 (1926), pp. 87-96.

— *Maurice Collard* (1881-1950) [à Dax, 1900-1907], notes biographiques, t. 116 (1951), pp. 16-24.

- *Albert Blanc* († 7 juin 1949), t. 114-115 (1949-1950), pp. 156-161.
- *Albert Darricau* (7 avril 1891-25 nov. 1952), par *Hubert Houfflain*, t. 117 (1952), pp. 367-376.
- *Clerc Marcel Begué* (1913-1940), t. 108-109 (1943-1944), pp. 91-95.
- *Georges Roche* (1912-1940), t. 108-109 (1943-1944), pp. 95-99.
- *Mgr Paul Lahargou* († 2 janvier 1942), t. 106-107 (1941-1942), pp. 170-174.
- *Clerc Jean-Louis Bertin* (1931 † 6 mars 1952), t. 117 (1952), pp. 46-49, 312-313.
- *Edouard Baulhian* (1896 † 1<sup>er</sup> février 1953), par *Hubert Houfflain*, t. 118 (1953), pp. 86-94.

#### QUELQUES FRÈRES COADJUTEURS A DAX.

- *Fr. Joseph Van den Heuvel* († 2 juin 1937), t. 102 (1937), pp. 852-853.
- *Fr. Jean-Pierre Farget* († 27 novembre 1942), t. 107 (1942), pp. 449-457.
- *Fr. Jacques Merzlikar* († 31 janvier 1940), t. 105 (1940), pp. 288-289.
- *Paul Lasalle* († 10 décembre 1941 : 47 ans, jardinier), t. 107 (1941), p. 170.
- *Fr. Henri Armengaud* (1858-1920), t. 122 (1957), p. 214.
- *Fr. Maximin Puyo* (1879-1947), t. 122 (1957), p. 667.
- *Fr. Abel Vandaele* (1873-1961), t. 121 (1956), pp. 24-25 ; t. 126 (1961), pp. 30-36.

#### QUELQUES ACTIVITÉS.

- L'inauguration du Séminaire interne ((27 septembre 1881), t. 114-115 (1949-1950), pp. 20-22, 51-52.
- Retraites ecclésiastiques (mars-mai 1919), t. 84 (1919), pp. 674-676.
- Mois sacerdotal (août-septembre 1934), t. 100 (1935), pp. 85-90.
- Mois sacerdotal (16 avril-10 septembre 1937), par *A. Cazeaux*, t. 102 (1937), pp. 94-102.
- Mois sacerdotal (16 avril-7 septembre 1938), par *Adrien Malo*, o.f.m., t. 104 (1939), pp. 707-717.
- Sacre de *Mgr Louis-Marie Cazaux* (8 décembre 1941), t. 106-107 (1941-1942), pp. 167-170.
- Les 1 500 jours de l'occupation (1940-1944), par *Alphonse Droitcourt*, t. 110-111 (1945), pp. 119-126.
- 21 novembre 1945 : Les fêtes du centenaire de la maison, t. 110-111 (1946), pp. 133-140.

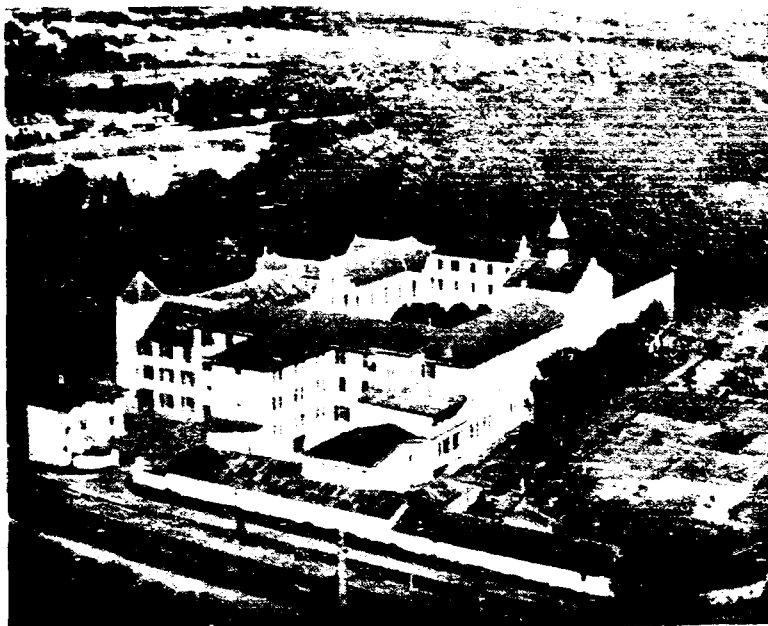
— Juillet 1947 : *Pèlerinage en Italie* de seize étudiants, par *Jean Oller*, t. 112-113 (1947-1948), pp. 52-89.

— 25 novembre 1954 : Les Sœurs préposées à l'infirmerie Notre-Dame de Pouy, t. 119-120 (1955), pp. 289-290.

— Pontchevron : La maison de campagne, par *Edouard Lamarque*, t. 95 (1930), pp. 726-737.

— Pontchevron : Centre de recollections, par *Joseph Bordes*, t. 104 (1939), pp. 744-746.

— Pontchevron : En 1939, accueil de réfugiés espagnols, par *Jean Gonthier*, t. 104 (1939), pp. 746-747.



DAX - 1960 - La maison des Lazaristes : vue du Sud-Ouest

#### LES SUPÉRIEURS DE LA MAISON.

Nicolas-Antoine TRUQUET  
(1845-1861).

Adolphe-Furcy DEQUERSIN  
(1861-1867).

Jean-Baptiste FABRE (1867-1875).

Félix DUMAY (1875-1880).

Silvain VALETTE (1880-1885).

Victor DIENNE (1885-1889).

Théodore VERNIÈRE (1889-1905).

Alphonse DELANGHE (1905-1918).

Théodore BOGAERT (1918-1920).

Léonard PETERS (1920-1926).

Pierre VERGÈS (1926-1927).

Jean-Baptiste PIET (1927-1935).

Gabriel PARDES (1935-1945).

Marcel MILLEVILLE (1945-1947).

Hubert HOUFFLAIN (1947-1953).

Jean-Baptiste PIET (1953-1955).

Paul JOPPIN (1955-1957).

Gaston PIERRE (1957).

### LES ANNÉES 1940-1960 : OCCUPATION ET RESTAURATION.

En 1940, dès le 15 juillet, la maison fut occupée par l'armée allemande qui veillait sur la côte atlantique. On fit de la maison un dépôt régional de matériel. Providentiellement mais non sans peine et démarches, on put maintenir à une extrémité de la maison quelques jeunes clercs, survivants à leurs frères mobilisés et pour lors, en grand nombre prisonniers au loin. De leur côté, dans leur infirmerie, quelques malades offraient au Seigneur leurs souffrances et leur vie. Sur les mille cinq cents jours que devait durer cette occupation (15 juillet 1940-22 août 1944), M. Alphonse Droitcourt a dressé un tableau suggestif (*Annales* 1946 (t. 110-111), pp. 119-126). Ce sont force détails qui évoquent une situation parfois tragique. Le texte est à relire pour qui veut revivre ces jours sombres.

Sur le vu des clichés ici insérés, on comprend aisément la situation. Profitant de la proximité immédiate de la ligne de chemin de fer, munie alors d'une troisième voie supplémentaire, les occupants amenaient des trains entiers de matériel. Les convois stationnaient en face de la maison et la manutention du matériel était de la sorte grandement simplifiée. En plus d'un équipement varié, entassé dans des salles remplies jusqu'au plafond, des stocks d'approvisionnement s'amoncelaient aussi alors que le pays entier, réquisitionné et taxé, se trouvait sévèrement rationné. De là des incidents qu'il fallait éviter... à proximité d'une telle profusion de victuailles...

Il y avait aussi à se préserver d'autres visites ou incursions aériennes. Mais sans retard les occupants y veillèrent.

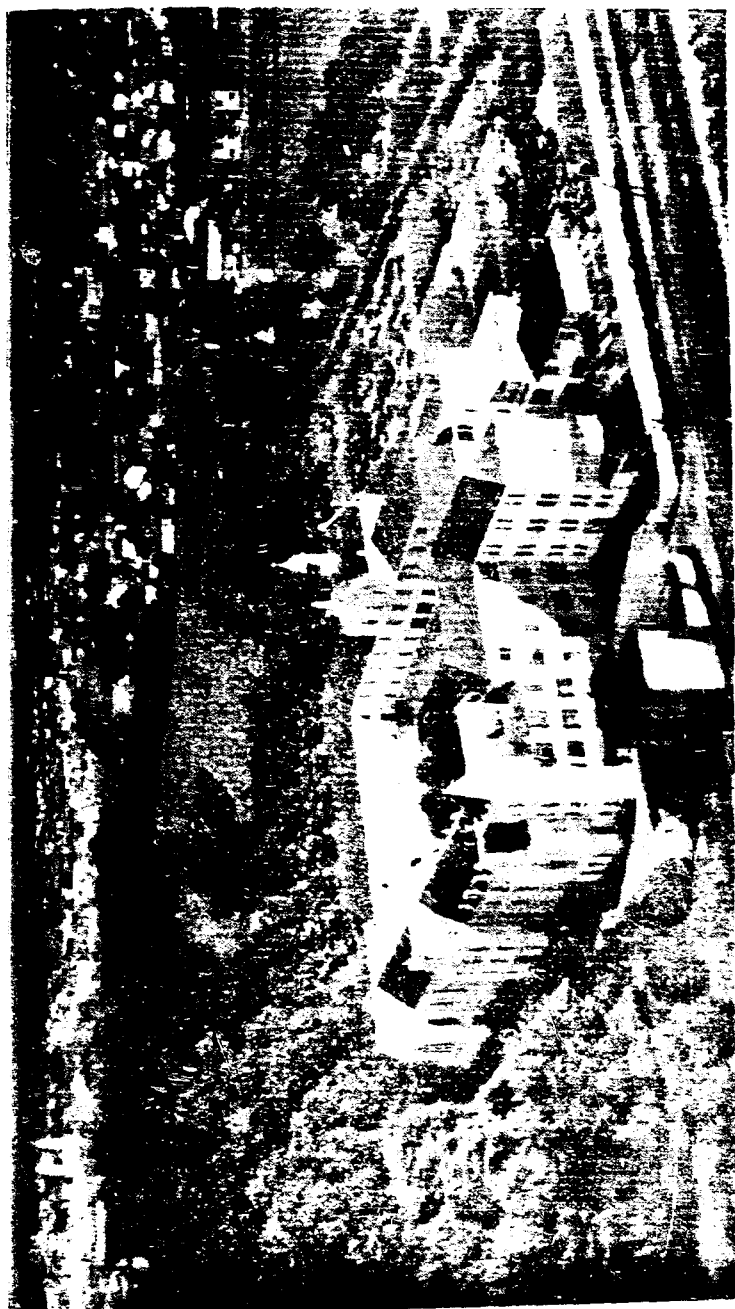
Dans une atmosphère pure, la maison était restée toute blanche : elle resplendissait au milieu de la verdure...

Militairement, c'était là une tare évidente car cet ensemble, une fois signalé, était aisément repérable à l'aviation qui venait de fort loin pour bombarder dépôts et nœuds ferroviaires...

Aussi, sans retard, sous les pistolets de peintre, la maison fut en tout son extérieur atrocement camouflée, badigeonnée, assombrie, sous des bariolages aux couleurs peu voyantes. Sous cette teinte et ce nouvel habit grisâtre on ne reconnaissait plus la blanche maison de jadis... C'était la guerre !... Grâce à Dieu, rien d'essentiellement grave ne se produisit... et l'on vécut.

A la libération, dès le mois d'août 1944, on se mit sans retard (malgré les pénuries d'alors), à réparer dégâts et dommages de ces quatre ans et à rectifier les légères modifications qu'avaient ici et là opérées les occupants. Dès qu'on le put, on poursuivit le travail, profitant des circonstances pour une modernisation long-temps entrevue... Ainsi fut installée, dans toutes les cellules (plus de cent) l'eau courante. Avantage notable, vu les sources d'eau chaude (quelque 60 degrés) qui surgissent de ce sol dacquois : on put équiper toute la maison en eau chaude naturelle. Avantage grandement appréciable ! Avec la propreté des murs à l'intérieur comme à l'extérieur, ces améliorations facilitent grandement





DAX - 1960 : La maison des Lazaristes : vue du Nord-Ouest  
Derrière la colline, la ville de Dax : Cathédrale et Saint-Vincent-de-Xaintes

l'utilisation et l'attrait de la maison pour les sessions, retraites et réunions qui, à notre époque, vont se multipliant sans cesse. Elles y trouvent un cadre attrayant qu'embellissent les allées et le calme de la colline ombragée dans sa verdure alors que la Tour de Borda, poste d'observation, surveille la plaine lointaine.

Enfin, pour parachever la remise en état, on a pu en 1959-1960, consacrer le reliquat de quelques millions de dommages de dommages de guerre. Il a fallu décaper totalement le sordide badigeon qui avait rendu lugubre tout l'extérieur de la maison : pierres des façades et crépi granulé. Après ce travail de plusieurs mois, exécuté par une équipe de spécialistes, on peut voir, par des photos d'avion, l'état actuel de la maison de Dax tout proche de la ligne qui va vers Puyoo, Pau et Lourdes... Toute photo d'avion, c'est bien connu, atténue et supprime presque la vivacité du relief. Ainsi en est-il pour les quelque 40 mètres de la colline, le *Tuc d'Eauze* qui littéralement forme écran devant la vue et les bruits de la ville. Pris de haut, le cliché supprime cet obstacle. Il permet de contempler la ville, la cathédrale, etc., et, à droite, l'église paroissiale de Saint-Vincent de Xaintes. C'est le cadre de la maison. Pour la désigner, à Dax il suffit de dire, ou d'écrire : *Les Lazaristes...*

F. COMBALUZIER.

---

## BERCEAU DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL (Landes)

---

### ESQUISSE DE SON HISTOIRE.

Pouy, aux portes de Dax, en avril 1581, vit naître Vincent de Paul... Quelques années plus tard, devant la destinée prodigieuse de ce fils de paysan, le village ne pouvait perdre de vue la personne et le souvenir du troisième fils de Jean Depaul et de Bertrande de Moras...

La chaumière natale, où Vincent († 1660) revint plusieurs fois, tomba de vétusté en 1682. Pourtant à Pouy on se souvenait toujours de celui dont l'étonnante carrière venait de faire l'objet de la copieuse et fondamentale biographie que lui consacrait Abelly, dès 1664. Vincent était désormais illustre. Aussi sa chambre natale (celle des parents) fut pieusement consolidée : elle resta debout jusqu'en 1700. Alors sur ce lieu de la naissance de Vincent on eut à cœur d'élever un très modeste oratoire, traduisant ainsi l'attentive vénération qu'on lui conservait. Cette construction, cette *chapellette*, était appuyée et accolée à la nouvelle demeure de la famille Depaul, édifiée par les héritiers et occupants de cette maison familiale qu'on appelait toujours *Ranquine*, car, dans le pays, chaque maison a son nom...

Peu après le 21 août 1729, jour des cérémonies de la béatification de Vincent en *Saint-Pierre de Rome*, Raymond Mauriol,

alors Supérieur de la maison lazariste de Buglose (ouverte en 1706) bénit cet oratoire de Pouy, le 30 mai 1730.

Après la canonisation de Vincent de Paul (célébrée le 16 juin 1737, en la basilique du *Latran*) on estima qu'on se devait de faire mieux sur le lieu de sa naissance. Aussi, à quelques mètres de la demeure ancestrale des Depaul, on bâtit une autre chapelle, notamment plus spacieuse et plus digne du nouveau saint : la célébrité du pays ! Ce mémorial reçut sa bénédiction, sur la fin de 1751, des mains de Jean Vignes, Supérieur des Lazaristes de Buglose qui veillaient sur le « berceau de leur Père... ». Cette chapelle resta debout plus d'un siècle, attestant et maintenant le culte et la vénération pour Vincent. Son aspect était sans prétention : on peut en voir l'extérieur et la description (p. 16 et 45) dans [Pémartin] : *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, 1889, 268 pp. Cette chapelle, en pleine campagne, ne pouvait attirer ou exciter les passions révolutionnaires : d'ailleurs Vincent était du peuple et avec lui... Ce mémorial fut pourtant démoli, en 1850-1851, mais pour faire place, quasi sur son emplacement, à la nouvelle église alors décidée, l'actuelle chapelle du *Berceau*. De cette dernière on trouve une reproduction dans Pierre Coste : *Monsieur Vincent*, tome III, p. 545.

Dans [Stéphane Serpette] : *Le Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul*, 1906, 64 pages, un plan suggestif et clair dans le hors texte (pp. 34-35) montre nettement ces divers placements et reconstructions de Ranquine et des trois chapelles successives...

#### BERCEAU-DE-SAINT-VINCENT-DE-PAUL.

Aux lendemains de la Révolution française, le Premier Empire avait vu et encouragé la reprise des œuvres et fondations vinciennes. Le souvenir et le culte de Vincent demeuraient vivaces et ils allaient s'affermissant ; Vincent avait conquis le monde moderne... Dès lors, en suite de l'Ordonnance royale de Charles X (3 décembre 1818) *Pouy* devient *Saint-Vincent-de-Paul*. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle diverses personnalités travaillent à l'érection d'un monument-souvenir, digne du grand saint landais que les *Conférences de Saint-Vincent de Paul* (fondées le 23 avril 1883, cf. *Annales*, t. 121 pp. 274-277) prennent pour patron et modèle. Son nom devient un drapeau universellement connu et répandu.

Sur ces tentatives et ces efforts sur le plan landais, voir Jules Pémartin : *Saint Vincent de Paul dans ses rapports avec la Gascogne*, 1889, 268 pp. ; [Stéphane Serpette], *op. cit.*, ; Pierre Coste : *Monsieur Vincent*, t. III, pp. 535-540, et *Annales de la Congrégation de la Mission*, 1941-1942, pp. 48-54, etc...

Ces divers efforts aboutirent enfin le mercredi 6 août 1851 (1), à la pose de la première pierre de l'église actuelle du *Berceau*.

(1) Seize mois plus tard, le 2 décembre 1852, Ozanam (+ 8 sept. 1853) visitait Buglose, le chêne de saint Vincent et l'église en construction (cf. *Annales*, t. 125, pp. 182-184).

Les plans, établis par Gallois, architecte à Paris, étaient conçus, tout comme ceux des bâtiments, dans le type Renaissance, style de l'époque natale de Vincent. Mais dans cette entreprise tout n'alla pas sans peine et il fallut *treize ans* d'efforts pour arriver à la conclusion et à l'achèvement de la première tranche des travaux : chapelle et hospice. Dans ce labeur se dépensa grandement avec intelligence et persévérance, M. Truquet, le premier Supérieur de la maison lazariste de Dax, ouverte à six kilomètres de là, le 21 novembre 1845. Treize ans de démarches et d'efforts ! Quelle consolation, quelle leçon pour ceux qui bâtissent et se dépensent à une œuvre ! Pour sa part, M. Truquet, qui se prodigua sans réserve à ce noble projet, n'en vit pas l'aboutissement et ne put participer à l'inauguration. Il meurt en effet, subitement, à Tarbes, le 21 décembre 1861. Cependant, trois ans plus tard, le 27 avril 1864, aux lendemains de l'inauguration, il était inhumé au *Berceau*, dans le caveau de la chapelle.

En attendant cette marque d'estime et de gratitude, les travaux s'étaient poursuivis. Aussi, le 24 avril 1864, la chapelle est solennellement inaugurée avec l'hospice des vieillards, édifié à son chevet. Peu après, sanctionnant et reconnaissant cette suite d'efforts, l'Empereur Napoléon III, par décret du 21 octobre 1865, reconnaît comme établissement d'utilité publique, l'*Œuvre du Berceau-de-Saint-Vincent-de-Paul*. Désormais dons et legs sont facilités ! et l'appellation reste vraiment très heureuse ! (cf. Serpette, *op. cit.*, pp. 39-40).

#### DÉVELOPPEMENT DU BERCEAU.

Universellement épaulée par la dévotion universelle, reconnue officiellement, régie par une Commission mi-civile et mi-ecclésiastique, l'*Œuvre* va s'agrandissant. En 1866, fut terminé le bâtiment consacré aux *orphelins*. En 1868, à peine achevée, la maison destinée à loger les Lazaristes aumôniers de l'Établissement est sans retard remaniée dans un visible agrandissement. La Congrégation de la Mission fit cette ajoute pour recevoir confraternellement des Lazaristes espagnols, expulsés de leur pays, sur la fin de 1868.. Ils y restèrent quelque dix-huit mois. A leur lieu et place, en 1870, la dite maison abrite les clercs de la Mission que la guerre de 1870 éloignait de Paris, encerclé et assiégé. Peu après, l'année suivante, sur la fin de septembre 1871, dans cette construction, s'inaugurait un Petit Séminaire. Quelque dix ans plus tard, il devenait officiellement *École apostolique de la Mission*... En 1872, un quatrième corps de logis (l'orphelinat des filles) est lui aussi achevé. Désormais, équipé avec ses divers édifices répartis et installés dans des bosquets d'arbres et d'arbustes, l'*Œuvre* poursuit son labeur de charité groupant un effectif qui atteint bientôt trois cents pensionnaires.

CINQUANTENAIRE DU BERCEAU  
ET SES LENDEMAINS.

Du 18 au 26 avril 1914, sous les auspices de M. Edouard Robert, alors Supérieur, une octave de solennités marqua le demi-siècle du *Berceau* (*Annales*, 1914, pp. 342-355). Quelques mois plus tard éclate la guerre de 1914-1918 qui, tout comme en 1870, amène en ces lieux l'ouverture d'une ambulance pour blessés. Aux lendemains de la tourmente la vie continue sereinement dans un climat nouveau... De cette histoire et de ses menus incidents on trouve, çà et là, dans les *Annales*, quelques éléments et quelques allusions. Voici donc la liste des Supérieurs de la maison et quelques références qui évoquent la vie calme, apparemment monotone des quatre-vingt-trois premières années, marquée, en 1940-1944, par l'occupation allemande qui se montra ici sans notables incidents.

SUPÉRIEURS DU BERCEAU-DE-SAINT-VINCENT.

|                                |                             |
|--------------------------------|-----------------------------|
| Ernest LACOUR (1864-1883).     | Pierre VERGES (1914-1926).  |
| Jules PÉMARTIN (1883-1884).    | Gaston PIERRE (1926-1935).  |
| Eugène CAMPAN (1884-1887).     | Jules BERGERET (1935-1945). |
| Médard SALVAYRE (1887-1890).   | Gaston PIERRE (1945-1957).  |
| Stéphane SERPETTE (1894-1911). | Jean BEUSTE (1957).         |
| Edouard ROBERT (1911-1914).    |                             |

★

ARTICLES ET TEXTES DES « ANNALES » SUR LE « BERCEAU ».

- *Origines de l'Œuvre du Berceau* (avril 1864), (textes), t. 106-107 (1941-1942), pp. 48-59.
- *Claverie de Paul* (1831-1883), par *Edouard Robert*, t. 103 (1937), pp. 807-808.
- Notice *Ernest Lacour* (1828-1883), par *Jules Pémartin*, t. 48 (1883), pp. 444-474.
- Notice *Stéphane Serpette* (1848-1911), par *Lucien Bouclet* (1924), pp. 179-204, 1067-1077 ; t. 90 (1925), pp. 346-356.
- *M. Desmet : son ordination au Berceau-de-Saint-Vincent* (16 décembre 1900), t. 116, pp. 35-36.
- *Jules Bergeret* (1958, note de *Mgr Mathieu*, t. 123 (1959), pp. 371-372.
- Notice *Etienne Degland* (1865-1938), par *Jean-Baptiste Lasserre*, t. 110-111 (1945-1946), pp. 78-116, 270-315.
- *M. Gaston Pierre : jubilé* (21 octobre 1954), t. 119-120 (1954-1955), pp. 272-275 ; Légion d'honneur, 30 novembre 1957, t. 122 (1957), p. 423.
- *Joseph Praneuf* (1869-1941), par *Théobald Lalanne et abbé Dulucq*, t. 105 (1940), pp. 351-353.
- *Joseph Praneuf*, par *Jean-Baptiste Lasserre*, t. 106-107 (1941-1942), pp. 395-445.

- *Etienne Canitrot* (1872-1953), par *Ambroise Engelvin*, t. 118 (1953), pp. 80-86.
- *Victor Pettés* (1909-1940), par *Raoul Magentie*, t. 108-109 (1943-1944), pp. 99-104.
- *Frère Joachim Nunés*, coadjuteur, par *Sébastien Mendés*, t. 106-107 (1941-1942), pp. 339-395.
- *Cinquantenaire du Berceau* (18-26 avril 1914), par *Edouard Robert*, t. 79 (1914), pp. 342-355.
- *L'incendie de la nuit du 14 au 15 juillet 1947*, par *Raoul Magentie*, t. 112-113 (1947-1948), pp. 47-52.
- *Les réaménagements*, toast *René Philliatraud* (en vers) (10 juillet 1951), t. 116 (1951), pp. 186-194.
- *Le premier jour du timbre Saint-Vincent-de-Paul* (6 décembre 1958), t. 123 (1958), pp. 630-632 ; t. 124 (1959), 14.
- *La « Fantaisie » : le mariage du Chêne de saint Vincent* (8 avril 1951), t. 116 (1951), pp. 168-171.

#### FÊTES DE L'AMICALE.

- *Jubilé de M. Degland* (9 novembre 1936), par *Théobald Lalanne*, (1937), pp. 97-99.
- *Rapport moral 1936*, par *Théobald Lalanne*, t. 102 (1937), pp. 601-609.
- *Les morts de l'année 1937-1938*, par *Théobald Lalanne*, t. 104 (1939), pp. 442-447.
- *L'Amicale du Grand Retour* (14 juillet 1949) : la reconstruction, par *Théobald Lalanne*, t. 114-115 (1949-1950), pp. 282-286.
- *Visite du T.H.P. Slattery* (16 avril 1949), par *Pierre Dulau*, t. 114-115 (1949-1950), pp. 64-67.
- *Dernier rapport moral de M. Théobald Lalanne* (1880-1952), t. 117 (1952), pp. 305-313.
- *Journée de l'Amicale* (2 juillet 1956), par *Eugène Castel* t. 121 (1956), pp. 262-265 ; gravure (hors texte), p. 289.

#### INCENDIE ET RECONSTRUCTION.

Soudain, trois ans après la libération, l'épreuve imprévisible s'abat sur la maison. Dans la nuit du 14 au 15 juillet 1947, dans la somnolence calme des vacances estivales, le feu sournoisement surgit. Sur le soir les flammes consomment la buanderie et ses anciennes constructions en planches. Activé par un grand vent, l'incendie saute au bâtiment des vieillards et des orphelines. Des flammèches atteignent la coupole de la chapelle qui s'effondre lamentablement. Malgré tous les efforts, hélas ! les dévouements restent impuissants. De ces heures sinistres la plume de *M. Raoul Magentie* a consigné le souvenir dans les *Annales* de 1948, t. 112-113, pp. 47-52. Dans le hors texte de la page 40-41 on peut se rendre compte des méfaits du feu. « Sinistre incident ».

## LA RECONSTRUCTION.

Devant ce désastre, courageusement, audacieusement, avec son savoir-faire, M. Gaston Pierre, le Supérieur d'alors, anima et dirigea la sympathie générale. Et il aboutit, malgré les difficultés de tout genre : pénurie de l'époque, réglementation et entraves administratives qui régentaient la reconstruction totale du pays, lui aussi sinistré. Providentiellement, tout est remis à neuf dans un temps record. A quel prix ? Un rapport de 1949 (*Annales*, t. 114-115, p. 67) avance le chiffre de 22 millions... Quoi qu'il en soit de cette discrète évaluation, voici comment, en 1961, se présente un Berceau remis à neuf depuis plusieurs années et même complété. Au premier plan un bâtiment des retraites ; heureusement équipé et totalement indépendant ce pavillon est toujours disponible pour les Sœurs et autres groupements. A la suite, la cuisine dont les installations électriques sont du dernier cri. Bâtiment pour les filles et, en 1949, pour les Sœurs, la *Communauté*... Elle cache la *maison de saint Vincent*, cette relique vivante du Berceau. Au centre de l'Œuvre, hospice pour « grand-pères et grand-mères ». Bâtiment des orphelins... et à l'arrière-plan l'*Ecole apostolique*, et tout au centre, la chapelle dont la coupole refaite sur le modèle ancien... A l'horizon, au nord de la gravure, par-delà les cinq kilomètres de forêt, se profile le sanctuaire de *Buglose*. Ainsi mis en valeur par des générations de dévouement le pays natal de Monsieur Vincent reste son attachant *Berceau*.

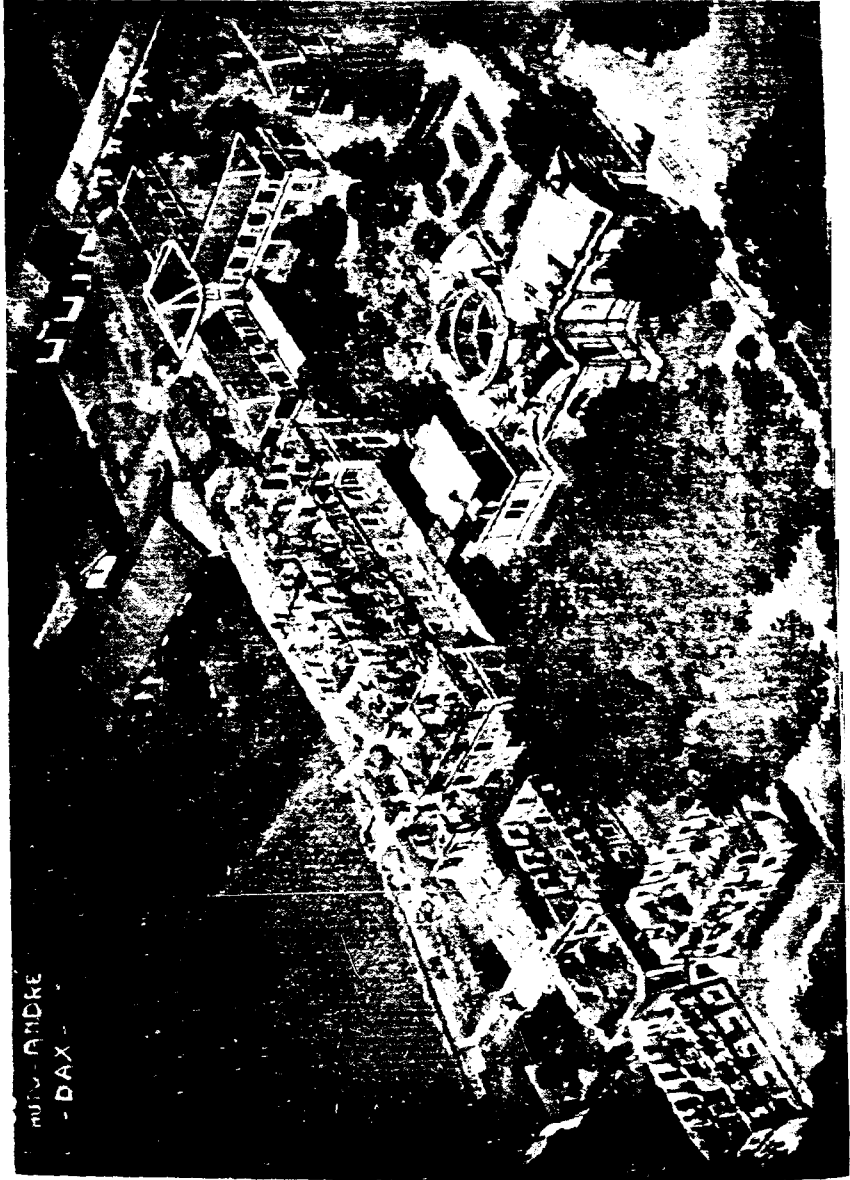
## ECOLE APOSTOLIQUE ET PÉDAGOGUES.

A l'Ecole apostolique, des générations d'élèves ont passé, animant depuis quatre-vingt-dix ans un cadre évidemment retouché et amélioré de ci de là. A cet incessant labeur des professeurs (avec des compétences fort diverses évidemment) se sont dépensés. L'ensemble d'entre eux avec un dévouement inlassable, quelques-uns animés d'une imagination pédagogique. Tel M. Théobald Lalanne dont un étonnant talent a laissé dans *Théophraste à Lilliput*, un chef-d'œuvre d'observations et d'enseignement. Quelques pages des *Annales*, t. 117, pp. 305-313, ont essayé de saisir cet esprit en perpétuelle ébullition qui s'imposait de rédiger chaque jour quelques lignes pour se maintenir en forme, comme tout artiste ou tout sportif.

Dans cet ordre pédagogique il convient de lire une fable que M. Norbert Feck, jadis collègue de l'auteur, a inséré dans *Entre-Nous*, bulletin de Cuvry, avril 1961. Tel encore est à savourer ce *Martyrologe des jeunes nouveaux*, emprunté aux *Annales* de 1950, pp. 8-9. Deux thèmes profondément vrais !

Au début de l'année scolaire, peu après la rentrée, M. Lalanne imaginait une fête des nouveaux de ces jeunes, souvent endoloris d'avoir quitté l'affection maternelle. Cajolés, amusés par une séance de chants et de divertissements, ils se trouvaient au réfectoire réunis ensemble à une table garnie de fleurs et

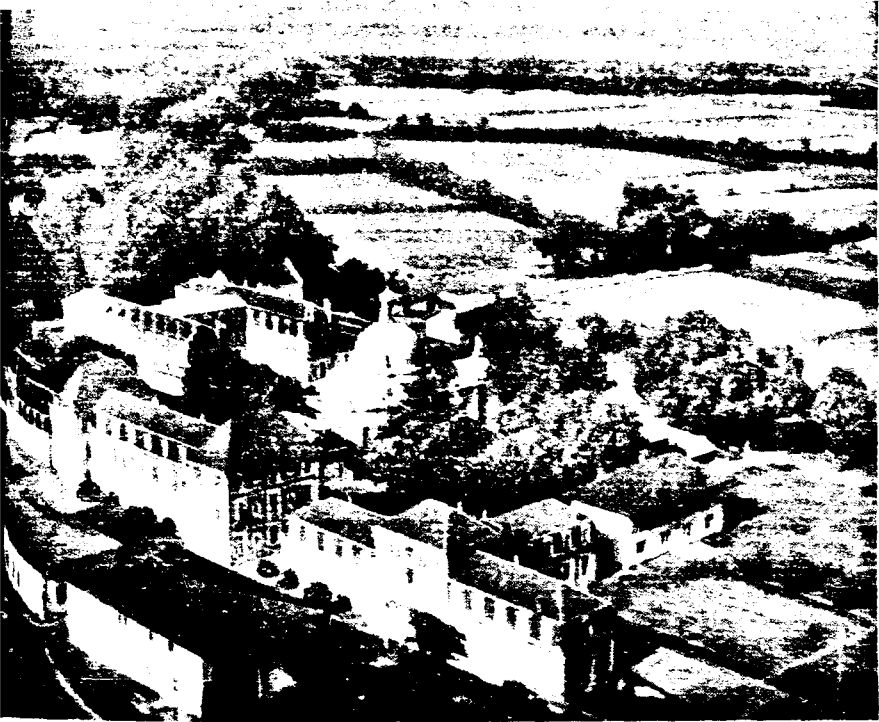
BERCEAU DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL. ... Après l'incendie... (nuit du 14 au 15 juillet 1947)





de quelques gâteries. Tout cela sèche bien des larmes ! Le tout fait sentir qu'on a trouvé ici, dans la maison, une nouvelle famille et des cœurs amis, mais rappelle aussi qu'il faut, désormais et sans retard, devenir un caractère...

Après le repas où langues, appétits et sourires sont allés bon train, la lecture du martyrologe parachève cet enseignement et toute une suite de leçons sur cette vie de martyr et ces souffrances de l'Ecole. Certes les notations qui se déroulent ne sont pas alors totalement comprises. Mais dans ces traits



SAINT-VINCENT-DE-PAUL (Landes) en 1960  
Ensemble de l'Œuvre du BERCEAU

et ces allusions, quel programme ! pour les maîtres aussi et pour les élèves. Ecrits avec virtuosité les textes parlent d'eux-mêmes... Ils attestent en outre le cœur et le talent de M. Théobald Lalanne.

F. COMBALUZIER.



LES TROIS MOUCHES ET L'ECOLIER  
*Fable*

Sur un fumier bien gras  
Des mouches par milliers vivaient en abondance.  
Sans doute il arrivait parfois  
Qu'un moineau désireux de meilleure pitance,  
Traversant la tribu,  
Prélevât un tribut,  
Mais il n'abusait pas. Une mouche qu'Eole  
Avait dans un tourbillon  
Ramené d'une exploration  
Qu'elle avait faite en une école  
Se moqua fort de ses commères  
Sédentaires  
Capables de végéter  
Pendant des mois sur un fumier :  
« Foin du purin  
Et du crottin,  
Vive le sucre et le massepain,  
Et les gâteaux et le grattin.  
Venez donc avec moi, vous poserez vos pattes  
Sur des surfaces plates  
Et blanches et douces où l'on marche à l'envers  
Le ventre en l'air.  
Il y a là des enfants qui sommeillent  
Et sur qui l'on peut butiner  
Du nectar et du miel qui leur coulent du nez,  
A moins que ce ne soit des oreilles ».  
A ces mots tentateurs deux mouches trop volages  
Se décident au voyage.  
On va rasant les murs, on traverse des cours,  
On fuit les grands poulets, les prestes hirondelles :  
Après bien des détours,  
On descend par les degrés d'une échelle  
De rayons d'or  
Dans une salle des plus belles  
Où tout dort  
Fors  
Un maudit garnement qui en un tournemain  
Emboîte dans un écrin  
Nos trois mouches captives.  
Il en prend une et vous la plonge toute vive  
Au fond de l'encrier  
Sans crier  
Gare. Puis la pose sur du papier  
Et la dirige avecque  
Le becque  
De sa plume. Il lui fait barbouiller au hasard  
Le grand nez de Sénèque  
Ou la joue de César.

Puis, sans l'ombre d'un scrupule,  
Il renferme l'animalcule  
Dans le pli d'un papier  
Où vite il s'empresse  
De la soumettre à la presse  
De ses doigts grossiers.  
Ce qui lui vaut d'admirer  
Le dessin horripilant  
Mais symétrique  
De son rouge charnier.

Mais il va falloir faire un sort à la seconde.  
Le garnement pour ce n'hésite une seconde.  
Il a pris les ciseaux ; il taille d'un coup sec  
Un long et cruel empennage  
Dans la page  
De son dictionnaire grec  
Et vous l'introduit dans la bête  
Aux antipodes de la tête  
Sans songer à l'insensibiliser  
Ou à l'anesthésier.

Quand l'insecte mourant s'envole d'un vol lourd,  
Il la suit dans les airs de son regard balourd.

Il restait un martyr. On l'a mis en prison  
Dans un bouchon

De champagne, artistement creusé,  
Et d'épingles de fer fortement grillagé.  
« Que dis-tu, sale mouche, avecque ton ronron ?  
Silence dans l'étude, ou gare aux punitions ».  
Lors la mouche indignée

A sa fureur exhalée  
« Vilain garnement,  
Je songeais à part moi que parmi les vivants  
Il ne s'est jamais vu d'engeance plus cruelle  
Que celle  
Qu'on appelle  
L'humanité.

Le moineau qui par nécessité  
Nous gobait sans cruauté  
En faisant de nous sa pâture,  
N'offensait point la nature.  
Je m'aperçois que seul l'homme est un animal  
Qui fait le mal  
Pour le mal ».

« Moucheron, dit l'enfant derrière son cartable,  
Tu ignores peut-être  
Que l'homme seul est un être  
Raisonné ».

Sur quoi la mouche murmura :  
« Que feriez-vous alors, si vous ne l'étiez pas ? ».

LE MARTYROLOGE DES NOUVEAUX, AU « BERCEAU ».

*Martyrologe romain, le six des nones d'octobre.*

A Podium, près d'Acqs en Aquitaine, au troisième mille sur la voie Tarusate, sur les confins de la Pigritine et de la Garrulie, le long martyre de trente-deux petits enfants (ici leurs prénoms).

Ils furent livrés à une douzaine de tortionnaires, venus des régions sauvages des Ardennes, de Belgique, de l'Ibérie, de l'Helvétie, de l'Armorique, de la Wallonie, de la Vasconie et autres régions barbares, qui se relayaient d'heure en heure pour les faire souffrir par des supplices variés, en essayant tantôt par la violence, tantôt par des caresses cauteleuses, de les faire sacrifier aux dieux d'Athènes et de Rome.

On les tint enfermés pendant d'immombrables heures entre quatre murs, dans une affreuse immobilité, mais, par les fenêtres, les anges emportaient leurs âmes dans l'azur et les bourreaux n'avaient plus devant eux que des corps vides. Ils ne s'en aperçurent jamais.

Ils durent subir plusieurs fois par jour des interrogatoires caprieux, auxquels ils n'opposaient que le silence le plus courageux ou des réponses innocentes qui déconcertaient l'habileté de leurs juges.

On essaya d'abord de corrompre leur esprit, en leur faisant étudier des livres impies, œuvres de grammairiens subtils ou de mathématiciens obscurs ; mais, préférant leur simplicité aux erreurs d'une vaine science, ils refusèrent de s'en servir ; les livres tombèrent en pièces de leurs mains, se couvrirent bientôt d'une lèpre de taches noires au point qu'ils devinrent inoffensifs et illisibles.

On arrosa leurs tendres corps d'analyse bouillante et on leur versa dans la bouche de grande quantité de latin fondu. Ils sortirent sains et saufs de cette épreuve, et le lendemain il n'en restait nulle trace.

On les précipita dans des puits de science sans fond, avec d'énormes dictionnaires au cou, mais ils surnagèrent toujours ; aucun dictionnaire n'en réchappa. On leur asséna des coups sur la tête pour leur enfoncer des idées aiguës dans le crâne, mais les bourreaux se blessèrent les mains et les idées s'émoussèrent à jamais.

On essaya de leur couper la langue, mais le fer fut impuissant et ils ne cessèrent jamais de s'entretenir pieusement et de s'encourager l'un l'autre, au milieu des tortures, sans qu'on put parvenir à bout de leur fermer la bouche.

On les enchaîna au pied de gros platanes rugueux et balafrés, pour les empêcher de se détendre. Et ce n'était que jalousie de leur agilité gracieuse, de la part de maîtres goutteux, podagres et alourdis.

On essaya de les affamer, en les privant des éléments les plus savoureux de leur repas, malgré tout ils profitaient merveil-

leusement, tandis que la plupart de leurs bourreaux n'étaient que des squelettes anguleux.

*Un des barbares les tenait de longues heures agenouillés sur les graviers de l'asphalte ; mais Dieu ayant permis que la peau de leurs genoux durcisse comme celle des chameaux, ils devenaient insensibles et se riaient de leurs persécuteurs. D'autres les traînaient par les oreilles et par la chevelure. Par une protection spéciale d'en haut, aucun cheveu ne tomba de leur tête, tandis que peu à peu leurs bourreaux perdaient à peu près tous les leurs. L'un d'eux essayait de laisser pousser sa barbe, mais il devenait chauve quand même.*

*Enfin, après neuf mois de tortures raffinées, le neuvième jour des kalendes d'août, ils furent emportés dans des chars de feu qui les rendirent sains et saufs à leur famille. Mais, désireux de souffrir davantage, ils revinrent spontanément l'année suivante se remettre aux mains des mêmes bourreaux.*

*Après tant de travaux et de tourments joyeusement supportés, un grand nombre d'entre eux méritèrent d'être placés parmi les apôtres de Jésus-Christ, et ils se dispersèrent plus tard pour étendre le royaume de Dieu dans les diverses contrées de la terre.*

*Le même jour, et au même lieu, la fête de leurs bourreaux qui, émus de tant d'innocence, se convertirent à la douceur chrétienne, et leur cœur ayant été changé, aimèrent tant leurs victimes qu'ils méritèrent ainsi de partager leur couronne.*

*Et ailleurs, on fait la fête et la commémoration de beaucoup d'autres petits martyrs bien plus malheureux qu'eux. Tu autem Domine miserere nobis.*

† Théobald LALANNE. Lazariste

---

## POUVOIRS DE LA SACRÉE PENITENCERIE

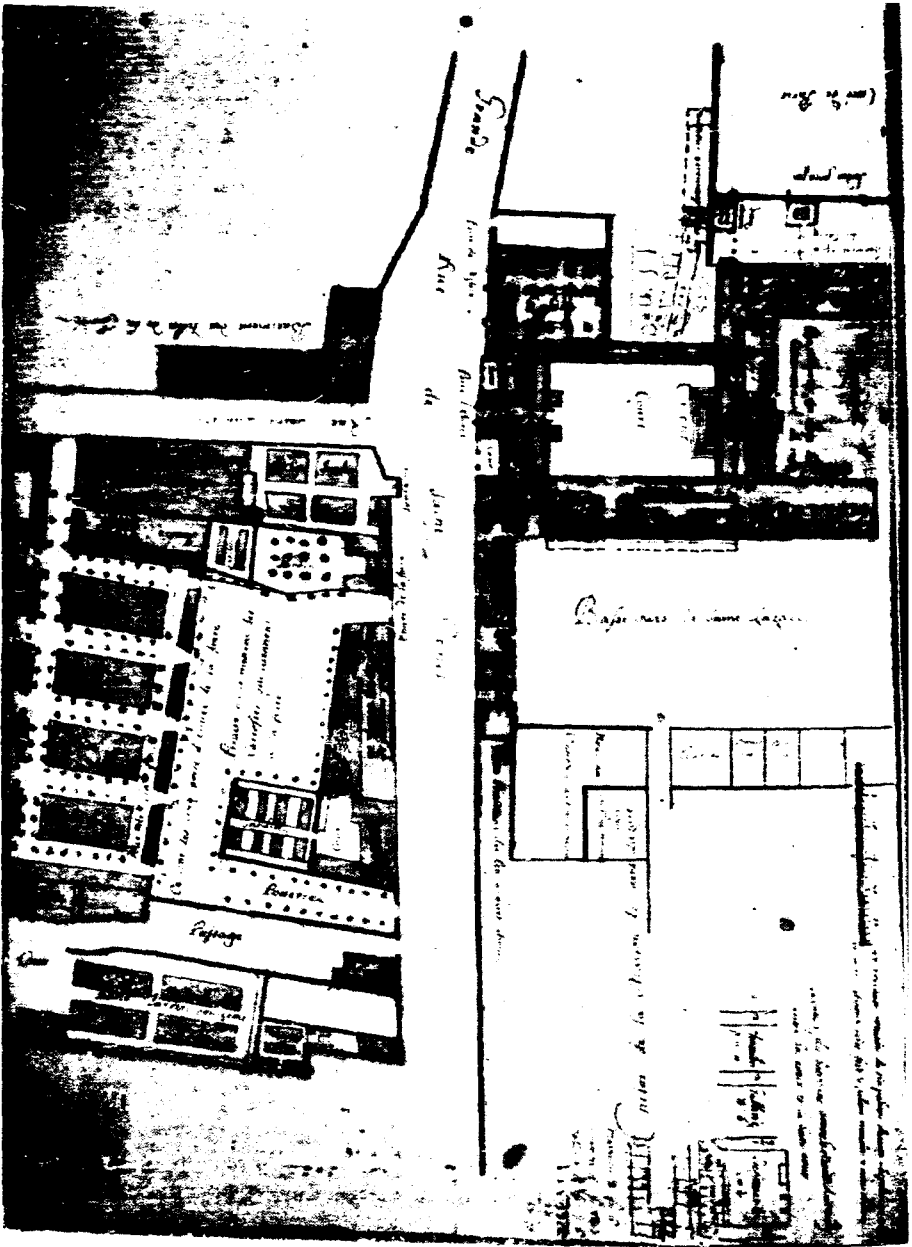
Renouvellement *ad triennium* (17 avril 1961)

~~~~~

Le 17 avril 1961 (664-61), par ordre du cardinal Canali et sous la contre-signature de J. Rossi regens, et de S. de Angelis a Secretis, la Sacrée Pénitencerie a renouvelé au Supérieur général de la Mission et ce pour trois ans, les pouvoirs dont le texte est donné *in extenso* dans les *Annuaire*, t. 117 (1952), pp. 247-248. (Cf. *ibidem*, t. 119-120, p. 689.)

Comme il est entendu et signalé *ibidem* ces pouvoirs sont délégués par le Supérieur général aux Supérieurs locaux et à ceux qu'ils jugeront bon de subdéléguer.

~~~~~



PARIS  
PLAN DE LA MAISON SAINT-LAZARE  
(Fin du XVII<sup>e</sup> siècle)

---

Trouvé et recueilli avec soin par M. Angelo Coppo, dans les archives de la maison de *Casale Monferrato*, fondée en 1706, le plan ci-joint de l'ancien Saint-Lazare tombait en lambeaux, rongé par les acides de l'encre. Confié à *Paris* aux spécialistes des Ateliers de restauration des *Archives Nationales*, ce précieux papier a été remonté par eux et a pu rejoindre, sans encombre, les archives lazarisistes de Turin.

L'original de ce plan mesure 30 sur 40 cm et vient d'être analysé *con amore* par M. Coppo dans *Vincentiana*, 1961, pp. 361-366. Excellent travail.

En suivant le guide, on retrouve aisément les deux maisons-mères de jadis : Saint-Lazare et les Filles de la Charité proche Saint-Laurent. Au lecteur attentif, on signale à l'entrée de Saint-Lazare le parloir pour les femmes, à gauche la sacristie, l'église... Sur la première cour, voici l'apothicairerie, et le long de la grande rue de Saint-Denis, la boulangerie, la charcuterie... Dans la maison, un corridor avec la salle *Saint-Denis*, plus loin la cuisine, la dépense, le réfectoire, la salle d'oraison, la salle Saint-Lazare, la salle Saint-Joseph, etc..., les bâtiments des ordinands et exercitants, celui du séminaire interne, etc...

Bref toute une topographie fort intéressante pour les spécialistes qui comprennent ces problèmes, tel jadis M. Jean Parrang qui dans les *Annales*, en 1905, pp. 305-319 ; 441-451 et 1938, pp. 381-408, etc..., nous a donné des pages et des précisions pertinentes.

On pourrait actuellement pousser plus loin cette étude, en s'aidant d'autres plans relevés dans le Répertoire technique des Archives Nationales : *Catalogue général des cartes, plans et dessins d'architecture. Tome I, Série N, Paris et le Département de la Seine*, Paris, Imprimerie Nationale, 1958, XX, 428 p., plus hors-texte.

Ainsi, parmi ces documents, en marge du *Domaine des Filles-Dieu*, reproduit pp. 206-207, la maison de Saint-Lazare ravissait jadis M. Parrang, 1938, p. 406. Il en sera de même pour ceux qui, tel M. Coppo, savent reconstituer à travers ces figures, l'évocation de sites ou constructions du passé.

F.C.

---

LETTRE AUTOGRAPHE DE SAINT VINCENT  
A M. PIERRE CABEL, SUPERIEUR A SEDAN  
(2 décembre 1657)

★

*Conservé à Montréal (Canada), en la maison-mère des Sœurs Hospitalières de Saint-Joseph, fondées en France à La Flèche, par M. de la Dauversière (1), ce billet inédit de Vincent Depaul est tout entier de la main du saint. Sur l'adresse, une annotation ancienne rétablit l'année qu'une déchirure a fait disparaître. Voici cette lettre reproduite ici, ligne par ligne :*

De Paris ce 2 de décembre (1657)

Je prie Mr Cabel de voir  
Messieurs des Maretz filz de  
Monsieur l'Intendant de  
Monsieur le Ducq de Richelieu  
qui portent les armes dans  
la citadelle de Sedan et de  
leur offrir ses services et ceux  
de la maison et de prier Mrs  
Michel ou Sevant de les entretenir  
dans l'esprit de piété et de  
dévotion et à la hantise des  
s(ain)ts Sacremens tous les mois une  
fois et j'assure mondict s(ieu)r Cabel  
que luy et les dictz s(ieu)rs Michel  
ou Sevan qu'ilz me consoleront plus  
que je ne leur puis exprimer  
par ce qu'ilz me donneront moien  
de reconnoistre en quelque façon  
les infinies obligations que nous  
avons à mondict s(ieu)r des Maretz le père.

Vincens Depaul  
indigne pbre de la Mission

adresse : A Monsieur/Monsieur Cabel/supérieur des Pbres de/  
la mission/à Sedan (2).

---

(1) Soigneusement, M. Jaouen, arrivé à Montréal en septembre 1961, remarque cette relique et en fait tenir un microfilm. A lui notre vive gratitude confraternelle.

(2) Sur les dits personnages *Cabel, Michel et Sevan*, Prêtres de la Mission, on peut s'en tenir aux informations de Pierre Coste : *Saint Vincent de Paul. Œuvres*, tome XIV, « l'indispensable corpus vincentien ».



Dans ce mot très apostolique, adressé à M. Cabel, supérieur à Sedan (3) Monsieur Vincent recommande donc au dévouement sacerdotal de la maison, les fils de M. Desmaretz, l'ancien protégé du Cardinal († décédé le 4 décembre 1642) et, en 1657, encore Intendant du Duc de Richelieu, neveu de l'oncle illustre...

Cet Intendant, Jean Desmaretz de Saint-Sorlin, jadis Chancelier de la naissante Académie Française (1634-1638) est connu par toute une suite d'articles de Dictionnaires, depuis Moréri, Lelong, jusqu'au tout récent résumé (1960) du Dictionnaire d'Histoire et de Géographie ecclésiastique (éditions Letouzey), t. XIV, col. 344-349.

Son auteur, l'abbé Louis Cognet, résumant l'ensemble de la bibliographie du sujet (4) souligne que la vie familiale de Jean Desmaretz de Saint-Sorlin (1595-28 octobre 1676) demeure peu connue et reste encore à élucider. Ainsi en vain chercherait-on, dans tous les susdits articles, quelques précisions sur Anne Fleury, femme de Desmaretz de Saint-Sorlin et sur leurs enfants. Mais ces précisions souhaitables ne gênent en rien la compréhension de la lettre autographe de Vincent.

#### DESMARETZ DE SAINT-SORLIN ET MONSIEUR VINCENT.

A l'époque de ce billet (décembre 1657), et par les aveux imprimés de Desmaretz lui-même, on sait que Vincent était avec lui en étroites relations de direction. Sur les idées et activités spirituelles, fort complexes, de Desmaretz, le Dictionnaire de Spiritualité (édition Beauchesne, t. III, col. 624-629) (sous la plume de notre confrère M. Dodin) se penche à son tour (1957), sur ce cas et analyse notamment l'ouvrage, publié précisément en 1658 : Les Délices de l'Esprit. Sur diverses conceptions fumeuses de l'auteur, un trait d'esprit de l'époque parlait des Délires de l'esprit. Quoi qu'il en soit de ces appréciations, Monsieur Vincent voyait et dirigeait Desmaretz qui, en mars 1658, allait donner son fameux ouvrage. Dix ans plus tard,

(3) Sur la maison de Sedan, on doit avoir présentes à l'esprit les données renfermées dans Pierre Coste : *Monsieur Vincent*, tome II, pp. 120-127.

On sait aussi (*op. cit.*, t. I, pp. 471-473) que Sedan avait également une fondation de Filles de la Charité.

(4) Chose curieuse et anormale dans un tel Dictionnaire, la bibliographie mentionne, dans une traduction française, le titre de deux thèses allemandes, consacrées à Desmaretz (thèse *Leipzig*, Arthur Reibetanz, 1910, 96 pages) et thèse *Erlangen*, 1912, Rudolf Gebhardt, 160 pages). Ces études se bornant à l'œuvre littéraire de Desmaretz, sont évidemment écrites en allemand, tout en fournissant les amples citations françaises de leur auteur...

Piquons ici, le joli quatrain, célèbre et souvent cité, de Desmaretz de Saint-Sorlin, consacré dans la *Guirlande à Julie à La Violette* :

*Franche d'ambition, je me cache sous l'herbe  
Modeste en ma couleur, modeste en mon séjour,  
Mais si sur vostre front, je me puis voir un jour  
La plus humble des fleurs sera la plus superbe !*

en 1668, Desmaretz dans une publication violemment anti-janséniste (5), à ceux qui l'accusent d'avoir vu Monsieur Vincent en songe, notre « halluciné » fournit un témoignage imprimé.

Dans la Response au dernier chapitre du Libelle intitulé : La deffense de Monsieur Vincent de Paul contre le livre de Monsieur Abelly, ancien evesque de Rodez, on trouve (6), pages 223-224 :

« Ceux qui gouvernent la maison de Saint-Lazare sçavent que M(onsieur) Vincent estoit mon bon Père spirituel, que je le consultois souvent : qu'il a eu longtems le Livre des *Délices de l'Esprit* avant qu'il fust imprimé : qu'il en lût beaucoup, bien qu'il fust si occupé et qu'il en donna le reste à voir à l'un des plus sçavants de sa maison. Monsieur Almeras, maintenant supérieur général de la Mission, peut témoigner qu'il l'eût aussi longtems, et l'estime qu'il en fit ; et je n'ay rien fait imprimer sans l'approbation des Docteurs [224]. Et pour faire voir encore le soin charitable que M. Vincent prenoit de moy, il voulut alors me porter à prendre l'estat ecclésiastique croyant que cela donneroit plus de poids à ce livre : mais je lui répondis que j'en étois trop indigne : qu'il falloit y estre porté plutost par un mouvement de Dieu que par celuy des hommes ; mais que je n'en avais jamais eu la moindre pensée ; et que je croyois que Dieu vouloit que je fusse un rien, prest à faire et à souffrir ce qu'il lui plairoit, sans avoir aucun titre dans l'Eglise. Depuis il ne m'en parla plus, mais il m'exhorta à détromper le monde de ses fausses maximes, sur lesquelles j'étois assez sçavant et dont il avoit plu à Dieu me détromper. Il me donnoit souvent de bons avis et je remarquais qu'il ne donnoit jamais conseil qu'après s'être un moment recueilly en Dieu, le consultant plutost que son propre esprit et que sa science. Et mesme l'on verra dans mes *Remarques particulières* sur cette fausse traduction, comment il m'interpréta un jour ces paroles de saint Paul

---

(5) Un quatrain initial souligne cette tendance :

*Quiconque aime l'Eglise aimera cet ouvrage*

*Et qui ne l'aime pas, en maudira l'auteur.*

*Tu me vas contenter, qui que tu sois lecteur,*

*Des uns, j'aime la joie, et des autres la rage.*

Ridiculum acri

Plenius ac melius magnas plerumque secat res. *Horace.*

(6) Ce chapitre (pp. 215-218) fait partie de l'ouvrage de Desmaretz : *Quatriesme partie de la response aux insolentes apologies de Port-Royal contenant l'histoire et les Dialogues présentez au Roy avec les Remarques générales et particulières sur la traduction du Nouveau Testament imprimé à Mons par le sieur de S. Sorlin des Marests Conseiller de Sa Majesté et Controlleur général de l'Extraordinaire des Guerres.*

Paris, chez Jean Henault, Libraire juré de S. Jacques. A l'Ange gardien, MDCLXVIII [XXIV non paginés + 228 p.].

N.B. — La suite (*Remarques sur le N.T. de Mons*) qui devrait se trouver après la page 228, n'est pas dans l'exemplaire de la Bibliothèque Nationale de Paris (Ld<sup>4</sup> 438).

à Timothée : *cum luxuriatae fuerint in Christo*, qu'ils ont si mal interprétées. Tout cela fait donc voir que j'ay eu quelque commerce avec luy, et que je l'ay veu autrement qu'en songe ».

Sur ces dires de Saint-Sorlin et sur les faits de 1658, ici brièvement évoqués, le mot autographe de saint Vincent du 2 décembre 1657 vient apporter un certain confirmatur. Par cette vigilance et attention à l'endroit des fils de « Monsieur l'Intendant du duc de Richelieu », alors militaires à Sedan, on voit M. Vincent de Paul « reconnaître en quelque façon les infinies obligations que nous avons à Mondit sieur des Marez le Père... ».

F. COMBALUZIER.

---

## BERCEAU DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL



### ETAPES ET CHRONOLOGIE DES CONSTRUCTIONS DE L'ŒUVRE

---

D'après les registres de la *Commission du Berceau*, voici, extraites par M. Gaston Pierre, les données chronologiques des constructions du *Berceau de Saint-Vincent*.

1864. Inauguration du Berceau, le 24 avril. Seuls existent la *Chapelle* et le *Bâtiment central*, tenant lieu d'hospice et qui abrite les premiers habitants.
1867. Pavillon bâti aux frais du T.H.P. Etienne. Supérieur général de la Mission. Il le destinait aux *Retraites* des Filles de la Charité. Plus tard, en dehors du temps des *Retraites*, il servira d'orphelinat de garçons.
1868. On commence le bâtiment occupé aujourd'hui par l'*Ecole apostolique*. Il n'était pas les deux cinquièmes de ce qu'il est devenu. Il servit d'abord à loger les Lazaristes espagnols, chassés de leur pays par la Révolution. En 1870, il abrita les clercs de la Mission qui, venus de la Maison-Mère de Paris, remplirent les deux pavillons, avec une ambulance de cinquante soldats.
1871. L'*Ecole secondaire* commence le 27 septembre avec l'*Ecole professionnelle* pour les plus grands orphelins et pour quelques enfants venus dans le dessein de devenir prêtres. En 1872, arrivent douze orphelins de guerre.
1872. Le T.H.P. Etienne fait construire le *Bâtiment des Orphelines* et le bénit ainsi que l'orgue qu'il donnait au Berceau. Cette même année, construction de la *menuiserie* et du *four*. Depuis quelque temps, on faisait la classe aux filles du village, dans les chambres de la maison de Saint-Vincent.

1879. M. Fiat, devenu supérieur général après M. Boré, entreprend d'agrandir le *Petit Séminaire*, qui fut presque doublé (II, 303). Le rapport du 24 avril 1881 parle encore de cet agrandissement. Il semble qu'alors le *Petit Séminaire* devint *Ecole apostolique* devant les frais que devait supporter la Congrégation dans l'entretien des séminaristes pauvres.
1893. D'accord avec l'*Académie*, annexion des deux classes de l'*Orphelinat* de garçons à l'*Ecole secondaire*, avec le même titulaire.
1899. Nouvel agrandissement de l'*Ecole apostolique* avec M. Stéphane Serpette, supérieur : chambres, classes de philosophie, prolongement de l'étude et du réfectoire, établissement de vastes cours de récréations, grâce au legs de l'abbé Lartigue, de *Geaume*. Entre temps, les ateliers se développent : menuiserie et boulangerie en 1872, porcherie en 1875, lingerie et basse-cour en 1884.
1934. Construction de la *Chapelle intérieure* de l'*Ecole apostolique*, avec deux classes au rez-de-chaussée.
1935. Construction de classes, le long de la route de Buglose et du Hall des Pèlerins et du magasin.
1947. Incendie du Berceau (nuit du 14 au 15 juillet). Destruction des annexes, du bâtiment central (hospice des vieillards), de l'orphelinat des filles, de la coupole et d'une nef de la grande chapelle.
- 1947-1949. Reconstruction de l'hospice des vieillards, inauguré à la Pentecôte de 1949.
1948. Reconstruction de l'autel en marbre de la grande chapelle, consacré le 1<sup>er</sup> décembre 1948. La chapelle est munie d'une couverture provisoire.
1949. Relèvement de l'*Orphelinat des Filles* : inauguration le 8 décembre 1949.
- 1947-1950. Relèvement des *Annexes* (premier bâtiment) : buanderie, lingerie, cuisine, chai, greniers et caves. Le 20 juin 1950, inauguration des nouvelles cuisines électrifiées.
1950. Nouveau *Pavillon des Sœurs* de la maison, la *Communauté*. Inauguration le 4 juillet 1950.
- 1951-1952. Reconstruction de la coupole. Réfection intérieure, peintures en 1954.
1953. Deuxième bâtiment annexe : garage, chambre mortuaire, atelier, chambres d'employés, douches...
1957. Nouveau *Pavillon de Retraite* des Sœurs, à la place de la lingerie primitive.

Dax, ce 15 novembre 1961.

Gaston PIERRE.

CONGREGATION DES RITES  
(Analyse des Décrets de 1961)

---

1° FÊTES ET INDULTS PROPRES A LA DOUBLE FAMILLE.

- 25 Janvier. Conversion de saint Paul. Oraison *pro gratiarum actione*.
- 15 Mars. Sainte Louise de Marillac, 1<sup>re</sup> classe.
- Avril. Deuxième dimanche après Pâques, *Solennité extérieure* de la Translation des Reliques de saint Vincent.
- 8 Mai. Bienheureux Pierre-René Rogue, martyr.
- 24 Mai. Bienheureux François-Régis Clet, martyr.
- 27 Juin. Bienheureuses martyres d'Arras : Fontaine, Lanel, Fantou, Gérard, Filles de la Charité.
- 19 juillet. Saint Vincent de Paul, 1<sup>re</sup> classe.  
N.B. — *Solennité extérieure* le dimanche précédant ou suivant le 19 juillet.  
On peut transférer cette solennité au dimanche précédant ou suivant le 27 septembre.
- 30 Juillet. Bienheureux Justin de Jacobis, évêque.
- 1<sup>er</sup> Septembre. Bienheureux Ghébré-Michaël, martyr.
- 4 Septembre. Bienheureux François et Gruyer, martyrs.
- 27 Septembre. Commémoration du Patronage de saint Vincent de Paul.  
N.B. — Dans chaque maison, on peut célébrer deux messes du patronage (*Gloria*), avec commémoration des saints du jour : Côme et Damien.
- 7 Novembre. Bienheureux Jean-Gabriel Perboyre, martyr.
- 27 Novembre. Médaille Miraculeuse, deuxième classe.  
N.B. — *Solennité extérieure*, le dimanche précédant le 27 novembre.
- 28 Novembre. Sainte Catherine Labouré, Fille de la Charité.

2° ANALYSE DES DÉCRETS.

Le nouveau Code rubrical (25 juillet 1960) et l'Instruction de la S.C. des Rites (14 février 1961) ont entraîné transferts ou suppressions dans le Propre de la Congrégation de la Mission.

a) Suppression de la fête secondaire de saint Vincent (27 septembre) et transfert, en son lieu et place, de la fête du Patronage qui, le 20 décembre, ne peut plus être célébrée, vu l'occurrence des Fêtes doubles de seconde classe du 17 au 23 décembre. Toutefois, le 27 septembre, par Indult, en chaque

maison des Missionnaires et des Filles de la Charité, on peut célébrer deux messes du Patronage de saint Vincent avec *Gloria* et *mémoire* des saints Côme et Damien.

b) Suppression de la fête de la Translation des Reliques de saint Vincent le 20 avril. Toutefois, par Indult, dans chaque maison de Missionnaires ou de Filles de la Charité, on peut célébrer la solennité extérieure de ladite Translation, le second dimanche après Pâques. Ce jour-là, sont autorisées deux messes votives de deuxième classe et Vêpres votives de la Translation, avec mémoire du second dimanche après Pâques.

c) Suppression des fêtes de la *Sainte Agonie* et de la *Passion*, et cela en vertu de la susdite Instruction qui les interdit expressément, vu que, pour ce Mystère, il y a déjà une fête et un temps liturgique de la Passion.

d) Suppression de la fête de la *Médiation de Marie* (31 mai). Cette prérogative mariale a déjà une mémoire dans la fête de Marie Reine cedit 31 mai, et dans celle de la Médaille Miraculeuse.

e) Transferts de fête. 1° Le bienheureux Justin de Jacobis est avancé le 30 juillet, pour ne pas empêcher la Saint-Ignace le 31 juillet. 2° Les bienheureux Rogue et Clet ont été transférés en mai (les 8 et 24 mai), car les fêtes du temps de Carême empêcheraient la célébration desdits bienheureux (fêtes de troisième classe).

### 3° LE CALENDRIER DE LA MISSION ET LES FILLES DE LA CHARITÉ.

D'après les récents Indults, l'usage du Calendrier de la Mission n'appartient pas de la même façon à la double famille de saint Vincent. En effet le Calendrier de la Mission (Calendrier de l'Eglise Universelle avec quelques fêtes) est *propre* aux Lazaristes, soit dans leurs églises, soit dans celles des Filles de la Charité, à l'exception des cas prévus par le Code des Rubriques, n° 57. Dès lors, les Filles de la Charité ou leurs aumôniers qui ne sont pas Lazaristes, ne peuvent pas se servir toujours du Calendrier de la Mission, mais seulement lors des fêtes *propres* à la Congrégation de la Mission. Pour les autres jours, si le célébrant n'est pas Lazariste, c'est le Calendrier diocésain qu'il lui faut suivre.

### 4° LE TEXTE DU PROPRE POUR BRÉVIAIRE ET MISSEL.

L'adaptation du *Propre* aux nouvelles Rubriques, en supprimant les fêtes dont il est parlé plus haut, n'a pas toujours de ce fait supprimé le texte du *Propre*. En effet en dehors des cas de suppression totale (Sainte Agonie, Marie médiatrice), les autres fêtes supprimées ont gardé les parties propres de la messe qu'on peut célébrer, ou comme *fêtée* (patronage de saint Vincent) ou comme *votive* (Translation). Dans ce dernier cas,

on a gardé même les Vêpres : comme le prévoit le Code rubrical, n° 157, « lorsqu'on participe aux Vêpres votives d'une solennité extérieure, on satisfait à sa charge pour cette partie de l'Office, pourvu que les Vêpres en question aient été célébrées intégralement et en observant les rubriques ». C'est pourquoi on a pratiquement gardé les oraisons propres à toutes les fêtes de saint Vincent, même à celles qui ont été supprimées.

#### 5° PRIVILÈGES LITURGIQUES PERPÉTUELS.

a) A été renouvelé le privilège d'ajouter l'oraison *pro gratiarum actione*, le 25 janvier, lors de la fête de la Conversion de saint Paul (souvenir du sermon de Folleville, le 25 janvier 1617).

b) On a renouvelé le privilège de saint Pie X (11 août 1911), accordant aux missionnaires l'usage du Calendrier propre dans les maisons des Filles de la Charité, selon les rubriques.

c) On a de même renouvelé le privilège du 17 novembre 1894, accordant à la double famille de saint Vincent, la faculté de célébrer la fête de la Médaille Miraculeuse dans une autre église, lorsqu'on n'a pas d'église ou que celle qu'on possède n'est pas suffisante pour le grand nombre des fidèles.

d) Pour la récitation du bréviaire en commun, pendant les retraites ou les réunions, dans les maisons de *la Mission*, on accorde aux ecclésiastiques des différents diocèses qui y participent la facilité de suivre le *calendrier de l'Eglise universelle* selon les Rubriques ou bien le *calendrier de la maison*.

#### 6° INDULTS TEMPORAIRES.

*Renouvellement, pour dix ans, des facultés de célébrer :*

a) La solennité extérieure de la Médaille Miraculeuse le dimanche qui précède le 27 novembre (pratiquement le dernier dimanche après la Pentecôte).

b) La solennité extérieure de la Translation des Reliques de saint Vincent, le second dimanche après Pâques.

c) La solennité extérieure de la fête du 19 juillet, le dimanche précédant ou suivant le 27 septembre, si la dite solennité extérieure n'a pu être célébrée en juillet.

d) La solennité extérieure de saint Vincent pour les Associations vincentiennes de Charité (Dames, etc...) dans l'église et au jour fixé en accord avec l'Ordinaire du lieu.

Indult pour dix ans de célébrer deux messes festives (avec *Gloria*) du Patronage de saint Vincent, le 27 septembre, dans chaque maison des Lazaristes ou des Filles de la Charité.

*Indults pour cinq ans :*

a) A la chapelle de la Maison-Mère des Lazaristes, on accorde la faculté de célébrer la messe de saint Vincent, votive

de seconde classe, comme dans les sanctuaires, selon les rubriques. Dès lors, tous les prêtres pèlerins peuvent célébrer ladite messe de saint Vincent, à tous les autels, tous les jours qui ne sont pas de première classe. Cela vaut également pour les messes célébrées en faveur des pèlerins.

b) Un Indult analogue est accordé à la chapelle de la Médaille Miraculeuse, rue du Bac, à Paris, aux mêmes conditions.

c) Pendant les Missions, les Missionnaires ont la faculté de célébrer une messe pour les défunts, n'importe quel jour, pourvu qu'il ne soit pas de première ou de seconde classe.

---

## BIBLIOGRAPHIE

Jean CANTINAT, C.M. *La Pédagogie du Christ*. Paris, 1961, Les Editions ouvrières, collection : *Sacerdoce et Laïc*, 144 pages.

Avec sa compétence reconnue et dans un sens apostolique, à *La Pédagogie de Dieu dans la Bible*, M. Cantinat vient d'ajouter, en 1961, *La Pédagogie du Christ*.

Se penchant à nouveau sur les procédés de l'enseignement divin, l'auteur, dans le cadre déjà utilisé, détaille les qualités de la doctrine de Jésus : « Recours aux témoignages, présentation sensorielle du message, stimulation par promesses et menaces, contact par sentiment de présence, progression dans la Révélation... ».

De là, les six chapitres du présent volume : Le Christ s'avère un éminent pédagogue ; il en appelle à son Père, choisit et forme ses témoins et apôtres ; utilise une prédication concrète ; mélange promesses et menaces ; donne et relève le sentiment de la présence de Dieu et ménage une progression dans sa doctrine, la bonne nouvelle, l'Évangile... Ces pages, désignées à l'étude réfléchie sont assurées de produire partout un grand bien. *Sacerdoce et Laïc !*

José HERRERA. — *Teología de la Acción y Mystica de la Caridad segun San Vicente de Paul*. Textos seleccionados, traducidos, sistematizados y rotulados por el R.P. José Herrera. Con un estudio preliminar del M.R.P. Vicente Franco, C.M., Visitador de la Provincia de Madrid.

Madrid Editorial de la Milagrosa Garcia de Paredes 45, MCMLX, XLII-1440 (11 sur 17 cm).

L'auteur systématisant avec joie une Théologie de l'action et une Mystique de la Charité, appuie nombre de ses dires par des citations et pensées empruntées à saint Vincent de Paul, soit dans Abelly soit dans l'édition Pierre Coste : sources on ne peut plus solides et recommandables.



Trois livres, forcément divers dans leur ampleur et leurs développements, évoquent : a) *Dieu et ses attributs*, pp. 14-68 ; b) *Jesus-Christ et Corps mystique*, pp. 69-854 ; c) *Esprit-Saint et perfection*, pp. 855-1379.

Dans ce vaste cadre, aux articulations dociles et souples, l'auteur fait entrer et grouper quantités de sujets : Eglise, vocation, charité, apostolat, travail, vertus théologiques et cardinales, etc., bref vocabulaire et thèmes « tels que saint Vincent les étudia en théologie, soit à Saragosse soit à Toulouse » (p. 1). Sur ce point, on peut voir aussi, Pierre Coste : *Le grand saint du grand siècle*, p. I, pp. 36-37.

Un index alphabétique (pp. 1413-1435) aligne des références aux cent quarante-trois sujets traités. Il permet de trouver aisément pages et citations depuis *Amitiés particulières* jusqu'à *Volonté de Dieu*. Chose curieuse la fiche *Gloria* est restée sans renvoi ni explication quelconque...

Cet élégant volume (140 pesetas) demeure une courageuse contribution parmi la littérature vincentienne du tricentenaire. Dédié (p. VII) à tout le monde, on y entend le Fondateur de la Mission toujours avec profit.

On ne peut que souhaiter la réalisation du vœu formulé (p. 1412) : voir ce livre dans les mains d'un chacun : depuis l'évêque jusqu'au manoeuvre-maçon (obispo... simple peón de albañil) !...

F.C.

*Thought Patterns*. Volume IX : *Saint Vincent de Paul*. St John's University Press. Jamaica (New York), X-169 pages.

Après avoir donné, lors de l'année du tricentenaire de la mort de saint Vincent, un recueil de quelques conférences tenues à l'Université lazariste de Jamaica (New York) (cf. *Annales*, t. 124, p. 203), la Faculté d'Histoire de ladite Université présente, en 1961, dans le volume IX de la collection *Thought Patterns* (Spécimens de pensées) sept autres exposés, d'environ 15 pages chacun, sur un thème se référant à saint Vincent de Paul.

Ces articles destinés au grand public exigent de leurs auteurs de condenser la lecture et l'étude de quelques travaux d'ensemble, se référant à leur propos vincentien. Labeur très enrichissant.

Pour le *candido lecteur*, le profit est incontestable devant cet élargissement d'horizon.

Centrée donc sur Vincent de Paul, cette suite de sept articulets évoque divers aspects du grand apôtre de la charité. Successivement nous trouvons : *Siècle de Vincent de Paul : Vue d'ensemble et climat spirituel*, par Borisz de Balla, pp. 1-15. — *La France de Vincent de Paul*, pp. 16-31, d'après le journal de John Evelyn, un voyageur anglais ayant circulé en France (1620, † 27 janvier 1706). Son texte est enfin publié *in extenso* à Oxford,

en 1955, en six volumes, par S. de Beer. — *Saint Vincent de Paul : L'ouvrier social*, par Walter L. Willigan, pp. 32-59. — *Saint Vincent et le Jansénisme*, par Carl W. Grindel, C.M., pp. 60-79. — *Concepcion Arenal : disciple espagnole de Vincent de Paul*, par Sister Marie Cajétan, O.P., pp. 80-91. Parmi 28 ouvrages de l'auteur, on se réfère aux textes espagnols de deux ouvrages : *Manuel du Visiteur du Pauvre*, *Manuel du Visiteur du Prisonnier*, dont jadis furent aussitôt donnés, en 1864 et 1893, des traductions françaises, dédiées par cette Dame de Charité de Saint-Vincent de Paul aux Enfants dudit Vincent de Paul. Deux petits volumes de 188 pages et 219 pages. En 1893, dans le *Manuel du Visiteur du Prisonnier*, on trouve le portrait de l'auteur, une fervente de Vincent de Paul. — *Les Filles de la Charité aux Etats-Unis*, pp. 92-119. Survol de leur Histoire, par Philip. E. Dion, C.M., Directeur des Filles de la Charité à Emmitsburg. — *Les Lazaristes aux Etats-Unis. La Province des Etats-Unis orientaux*, par Frederick J. Easterley, C.M., pp. 120-157.

Après ces chapitres quelques notes et éléments de bibliographie indiquent les sources aisément accessibles aux Etats-Unis, pp. 159-168. Ce simple choix de références ne manque pas d'intérêt. Vincent de Paul vu sympathiquement et sommairement par l'Amérique. Au total, intéressante contribution vinctienne.

#### F. COMBALUZIER.

Jacobus BRUFAU MACIA, C.M. *De egressu e Congregatione Missionis*, Tegucigalpa, 1959, XXX-202 pages (15 sur 23 cm).

Soutenue à l'*Angelicum* à Rome en 1957, imprimée au *Honduras*, en 1959, dans une typographie très aérée, cette thèse de Droit canonique intéresse les techniciens et ceux qui se veulent documenter sur ce délicat problème.

Après un exposé d'ensemble sur les vœux et les fondamentales données sur le statut juridique de la Congrégation de la Mission, ce travail examine d'abord la sortie légitime de la Congrégation de la Mission, au terme de l'expiration normale des vœux temporaires. Puis vient la question de l'exclaustration (ses modalités, ses formalités), la dispense des vœux (avec ses clauses) et le cas douloureux des sorties illicites...

Clairement exposé et dûment charpenté, ce volume qui honore le savoir de son auteur, reste disponible pour une acquisition, auprès de son auteur (Province de Barcelone)...

★

#### BARCELONE

Parmi nombre d'autres sources d'informations, les *Annales*, t. 125, p. 334, ont mentionné que nos confrères d'Espagne ont — pour leur part — travaillé au procès canonique des *martyrs de la Révolution espagnole* (1936-1937).

Dans la Procédure de cette Cause, le Vice-Postulateur pour la Congrégation de la Mission, M. Jacinto FERNANDEZ vient de

fournir, imprimé de 152 pages, un volume : *Articulos de Prueba testifical en el Proceso de Beatificacion del Siervo de Dios.*

*P. Manuel Binimelis Cabré, C.M., y de sus Companeros.*

*P. Luis Berenguer Moratonas, C.M.*

*P. Vicente Queralt Lloret, C.M.*

*Sor Toribia Marticorena Sola.*

*Sor Dorinda Sotelo Rodriguez, Hijas de la Caridad.*

*Ante el Tribunal Eclesiastico de Barcelona.*

Dans cette publication se trouvent établis les articles qui, par tranches successives, détaillent la vie, les activités et les vertus et les photos de trois Lazaristes de la Province de Barcelone et de deux Filles de la Charité. Ce sont : Manuel Binimelis (31 janvier 1892-12 septembre 1936), pp. 7-45 ; Luis Berenguer (4 juillet 1869-29 mai 1937), pp. 47-71 ; Vicente Queralt (17 novembre 1894-30 novembre 1936), pp. 73-108 ; Sœur Toribia Marticorena (27 avril 1882-24 octobre 1936), pp. 109-136 ; et Sœur Dorinda Sotelo (15 février 1915-24 octobre 1936), pp. 137-142. Pour ces serviteurs de Dieu on trouve les données de leur biographie, leurs vertus et activités, et surtout l'évocation des derniers mois d'emprisonnement... Tout cela atteste de nobles âmes qui, parmi d'autres, restent des modèles et des candidats aux honneurs liturgiques. Beaux et réconfortants exemples !

F. COMBALUZIER.

Giovanni-Felice Rossi. *La filosofia nel Collegio Alberoni et il Neotomismo Piacenza, Collegio Alberoni, XXXII-578 p., deux hors-textes (Monografie del Collegio Alberoni n° 25).*

Datée de 1959 (sur la couverture), cette magistrale monographie qui honore et le Collège Alberoni et son auteur, a paru en fait au mois de juin 1961. La note terminale de la page 578 résume la laborieuse gestation de cette étude dont les éléments, épaulés par quantité de notes, ont garni — quatre ans durant — plusieurs fascicules du *Divus Thomas* la docte Revue de Plaisance.

Ce colophon de l'auteur explique cette marche ici et là freinée par des déficiences et accrocs de santé. De là ces modifications de détail et ces parties nouvelles qui ne se trouvent pas dans les livraisons de ladite Revue.

Conformément au titre le volume présente l'histoire de l'enseignement philosophique au *Collegio* qui se glorifie d'être depuis ses débuts, résolument et intelligemment, thomiste. Il l'a été : 1° Dans l'enseignement des divers professeurs ; 2° Dans les 140 thèses ou disputes académiques, soutenues et imprimées par les élèves de l'*Alberonianum* de 1753 à 1829 ; et 3° Dans les manuels de philosophie employés dans la maison et tous de coloration philosophique orthodoxement thomiste. Dans cette optique, trente-quatre notices de professeurs sont fournies, pp. 219-230, 89 jugements sur l'enseignement de l'Alberoni, de 1756 à 1959, sont reproduits et appréciés, pp. 231-426. Le cas de Buzzetti (1777-1824), ancien élève du collège et thomiste

avéré, montre, pp. 10-64, etc..., que depuis son séjour à Saint-Lazare de Plaisance, il a puisé cet amour et cette étude de saint Thomas toujours à l'honneur et fidèlement suivi et enseigné.

A établir cela et à endiguer ce torrent de notations et de faits, sept ans de labeur acharné ont été nécessaires. Cette constatation n'est pas une banale louange pour qui connaît l'ardeur à l'étude et la vivacité de Giovanni-Felice Rossi. Ici et là se reconnaît la griffe de notre auteur, entassant fiches, notations et précisions que son sens de la composition sait encadrer et faire avancer en rangs solides.

Cet excellent spécimen de travail donne confiance, dans les résultats de la recherche. Longtemps médité, retouché, remis sur le métier, ce volume atteste les recettes classiques des meilleurs faiseurs.

Devant une telle somme de labeur, tout compte rendu ne peut et ne doit traduire qu'une impression d'ensemble, une appréciation que justifie ce survol de notations, impossible à reprendre ici.

Ainsi au cours des mois de l'impression, des retouches continuent et s'entassent dans les additions et corrections qui prennent place aux pages 543-546.

Ces précisions, données et recherches, nous montrent notre inlassable joueur, réussissant à convaincre quelques spécialistes : tels Fabro, Pelzer, etc...

Cette dixième monographie de Giovanni-Felice Rossi est une heureuse contribution à l'histoire du Collège Alberoni : défendre devant des jugements souvent passionnés : accusations sommaires de jansénisme, d'empirisme, etc... Elle atteste en outre le sens scientifique et le travail d'un de ses maîtres.

Ab imo...

F. COMBALUZIER.

★

## PORTUGAL

### NOTES POUR L'HISTOIRE DE LA PROVINCE LAZARISTE

Annoncé avec joie et caractérisé par quelques paragraphes des *Annales* (tome 125, pp. 318-319) le soigneux travail documentaire de M. Braulio Guimaraes a pu livrer, en septembre 1961, son tome trois : *Apontamentos para a História de Província portuguesa de Congregação da Missão. Terceira parte. Desde a supressão das Ordens religiosas até à vinda dos Lazaristas franceses (1834-1857)*. Lisboa, Casa Central dos Padres da Missao, 1960, 223 pages.

Normalement et soigneusement, ce tome III se clôt par un index, pp. 193-195. La table éclaire la suite des faits et documents ici précieusement assemblés. Les pages 197-223 présentent heureusement des *Addenda*, compléments, additions, rectifications aux deux premiers tomes. On engrange là le résultat d'un soigneux labeur poursuivi sur ce passé provincial et tout ensemble les

fruits d'une collaboration ardemment souhaitée par leur auteur et éditeur qui a droit à nos félicitations et vœux.

Dans ce tome, soulignons, pp. 95-151, un essai sur l'Episcopologie lazariste portugais.

Pour les dix confrères, dûment nommés par la *Cour du Portugal* à un siège épiscopal, quatre n'ont pas été sacrés ce fait. Pour les six autres ont à parfois de la peine à grouper sur leur compte informations et dates précises, notamment pour le sacre : date, lieu et co-consécrateurs. De plusieurs on ne peut fournir ces précisions et données qui paraissent toutes simples à trouver, surtout pour des temps rapprochés de nous. Illusion que ne partagent pas les chercheurs... La poursuite de telles données reste parfois laborieuse et nombre de tels détails ne peuvent encore être retrouvés... C'est le sort de l'histoire, tribunaire des documents : ces innocentes victimes du temps et de l'incurie ou des méfaits des hommes !

F. COMBALUZIER.

Mgr CRISTIANI, J. SERVEL : *Marie-Pauline Jaricot*. Lyon, Editions du Chalet, 1961, 160 pages. Prix : 6,80 NF ; conditions spéciales en nombre (13 sur 18 cm).

Après avoir donné un *Curé d'Ars*, un *Saint Vincent de Paul* dont le magnifique album reste l'une des réussites du Tricentenaire vincentien (cf. *Annales*, t. 124, p. 418), le P. Servel lance une *Marie-Pauline Jaricot*. Dans la collection *L'Esprit et l'Eglise*, cet élégant volume vient marquer le centenaire de la mort de cette belle âme. Lyonnaise, fille d'un commerçant aisé en soieries, Pauline Jaricot naît à Lyon, le 22 juillet 1799, et y meurt, le 2 janvier 1862, dans un profond dénuement pour avoir trop pensé aux autres. Sa charité s'est adonnée à maintes œuvres : *Rosaire vivant*, *Œuvre des Bons livres*, *Filles de Marie*... Pourtant, ce qui l'a rendue universellement célèbre, ce fut son intervention en faveur de la Propagation de la Foi : collecte recueillie par des dizainières. Modestes débuts, mise sur pied d'un hebdomadaire pour la Propagation de la Foi, à Lyon, dans la réunion du 3 mai 1822 (p. 38). Ces commencements anticipent sur la première réunion des Conférences de Saint-Vincent de Paul, le 23 avril 1833 (*Annales*, t. 124, p. 203)... On y voit un autre Lyonnais, Ozanam, attentif lui aussi aux besoins de son temps, tout adonné au service de l'Eglise.

Habilement et copieusement illustrée, présentée dans le goût de notre temps, cette biographie est due à la collaboration du P. Servel (*Fioretti*, pp. 119-150), de Mgr Cristiani qui, depuis sa retraite de doyen de la Faculté des Lettres (Institut catholique de Lyon) en 1949, multiplie livres et articles. Pour la cause de Pauline Jaricot, introduite le 18 juin 1930, le Procès apostolique établi à Lyon a été terminé le 15 mars 1935, et se trouve devant la Congrégation des Rites, pour une béatification souhaitée et attendue...

F.C.

## NÉCROLOGIE

### MISSIONNAIRES.

24. Thomas (William), prêtre, *Brooklyn*, 5 avril 1961 ; 40, 20.
25. Smidoda (Hieronim), prêtre, *Cracovie*, 31 mars 1961 ; 61, 43.
26. Desrumaux (François-Xavier), prêtre, *Paris*, 28 avril 1961 ; 90, 67.
27. Swanson (Victor), coadjuteur, *Niagara Falls*, 2 mai 1961 ; 73, 36.
28. McGlinchey (James), prêtre, *Northampton*, 4 mai 1961 ; 53, 31.
29. Barry (Edmund), prêtre, *Lanark*, 10 mai 1961 ; 76, 54.
30. O'Neill (James), prêtre, *Bathurst*, 10 mai 1961 ; 46, 26.
31. Pompedda (Pietro), prêtre, *Sassari*, 2 mai 1961 ; 76, 54.
32. Tiberghien (Michel), prêtre, *Paris*, 26 mai 1961 ; 75, 52.
33. Purcell (William), prêtre, *Dublin*, 24 mai 1961 ; 69, 45.
34. Corcoran (Clarence), prêtre, *Saint-Louis*, 5 juin 1961 ; 50, 32.
35. Castillo (Marianao), prêtre, *Buenos Aires*, 14 mai 1961 ; 82, 65.
36. Sinka (Augustin), prêtre, *Paris*, 10 juin 1961 ; 73, 54.
37. Slaven (Thomas), prêtre, *Cork*, 8 juin 1961 ; 75, 46.
38. Mullan (Peter), prêtre, *Dublin*, 12 juin 1961 ; 67, 45.
39. Euzet (Joseph), prêtre, *Izmir*, 20 juin 1961 ; 87, 71.
40. Schleiter (Albert), pr., *San José de Costa Rica*, 17 juin 1961 ; 68, 51.
41. Mollo (Vincenzo), prêtre, *Cagliari*, 27 juin 1961 ; 80, 64.
42. Amengual (Francisco), prêtre, *Madrid*, 29 juin 1961 ; 60, 41.
43. Boots (Henri), prêtre, *Nimègue*, 30 juin 1961 ; 30, 9.
44. Dupisre (Paul), prêtre, *Paris*, 4 juillet 1961 ; 89, 64.
45. Kreitz (August), prêtre, *Lippstadt*, 2 juillet 1961 ; 62, 35.
46. Verthé (Gérard), prêtre, *Isegem* (Belgique), 5 juillet 1961 ; 63, 41.
47. Tchong (Carlo), prêtre, *Chine* (dioc. de Kian), 1960 ; 80, 54.
48. Lo (Paul), prêtre, *Chine* (dioc. de Kian), 1960 ; 72, 51.
49. McNamara (Joseph), prêtre, *Dublin*, 9 juillet 1961 ; 62, 41.
50. Bolly (Ernest), prêtre, *Rio de Janeiro*, 13 juillet 1961 ; 77, 50.
51. Carles (Henri), prêtre, *Montevideo*, 15 juillet 1961 ; 82, 66.
52. Femminella (Giovanni), coadjuteur, *Sienna*, 29 juillet 1961 ; 72, 42.
53. Saiz (Cipriano), prêtre, *Maracaibo*, 12 juillet 1961 ; 68, 52.
54. Paskes (Vincent), prêtre, *Beyrouth*, 31 juillet 1961 ; 82, 62.
55. Rech (Nikolaus), prêtre, *Trèves*, 10 août 1961 ; 69, 52.
56. Gutierrez (Miguel), prêtre, *Huelva*, 14 août 1961 ; 83, 67.
57. Pascual (Nicolas), prêtre, *Palma de Majorque*, 16 août ; 46, 31.
58. Lecomte (Marcel), prêtre, *Paris*, 21 août 1961 ; 47, 28.
59. Scattaglia (Nunzio), prêtre, *Lecce*, 24 août 1961 ; 58, 38.
60. Kenny (John), coadjuteur, *Glenart*, 12 septembre 1961 ; 67, 36.
61. Bieniasz (Victor), prêtre, *Lommelet*, 30 septembre 1961 ; 86, 67.
62. Geis (Norbert), prêtre, *Troy* (maison d'*Albany*), 12 oct. 1961 ; 38, 18.
63. Kearney (John), prêtre, *Chicago*, 27 septembre 1961 ; 79, 63.
64. Giachino (Rafaele), prêtre, *Gênes*, 4 novembre 1961 ; 57, 42.
65. Gimalac (Paul), prêtre, *La Teppe*, 17 novembre 1961 ; 68, 51.

### SŒURS

- Houpert (Marie), Hôpital, *Angers* ; 96, 72.  
Lamour (Anna), Maison de la Providence, *Le Coteau* ; 75, 53.  
Nicolle (Antoinette), Maison de Charité, *Montolieu* ; 84, 60.  
Lamarque (Elisabeth), Hôpital, *Rambouillet* ; 83, 61.  
David (Louise), Maison de Retraite, *Epinay-sous-Sénart* ; 85, 65.  
Ribet (Marie), Maison Saint-Michel, *El-Biar* (Algérie) ; 89, 65.  
Gravier (Marie), (d'Ajeltoun) Maison Centrale, *Beyrouth* ; 60, 35.  
Melis (Jeanne), Dispensaire Saint-Vincent, *Ostende* (Belgique) ; 85, 63.  
Rimoldi (Agnès), Maison Centrale, *Sienna* (Italie) ; 70, 49.  
Gaiola (Luce), Miséricorde, *Spezia* (Italie) ; 66, 41.  
Amisano (Angela), Hôpital civil, *Piacenza* (Italie) ; 46, 24.  
Fassio (Joséphine), Maison Moro, *Brescia* (Italie) ; 71, 48.  
Ruiz-Carillo (Maria), Hôpital civil, *Vitoria* (Espagne) ; 69, 46.  
Gaston (Dolores), Miséricorde, *Murcia* (Espagne) ; 82, 62.  
Vales (Maria), Asile, *Amoeiro* (Espagne) ; 81, 55.  
Ferrer (Maria), Hospice, *Los Ogijares* ; 83, 53.

- Mateu (Josefa), Hôpital provincial, *Badajoz* ; 75, 52.  
 Ortega (Juana), Hôpital, *Las Palmas* (Canaries) ; 74, 48.  
 Barona (Maria), Hôpital, *Durango* (Espagne) ; 73, 45.  
 Jaworka (Marie), Hôpital, *Pultusk* (Pologne) ; 78, 55.  
 Golembiowska (Stanislas), Maison Centrale, *Varsovie* ; 69, 47.  
 Horwat (Anne), Incurables, *Vienne* (Autriche) ; 70, 47.  
 Yez (Françoise), Hôpital Wilhelmine, *Vienne* (Autriche) ; 81, 61.  
 Hosley (Genevieve), Maison Centrale, *Emmitsburg* (Etats-Unis) ; 71, 51.  
 Monpeurt (Jeanne), Hospice, *Belletanche* ; 81, 56.  
 Pokrywka (Madelcine), Maison Saint-Casimir, *Paris* ; 94, 76.  
 Poupard (Caroline), Orphelinat St-Vincent, *Alexandrie* (Egypte) ; 84, 60.  
 Cyrak (Théodore), Maison Centrale, *Cracovie* ; 77, 57.  
 Pieniezny (Agnès), Maison Centrale, *Cracovie* ; 79, 58.  
 Cregg (Dorothy), Maison de l'Imm-Conception, *Caerphilly* ; 69, 38.  
 O'Connell (Mary Ellen), Maison Ste-Brigitte, *Kilternan*, Dublin ; 74, 47.  
 Post (Katharina), Maison Saint-Joseph, *Hardt* (Allemagne) ; 80, 51.  
 König (Franziska), Hôpital, Schwarzach, *Salzburg* (Autriche) ; 74, 51.  
 Cianciulli (Barbe), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 79, 52.  
 Ruta (Micheline), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 52, 24.  
 Mantegazza (Savina), Maison de l'Immaculée, *Luserna* ; 63, 41.  
 Bray (Giuseppina), Maison de l'Immaculée, *Luserna* ; 81, 57.  
 Kocexar (Catherine), Maison de Charité, *Menges* (Yougoslavie) ; 86, 68.  
 Raynohrib (Françoise), *Ljubljana* (dans sa famille) ; 63, 39.  
 Johnston (Elizabeth), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 77, 45.  
 Bauer (Angele), Hôpital Saint-Roque, *Lucerna* (Brésil) ; 88, 66.  
 Le Gal (Mélanie), Maison de la Providence, *Le Coteau* ; 86, 63.  
 Boitard (Marie), Hôpital, *Libourne* ; 55, 19.  
 Guillumette (Pauline), Maison Cozette, *Amiens* ; 77, 42.  
 Mauperrin (Marie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 80, 51.  
 Devernay (Laure), Hôpital, *Orthez* ; 84, 58.  
 Charpille (Yvonne), Maison de Charité, *Montolieu* ; 63, 43.  
 Guérin-Villeaubreil (Anne-Marie), Hôpital, *Saint-Ouen* ; 63, 37.  
 Lecornet (Marie), Maison Principale, *Paris* ; 78, 53.  
 Pirault (Albertine), Hôpital de la Paix, *Istanbul* (Turquie) ; 80, 60.  
 Blourdier (Marie), Collège, *Montevideo* (Uruguay) ; 69, 41.  
 Lebrut (Marie), Orphelinat, *Alexandrie* (Egypte) ; 83, 62.  
 Wegener (Gertrud), Maison Saint-Joseph, *Kommern* (Allemagne) ; 85, 57.  
 Ravdek (Marie), Hospice, *Graz* (Autriche) ; 75, 50.  
 Guerrieri (Adele), Hôpital Bambino Gesù, *Rome* ; 79, 59.  
 Joksch (Anne), Maison Centrale, *Cracovie* ; 81, 62.  
 Sullivan (Margaret), Hôtel-Dieu, *New Orleans* (Etats-Unis) ; 88, 64.  
 Quinteros (Emma), Hôpital du Salvador, *Santiago* (Chili) ; 75, 43.  
 Pacheco (Maria), Maison de Retraite, *Quito* (Equateur) ; 96, 76.  
 Kristanc (Anne), Maison Centrale, *Buenos-Aires* ; 55, 34.  
 Reparaz (Maria), Bienfaisance, *La Habana* ; 72, 52.  
 Ibaraturan (Juliana), Hospice San José, *Lequeitio* (Espagne) ; 83, 56.  
 Chivite (Carmen), Aliénés de Miraflores, *Sevilla* (Espagne) ; 64, 43.  
 Calancho (Francisca), Ecole du Sacré-Cœur, *Ugijar* (Espagne) ; 78, 59.  
 Rico (Maria), Maison Saint-Nicolas, *Valdemoro* ; 72, 52.  
 Blanco (Carlota), Résidence de Vicillards, *Madrid* (Espagne) ; 70, 36.  
 Puertas (Benita), Hôpital Central, *Sevilla* (Espagne) ; 87, 61.  
 Sasieta (Felicitas de), Hôpital militaire, *Segovia* (Espagne) ; 74, 54.  
 Sarasa (Juana), Hôpital de la Sainte-Trinité, *Salamanca* ; 85, 66.  
 Zarate (Maria), Crèche, *Villabona* (Espagne) ; 81, 57.  
 Zalacain (Julia de), Bienfaisance, *Andoain* ; 78, 55.  
 Calleja (Magdalena), Asile Enfant-Jésus, *Vigo* (Espagne) ; 71, 52.  
 Badia (Maria), Clinique Ergos, *Barcelone* ; 91, 65.  
 Amatriain (Argela), Aliénés, *Leganes* ; 45, 25.  
 Zalewska (Marthe), Hôpital, *Lubawa* (Pologne) ; 73, 50.  
 Rossi (Caterina), *Monistero-Sienne* (Italie) ; 84, 61.  
 Neillino (Giovanna), Maison Centrale, *Turin* ; 65, 45.  
 Gambini (Maddalena), Maison Centrale, *Turin* ; 70, 49.  
 Viegas (Emilia), *Lourenço Marques* (Mozambique) ; 62, 32.  
 Caugnes (Marie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 79, 58.  
 Gros (Marie), Hôpital, *Avignon* ; 62, 38.

- Gerard (Léonie), Maison Saint-Laurent, *Paris* ; 86, 63.  
 Joffre (Marie), Maison Principale, *Paris* ; 73, 30.  
 Gourdy (Marie), Maison de Charité, *Rodez* ; 81, 61.  
 Thébert (Marie), Maison Centrale, *Santiago* (Chili) ; 74, 50.  
 Bérelle (Delphine), Invalides, *Guatemala* (Am. Centr.) ; 95, 74.  
 Rabosée (Maria), Maison de la Providence, *Liège* (Belgique) ; 74, 42.  
 Boter (Catalina), Maison Saint-José-Saint-Lorenzo, *Madrid* ; 85, 48.  
 Rosa (Patrocínio de la), Valencia (*El Cabanal*) (Espagne) ; 48, 26.  
 McElligott (Ellen), Maison Saint-Vincent, *Newcastle* (Angleterre) ; 61, 35.  
 De Vitis (Marie), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 84, 62.  
 Gaude (Maria), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 82, 59.  
 Zmertych (Wilhelmine), Mais. de Char., *Svaty Benadik* (Slovaq.) ; 87, 64.  
 Kaczmarek (Ladislas), Maison Centrale, *Cracovie* ; 79, 56.  
 Burlikowsk (Rosalie), Maison Centrale, *Cracovie* ; 92, 73.  
 Mahoney (Catherine), Hôpital St-Vincent, *St-Louis* (Etats-Unis) ; 83, 55.  
 Montalvo (Carmela), Hôpital Général, *Guayaquil* (Equateur) ; 46, 27.  
 Libermann (Marie), « La Chesnave », *Athée-sur-Cher* ; 79, 56.  
 Auliac (Juliette), Etablissement Saint-Vincent, *La Teppe* ; 72, 42.  
 Wicky (Josephine), Hospice St-Joseph, *Châtel-St-Denis* (Suisse) ; 77, 50.  
 Collinet (Marie), Hospice, *Belœil* (Belgique) ; 93, 60.  
 Pilloy (Louise), Maison Centrale, *Istanbul* (Turquie) ; 87, 58.  
 Bacardit (Teresa), Maison de l'Enfance, *Palma de Mallorca* ; 92, 68.  
 Moito (Maria), Hôpital provincial, *Valencia* (Espagne) ; 89, 65.  
 Arizala (Teresa), Bienfaisance, *Tarragona* (Espagne) ; 69, 48.  
 Ciordia (Maria), Hôpital militaire *Gomez Ulla*, *Madrid* ; 83, 61.  
 Rodriguez (Maria), Asile, *Almeria* (Espagne) ; 82, 63.  
 Alos (Josefa), Collège, *Burgos* (Espagne) ; 78, 61.  
 Saldana (Felisa), Hôpital provincial, *Badajoz* (Espagne) ; 82, 63.  
 Martinez de Mandojana (Antonia), Aliénés, *Gerona* (Espagne) ; 72, 50.  
 Langa (Hélène), Hôpital, *Swiecie* (Pologne) ; 48, 29.  
 Artifoni (Margherita), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 67, 40.  
 Ponti (Elisa), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 84, 62.  
 Massignan (Louise), Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 57, 35.  
 Dunn (Marie), Villa St-Joseph, *Richmond* (Etats-Unis) ; 52, 33.  
 Cavada (Teresa), Hôpital St-Fr.-de-Borgia, *Santiago* (Chili) ; 76, 49.  
 Gimenez (Clotilde), Hôpital Pasteur, *Montevideo* (Uruguay) ; 78, 51.  
 Bicot (Marguerite), Centre Médical Hélio-Marin, *Pen-Bron* ; 78, 55.  
 Douhet (Marcelline), Maison Saint-Pierre, *Troyes* ; 61, 38.  
 Bass (Euphémie), Maison de Charité, *Montolieu* ; 88, 66.  
 Rousière (Rosalie), Maison Saint-Vincent, *L'Hav-les-Roses* ; 74, 50.  
 Lavoux (Jeannel), Hôpital, *Agen* ; 89, 68.  
 Scharfenorth (Augusta), Maison St-Joseph, *Hardt* (Allemagne) ; 83, 60.  
 Wutscher (Josephine), Hôpital général, *Graz* (Autriche) ; 81, 62.  
 Paradisi (Nilde), Hôpital psychiatrique, *Fermo* (Italie) ; 45, 19.  
 Ferri (Maria), Maison Centrale, *Sienna* ; 87, 63.  
 Conteduca (Dina), Maison Centrale, *Sienna* (Italie) ; 74, 33.  
 Burdon (Ada), Priory, Mill-Hill, *Londres* ; 96, 65.  
 Mullan (Kathleen), St Catherine's Seminary, *Dublin* (Irlande) ; 75, 54.  
 Arrue (Maria), Maison Centrale, *Buenos-Aires* (Argentine) ; 84, 60.  
 Schnell (Georgette), Hôpital, *Coulommiers* ; 63, 41.  
 Roussilhe (Anastasie), Maison Saint-Vincent, *La Teppe* ; 72, 49.  
 Jammes (Marie), Hôpital Purpan, *Toulouse* ; 89, 68.  
 Meslon (Anna), Maison Saint-Vincent, *L'Hav-les-Roses* ; 81, 60.  
 Borne (Josephine), Hôpital de la Paix, *Istanbul* (Turquie) ; 95, 72.  
 Sar (Generosa), Aliénés, *Sevilla* (Espagne) ; 86, 63.  
 Espana (Josefa), Hôpital, *Guia* (Gran Canaria) ; 86, 65.  
 Oliveros (Eusebia), Asile Truffin, *La Habana* ; 88, 71.  
 Molina (Tomas), Hôp. Ste-Isabel, *Jerez de la Frontera* (Esp.) ; 69, 47.  
 Garcia (Juliana), Asile Saint-Nicolas, *Madrid* ; 89, 71.  
 Roa (Maria), Grand Hôpital, *Madrid* ; 55, 31.  
 Cortabarría (Ignacia), Aliénés, *Cadiz* (Espagne) ; 68, 44.  
 Campos (Maria), Bienfaisance, *Alcira* (Espagne) ; 85, 67.  
 Plazaola (Teodora de), Hôpital provincial, *San Sebastian* (Esp.) ; 81, 60.  
 Costenoble (Céline), Maison Saint-Vincent, *Bruges* (Belgique) ; 79, 55.  
 Ploder (Marie), Maison de Retraite, *Dult* (Autriche) ; 84, 61.



- Kieba (Marthe), Maison Centrale, *Chelmmo* (Pologne) ; 77, 56.  
Jacek (Thérèse), Maison Centrale, *Chelmmo* (Pologne) ; 72, 46.  
Daly (Anne), Priory, Mill-Hill, *Londres* ; 82, 58.  
Muray (Mary), Maison Saint-Vincent, Carlisle Place, *Londres* ; 64, 41.  
Cutilli (Marie), Institut, *L'Aquila* (Italie) ; 52, 26.  
Sweeney (Margaret), Hôpital Saint-Vincent, *St-Louis* (Et.-Unis) ; 92, 73.  
Curtis (Ellen), Villa Saint-Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 73, 54.  
Fucili (Lea), Institut Saint-Vincent, *Firenze* (Italie) ; 58, 27.  
Deperne (Yvonne), Etabliss. médical Saint-Vincent, *La Teppe* ; 68, 42.  
Carley (Renée), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 65, 32.  
Gate (Marie), Maison de Retraite, *Epinay-sous-Sénart* ; 80, 61.  
Grange (Catherine), Maison Saint-Pierre, *Troyes* ; 79, 47.  
Sugranas (Josefa), Miséricorde, *Nimes* ; 89, 67.  
Saade (Josephine), Orphelinat Saint-Charles, *Beyrouth* (Liban) ; 46, 22.  
McCann (Catherine), Maison de la Ste-Vierge, *Dublin* (Irlande) ; 80, 55.  
Stefan (Elisabeth), Hôpital *Saint-Pölten* (Autriche) ; 71, 49.  
Enzi (Anne), Hôpital, *Wolfsberg* (Autriche) ; 68, 49.  
Aionso (Brigida), Hôpital provincial, *Soria* (Espagne) ; 70, 51.  
Trybocka (Hedwige), Jardin d'Enfants, *Zebrzydowice* (Pologne) ; 53, 13.  
Landaburu (Marie), Collège Enf.-Jesus, *Montevideo* (Uruguay) ; 58, 37.  
Paolillo (Angele), Orphelinat de *San Severo* (Italie) ; 50, 27.  
Gambino (Maria), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 76, 52.  
Hammerle (Marie), Mais. de la Provid., *Rio de Janeiro* (Brésil) ; 83, 59.  
Vallejo (Manuela), S. José y Lorenzo, *Madrid* (Espagne) ; 78, 54.  
Bianchi (Maria), Maison Centrale, *Turin* (Italie) ; 77, 55.  
Oddone (Caterina), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 86, 63.  
Renon (Marie), Miséricorde, *Tripoli* (Liban) ; 82, 57.  
Villa (Ernesta), Miséricorde, *Milan* (Italie) ; 70, 46.  
Ducos (Marie), Infirmerie Marie-Thérèse, *Paris* ; 61, 28.  
Etchegoun (Adèle), Hop. Alvear, *Buenos-Ayres* (Argentine) ; 86, 45.  
Berk (Maria), Maison Saint-Vincent, *Schönecken* (All.) ; 83, 58.  
Di Salvo (Marie), Hôp. Feliciuzza, *Palerme* (Italie) ; 88, 60.  
Panico (Marie), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 46, 23.  
Dhalluin (Angele), Maison Saint-Louis, *Versailles* ; 84, 56.  
Deilisanti (Rosaria), Maison Centrale, *Naples* (Italie) ; 76, 49.  
Huyet (Adèle), Maison de Charité, *Marseille-St-Barnabé* ; 75, 48.  
Orbe (Zoila), Hospice de *Quito* (Equateur) ; 78, 50.  
Forni (Angela), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 91, 67.  
Eyzaguirre (Henriette), Miséricorde, *Santiago-de-Chili* ; 87, 58.  
Rezelj (Josephine), Hôpital, *Saint-Pölten* (Autriche) ; 65, 47.  
Walowy (Anne), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 85, 61.  
Pelczynska (Anne), Clinique, *Cracovie* (Pologne) ; 56, 34.  
McAnulty (Mary), Hôpital Virgo Potens, *Liverpool* (Angl.) ; 70, 49.  
McNiff (Bridget), Mais. Immac.-Conc., *Mount Prospect* (Irl.) ; 59, 36.  
Cataldi (Isabelle), Maison Centrale, *Naples* (Italie) ; 59, 36.  
Grisafi (Rosalie), Orphelinat, *Aragona* (Italie) ; 90, 59.  
Ugo (Angélique), Maison de Retraite, *Château-l'Evêque* ; 78, 53.  
Veber (Jeanne), Hôpital, *Vitry-le-François* ; 48, 29.  
Maillot (Louise), Maison de Retraite, *Epinay-sous-Sénart* ; 62, 38.  
Petrakian (Marie), Orphelinat Saint-Charles, *Beyrouth* (Liban) ; 82, 59.  
Darrigrand (Catherine), Mais. de Ret., *Epinay-sous-Sénart* ; 83, 51.  
Artaud (Claire), Maison de Retraite, *Montolieu* ; 71, 45.  
Poton (Marie-Antoinette), « La Chesnaye », *Athée-sur-Cher* ; 72, 49.  
Angelier (Anne-Marie), Maison Sainte-Croix, *Lyon* ; 85, 62.  
Dubessai (Julie), Maison de Charité, *Château-l'Evêque* ; 88, 62.  
Chevignard (Suzanne), Hôpital, *Port-Saïd* (Egypte) ; 76, 33.  
Dalle (Léonie), Maison Centrale, *Lille* ; 84, 62.  
Bataille (Marie), Hôpital, *Angers* ; 80, 49.  
McGrath (Bridget), Stella Maris, Limehouse, *Londres* ; 71, 31.  
Bartolini (Elisabetta), Maison Centrale, *Rome* ; 68, 41.  
Santoriello (Caroline), Maison de Retraite, *Marigliano* (Italie) ; 84, 65.  
Medina (Maria de Jesus), Maison Cent., *Guatemala* (Am.-Cent.) ; 86, 63.  
Lesinska (Hélène), Maison Centrale, *Chelmmo* (Pologne) ; 72, 50.  
McLaughlin (Regina), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 76, 54.  
Giraldo (Carmen), Colonie, *Sibaté* (Colombie) ; 53, 22.

- Corraera (Maria), Clinique Santa Rosa, *Bogota* (Colombie) ; 59, 30.  
 Savoye (Antoinette), Maison Saint-Vincent, *Musiciens* ; 90, 68.  
 Regnard (Marguerite), Maison de Charité, *Montolieu* ; 86, 61.  
 Bourgeois (Suzanne), Hôpital, *Izmir* (Turquie d'Asie) ; 73, 50.  
 Dekowska (Cécile), Hôpital, *Jasto* (Pologne) ; 76, 54.  
 Del Giudice (Michelle), Maison Centrale, *Naples* ; 77, 55.  
 Terravecchia (Grâce), Maison de Retraite, *Murigliano* (Italie) ; 87, 59.  
 Sagués (Maria), Miséricorde, *Pamplona* (Espagne) ; 78, 58.  
 Goizueta (Severa), Maison Saint-Nicolas, *Valdemore* (Espagne) ; 73, 54.  
 Lopez (Felisa), Bienfaisance, *Valencia* (Espagne) ; 82, 56.  
 Iborra (Josefa), Maison Centrale, *Madrid* (Espagne) ; 72, 37.  
 Zapatero (Maria), Collège du Sacré-Cœur, *Viana* (Espagne) ; 77, 55.  
 Losilla (Maria), Hospice, *Santiago* (Espagne) ; 79, 59.  
 Porres (Margarita), Ecole, *Cuart de Poblet* (Espagne) ; 52, 30.  
 Medalle (Francisca), Hospice San José, *Manila* (Philippines) ; 69, 47.  
 Cuadrado (Clotilde), Foyer d'Enfants, *Gerona* (Espagne) ; 64, 36.  
 Mulligan (Mary), Villa St Michael, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 69, 32.  
 Larrabure (Rose), Maison Centrale, *Lima* (Pérou) ; 81, 56.  
 Salles (Maria), Maison Centrale, *Rio de Janeiro* (Brésil) ; 38, 15.  
 Gonzales (Justa), Jardin d'Enfants, *Santander* (Espagne) ; 73, 55.  
 Riera (Maria), Hop. Prov., *Palma de Mallorca* (Iles Baléares) ; 68, 49.  
 Ramis (Ana), Hospice, *Palma de Mallorca* (Iles Baléares) ; 76, 57.  
 Ricol (Lucia), Ecole, *Aibar* (Espagne) ; 69, 47.  
 Ramirez (Josefa), Hôpital, *Almería* (Espagne) ; 74, 45.  
 Vazquez (Dolores), Collège San José, *Gordejueta* (Espagne) ; 77, 53.  
 Vega (Esperanza de), M. de Retr. Ste-Luisa, *Rafelbunol* (Esp.) ; 80, 62.  
 Alsina (Ana), Collège, *Alcala de Guadaira* (Espagne) ; 84, 37.  
 Hofer (Catherine), Hôpital, *Fürstenfeld* (Autriche) ; 83, 59.  
 Kocevar (Catherine), Maison de Charité, *Mangsu* (Yougoslavie) ; 86, 68.  
 Ravnohrid (Franciska), Clinique, *Ljubljana* (Yougoslavie) ; 63, 39.  
 Grom (Marijo), Maison Centrale, *Beograd* (Yougoslavie) ; 65, 40.  
 Iglie (Jozefo), Maison de Retraite, *Raka* (Yougoslavie) ; 87, 68.  
 Vargas Tamayo (Hermilda), Maison Centrale, *Cali* (Col.) ; 69, 47.  
 O'Kane (Anna), Hôpital St Thomas, *Nashville* (Etats-Unis) ; 62, 65.  
 Rangone (Ines), Miséricorde Via Poma, *Milan* (Italie) ; 81, 50.  
 Beatson (Hélène), Foyer Notre-Dame, *Cardiff* (Grande-Bret.) ; 72, 46.  
 Osella (Françoise), Maison de l'Immaculée, *Luserna* (Italie) ; 75, 51.  
 Dewailly (Germaine), Maison-Mère, *Paris* ; 79, 51.  
 Bonfils (Marie-Louise), *Nice-Saint-Pierre* ; 70, 42.  
 Bourgoin (Marguerite), Maison de la Providence, *Le Coteau* ; 87, 48.  
 Deroüineau (Marie), Hôpital, *La Réole* ; 92, 63.  
 Roquebert (Marie), Maison de Charité, *Châtillon-s.-Chalaronne* ; 67, 40.  
 Gostincar (Kazimiro), *Ljubljana* (Yougoslavie) ; 63, 43.  
 Danahy (Julia), Institut Seton, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 82, 52.  
 Murray (Mary), Maison Saint-Michel, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 69, 49.  
 Viersbach (Gertrud), Maison Centrale, *Cologne* (Allemagne) ; 72, 52.  
 Mausbach (Maria), Maison Centrale, *Cologne* (Allemagne) ; 74, 50.  
 Gregor (Catherine), Maison de Retraite, *Raka* (Yougoslavie) ; 65, 41.  
 Ferline (Gertrude), Internat Hetzendorf, *Vienne* (Autriche) ; 67, 39.  
 Stepan (Aloisia), Maison Centrale, *Graz* (Autriche) ; 78, 48.  
 Debczynska (Angele), Hôpital, *Lublin* (Pologne) ; 67, 48.  
 Griffo (Marie), Hôpital, *Galatina* (Italie) ; 99, 75.  
 Reidy (Maria), Crèche, *Genève* (Suisse) ; 53, 27.  
 Salsamendi (Manuela), Bienfaisance, *Elorrio* (Espagne) ; 80, 53.  
 Pascual (Isidora), Foyer José Antonio, *Alicante* (Espagne) ; 93, 59.  
 Juste (Teresa), Maison de Charité, *Zaragoza* (Espagne) ; 46, 17.  
 Velazquez (Luisa), Maison d'Aliénés, *Valencia* (Espagne) ; 82, 58.  
 Garcia (Candelaria), Maison d'Aliénés, *Séville* (Espagne) ; 87, 68.  
 Amézqueta (Victoria), Collège, *Murguia* (Espagne) ; 84, 63.  
 Albo (Concepcion), Maison Saint-Nicolas, *Valdemore* (Espagne) ; 75, 56.  
 Brignone (Nicoletta), Hôpital, *Villanova d'Arda* (Italie) ; 80, 56.  
 Facchinetti (Margherita), Maison Centrale, *Sieme* (Italie) ; 82, 52.  
 Carey (Mary), Maison Saint-Michel, *Baltimore* (Etats-Unis) ; 74, 56.  
 Gimbert (Marie), Maison Sainte-Madeleine, *Paris* ; 75, 52.  
 Mohorko (Terezijo), Hôpital, *Belgrade* (Yougoslavie) ; 72, 53.